



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université Paris Cité

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 28/10/2024

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts :

Sandrine Rui, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle d'Université Paris Cité pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visio-conférence, comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information communication*
- Licence *Arts du spectacle*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Lettres / Anglais*
- Licence *Lettres / Histoire*
- Licence *Lettres / Sciences du langage*
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des Entreprises et des Administrations*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de Commercialisation*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*
- Licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*

Domaine Santé :

- Diplôme d'État d'*Audioprothésiste*
- Certificat de capacité d'*Orthoptiste*
- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales*
- Diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques*
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières Sociales*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire / Allemand*
- Licence *Histoire / Anglais*
- Licence *Histoire / Géographie*

- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'éducation*
- Licence *Sciences du langage*
- Licence *Sciences sociales*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*
- Licence professionnelle *Métiers de la forme*
- Licence professionnelle *Services à la personne (co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord)*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre du Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Statistique et Informatique Décisionnelle*
- Licence *Chimie*
- Licence *Informatique*
- Licence *Informatique et applications*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Mathématiques et applications*
- Licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*
- Licence *Physique*
- Licence *Sciences biomédicales*
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *Sciences pour la santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement*
- Licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux*
- Licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie*
- Licence professionnelle *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*
- Licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle d'Université Paris Cité a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Mme Sandrine RUI, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par M. François GAUER, professeur des universités en biologie à l'université de Strasbourg.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Benjamin BERTIN, professeur des universités en sciences pharmaceutiques à l'université de Lille ;
- M. Franck BOUSQUET, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Amaël BROUSTET, maître de conférences en mathématiques à l'université de Lille ;
- Mme Sylvie CALAS-ETIENNE, maîtresse de conférences en physique des matériaux à l'université de Montpellier ;
- M. Patrick GIRARD, professeur des universités en informatique à l'université de Poitiers ;
- M. Raphaël GROS, maître de conférences en biologie à Aix-Marseille Université ;
- Mme Emmanuelle GURTNER, maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université de Lorraine ;
- Mme Pascale LARIGAUDERIE, maîtresse de conférences en psychologie à l'université de Poitiers ;
- Mme Maud LE HUNG, professeure agrégée en sciences de l'ingénieur à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- M. Philippe PASQUET, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Limoges ;
- Mme Emmanuelle POULAIN-GAUTRET, professeure des universités en langue et littérature médiévales à l'université de Lille ;
- M. Anna PRADO DE OLIVEIRA, étudiant en management à l'université de Lille ;
- Mme Sophie VIDAUD, chargée de mission titres et diplômes à l'union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), Paris ;
- Mme Hélène VU THANH, maîtresse de conférences en histoire à l'université Bretagne Sud.

M. Pierre Courtellemont, conseiller scientifique, et Mme Élodie Cormier, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'Université Paris Cité (UPCité) est omnidisciplinaire et accueille en 2021-2022 environ 35 000 étudiants.

Elle inclut 67 formations soumises à l'évaluation : 35 licences générales, 18 licences professionnelles (LP) et sept bachelors universitaires de technologie (BUT) auxquels s'ajoutent des formations de santé : quatre diplômes de formations générales (DFG), le certificat de capacité d'*Orthoptiste* et le diplôme d'État d'*Audioprothésiste*. L'offre de formation se répartit en proportions légèrement différentes selon les domaines disciplinaires ou selon les effectifs étudiants (données 2021-2022) : 9 formations (soit 14 % : 7 licences, 1 LP, 1 BUT) relèvent du domaine Arts, lettres, langues (ALL) et comptent 3 068 étudiants (9 %) ; 14 formations (21 % : 10 licences, 3 LP, 1 BUT) du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) comptent 5 326 étudiants (16 %) ; 10 formations (15 % : 3 licences, 5 LP, 2 BUT) du domaine Droit, économie, gestion (DEG) accueillent 4 118 étudiants (12 %) ; 27 formations (41 % : 16 licences, 9 LP, 3 BUT) du domaine Sciences et technologies (ST) avec 7 320 étudiants (22 %). Dans le domaine Santé, 6 formations (9 %) accueillent 15 405 étudiants (45 %) dont 15 114 dans les formations conduisant aux diplômes de formations générales en *Sciences médicales (DFGSM)*, en *Sciences odontologiques (DFGSO)*, en *Sciences maïeutiques (DFGSMa)* et en *Sciences pharmaceutiques (DFGSP)*. La réforme de l'entrée en études de santé a introduit les deux voies d'accès PASS, avec 11 mineures disciplinaires, et L.AS.

Deux formations font l'objet de co-accréditations avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) : la LP *Intervention sociale : accompagnement social* et la LP *Services à la personne*.

Les enseignements sont dispensés sur plusieurs sites franciliens et en particulier à Paris intra-muros, au sein de la vingtaine de sites que compte UPCité, les formations se répartissant entre les différents lieux le plus souvent selon leurs disciplines, les sites accueillant le plus d'étudiants étant le campus des Grands-Moulins dans le 13^e arrondissement et le campus de Saint-Germain dans le 6^e arrondissement.

Cette offre de formation du premier cycle est portée par trois grandes facultés et un établissement composante, l'Institut de physique du Globe de Paris (IPGP.) Les facultés d'UPCité (Santé, Sciences, Sociétés et humanités) réunissent des unités de formation et de recherche (UFR) issues des deux universités Paris Descartes et Paris Diderot, ainsi que des instituts. Ainsi, les licences proposées par la faculté Sociétés et humanités sont portées, pour les domaines ALL et SHS, par les UFR : Études anglophones ; Études interculturelles de langues appliquées ; Géographie, histoire, économie et sociétés ; Langues et civilisations de l'Asie orientale ; Lettres, arts et cinéma ; Linguistique ; Sciences humaines et sociales ; STAPS et les deux UFR Institut de Psychologie et Institut Humanités, sciences et sociétés. Dans cette même faculté, les licences du domaine DEG sont portées par l'UFR Droit, économie et gestion et par l'UFR Géographie, histoire, économie et sociétés. Les licences du domaine ST sont rattachées à la faculté des Sciences, composée de sept UFR : Sciences fondamentales et biomédicales ; Chimie ; Informatique ; Mathématiques ; Mathématiques et informatique ; Physique ; Sciences du vivant. Les formations de santé sont portées par les trois UFR de Médecine, d'Odontologie et de Pharmacie et par les départements de Maïeutique, de Sciences infirmières et de Rééducation – Réadaptation au sein de la faculté Santé. Six bachelors universitaires de technologie (BUT) - et autant de licences professionnelles - sont proposés par l'IUT de Paris-Rives de Seine tandis qu'un seul BUT et une seule licence professionnelle sont proposés par l'IUT de Paris-Pajol. Les autres licences professionnelles de l'offre de formation sont portées par des UFR.

UPCité est lauréate de plusieurs appels à projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Parmi ceux-ci, le projet STAND'UP, lauréat de l'appel à projet IDÉES, renforce la politique d'internationalisation des campus et des initiatives pluridisciplinaires de l'université. Également soutenue par le PIA, l'alliance européenne *Circle U* rassemble, outre UPCité, les universités d'Oslo, d'Aarhus, de Pise, de Vienne, l'Université Humboldt à Berlin, l'Université de Belgrade, le King's College de Londres et l'Université catholique de Louvain.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

Le comité tient au préalable à indiquer que le contexte singulier de la période de référence de l'évaluation des formations du 1^{er} cycle d'UPCité doit être pris en compte, en particulier la complexité qu'une fusion encore récente suppose d'affronter. Dans ces conditions, l'engagement de l'établissement, des composantes comme des équipes pédagogiques dans la démarche d'autoévaluation constitue sans nul doute un défi. Ces conditions ont été à l'esprit des experts.

Les dossiers d'autoévaluation des formations sont de bonne qualité dans l'ensemble. Il convient aussi d'en souligner l'hétérogénéité, avec dans certains cas, des dossiers lacunaires (avec des données fournies sans être toujours assorties d'analyses ; des données manquantes ou contradictoires, etc.). Les modalités d'accompagnement de la démarche d'autoévaluation des formations ont été pensées selon une organisation partagée entre le niveau central et celui des facultés, mais les équipes pédagogiques du 1^{er} cycle évoquent

surtout le rôle d'appui de leur composante (UFR, IUT, département). L'existence du comité -ou groupe- Licence mis en place par l'établissement en appui de la démarche d'autoévaluation n'a ainsi été que très rarement mentionnée. Cette observation révèle une problématique plus générale, perceptible tant dans les dossiers que lors des auditions : l'identification du nouvel établissement, comme l'appropriation de son organisation, de ses dispositifs et de ses ressources ne sont pas toujours apparentes, et ce d'autant qu'UPCité est encore en phase de construction et d'harmonisation sur bien des aspects.

L'offre de formation du 1^{er} cycle est riche, diverse et couvre l'ensemble des domaines disciplinaires, et elle est insérée dans un réseau de partenaires académiques étendu et de qualité. Dans l'ensemble, est à souligner une bonne prise en considération des complémentarités au sein du cycle et du continuum vers le 2^e cycle. Sur ce point, l'attention devra toutefois être portée aux licences professionnelles, tant du point de vue des incidences du déploiement des BUT que du respect des objectifs d'insertion professionnelle immédiate. Un important travail de mise en cohérence des formations a été réalisé suite à la fusion, même s'il reste par endroits des formations proches dans leurs intitulés et leurs débouchés qui appellent *a minima* d'engager le dialogue. Dans l'ensemble très attractives, les formations peuvent aussi se prévaloir de bons taux de réussite, y compris pour une bonne majorité d'entre elles pour la première année de la licence.

La politique de formation du 1^{er} cycle d'UPCité affiche de hautes ambitions, avec des priorités saillantes en matière d'adossement à la recherche, d'interdisciplinarité, d'internationalisation, d'ouverture à l'environnement socioprofessionnel, de transformation pédagogique et d'aide à la réussite. Elle fait aussi un enjeu de l'intégration des transitions environnementales et sociétales dans les formations. L'offre de formation est pour une bonne part en adéquation avec ces ambitions, tout particulièrement en matière de pluridisciplinarité et de formation à et par la recherche, qui constituent des points forts indéniables. Cette adéquation est moins saillante en ce qui concerne l'ouverture à l'international, ou encore la professionnalisation pour les licences générales. La politique de transformation pédagogique n'est, quant à elle, pas pleinement déployée.

Il apparaît surtout que le degré d'appropriation de la politique de formation du 1^{er} cycle est très hétérogène. Certaines composantes et équipes pédagogiques sont particulièrement engagées (à l'instar du domaine de la santé) et créatives, quand d'autres se tiennent à distance ou paraissent livrées à elles-mêmes. De façon générale, on retiendra que des équipes pédagogiques expriment de fortes attentes en termes de clarification de la stratégie d'UPCité (par exemple eu égard au contexte d'universitarisation tant des formations paramédicales que des formations du travail social) et surtout en termes d'appui opérationnel. L'analyse montre ainsi que les modalités et les outils de pilotage font souvent défaut pour assurer un suivi et une analyse des données utiles, tant pour l'attractivité des formations, la réussite étudiante, et surtout pour le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui ne favorise pas un engagement significatif dans l'amélioration continue de l'offre de formation du 1^{er} cycle. De fait, bon nombre des dispositifs, de services et de moyens valorisés dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement (RAE) apparaissent peu connus ou perçus comme en construction par les équipes pédagogiques. Ceci concourt à des initiatives internes, parfois à l'échelle des formations, et à une relative autonomie des composantes. De fait, la question se pose des principes régissant la subsidiarité entre le centre, les facultés et les composantes de formation (IUT, UFR, et leurs départements) en matière de pilotage des formations du 1^{er} cycle. La politique de formation du 1^{er} cycle gagnera donc à ce que soient améliorés et/ou installés des processus, des cadrages et des moyens pour être pleinement opérationnalisés et appropriés. L'équipe de gouvernance est apparue lucide quant à l'ampleur du chemin encore à parcourir et se dit déjà engagée dans l'installation et la consolidation de dispositifs utiles et harmonisés pour accompagner la future offre de formation.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle d'UPCité est globalement cohérente, les formations y sont complémentaires entre elles, et la refonte de son architecture est engagée depuis la fusion. L'important travail de mise en cohérence réalisé par la plupart des formations est à souligner, tout particulièrement pour les formations de santé, ou encore la licence *Psychologie*. Il reste encore toutefois des mentions proches dans leurs intitulés, finalités et débouchés, ce qui interroge leur différenciation. Si un rapprochement s'amorce entre les deux licences *Mathématiques* et *Mathématiques et applications*, un dialogue doit pouvoir s'engager à l'horizon de la nouvelle accréditation quant aux singularités et complémentarités respectives pour les licences *Informatique* et *Informatique et applications*, et les licences *Sciences sociales* et *Sociologie*. Le déploiement des BUT est bien engagé, avec une réflexion notable de la part des équipes pédagogiques quant à l'intégration des licences professionnelles des mêmes périmètres (notamment le BUT *Carrières sociales* avec les licences professionnelles (LP) *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle, parcours Développement social et socio-culturel local; Intervention sociale : accompagnement social, parcours Assistance sociale; Gestion des structures sanitaires et sociales*). On s'interroge toutefois sur la stratégie de l'établissement quant à l'intégration ou au maintien des licences professionnelles, certaines étant appelées à perdurer. De ce point de vue, la

complémentarité entre le BUT *Mesures physiques* et la LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* devra faire l'objet d'un suivi.

Pour le reste et dans l'ensemble, les formations affichent des spécificités et des complémentarités cohérentes. L'articulation entre formations d'un même domaine est souvent manifeste par la mutualisation d'enseignements : portail en première année de licence (L1), voire en L1/L2 (par exemple entre les mentions *Sciences de la Terre et Sciences de la vie et de la Terre*, ou encore entre les mentions *STAPS Entraînement sportif* et *STAPS Éducation et motricité*), ou encore entre parcours d'une même mention (licence *Sciences de la Terre*, licence *Sciences biomédicales*), et plus largement par le jeu d'unités d'enseignement (UE) libres. Ces mutualisations favorisent la spécialisation progressive et les passerelles entre mentions. On soulignera toutefois que les passerelles sont moins formalisées entre licences de domaines disciplinaires différents, en dehors du dispositif PASS/L.AS et de la politique des bi-licences qui a élargi de fait les coopérations. Ces passerelles ne sont également pas toujours lisibles ni formalisées entre licences générales et licences professionnelles, ou entre licences professionnelles. Ainsi, l'attention doit être portée à des formations qui ne paraissent pas prendre en considération les possibles complémentarités, ou dont les liens préexistants à la fusion ont été affaiblis. C'est le cas de certaines licences professionnelles, rattachées à des composantes distinctes ; le cas encore de la LP *Chimie et physique des matériaux* qui paraît sans liens avec la LP *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement*, ni avec le BUT *Mesures physiques, parcours MCPC*, ou encore entre la licence *Psychologie* et les LP *Services à la personne, Métiers de la forme, Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*. Si dans l'ensemble, les licences générales sont bien construites en cohérence et dans un continuum avec les masters, il est problématique en revanche de constater que certaines licences professionnelles revendiquent ce même continuum avec le 2^e cycle, eu égard à leur objectif de professionnalisation et d'insertion immédiate (LP *Métiers du tourisme*, LP *Métiers de la GRH*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*).

L'offre de formation est significativement ouverte sur l'environnement académique. Aux coopérations avec les centres de formation d'apprentis (CFA) s'ajoutent, pour bon nombre de formations, des partenariats académiques, qu'il s'agisse de lycées de la région parisienne (avec qui des passerelles existent avec les CPGE et les BTS), ou encore, pour les partenaires les plus cités, de Science Po Paris, de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco), du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), de l'ENS Paris-Saclay. Avec ces partenaires, pour une part un héritage des établissements fondateurs mais aussi de la COMUE Sorbonne Paris Cité et pour une autre part relevant de la stratégie plus récente, des doubles cursus et doubles diplômes sont proposés. Il apparaît que ces partenariats ne font toutefois pas toujours l'objet d'une convention, ce qui est pourtant indispensable pour leur suivi et leur pérennisation. Par ailleurs, dans le cadre de l'universitarisation, tant des formations paramédicales que des formations du travail social, la stratégie partenariale aura à être clarifiée et accompagnée.

Une politique de formation du 1^{er} cycle dont les ambitions et les priorités sont partiellement et inégalement appropriées par les formations, la stratégie de l'établissement et les modalités de son opérationnalisation n'apparaissent qu'imparfaitement accompagnées. De façon générale, les formations sont en très bonne adéquation avec le projet de l'établissement sous l'angle de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité (dans une moindre mesure de la transdisciplinarité). Manifeste pour les bi-licences et l'offre PASS/L.AS, c'est un marqueur identitaire revendiqué plus largement, y compris pour des formations affichant une spécificité dans leur intitulé (licence *Sociologie*, licence *Économie*). Une attention doit être portée toutefois à l'économie générale des bi-licences, souvent constituées de cours mutualisés entre les mentions sources, sans moyens propres et au portage peu intégré, avec une alerte particulière pour les bi-licences ayant obtenu une mention spécifique sans se conformer pleinement aux devoirs afférents, comme la mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique. La stratégie de l'établissement en la matière n'est d'ailleurs pas toujours pleinement lisible et apparaissent dominer les initiatives individuelles, avec de fait, une attractivité très disparate et des effectifs souvent réduits (licences *Histoire-anglais et Histoire-géographie*). Si les bi-licences peuvent être l'occasion de préserver des disciplines rares dans des formations de niche aux effectifs modestes, la stratégie d'UPCité pourrait être plus pleinement assumée. De surcroît, le continuum vers le 2^e cycle n'est pas totalement apparent pour ces formations. Cette question devra faire l'objet d'une réflexion pour la nouvelle accréditation. L'adéquation est également significative en matière d'adossement à la recherche, ambition partagée particulièrement par les licences générales et, pour une part, par les formations relevant du périmètre du BUT et les licences professionnelles. De façon générale, les équipes pédagogiques se montrent sensibles aux enjeux du développement durable et des transitions, qui sont intégrés selon des modalités diverses dans les formations (UE transversale « Transition écologique et enjeux sociétaux » (TEES), UE dédiées, intégration dans les enseignements disciplinaires, projets encadrés et actions de sensibilisation ; profilage de postes d'enseignants-chercheurs dédiés). Cette intégration est moins ou peu apparente pour la licence *Lettres-anglais*, les formations relevant du périmètre du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*, la LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*, la LP *Services à la personne*, la LP *Métiers de la GRH*, la LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*. D'autres priorités sont appropriées de façon moins significative. Ainsi à l'échelle du 1^{er} cycle, l'ouverture à l'international est peu saillante. L'accueil d'étudiants internationaux est effectif, mais l'intégration des enjeux,

opportunités et dispositifs d'internationalisation proposés par l'établissement reste très perfectible. La priorité d'UPCité la plus inégalement appropriée par les formations est celle relative aux orientations pédagogiques. La transformation pédagogique est peu aboutie, voire très inégalement engagée. Il est d'ailleurs étonnant de constater que des dispositions de l'arrêté licence de 2018 ne sont pas même mentionnées par les formations (contrats pédagogiques, direction des études), ce qui appelle une mise en conformité de la politique de formation de l'établissement.

Pour atteindre plus pleinement ses ambitions dans le 1^{er} cycle, l'établissement doit pouvoir davantage travailler à l'appropriation de sa stratégie, et formaliser les éléments de cadrage et d'accompagnement des composantes et des équipes pédagogiques de ce cycle. En termes de moyens, il sait pouvoir compter sur les fonds de soutien des projets du PIA (IDEX, ExcellencES-Fire Up), et les mécanismes d'appels à projets (AAP) internes qu'il a mis en œuvre notamment pour l'innovation pédagogique au service de la réussite étudiante ou encore pour l'intégration du développement durable. Mais, à ce stade, les équipes pédagogiques du 1^{er} cycle paraissent s'emparer de façon très inégale des fonds PIA. Ainsi si la concentration des moyens peut témoigner du dynamisme de certaines équipes : Quatre projets pour le DFGSM, huit projets pour le DFGSO, dont un obtenu avec l'UFR Chimie et Sciences du vivant et l'IUT Paris Pajol), projets financés également en licences *Psychologie, Lettres, Lettres-anglais, Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales, Sciences de la Terre, Sciences de la vie, Sciences de la Terre et de la vie, Sciences biomédicales*, Formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques*. L'établissement doit aussi pouvoir s'assurer d'un meilleur équilibre dans l'accès à ces fonds de soutien.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation mis en œuvre au sein de l'établissement se traduisent par une attractivité globalement forte des formations du 1^{er} cycle, avec toutefois des points de vigilance. De façon générale, les équipes pédagogiques du 1^{er} cycle participent aux dispositifs d'information-orientation : journées portes ouvertes, forums et salons de l'étudiant, site internet de l'université, Facebook live, visites dans les lycées, etc. Ces dispositifs permettent aux élèves et aux étudiants d'optimiser leurs candidatures selon leurs objectifs professionnels et leur appétence pour les formations proposées dans le 1^{er} cycle. L'engagement d'UPCité en la matière est important via son Pôle de l'orientation et de la professionnalisation (POP), mais on notera que les actions les plus originales, à l'instar du dispositif ORACCLE – PIA3, ne sont pas mentionnées par les équipes pédagogiques. Ces différentes actions se traduisent globalement par une attractivité indéniable des formations du 1^{er} cycle et l'atteinte des capacités d'accueil. Certaines formations appellent toutefois une vigilance compte tenu de fragilités ou d'infléchissements dans le recrutement, avec des effectifs qui ne parviennent pas, ou avec difficultés, à la quinzaine d'étudiants (licence *Sciences de la Terre - parcours ASTER-arabe*, LP *Métiers de la forme*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, LP *Chimie et physique des matériaux*, LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*, LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*, LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*, BUT *Carrières sociales*.) Le recrutement de bacheliers généraux compose l'essentiel du public, avec une part très faible de bacheliers technologiques (3 %) à l'échelle du cycle. Hormis l'attention portée par certaines équipes pédagogiques des formations relevant du périmètre du BUT et des licences professionnelles, ou, de façon plus remarquable, par la licence *Sciences sociales* ou le DFGSM, engagé dans le dispositif des cordées de la réussite, les éléments d'analyse qualitative de la diversité sociale des publics sont peu apparents dans les dossiers d'autoévaluation. Ainsi on s'interroge à la fois quant à la communication ciblant les bacheliers technologiques et à l'attention qui leur est portée, dans les formations relevant du périmètre du BUT comme dans les licences générales, et quant à l'analyse de la mixité ou de la parité dans les formations, rarement envisagée dans les dossiers d'autoévaluation.

Les dispositifs pédagogiques sont partiellement et inégalement déployés, au risque pour l'établissement de ne pas tenir son ambition de répondre aux besoins de tous les publics. À quelques exceptions près (licence *Sciences sociales*, LP *Chimie et physique des matériaux*, LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*, LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*, LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*), le déploiement de l'approche par compétences et de l'approche programme est encore embryonnaire, et est traduit de façon très disparate. Si les formations du 1^{er} cycle se réfèrent dans l'ensemble aux fiches nationales du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), la construction des formations en blocs de connaissances et de compétences est loin d'être généralisée. De fait, l'établissement affichant un engagement fort en la matière, ce chantier devrait être plus nettement piloté et accompagné, d'autant plus que rares sont les équipes qui mentionnent le Pôle innovation pédagogique ou ses antennes dans les facultés. Cela vaut aussi pour l'enjeu de la diversification des pratiques pédagogiques qui est inégalement approprié par les formations. Très saillante dans certains domaines de formation (formations relevant du périmètre du BUT *Mesures Physiques*, LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* ; LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*, LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*, licence *Sciences sociales*, formations relevant du

périmètre du BUT *Carrières sociales*, formations de santé, licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales*), cette diversification, et en particulier le développement des pédagogies actives (classes inversées, pédagogie de projet/projets tutorés, appui sur des outils et ressources numériques, jeux de rôles et mises en situation, travaux de terrain...), reste dans l'ensemble limitée. Si certaines formations prennent appui sur des outils numériques intégrés aux pratiques pédagogiques, l'attachement au présentiel est largement exprimé. De fait, les formations sont le plus souvent dispensées dans des espaces d'apprentissage classiques, complété d'un environnement numérique de travail (ENT). Surtout, s'ajoutant aux contraintes d'un établissement multi-site, UPCité doit faire face aux problématiques du sous-dimensionnement des espaces, de leur caractère inadapté aux pédagogies actives et des insuffisances des équipements et des structures informatiques. Ces questions supposeront une attention redoublée de la part de la mission consacrée à la transformation des lieux d'apprentissage, ces contraintes pouvant obérer tant la transformation de l'architecture de l'offre de formation que celle des pratiques pédagogiques, ou encore les coopérations entre formations.

Enfin, la valorisation et la reconnaissance des compétences acquises supposeraient également une politique harmonisée et un accompagnement des équipes en la matière. Peu de formations ont un usage du portfolio, alors que des attentes s'expriment pour développer un e-portfolio ; comme annoncée par l'établissement, la mise en œuvre pour les seuls étudiants de médecine d'un « e-portfolio-carnet de stage » doit ainsi être élargie. Les enseignements et les certifications PIX sont loin d'être généralisés, et la certification reste le plus souvent optionnelle, avec une implication et un suivi par les équipes pédagogiques très disparates. L'attention devra particulièrement être portée aux formations de santé, compte tenu de la mise en œuvre obligatoire d'une formation socle au numérique à partir de la rentrée 2024. De même que l'établissement n'ayant pas mis en place la certification en langues étrangères – ce qui n'est d'ailleurs pas en cohérence avec l'ambition de l'établissement d'une ouverture à l'international de ces formations –, celle-ci demeure une démarche personnelle des étudiants, sans être formalisée, ni faire l'objet de suivi systématisé. Le dispositif centralisé de reconnaissance de l'engagement est offert par quelques formations, au titre des UE libres, sans, là encore, être généralisé.

Les formations présentent dans l'ensemble de bons – voire très bons - taux de réussite, généralement suivis et analysés. Pour l'année 2021-2022, les taux d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits sont souvent très bons en L2 et particulièrement en L3 (bon nombre de formations présentent des taux de 70 à 100 % de réussite), mais aussi dans une bonne part des formations de DUT ou de LP (à l'instar de la 2^e année du DUT *Informatique* et des licences professionnelles de ce même domaine qui atteignent les 100 % de réussite). En première année de licence générale, les taux sont plus hétérogènes : s'ils sont au-delà des 50 % pour la majorité des formations, avec pour certaines des taux supérieurs à 70 %, la vigilance doit être de mise pour certaines formations pour lesquelles ces taux fléchissent en première année, sans que le suivi et l'analyse soient manifestes (licence *Sciences biomédicales*, licences *STAPS-ES* et *STAPS-EM*, licence *Histoire-géographie*, licence *Histoire*, licence *Sciences du langage*, licence *Lettres-Histoires*, licence *Lettres-Sciences du langage*, formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques*).

En matière de dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite, une bonne part des formations s'appuie sur des modalités diverses (semaine d'intégration, tutorat, UE Méthodologie du travail universitaire (MTU), tuteurs de stage ou d'alternance, enseignants-référents, aménagement d'horaires...), plus rarement sur des UE de remise à niveau ou des semestres rebond (licence *Physique*, licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales*). La pratique des contrats pédagogiques de réussite paraît quant à elle très marginale (licence *Sciences de la Terre*, formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques*). Peut-être parce que l'établissement a fait le choix de ne pas accueillir d'étudiants sous condition (« oui si » dans Parcoursup), les dispositions de l'arrêté Licence relatives aux contrats pédagogiques de réussite ou à l'installation des directions d'études ne sont pas appliquées. Or ces mesures ont vocation plus largement à contribuer à la personnalisation des parcours et à la réussite de tous les étudiants. Leur mise en œuvre serait donc de nature à accompagner les formations qui développent trop peu de dispositifs d'accompagnement, mais aussi plus largement de donner plus de consistance à la politique d'aide à la réussite.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

Les formations du 1^{er} cycle bénéficient d'un bon adossement à la recherche, par endroits tout à fait remarquable, avec toutefois des disparités entre formations et types de diplômes qui appellent une mise en cohérence avec le projet de l'établissement compte tenu de la priorité affirmée en la matière. À l'échelle du cycle, près de 61 % des heures étudiant sont assurées par des enseignants-chercheurs (EC). De façon générale, l'implication de ces derniers est significative dans les licences et les formations de santé ; elle est plus modeste dans les licences professionnelles (près de 26 %). Si cela ne peut surprendre au regard de la finalité de ces formations, il est toutefois problématique, au regard de leur caractère universitaire, que certaines formations de

licence professionnelle ne comptent qu'un seul voire aucun EC (LP *Service à la personne*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, LP *Métiers de la GRH*, LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*).

La part consacrée à la formation à la recherche est également très variable avec des volumes horaires très conséquents et progressifs au cours du cycle (licence *Psychologie*, licence *Sciences sociales*, licence *Physique*, licence *Histoire*, licence *Géographie et aménagement* tout particulièrement), et d'autres plus modestes, optionnels, voire inexistantes (les licences STAPS *Éducation et motricité* et *Entraînement sportif* ne proposent ainsi aucune heure d'initiation à la recherche.) Il est à noter d'ailleurs qu'une présence importante d'enseignants-chercheurs ne signifie pas forcément un volume d'heures dédiées à la formation à la recherche significatif (comme c'est le cas en licence *Histoire-Allemand*, licence *Mathématiques*, licence *Mathématiques appliquées*, licence *Mathématiques et informatique appliquée aux SHS*, licence *Sciences de la vie et de la terre*) quand des formations avec peu ou pas d'EC proposent des volumes horaires relativement constants (formations relevant du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*, LP *Métiers du tourisme*, LP *Métiers de la GRH*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*, LP *Assurance : chargé de clientèle*).

Par-delà les enseignements théoriques ou les travaux dirigés et pratiques dispensés par les enseignants-chercheurs et s'appuyant sur des connaissances scientifiques et des méthodologies acquises par la recherche, un bon nombre de formations propose des formats divers d'initiation à et par la recherche : TD de méthodologie qualitative et quantitative, travaux d'études et de recherche (TER), projets tutorés, séminaires de laboratoires, stages en unités de recherche. Cette initiation prend parfois une dimension très pratique, appliquée et particulièrement robuste : enquête collective en sciences sociales, écoles de terrain des licences *Sciences de la Terre*, *Sciences de la vie* et *Sciences biomédicales*. Est particulièrement remarquable le parcours initiation recherche (PIR) proposé de façon transversale en *DFGSM*, *DFGSO* et *DFGSP*, avec un taux de réussite important de surcroît, et assorti de stages dans les unités de recherche. De même, les projets d'« Initiation à la recherche en licence » portés par les études anglophones de la licence *Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales* ou encore les dispositifs soutenus par le PIA et mis en place par la licence *Psychologie* (école d'hiver ; clinique virtuelle de l'examen psychologique intégrée à la L3) sont à saluer. On soulignera aussi l'engagement remarquable de formations essentiellement - voire exclusivement - professionnalisantes comme c'est le cas du diplôme d'État d'*Audioprothésiste*, fruit d'une collaboration entre l'UFR de médecine d'UPCité et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). L'initiation à la recherche est aussi significative dans des licences professionnelles (LP *Services à la personne*, LP *Intervention sociale*, LP *Métiers de la forme*, LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* et LP *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement*, ou encore les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières sociales* (association des étudiants du DUT2 au projet ANR COSI, sur l'impact de la Covid et des crises sanitaires sur le travail social). Il reste que les possibilités de stages en unités de recherche ne sont pas généralisées et sont le plus souvent optionnelles, et les données manquent pour connaître leur effectivité. L'accueil en unités de recherche et la contribution des chercheurs à ces initiations ne sont donc pas pleinement visibles.

Quels que soient les formats, les initiations et les formations à et par la recherche intègrent généralement la méthodologie informationnelle et documentaire, sans que l'intervention des personnels des bibliothèques de l'UPCité soit systématisée. Ces personnels assurent tantôt des formations documentaires qui ne sont toutefois pas intégrées aux maquettes (LP *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*). Tantôt, ils interviennent à l'entrée des formations (licences *Arts du spectacle* ; *Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales* ; *Lettres* ; *Lettres-anglais*) ou participent de façon plus significative et intégrée aux formations de santé, à la licence *Sociologie* ou encore auprès des étudiants du BUT *Carrières sociales* (en première année sous forme d'un jeu de piste à la bibliothèque de l'IUT). L'initiation à l'intégrité scientifique n'est quant à elle pas systématisée et elle est rarement formalisée, parfois réduite à la question du plagiat. Elle est toutefois bien intégrée au sein du PIR (*DFGSM*, *DFGSO* et *DFGSP*), ou encore dans des TD de méthodologie, des UE Apprentissage par la recherche (APR, parcours Sciences psychologiques), dans les UE Méthodes du travail universitaire (MTU, parcours *Psychologie et humanités*, en licence *Psychologie*, licence *Sciences de l'éducation*, licence *Sciences sociales*, licence *Sociologie*) et des projets tutorés (LP *Intervention sociale*, LP *Métiers de la forme*).

De façon générale, la poursuite en master dominant, avec des taux tout à fait significatifs pour les diplômés des licences générales et compte tenu de la priorité donnée par l'établissement à la formation à et par la recherche dès le 1^{er} cycle, il est nécessaire de travailler à une définition des exigences, adaptées aux singularités des domaines disciplinaires, et des acquis de l'apprentissage visés en la matière dans le profil des diplômés du 1^{er} cycle. Une attention devra être portée tout particulièrement aux licences professionnelles. Outre le fait que certains taux de poursuites en master de ces formations interrogent l'objectif de professionnalisation et d'insertion immédiate (ex. LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*, LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, LP *Métiers de la GRH* et LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*), les poursuites d'études vers le 2^e cycle étant présentées comme des débouchés majeurs (de 50 % à 90 % des promotions), leur faible ou modeste adossement à la recherche ne favorise pas la préparation des étudiants aux prérequis du 2^e cycle. La politique de l'établissement est donc à clarifier en la matière.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les éléments de professionnalisation sont peu et inégalement développés dans le 1^{er} cycle, tout particulièrement dans les licences générales, ce qui interroge tant le cadrage des formations que le pilotage de la politique de l'établissement en la matière. UPCité précise dans son rapport d'autoévaluation (RAE) que la professionnalisation des formations du 1^{er} cycle repose sur une identification des besoins qui associe des démarches complémentaires comme la participation à des forums, le développement d'espaces dédiés aux rencontres entre les différents partenaires, de la prospective sectorielle mais également des partenariats avec les centres de formation des apprentis. Cependant, en l'absence d'information relative à un processus formalisé de coordination, il n'est pas possible de savoir comment ces dispositifs sont pilotés à l'échelle de l'établissement et de ses composantes en faveur du 1^{er} cycle, ni si la gouvernance en a tiré des objectifs stratégiques guidant les réflexions sur la construction de la future offre de formation de ce cycle. En l'absence d'un cadrage précis en la matière, les éléments de professionnalisation sont développés de façon très hétérogène au sein des mentions et des parcours du 1^{er} cycle.

Les licences professionnelles et les formations relevant du périmètre du BUT sont les formations qui intègrent le plus, et ce de façon logique et prévisible, des éléments de professionnalisation. Les professionnels y interviennent dans des proportions variées qui fréquemment dépassent les 50 % (65 % dans la LP *Intervention sociale*). La professionnalisation est également fortement présente et développée dans de nombreuses formations relevant du périmètre du BUT (*Carrières sociales ; Information-Communication ; Informatique*) et licences professionnelles (*Métiers de la communication ; Industries pharmaceutiques ; Chargé de communication ; Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques*) mais également dans les formations préparant au certificat d'*Orthoptiste* ou au diplôme d'*Audioprothésiste*. Toutefois, pour certaines formations de ce type, il apparaît que moins de 10 % des heures sont assurées par des professionnels (LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*) quand d'autres encore ne font pas la démonstration de partenariats forts avec des entreprises identifiées ou des branches professionnelles (LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*). En la matière, le cadrage institutionnel fait donc défaut.

Hors l'adossement plus ou moins effectif, mais affiché, aux compétences des fiches RNCP, les licences générales sont de leur côté souvent éloignées de la question de la professionnalisation. L'intégration de dispositifs de professionnalisation et l'intervention des acteurs du monde socio-économique demeurent très inégales et sous développées. Dans le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), les formations intègrent des éléments de professionnalisation principalement concentrés en L2 et L3 mais les intervenants professionnels sont peu présents et la réflexion sur les métiers et sur les compétences, peu avancée. Certaines formations (*Histoire-allemand, Histoire-géographie*) ne donnent même aucun élément pour apprécier le volume horaire d'enseignements consacrés à la professionnalisation. À l'inverse, la licence *Sciences du langage* également opérée par l'UFR SHS fait intervenir de nombreux professionnels et permet une projection des étudiants vers les métiers du secteur d'activité. Ou encore, de façon plus inédite en 1^{er} cycle, la L3 de la licence *Sciences sociales* qui propose un itinéraire professionnalisant formant des spécialistes de l'enquête sociale, itinéraire choisi par 30 étudiants par an qui doivent réaliser un stage obligatoire de 300 h au semestre 6. Dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), les intitulés des UE, plutôt tournés vers l'acquisition de connaissances générales, ne fournissent pas ou peu d'éléments en lien avec une préprofessionnalisation, à l'exception d'un cours optionnel « Traduction journalistique et notes de synthèse » au quatrième semestre de la licence *Lettres-Anglais*. Au sein de la mention *Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales*, plusieurs parcours incluent une dimension de préparation à l'insertion professionnelle mais là encore sans réelle unité entre les parcours, alors que la licence *Langues, littéraires et civilisations étrangères et régionales* propose plusieurs enseignements clairement tournés vers le monde professionnel (introduction à la connaissance de l'entreprise, heures consacrées à l'entrepreneuriat). Dans le cas de la licence *Lettres*, bien qu'il soit prévu la rédaction d'un projet professionnel, ce dernier ne représente qu'une partie d'un enseignement sur les techniques d'expression. Au vu du compte-rendu du conseil de perfectionnement, les étudiants ont conscience de ce manque et demandent que les contacts avec le monde professionnel soient renforcés. La licence *Arts du spectacle* entretient quant à elle des relations avec le monde socio-économique plus développées (des ateliers menés par des professionnels représentent 22 % des enseignements assurés) mais intègre inégalement des éléments de professionnalisation. Au sein des licences du domaine Sciences et technologie (ST), les interventions de partenaires issus du monde socio-économique sont globalement peu développées (licences *Physique, Chimie, Sciences de la Vie, Sciences de la Terre, etc.*). Dans ces filières principalement concernées par la poursuite des études en master, les dispositifs de professionnalisation sont limités à des UE de pré-professionnalisation (réflexion sur le projet professionnel). Cet aspect est pourtant plus développé dans les licences *Mathématiques informatique et applications aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) et *Mathématiques*, notamment par des dispositifs comme le « Math Club » qui permet aux étudiants de se projeter dans un projet professionnel et de choisir un master en fonction. Globalement, le pourcentage de professionnels intervenant dans les formations est très faible (inférieur à 6 %), excepté en licence *Sciences biomédicales* (16 %) et licence *STAPS EM* (13 %). Mais même dans ces cas, le pourcentage des heures assurées par ces intervenants extérieurs est toujours inférieur à 7 %.

Quant aux stages, ils sont présents de façon précoce dans certaines formations, notamment dans les études de santé, où ils concourent au développement de la dimension professionnalisante de ces études, conformément aux textes réglementaires. Il en est de même dans les formations de type DUT et licences professionnelles qui incluent systématiquement des stages obligatoires. En revanche, pour les licences générales, l'introduction des stages dans les maquettes est très disparate. Certaines proposent des stages obligatoires (licence *Sciences du langage*, les licences *STAPS*, ou encore la licence *Psychologie* qui exige un stage de 105 h (parcours sciences psychologiques) et de 200h (parcours Psychologie et humanités) en L3. Dans d'autres cas, les stages sont optionnels, ou sont proposés dans des UE au choix mais ne sont pas toujours crédités du même nombre de crédits ECTS. Il existe même des formations qui mentionnent des stages libres, non intégrés à la maquette, et donc non créditant, ce qui n'encourage nullement les étudiants à se saisir de cette possibilité, et surtout qui n'est pas conforme aux dispositions de la loi Stages de 2014. Il convient donc de recommander à UPCité de mettre en œuvre une politique générale quant à la place des stages dans les formations de licence générale.

Même si l'on peut comprendre le caractère plutôt dédié à la poursuite d'études de ces formations, il est regrettable que les étudiants ne puissent pas bénéficier de façon plus systématisée d'une ouverture vers les mondes professionnels qui leur permettrait de préciser leur projet non seulement au plan professionnel mais aussi en termes de poursuite d'études en 2^e cycle. Ce qui est le plus préoccupant, c'est que l'autoévaluation par les équipes pédagogiques du nombre de professionnels et du volume d'heures qu'ils assurent dans les formations est souvent positive, malgré leur faiblesse, et alors même que plusieurs comptes rendus de conseils de perfectionnement mentionnent que les étudiants souhaitent une pré-professionnalisation plus significative et plus précoce dans leur cursus.

Le suivi du devenir des diplômés du 1^{er} cycle révèle des taux significatifs en termes de poursuite d'études, parfois au détriment de l'insertion professionnelle immédiate pour certaines licences professionnelles, sachant que le manque ou l'hétérogénéité des données en la matière appelle une attention et une organisation renforcées de la part de l'établissement. Force est de remarquer que les données disponibles en matière d'insertion professionnelle des diplômés ne résultent pas à date du déploiement d'une politique institutionnelle. En l'absence d'une réalisation des enquêtes nationales du ministère, les données ne sont pas comparables à celles des autres établissements de surcroît. Les informations transmises dans les dossiers d'autoévaluation sont donc relativement disparates voire lacunaires dans certains cas. Ce point est d'ailleurs relevé dans le RAE de l'établissement qui avance que les enquêtes sont « réalisées par les composantes de façon éparse depuis la fusion ». Depuis 2022, l'Observatoire dédié à la vie étudiante et la formation (OVEF) a mis en place une base de questionnaire commun, à destination des trois facultés et de l'Institut de Physique du globe de Paris (IPGP). Cette décision permettra une amélioration de la qualité de la collecte des données et de leur interprétation dont il faudra pouvoir mesurer l'impact, en particulier dans la période de transition avec le déploiement en cours, ou en complément, du dispositif InserSup.

À ce stade, en matière de suivi du devenir des étudiants, des typologies de diplômés se dégagent néanmoins. Au sein des DUT, les taux de réponse sont en général assez élevés, mais l'insertion professionnelle est relativement faible avec une très forte poursuite d'études. Pour les licences professionnelles, certaines ont des taux d'embauche élevés dans les enquêtes réalisées à six mois (LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*, LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, LP *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*). En revanche dans d'autres cas, les taux de poursuite après l'obtention d'une licence professionnelle sont très élevés (par exemple la LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*). Ils doivent donc faire l'objet d'une attention particulière car cela déroge aux objectifs d'une licence professionnelle. En ce qui concerne les licences générales, dans la plupart des cas, il n'y a pas d'insertion professionnelle directe et le taux de poursuite d'études est très important, notamment dans les masters en continuum avec les licences proposées, ce qui témoigne d'une bonne cohérence de la structuration des cycles. Cette insertion professionnelle apparaît cependant satisfaisante à terme, à l'issue d'autres formations (master notamment), même si là encore, les données sont souvent partielles et inégalement maîtrisées.

Un renforcement de la place de l'alternance et de la formation continue apparaît dans certains domaines, mais des licences générales demeurent dans l'ensemble à distance de ces éléments de professionnalisation. Le recours à l'alternance est très développé dans certains secteurs et associe alors formation académique et formation assurée par des acteurs du monde socio-économique. On soulignera en ce sens la relation forte avec l'École supérieure de la banque (ESB) de la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ou bien encore la LP *Services à la personne* également ouverte aux stagiaires de formation continue et qui prévoit un stage alterné obligatoire. Cependant, le RAE de l'établissement ne permet pas de savoir si UPCité mène une politique incitative pour le développement des formations en alternance ou s'il s'agit avant tout d'initiatives portées par les équipes pédagogiques des diplômés concernés. En effet, si entre 2019 et 2022 le nombre d'alternants est passé de 1612 à 3267, le RAE précise que l'augmentation est en particulier due à l'ouverture d'un DEUST *Préparateur en pharmacie* qui recense 1000 alternants en 2022. Du côté des licences générales, les contenus

et les dispositifs de la formation ne sont que très rarement adaptés aux publics de la formation continue, sans que l'on perçoive de volonté d'engager des transformations propres à favoriser l'accueil de ces publics.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'objectif ambitieux d'ouverture à l'international des formations ne se traduit que très modestement dans les formations du premier cycle. UPCité affiche un objectif fort en matière d'internationalisation de ses formations - faire de l'Europe son second campus -, et souhaite, en la matière, s'appuyer sur l'alliance Circle U. Mais dans les faits, l'internationalisation des formations du 1^{er} cycle est encore hétérogène et hésitante. Certaines formations proposent de véritables parcours internationaux. C'est le cas de la licence *Chimie* qui propose un parcours binational franco-allemand (DLFA) avec l'Université de Bielefeld ; le cas également de la licence *Droit* qui intègre un parcours international à Abu Dhabi et un parcours en double licence avec l'Université de Turin ou encore du partenariat avec Sciences Po Paris qui permet une belle ouverture à l'international avec le parcours METIS (*Matrice d'enseignements transdisciplinaires et intégrés en sciences*) qui inclut au cours des quatre ans que dure la formation, une année obligatoire de mobilité à l'étranger. Les autres formations sont en revanche très peu, voire pas du tout, ouvertes à l'international et ne présentent pas de parcours diplômant européen ou international. Bien que UPCité revendique de nombreuses conventions internationales, ces accords ne se matérialisent pas ou peu dans les formations évaluées. Les opportunités créées par l'alliance universitaire *Circle U* ne sont d'ailleurs pas mentionnées dans les dossiers d'autoévaluation et ne paraissent donc pas utilisées. Il conviendra dans le prochain contrat de renforcer l'internationalisation des formations notamment par la définition d'une politique d'établissement en la matière qui devra se concrétiser par de objectifs opérationnels et des jalons de progression dans le 1^{er} cycle.

Par ailleurs, les mobilités sortantes et entrantes sont particulièrement faibles voire inexistantes dans bon nombre des formations. Dans les dossiers d'autoévaluation, cette faiblesse est souvent imputée à la crise sanitaire, mais le manque d'analyse ne permet pas de connaître la situation antérieure à cette crise ni d'envisager les autres explications possibles. Ainsi, le manque ou le déficit de visibilité des formations à l'international, de communication sur les dispositifs institutionnels, de dispositifs d'accompagnement interne à la formation (logistique et financier), d'incitation dans le cursus des étudiants, ou encore l'origine sociale modeste des étudiants sont autant de facteurs pouvant limiter les mobilités. Au demeurant de nombreuses formations mentionnent l'existence de conventions passées entre UPCité et des universités européennes et non européennes, sans que cela se traduise en termes de mobilité étudiante. Dans les formations pour lesquelles les compétences linguistiques sont incontournables, la situation est contrastée. Ainsi, si par nature, les contenus de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* sont adaptés pour permettre une réelle ouverture à l'international, les mobilités présentent des taux très bas (5 %). Pourtant, la formation dispose d'accords bilatéraux qui favorisent les séjours étudiants en Europe ou en Asie, ainsi que d'un bon dispositif interne pour les mobilités. Il convient sans doute de s'interroger sur les incitations et sur les aides à la mobilité. À l'inverse en licence *Langues étrangères appliquées*, pour laquelle l'ouverture à l'international est inhérente à la formation, les taux de mobilités sont très honorables, alors même que la crise COVID fausse encore les données et que la fusion a bouleversé temporairement les services dédiés, on compte presque 69 % de sortants en L3 en 2021-2022.

La préparation à l'internationalisation est effectuée au sein des UFR par des enseignants référents, mais l'essentiel des dispositifs favorisant la mobilité repose sur des cours de langues étrangères (anglais quasi exclusivement, l'apprentissage d'une autre langue étant le plus souvent optionnel et principalement proposé dans le cadre des UE libres). Si certaines licences ont une politique active de l'enseignement des langues (UE obligatoires à chaque semestre et UE optionnelles pour une deuxième langue en licence *Droit*), dans de nombreux cas, ces enseignements ne sont présents que dans trois semestres sur les six de la licence. Qui plus est, ces enseignements sont dans un certain nombre de cas assurés soit à distance (licence *Arts du spectacle* par exemple), soit en auto-formation (L1 *Lettres*). L'enseignement de l'anglais est donc réduit à quelques UE spécifiques. Par ailleurs, UPCité reconnaît dans son RAE que, durant le contrat écoulé, il n'y a pas eu d'augmentation significative de l'offre de formation en langue étrangère. Ainsi, les enseignements en langues étrangères sont très peu, voire pas du tout, développés (hormis pour le parcours bi-national de la licence *Chimie*, les licences de langues ou des licences pluridisciplinaires comme les licences *Histoire-allemand* et *Histoire-anglais* ou bien encore les formations relevant du périmètre du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*, avec notamment un enseignement en anglais de comptabilité anglo-saxonne. Certaines situations interrogent tout particulièrement. C'est le cas de la licence *Lettres-anglais*, dont les enseignements d'anglais portent en grande partie sur la littérature et l'histoire, mais il faut attendre la L3 pour voir apparaître des cours de langue anglaise (linguistique, oral, pratique de la langue). Cette situation nécessite *a minima* d'être expliquée sinon justifiée.

Des initiatives spécifiques existent néanmoins. En IUT (par exemple dans les formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques*), les étudiants peuvent faire partie d'un groupe appelé « Euro » dans lequel les étudiants bénéficient de 20 % des enseignements en anglais. Il n'est cependant pas précisé comment les étudiants

intègrent ce groupe. La formation présente également les modalités pour la mobilité sortante et accompagne les étudiants dans les modalités pratiques. Il est d'ailleurs à noter que dans cette formation, des UE de langues étrangères sont présentes à tous les semestres. Cette formation bénéficie également d'un enseignant-chercheur référent spécifique chargé des relations internationales. Dans d'autres cas, comme la LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*, la formation organise un séjour d'une semaine en Europe visant à rencontrer les professionnels et visiter des entreprises du domaine. Pour la mobilité entrante, les enseignements en français langue étrangère ne sont pas toujours obligatoires pour les étudiants non francophones.

La certification en langue vivante est organisée par l'établissement mais le passage des épreuves de certification n'est pas obligatoire pour les étudiants de licence. Les formations ne font que recommander à leurs étudiants, de façon plus ou moins appuyée, de passer cette certification. En IUT, le TOEIC est proposé aux étudiants, mais n'est ni obligatoire ni systématique même pour des formations qui mentionnent pourtant le fort caractère anglo-saxon du secteur et collaborent avec des institutions financières internationales (LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* composée d'un unique parcours dénommé *Management européen des produits touristiques* ni des deux LP *Assurance, banque, finance*). Portée par l'UFR *Droit, Economie, Gestion*, la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, impose quant à elle à ses étudiants de se présenter à la certification.

Il est recommandé à l'établissement d'unifier et d'intensifier l'existence des UE de langues obligatoires dans les différents semestres de ses diplômes du premier cycle et de réfléchir à un cahier des charges du pilotage des relations internationales dans les différentes formations de ce cycle. Ces dispositifs pourraient évoluer vers davantage d'interculturalité *via* des projets avec des entreprises ou des universités étrangères, tout en favorisant le plurilinguisme.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Des modalités de pilotage peu lisibles et insuffisamment outillées pour renforcer l'engagement dans l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle. Le pilotage est avant tout effectué au niveau des composantes (UFR, IUT). La place d'un pilotage plus centralisé, que ce soit à l'échelle d'UPCité ou des facultés, dans le processus n'est pas clairement identifiée dans les dossiers d'autoévaluation des formations. La subsidiarité n'est que rarement commentée et quand c'est le cas, c'est généralement pour préciser que la soutenabilité financière est assurée par la composante sans plus de détail.

Les compositions et les missions des équipes pédagogiques du 1^{er} cycle, les interactions avec les composantes et la gouvernance d'UPCité, les services d'appuis et de soutien à ces équipes, les règles d'arbitrage et d'évaluation de la soutenabilité sont peu développés, voire non présentés ni évalués, dans les documents mis à disposition du comité d'experts. Pourtant la clarification des processus et des niveaux de décisions au sein des formations mais aussi entre les formations du 1^{er} cycle, les composantes et la gouvernance pourraient permettre un meilleur partage de l'information et donc une meilleure opérationnalité du pilotage des formations.

Pour la plupart, les dispositifs précis du pilotage des formations ne sont pas clairement exposés et apparaissent disparates entre les formations évaluées du 1^{er} cycle. On déplore notamment un manque d'analyse de leur attractivité, des taux de réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants.

L'établissement est conscient de ces difficultés. Des outils de pilotage ont été lancés au cours de l'année 2021 notamment avec l'espace indicateur formation sur Business Object. Cet outil en ligne recensant tous les indicateurs de la formation, notamment à partir des données Apogée, devrait faciliter la mise en place d'un pilotage centralisé des formations du 1^{er} cycle par l'établissement.

L'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants n'est à ce jour pas formalisée à l'échelle de l'établissement. Quand elle est mise en place, elle est structurée à l'échelle des équipes pédagogiques voire des UFR, sans que les facultés ou les services centraux aient de rôle initiateur dans la mise en œuvre de ce processus, au demeurant indispensable pour développer une véritable politique au service de la qualité et de l'amélioration continue des formations. Ainsi, la politique de l'établissement n'intègre pas à ce jour d'enquêtes systématiques ni normées pour avoir le retour des étudiants sur la qualité des formations du 1^{er} cycle.

Le déploiement de cette évaluation au sein du 1^{er} cycle est donc très hétérogène. L'évaluation des formations est inexistante pour de nombreuses formations (licences *Sciences du langage ; Lettres-Histoire ; Lettres-Sciences du langage ou Physique*), même dans les diplômes qui ont habituellement une culture de la démarche qualité plus prononcée comme les formations relevant du périmètre du BUT et les LP (pour exemple, les formations relevant du périmètre du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*, les formations relevant du périmètre du BUT *Information-Communication*, ou encore pour les licences professionnelles *Métiers de la communication* :

Chargé de communication, Assurance, banque, finance : chargé de clientèle et Métiers de l'électricité et de l'énergie).

En l'absence de cadrage commun, de nombreuses formations du 1^{er} cycle ont conduit toutefois leurs propres enquêtes d'évaluation. Mais de façon générale, soit elles le font sans la mise en place d'un processus formalisé et l'évaluation de chaque enseignement relève des enseignants, qui conservent la propriété de leurs résultats (licence *Lettres-anglais*), soit le processus d'évaluation n'est ni complet ni formel (licence *Histoire-allemand* et licence *Histoire-anglais*). En ce qui concerne les formations de santé, les évaluations des formations sont très peu structurées et seul le DFGSMa, pratique l'évaluation de ses enseignements par ses étudiants. Quand le processus d'évaluation des formations existe, il n'est pas forcément bien analysé (LP *Chimie analytique, qualité, environnement*). Certaines formations sont en revanche significativement engagées dans une dynamique d'amélioration continue. Ainsi les porteurs de la licence *Arts du spectacle* ont mis en place une évaluation des enseignements par les étudiants sous forme de questionnaires anonymes au niveau de chaque cours comme au niveau de la formation en général, et les résultats sont analysés lors de rencontres semestrielles entre les responsables de formation et les représentants de promotion de chaque année. De même, pour les licences *Mathématiques, Mathématiques et applications* ou *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, l'évaluation des enseignements par les étudiants est systématique, et les étudiants sont associés aux conseils de perfectionnement.

Une commission travaille actuellement à la rédaction d'une liste de questions qui devraient être communes à toutes les formations du 1^{er} cycle. C'est un travail de grande ampleur qui nécessitera de choisir des outils numériques pour mener ces enquêtes et de formaliser des processus adoptés par toutes les composantes (UFR, IUT). La distinction entre évaluations des formations et des enseignements demeure quant à elle un chantier en devenir.

Les conseils de perfectionnement ont été installés de façon récente et restent à consolider. Les conseils de perfectionnement ont été mis en place pour la grande majorité des formations du 1^{er} cycle. Mais ce n'est pas le cas de certaines formations (comme la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ou bien la LP *Chimie et physique des matériaux* ou encore la licence *Informatique*). À l'échelle des parcours et des mentions, la mise en œuvre de ces conseils est assez hétérogène : leurs périmètres sont très variables ; ils peuvent en effet se tenir à l'échelle du parcours ou de la mention voire en inter-mention (pour exemple, les licences *Science de la vie* et *Sciences de la vie et de la Terre*). Leur composition dénote également une diversité qui illustre à quel point leur rôle informatif ou décisionnel est encore à préciser. Ainsi, la représentation des étudiants dans les conseils de perfectionnement est variable : dans bon nombre de cas, ils sont absents (licence *Langues étrangères appliquées*) ou trop peu nombreux (licences *Arts du spectacle* et *Lettres*), ce qui pose bien sûr la question du rôle de ces conseils qui se limitent souvent à un rôle de conseil pédagogique. En revanche, les formations de santé disposent d'un conseil de perfectionnement ou d'un conseil technique qui intègre des représentants du monde socio-économique et des étudiants.

On notera ainsi que, le plus souvent, leur composition n'est pas très précise, et le lien existant entre leurs comptes rendus et la mise en œuvre d'actions de remédiation reste encore à formaliser. Une note de cadrage en ce sens a été validée par le sénat académique en 2022, mais à la date de dépôt des dossiers d'autoévaluation, ses apports ne sont pas encore visibles dans le 1^{er} cycle. Comme dans de nombreux domaines liés à la formation, ce cadrage se veut, selon le RAE, « souple ». Si le parti pris de la souplesse favorise assurément une meilleure acceptabilité, il peut cependant diminuer fortement la portée de la mise en place de ces conseils de perfectionnement. De même, le cadrage actuel n'exige qu'une unique réunion du conseil de perfectionnement durant le contrat quinquennal. Il est donc possible que dans le respect de ces seules exigences, le conseil ne puisse jamais apprécier les effets des recommandations qu'il aura rédigées, ce qui est bien sûr défavorable au déploiement d'une démarche d'amélioration continue des formations. A minima, réunir un conseil de perfectionnement prend tout son sens pour l'autoévaluation et la construction de l'offre de formation. Le comité des experts invite UPCité à réaliser rapidement un audit relatif au suivi de ce cadrage et à ses conséquences sur le bon fonctionnement des conseils de perfectionnement, afin de formaliser des exigences et des attentes plus ambitieuses en faveur du pilotage des formations du 1^{er} cycle.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation diversifiée couvrant tous les domaines disciplinaires ;
- Une offre de formation significativement pluridisciplinaire et interdisciplinaire en conformité avec la politique affichée de l'établissement ;
- De bons, voire très bons, taux de réussite dans tous les champs disciplinaires, se traduisant par des taux élevés de poursuite d'études dans les masters en continuum de l'établissement ;
- Une bonne formation à et par la recherche en licences générales attestée par la présence systématique de laboratoires d'adossés et une proportion significative d'enseignants-chercheurs ;
- Une offre de formation attractive ;
- Un continuum effectif avec les diplômes de cycles supérieurs ;
- Une bonne professionnalisation et un recours significatif à l'alternance dans les formations relevant du périmètre du BUT et dans les licences professionnelles.

Points faibles

- Des modalités de gouvernance de la politique de formation dans le 1^{er} cycle inégalement efficaces tant au plan des processus de dialogue, de décision que d'accompagnement des équipes pédagogiques, qui s'appuient peu sur des éléments de cadrage pour favoriser la coordination des dispositifs qui la soutiennent ;
- Une poursuite d'études post-licence professionnelle qui déroge aux objectifs de ce diplôme, avec de surcroît une faible contribution d'enseignants-chercheurs dans certaines de ces formations ;
- Des éléments de professionnalisation trop peu développés dans les licences générales ;
- Des processus et des outils de pilotage qui font défaut pour assurer un suivi et une analyse des données utiles, qu'il s'agisse de l'attractivité des formations, de la réussite étudiante, et surtout du devenir et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants, ainsi qu'une disparité dans l'installation et l'usage des conseils de perfectionnement ;
- Une démarche de transformation pédagogique globalement peu engagée, ce que traduit la très relative appropriation de l'approche par compétences par les formations et une diversification des pratiques pédagogiques encore limitée ;
- Des éléments d'internationalisation des formations et d'ouverture à l'international peu développés eu égard à la stratégie, aux opportunités et atouts de l'établissement en la matière ;
- Des problématiques liées au caractère multi-site de l'établissement, au sous-dimensionnement et à l'inadaptation des espaces et des équipements d'apprentissage pouvant obérer la transformation de l'architecture de l'offre de formation et les coopérations entre formations dans le 1^{er} cycle.

Recommandations

- Formaliser les processus et les méthodes nécessaires à la mise en place d'une démarche d'amélioration continue coordonnée et harmonisée, en matière de cadrage institutionnel, d'indicateurs et d'outils de pilotage, ou encore de modalités d'accompagnement des équipes pédagogiques. Un tel chantier devra reposer sur une responsabilité partagée entre le centre, le niveau facultaire, les composantes et les équipes pédagogiques. La priorité doit être donnée à la mise en place d'une évaluation systématique et harmonisée des enseignements et des formations, de la définition d'indicateurs et du recueil et de la mise à disposition de données afin de faciliter le travail de suivi des formations. En particulier :
 - Généraliser, systématiser et harmoniser le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
 - Formaliser le suivi des travaux des conseils de perfectionnement dont la fréquence doit être augmentée, sur la base d'un audit qui permettrait d'apprécier plus pleinement les usages existants ;
 - Améliorer les processus et les outils de recueil, de suivi et d'analyse des données en matière d'attractivité, de réussite et de devenir des diplômés, en s'appuyant sur l'OVEF et l'expertise existant à la faculté Sociétés et humanités.
- Développer les éléments de professionnalisation au sein des licences générales en misant sur l'inventaire, la formalisation et la mobilisation des réseaux de partenaires des mondes professionnels.
- Renforcer la contribution des enseignants-chercheurs aux licences professionnelles, tout en veillant à privilégier les objectifs d'insertion professionnelle immédiate.
- Renforcer les processus et les méthodes nécessaires à la transformation pédagogique, en s'appuyant sur le pôle innovation pédagogique et ses antennes afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'opérationnalisation de l'approche programme.
- Développer les éléments d'internationalisation dans les formations du 1^{er} cycle, par une politique incitative assise sur les réseaux de partenaires européens (Circle U) et internationaux, et qui devra se concrétiser par des objectifs opérationnels et des jalons de progression, propres à :
 - Généraliser et intensifier l'existence des UE de langues obligatoires dans les différents semestres ;
 - Développer les enseignements en langues étrangères ;
 - Favoriser les mobilités entrantes et sortantes.
- Étendre la mission consacrée à la transformation des espaces d'apprentissage aux problématiques du sous-dimensionnement des espaces, et des insuffisances des équipements et structures informatiques relatives au 1^{er} cycle.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défailants dans une proportion importante des formations du cycle.

Une majorité de formations présente un point d'attention relatif à un manque de données fiables qui font défaut pour assurer un suivi et une analyse utiles, qu'il s'agisse de l'attractivité des formations, de la réussite étudiante, et du devenir et de l'insertion professionnelle des diplômés. Ce manque de données de pilotage est accompagné d'une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Lettres-Sciences du langage* (Absence de conseil de perfectionnement)
- Licence *Lettres-Anglais* (Absence de conseil de perfectionnement)
- Licence *Lettres-Histoire* (Absence de conseil de perfectionnement)
- Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* (Absence d'enseignants-chercheurs de la discipline)

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* (Absence de conseil de perfectionnement)
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* (Insertion professionnelle immédiate inférieure à 50 %)
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* (Insertion professionnelle immédiate inférieure à 50%)
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* (Insertion professionnelle immédiate inférieure à 50 %)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence professionnelle *Services à la personne* (Absence d'enseignants-chercheurs dans la formation)

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Licence *Informatique* (Absence de conseil de perfectionnement et éléments de professionnalisation insuffisants, notamment par la quasi-absence d'intervenants professionnels)
- Licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux* (Absence de conseil de perfectionnement, et effectifs en baisse spectaculaire qui interroge le vivier de recrutement)
- Licence professionnelle *Maintenance et technologies : technologie médicale et biomédicale* (Moins de 25 % d'intervenants professionnels)
- Licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie* (Insertion professionnelle immédiate inférieure à 50 %)

Rapports des formations

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION COMMUNICATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Information communication* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours diplômants : *Communication des organisations* ; *Métiers du livre et du patrimoine* et *Publicité* qui prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Information communication*, de la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chef de projet communication*, de la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : édition et commerce du livre* et de la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*. La formation est dispensée par le département Information-Communication de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 119 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Information-Communication est un diplôme national parfaitement inscrit dans les objectifs de l'établissement. Le BUT est un diplôme qui développe des compétences interdisciplinaires, en lien avec les milieux professionnels de son territoire. Il met également en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes à travers de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qui permettent aux étudiants l'acquisition de compétences professionnelles grâce à des exercices de mise en situation.

L'ouverture internationale reste balbutiante. L'internationalisation du diplôme se fait par l'intermédiaire du diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) qui mobilise un réseau de 14 partenaires européens auquel s'ajoute le Canada. La mobilité concerne entre 10 et 15 étudiants ce qui représente 5 % des effectifs si l'on compte les anciennes licences professionnelles qui vont disparaître pour devenir la 3^e année de BUT (BUT3). Ces licences ne comportaient aucune dimension internationale et leur transformation doit être l'occasion de développer ce pan. De même les mobilités entrantes sont peu importantes (de deux à sept étudiants par an).

L'adossement à la recherche de la formation est visible dans le programme et les modalités pédagogiques, mais les unités de recherche ne sont pas mobilisées. Les formes d'enseignement ainsi que les exercices pédagogiques témoignent d'une initiation à la recherche réelle. En revanche le nombre d'enseignants chercheurs (11) impliqués dans ces formations est faible par rapport aux nombre total d'étudiants (plus de 300) et surtout leur laboratoire d'appartenance n'est jamais mentionné.

La formation est construite autour des éléments de professionnalisation et en collaboration avec les mondes sociaux, économiques et culturels des métiers préparés. Le diplôme de BUT est élaboré selon une approche par compétences qui tient compte de la réalité des milieux professionnels concernés. Les professionnels sont présents à tous les niveaux, de la conception à l'évaluation en passant par l'enseignement. Trois Maîtres de conférences associés (MAST) assurent un lien quotidien avec les milieux professionnels et 30 % des programmes pédagogiques sont réalisés par des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est construit autour des blocs de compétences, ses objectifs et ses méthodes pédagogiques sont en totale adéquation avec les compétences visées, mais la valorisation des compétences acquises hors formation reste à construire, tout comme la mise en place d'un portfolio. L'approche par compétences a présidé à la conception du programme du BUT et toute l'équipe pédagogique a été amenée à reconstruire ses pratiques pédagogiques pour répondre à ces exigences, par l'intermédiaire des situations d'apprentissage et d'évaluation et d'une réflexion sur les ressources à mobiliser et les méthodes d'évaluation pour chaque unité d'enseignement (UE). Il est dommage qu'une démarche de valorisation des compétences acquises par ailleurs ne soit pas engagée et que l'université n'ait pas mis en place un portfolio qui serait totalement en adéquation avec l'évolution du BUT.

La formation développe des moyens pédagogiques diversifiés en cohérence avec ses objectifs, mais sans prévoir d'enseignements à distance. Les moyens pédagogiques employés par l'équipe enseignante sont très diversifiés, on retrouve aussi bien la réalisation d'enquêtes que de podcast, de quizz ou encore de mise en situation théâtralisées. Cela entre en résonance avec les SAE et les compétences définies dans le programme national. En revanche aucun enseignement à distance n'est prévu pour répondre à des demandes étudiantes particulières.

La formation attribue une place insuffisante à l'internationalisation. Deux langues sont obligatoires dans le programme pédagogique de la formation. C'est un élément positif pour les étudiants, mais en revanche le français langue étrangère n'est pas présent pour les étudiants étrangers et seulement 20 heures de cours de spécialité sont dispensées dans une autre langue que le français. La préparation à la mobilité ne se fait pas au niveau de la formation, mais au niveau de la composante (IUT) à travers une matinée « Projet personnel et professionnel à l'international ».

La formation se projette vers l'alternance, mais pas vers la formation continue. Jusqu'à présent seules deux licences professionnelles du département sur trois pratiquaient les contrats de professionnalisation et d'apprentissage. À partir de l'année 2023-2024, ces licences disparaissent et ces troisièmes années deviennent celles du BUT. Le programme pédagogique a donc été adapté en conséquence pour permettre l'alternance. En revanche rien n'est prévu pour les publics de la formation continue, le diplôme n'y étant pas adapté selon l'équipe pédagogique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas son attractivité et ne parvient pas à la développer vis-à-vis des bacs technologiques. Les chiffres fournis ne permettent pas de mesurer l'attractivité de la formation. Seuls les inscrits sont mentionnés alors que dans le document de présentation on sait par exemple que l'option Communication des organisations compte 1 400 vœux confirmés pour 56 places. Soumis à l'obligation de recruter 50% de bacs technologiques pour les options *publicité* et *communication des organisations*, la formation ne parvient pas à attirer suffisamment d'étudiants dans ces filières pour s'assurer d'un recrutement de qualité. Ce problème est signalé, mais aucune action n'est proposée pour y remédier.

Les taux de réussite des étudiants sont excellents. Pour chaque année : BUT 1, DUT 2 et même pour les licences professionnelles, les taux de réussite oscillent entre 90 et 100 %. Cela est particulièrement remarquable compte tenu de la réforme du BUT et des changements dans le recrutement qui doit intégrer de plus en plus d'étudiants ayant obtenu un bac technologique.

La formation analyse avec attention le devenir des étudiants. L'université réalise une enquête à 12 mois pour les étudiants de licence professionnelle (LP) et les responsables de formation du BUT réalisent eux-mêmes une enquête auprès de leurs étudiants avec d'excellents taux de retour (100 %). Pour ce qui concerne l'ancien DUT, 100 % de la promotion poursuivait ses études, en licence 3, LP ou écoles privées. Quant aux anciennes LP, leurs résultats sont contrastés : les deux liées aux métiers du livre connaissent 100 % d'emplois à 12 mois pour les répondants (plus de 50 % pour la mention « *Documentation et Bibliothèque* », mais seulement 30 % pour la mention « *Editions et commerces du livre* ») pour la mention « *Métiers de la communication* » seuls 25% des diplômés ont répondu et parmi eux 70% ont trouvé un emploi 12 mois après leur diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens suffisants par rapport à ses objectifs. L'équipe, qui assure le fonctionnement des trois années de BUT pour les options ainsi que d'une licence professionnelle, est de 15 permanents pour plus de 300 étudiants en BUT et 20 dans la licence professionnelle qui restera assurée par le département, soit un potentiel de 3 264 heures qui couvrent à peine les 2 861 heures théoriques de la première année, même si l'examen des maquettes démontre que de nombreux cours sont mutualisés entre les options. Ainsi, si les vacataires sont nombreux à intervenir, c'est également pour assurer des cours que les titulaires ne peuvent prendre en charge.

Le BUT étant en cours de mise en place, il n'y a pas d'enquêtes auprès des étudiants, mais le conseil de perfectionnement répond bien aux objectifs d'adaptation de l'offre de formation. Les enquêtes n'ont pas eu lieu depuis la période COVID. En revanche le premier conseil de perfectionnement s'est réuni en 2023 et sa composition (quatre étudiants, deux anciens étudiants, trois professionnels, un administratif et cinq enseignants) de même que les thématiques abordées laissent penser que le dispositif sera efficace. Il faudra cependant, une fois la troisième année de BUT effective, davantage l'axer sur le devenir des étudiants et l'adaptation du diplôme au marché du travail.

Conclusion

Points forts

- Des méthodes pédagogiques d'enseignement et d'évaluation diversifiées ;
- Une professionnalisation et des compétences professionnelles solides ;
- Des taux élevés de réussite des étudiants.

Points faibles

- Un faible nombre de bacheliers technologiques inscrits dans la formation ;
- Une absence d'évaluation par les étudiants ;
- Des moyens humains faibles, notamment en enseignants permanents ;
- Une internationalisation trop peu développée ;
- Un portefeuille de compétences inexistant.

Recommandations

- Développer une communication plus ciblée auprès des élèves des terminales technologiques.
- Mettre en œuvre des enquêtes d'évaluation de la formation auprès des étudiants.
- Renforcer l'équipe pédagogique en augmentant la proportion d'enseignants permanents.
- Ouvrir davantage à l'international en développant les dispositifs, notamment l'enseignement des langues, et en favorisant les mobilités.
- Mettre en place un portefeuille de compétences.

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Arts du spectacle* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours *Études cinématographiques*. Les deux premières années (L1 et L2) sont organisées par le département Lettres et sciences humaines (LSH) d'Université Paris Cité, la troisième année (L3) est organisée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, art, cinéma, d'Université Paris Cité ; elle propose le choix entre deux itinéraires : « Pratique du cinéma » et « Cinéma et métiers de la culture ». Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 209 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en partie en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle intègre la pluridisciplinarité notamment par le jeu des unités d'enseignement (UE) libres qui favorise l'interaction avec les autres départements de l'UFR ; plusieurs de ses enseignements sont mutualisés (sans précision toutefois sur les formations concernées) ; le monde professionnel est présent par le biais d'intervenants dans des ateliers ; le continuum est assuré par le master *Cinéma et Audiovisuel* de l'Université Paris Cité. Néanmoins, on note une absence de partenariat académique, peu d'intégration du développement durable, et un manque de bénéfices liés au programme d'investissements d'avenir (PIA) - la certification Voltaire, permise par des crédits initiative d'excellence (IDEX), concerne l'UFR dans son entier et n'est pas intégrée à la maquette de la formation (par exemple en première année de licence L1). Globalement, sont mises en avant des UE libres très diverses qui semblent mal coordonnées, les étudiants indiquant qu'ils peinent à s'y orienter.

La formation est peu ouverte à l'international. Le rapport mentionne des accords de mobilités mais les données montrent peu de mobilités sortantes (entre trois et dix selon les années, pour environ 200 étudiants dans la formation) ou entrantes (entre six et douze), bien qu'il faille encore tenir compte des effets de la crise sanitaire.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Si les enseignants-chercheurs assurent bien les 3/4 des heures d'enseignement, les étudiants n'ont pas de contact avec l'unité de recherche dont dépendent ces enseignants-chercheurs (Cerilac), et la formation à la déontologie n'est pas formalisée. La formation à et par la recherche passe par le biais d'exercices académiques (à noter 36 heures de méthodologie générale en L1, et des cours annuels d'analyse), dont les étudiants regrettent qu'ils ne soient pas assez ramassés et corrigés en fournissant des modèles. Les étudiants bénéficient en L1 d'une introduction aux ressources documentaires assurée par le personnel de documentation, mais des travaux de types "travaux d'étude et de recherche" (TER) ne sont pas intégrés à la formation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique mais intègre inégalement des éléments de professionnalisation. La fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) est prise en compte dans la maquette, la formation exploite la proximité géographique de grandes institutions culturelles (bien que le rapport reste évasif sur la nature et la régularité des partenariats ; celui qui concerne la BnF ne semble concerner que les L3). Surtout, les ateliers, menés par des professionnels (328 heures sur 1 438, soient 22 % des heures étudiants) constituent un atout pour la formation en initiant à de nombreux métiers du cinéma dont on peut espérer qu'ils pourront donner lieu à des formations complémentaires après la licence. Cependant alternance et formation continue ne trouvent pas leur place dans la formation (alors que certaines UE pourraient par exemple faire l'objet de Certificats universitaires) et la préparation à l'insertion professionnelle se trouve majoritairement reléguée dans les UE libres - on comprend mal le fonctionnement de 36 heures de Cours magistraux (CM) / Travaux dirigés (TD) consacrées au "projet professionnel" en semestre 4 (s'agit-il d'un cours?). De même, les stages sont trop peu présents : un stage sans crédit ECTS semble un peu flotter dans la maquette aux semestres 3 et 5 (il n'est pas précisé si ce stage est obligatoire). Le compte rendu du conseil de perfectionnement mentionne qu'il y a peu de demandes pour les stages : peut-être ne sont-ils pas assez mis en avant par la formation ? Seul l'itinéraire "cinéma et métiers de la culture" donne lieu en semestre 6 à un stage obligatoire de 72 heures, bien valorisé par huit crédits ECTS, mais dont on ignore les modalités d'évaluation. L'itinéraire "Pratique du cinéma", qui propose une UE "produire un film" pourrait utilement permettre à ses étudiants de bénéficier d'un stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées : le programme est cohérent et aborde de nombreux aspects de la pratique cinématographique, la maquette commence bien à mentionner les compétences visées en relation avec la fiche RNCP (des colonnes sont cependant encore incomplètes) mais conserve une structuration par UE distincte et non par blocs de compétences et connaissances, perdant ainsi en lisibilité (il est indiqué que la reformulation des maquettes est en cours). La certification PIX est proposée en L1 (aucune donnée n'est cependant fournie), mais aucune mention n'est faite d'un portfolio. On peut néanmoins noter que l'UE "engagement", proposée en UE libre au semestres 1, 2, et 3, permet d'obtenir trois crédits ECTS.

La formation développe et diversifie trop peu ses pratiques pédagogiques. La plupart des cours sont classés en "CM-TD" dont on voit mal à quoi ils correspondent en termes d'effectif ; seuls les ateliers apparaissent sous la mention TP (Travaux pratiques). Surtout, la formation revendique l'accueil en seul présentiel, le recours à Moodle pour des éléments complémentaires ayant été contraint par la pandémie. S'il est logique que les ateliers exigent une présence physique, il pourrait être envisagé que des cours tels que "histoire" ou "théorie" puissent être suivis à distance. La projection des extraits et le travail d'analyse sur les films peut aussi s'accommoder d'un enseignement à distance. On aimerait également avoir une idée de la régularité des séances "hors-les-murs" évoquées. Plus généralement, aucune réflexion n'est mentionnée au sujet des nouvelles méthodes pédagogiques, pas plus que le souci de favoriser un suivi par des publics spécifiques, de formation continue ou internationaux. L'auto-positionnement très positif sur cet aspect témoigne d'un manque de questionnement sur ces sujets.

Les contenus et dispositifs de la formation pourraient être mieux adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les cours de langues vivantes sont obligatoires en S2 et S3 (72 heures) ; il est regrettable que ce ne soit pas le cas en S1, bien que l'UE libre de S1 puisse permettre aux étudiants de maintenir leurs connaissances acquises au lycée ou de commencer une nouvelle langue vivante, dont l'offre est suffisamment riche. Ces cours sont en outre effectués uniquement à distance, ce qui nuit sans doute fortement à leur efficacité. Aux S4, S5 et S6, les cours "anglais/arts/cinéma" sont bienvenus, mais on regrette qu'ils soient optionnels. Des heures de français langue étrangère (FLE) sont mentionnées, sans qu'il soit possible de saisir la façon dont la formation s'en empare ni à qui elles sont destinées. Aucune certification n'est proposée et le rapport ne mentionne pas d'accès à un centre de langues. En revanche, un enseignant-chercheur de l'équipe cinéma est responsable pédagogique de la mobilité internationale pour l'accueil des entrants et l'accompagnement des sortants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation a pu accueillir un ou deux candidats en formation continue, elle ne propose aucune adaptation à ce type de public. On ne trouve pas non plus de validation des acquis de l'expérience (VAE), de validation des acquis professionnels (VAP) ou d'accueil en alternance. Une offre spécifique à la formation continue, par exemple par Diplôme Universitaire (D.U.) n'est pas envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation participe fortement aux dispositifs d'information, mais ne se livre pas à une analyse fine des types de public. L'équipe pédagogique participe à différents salons, à des rencontres organisées dans des lycées, à des réunions avec des collègues du secondaire, à la journée portes ouvertes ; le site fournit également des informations aux candidats. La formation témoigne d'une bonne attractivité (entre 1 547 et 2 502 candidats sur Parcoursup) et reste très sélective (77 places, taux de sélection d'environ 17 %), ce qui explique le nombre très faible d'étudiants issus des bacs technologiques (deux en trois ans) et sans doute le non-recours au "oui si". Aucune analyse de la typologie ne semble engagée, par exemple sur la très forte majorité de public féminin dans la formation (en 2021-22, 143 femmes pour 66 hommes), ou l'importance du public à besoins spécifiques.

La formation suit la réussite de ses étudiants, et l'analyse au minimum lors du conseil de perfectionnement. Le taux de réussite en L1 est bon (environ 70 %) avec peu d'abandons (au maximum 10 %). La formation propose un tutorat dont les modalités ne sont pas détaillées, il est difficile de savoir pourquoi peu d'étudiants s'en saisissent. On note une part importante d'étudiants ayant des besoins spécifiques (entre 10 et 13 % des inscrits). Si ces derniers sont pris en charge, on constate un fléchissement de leur réussite finale (25 / 18 / 16 soient 81, 86 puis 59 % des étudiants concernés), non analysé, de même que le fléchissement du taux général de réussite au diplôme, peut-être ponctuel (91 puis 97 puis 87,5 %).

La formation peine à analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les enquêtes de suivi manquent, et lorsqu'elles existent le taux de réponse est insuffisant (25 réponses en 2022 soit 37 %). Le rapport indique qu'une grande partie des licenciés poursuit en master "cinéma et audiovisuel" de l'Université Paris Cité, et d'autres dans d'autres masters (sans précision), mais les chiffres d'inscription en master dans la même université l'année après la licence correspondent respectivement à 27 et 36 % pour les années dont les données sont disponibles, ce qui pose problème : que font les autres diplômés ? La licence se veut généraliste et ne forme pas directement aux métiers du cinéma, ce qui implique vraisemblablement une nécessaire

poursuite en master : on peut s'interroger sur le nombre de places disponibles en master et par conséquent sur l'adaptation de la formation aux débouchés directs. On notera également que dans l'enquête, parmi les huit diplômés (sur 25) qui ont un emploi après la licence, seuls deux estiment occuper un emploi qui correspond à leur domaine de formation. Ces chiffres, bien que peu significatifs du fait du faible taux de réponse, pourraient inciter à une réflexion sur les débouchés professionnels de la licence, voire à des ajustements de maquette.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les besoins d'encadrement sont partiellement pris en compte : le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires de la formation est relativement faible (11 pour environ 234 étudiants) mais la formation a largement recours aux professionnels pour les ateliers et à la mutualisation pour les cours plus généraux (34 autres intervenants). Le rapport mentionne cependant un important renouvellement des personnels BIATSS qui pourrait correspondre à une charge de travail trop importante. On pourrait de fait regretter qu'il n'y ait qu'une gestionnaire pédagogique (de même qu'une directrice des études) pour la L1 et la L2, car les étudiants de L1 ont souvent besoin d'un suivi intensif.

La mobilité des enseignants-chercheurs n'est pas renseignée : le rapport évoque seulement l'invitation d'enseignants-chercheurs étrangers hors-licence.

L'accompagnement au métier d'enseignant concerne presque exclusivement les jeunes titulaires (deux fois 32 heures de décharge pour formation au cours des cinq premières années). Le manque de temps est invoqué pour la formation ultérieure, qui existe cependant au sein de l'université. Aucun projet pédagogique n'est évoqué.

La soutenabilité se limite à une reconduction à coût constant. Il n'est pas fourni de calcul du coût de la formation (nombre de groupes, seuils d'ouverture). La maquette ne mentionne que des "CM/TD" : c'est la faculté qui semble piloter la soutenabilité, sans saisie véritable des responsables de cette formation.

L'évaluation interne est en cours de développement : La formation se soucie de son évaluation : le rapport d'autoévaluation indique qu'une évaluation des enseignements par les étudiants sous forme de questionnaires anonymes est réalisée au niveau de chaque cours. Le compte rendu du conseil de perfectionnement ne mentionne cependant que certains cours ; il faudrait clarifier ce point : est-ce une pratique laissée au libre choix des enseignants, ou est-elle institutionnalisée ? Des rencontres entre les responsables de formation et les représentants de promotion de chaque année ont lieu chaque semestre. Le rapport d'autoévaluation indique un taux correct de réponse aux questionnaires (60/70/55) : s'agit-il d'une évaluation au terme de la L3 ? Le rapport du conseil de perfectionnement mentionne des réunions semestrielles de l'équipe pédagogique pour la licence. Ce conseil de perfectionnement se réunit annuellement et sa composition est précise : deux étudiants - un en formation et un ancien étudiant -, une représentante du monde professionnel, plusieurs EC de l'équipe (responsable de la licence, directrice des études L1-L2 et L3, responsable de la mobilité internationale) et les gestionnaires pédagogiques L1-L2 et L3. Un seul étudiant en formation semble néanmoins trop peu pour représenter les étudiants, d'autant qu'il existe des représentants de promotion pour chaque année : un représentant de chaque année (voire deux pour chacun des itinéraires de L3) semble être un minimum pour une analyse fine. De même, un seul membre professionnel est insuffisant pour représenter les différentes professions. Enfin, le rapport du conseil de perfectionnement présenté est descriptif, il gagnerait à dégager clairement les problèmes évoqués par les étudiants et les modalités de réponse proposées (voire étayées par un calendrier ou des réunions prévues).

Conclusion

Points forts

- Une richesse des aspects de la pratique cinématographique abordés ;
- Des ateliers conduits par des professionnels ;
- Un effort d'évaluation interne.

Points faibles

- Un manque d'ouverture à l'international ;
- Trop peu d'expériences en milieu professionnel en lien avec la formation ;
- Un manque de possibilité d'accès à la formation pour le public de la formation continue ;
- Un manque de pratiques pédagogiques innovantes.

Recommandations

- Développer l'internationalisation (et la favoriser à la fois par l'enseignement des langues vivantes et par les dispositifs d'aide à la mobilité).
- Enrichir l'ouverture au monde professionnel, notamment en proposant plus de mises en situation en milieu professionnel.
- Permettre au public de la formation tout au long de la vie de compléter ses compétences, éventuellement par le biais de Certificats universitaires.
- Diversifier les pratiques pédagogiques, notamment par le recours au numérique.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours : *Anglais-allemand* ; *Anglais-chinois* ; *Anglais-espagnol*, également proposé dans le cadre de la licence LEA *Accès santé* (L.AS), et *Anglais-japonais*. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 637 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation globale avec la stratégie formation de l'établissement, en ce qu'elle privilégie

- l'interdisciplinarité, car les étudiants de chaque parcours étudient deux langues, mais également le français ;
- la professionnalisation, par le biais de plusieurs unités d'enseignement (UE) de pré-professionnalisation ;
- le numérique, par les moyens dédiés à l'enseignement et par une UE de premier semestre commune à tous les parcours (24 h de travaux dirigés- TD), mais sans évaluation, ce qui est dommage.

La continuité est assurée avec les masters, mais également avec le développement d'un, puis deux L.AS orientant la formation sur la traduction en édition médicale. Le partenariat académique est très restreint, se limitant à un partenariat interne avec l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO) pour deux des parcours ; néanmoins, ce partenariat est très approfondi en termes d'équipe et de pilotage. Les enjeux du développement durable bénéficient d'une prise en compte grâce à une UE transversale "Transition écologique et enjeux sociétaux" qui reste cependant optionnelle. Dans ce domaine, des séquences pédagogiques thématiques sont mentionnées, sans systématisation - elles semblent dépendre de la volonté de certains enseignants. La formation ne dispose pas de dispositifs relevant du programme d'investissement d'avenir (PIA).

La formation n'est que partiellement ouverte à l'international : il n'existe pas de partenariat en termes de diplômes, mais le rapport mentionne environ 80 accords concernant la mobilité. Les chiffres des mobilités sont très honorables pour une formation de langues, alors même que la crise COVID fausse encore les données et que la fusion a bouleversé temporairement les services dédiés : on compte presque 69 % de sortants en 3^e année de licence (L3) en 2021-2022. 40 mobilités entrantes sont mentionnées pour cette même année, mais le nombre d'étudiants internationaux est bien plus élevé (84), notamment dans le parcours anglais/chinois (41).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche satisfaisant compte tenu de sa vocation : certains enseignements de L3 correspondent à des axes d'un centre de recherche. Sur les 78 enseignants intervenant dans la formation, dès la 1^{re} année de licence, 28 sont des enseignants-chercheurs, relevant de six sections différentes du Conseil national des universités (CNU), mais le rapport ne précise pas leur rattachement à des centres de recherche. On ne relève aucun accueil des étudiants dans un centre de recherche, ce qui pourrait être pourtant intéressant en 3^e année, où quelques enseignements d'option sont adossés aux masters. La sensibilisation à l'intégrité et à la déontologie est mentionnée, mais non systématisée. Un module de présentation de la bibliothèque et des ressources documentaires est obligatoire en 1^{re} année - le volume horaire n'est pas précisé.

Les relations avec le monde économique et les éléments de professionnalisation pourraient sans doute être renforcées. La formation n'est pas adossée à un territoire particulier et seuls neuf professionnels interviennent dans la formation, par le biais de l'UE de pré-professionnalisation du semestre trois (26 h TD). L'ouverture à la formation continue ne fait pas l'objet d'une organisation particulière. En revanche, plusieurs enseignements sont clairement tournés vers le monde professionnel : connaissance des entreprises, introduction à l'économie, plusieurs cours de droit, 18 h de cours magistraux (CM) consacrés à l'entrepreneuriat. Bien que les étudiants souhaitent une pré-professionnalisation plus rapide comme il en fait mention dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement, on peut comprendre que les deux premières années se concentrent sur la maîtrise de la langue. Le stage obligatoire du semestre 6, possiblement complété par deux stages non obligatoires, constitue un élément important : limité à six semaines, il pourrait sans doute être allongé à deux mois obligatoires afin d'être plus efficace et il faudrait augmenter son nombre de crédits, actuellement de trois crédits ECTS, ce que le dossier d'autoévaluation reconnaît comme trop faible. Enfin, cette formation se définit comme une LEA

"langue et culture" or, le lien avec le monde culturel n'apparaît pas suffisamment dans les documents transmis : quels partenaires de ce domaine apparaissent dans le cadre des stages ?

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont en partie adaptées aux compétences visées : la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien prise en compte, mais la formation n'est pas encore organisée en blocs de compétences qui valoriseraient nettement les compétences et les connaissances visées. La valorisation des compétences annexes (engagement, certification PIX) n'est pas prise en charge au niveau du département (environ dix certifications PIX par an, ce qui ne témoigne pas d'un effort de promotion), de même que le portfolio ne fait pas l'objet d'une réflexion interne.

Les méthodes pédagogiques sont irrégulièrement développées : un dispositif de remédiation précis a été mis en place en première année en anglais et en espagnol : il pourrait être étendu à d'autres langues comme l'allemand. Les inscriptions en "oui si" comme en contrat de réussite pédagogique n'ont pas été mises en place, alors qu'elles pourraient éventuellement être utiles à des étudiants issus de bacs technologiques (environ 10 % des étudiants de L1). Au demeurant le taux de réussite en L1 est bon, de 65 à 69 % pour la période. Les cours en ligne et les salles numériques sont en cours de développement, les étudiants témoignent de manque de mise à jour sur la plateforme Moodle et le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas d'utilisation d'un laboratoire de langue. La maquette montre toutefois un recours beaucoup plus important aux TD qu'aux CM, ce qui est très favorable aux étudiants dans le cadre d'une formation de langue vivante.

L'ouverture à l'international est inhérente à la formation. Elle implique un nombre très important d'enseignements en langue étrangère. À nouveau cependant, les certifications ne semblent pas bénéficier de promotion au sein du département (environ 25 étudiants par an). En revanche les mobilités sortantes bénéficient d'un encadrement au niveau de l'université comme au niveau du département (existence d'un référent et d'un suivi).

L'ouverture à la formation continue et à l'alternance reste assez théorique. Il n'y a quasiment pas de stagiaire de formation continue, ni de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP), et la formation n'a pas prévu de modalités d'enseignement adaptées. Un diplôme d'université DU "*langue anglaise spécialisée et certification*" existe cependant au sein de la composante, mais n'est pas rattaché au département. Aucune mention n'est faite du nombre d'étudiants concernés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux mesure bien l'attractivité de la formation et l'amélioration de l'attractivité de la formation fait l'objet d'un véritable questionnement. Les chiffres sont en effet détaillés. Ce questionnement mérite cependant d'être approfondi. Ainsi, le rapport mentionne seulement les journées "portes ouvertes" comme temps d'information (en dehors des informations disponibles sur internet). D'autres contacts directs avec de futurs étudiants (salon de l'étudiant, journée d'information dans les établissements secondaires...) permettraient d'éclaircir le malentendu dont le rapport témoigne et qui porte sur la spécificité de cette formation (LEA "langue et culture"). Cette orientation semble en effet mal coïncider avec les attentes tant des étudiants que des partenaires professionnels. Les étudiants, selon le compte-rendu du conseil de perfectionnement, ne disposent pas assez d'éléments permettant de pouvoir valoriser leur licence en fonction de ses particularités. Le nombre important d'étudiants accueillis en réorientation (autour de 30 % en L1 chaque année), mériterait peut-être aussi d'être interrogé afin de mieux cerner leurs attentes. Néanmoins les inscriptions administratives ont régulièrement augmenté pendant la période (de 577 à 637 inscriptions), en particulier pour le parcours anglais-allemand (de 132 à 165 inscrits).

La réussite des étudiants est suivie et analysée et plusieurs actions ont été engagées pour soutenir les étudiants de première année.

La formation peut analyser la poursuite d'études, mais manque de données en ce qui concerne l'insertion professionnelle. Les trois quarts des étudiants sont en poursuite d'études après leur licence, et la moitié dans les masters en continuum, notamment les masters *LEA* et *Traduction Interprétation* au sein de l'Université Paris Cité, ce qui témoigne d'une bonne cohérence de la structuration des cycles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires : La formation bénéficie d'un titulaire pour quinze étudiants et les remplacements d'enseignants titulaires sont assurés lorsqu'ils se révèlent nécessaires. L'innovation pédagogique bénéficie de quelques dispositifs comme le pôle de ressources numériques sans qu'une politique d'ensemble soit mise en avant. En revanche le dossier d'autoévaluation reste très flou au sujet des mobilités entrantes et sortantes d'enseignants : celles-ci semblent se cantonner au niveau master et liées à la recherche. Le pilotage des moyens est mené au niveau de la faculté sans problème mentionné.

Le processus d'évaluation interne gagnerait à être développé. Il n'existe pas d'évaluation des enseignements. Le conseil de perfectionnement, qui se réunit bien au moins une fois par an, ne comporte pas de représentant étudiant de chaque parcours, ce qui serait bienvenu tout comme la présence des responsables d'année.

Conclusion

Points forts

- Une réussite élevée des étudiants ;
- Une articulation cohérente avec les masters de l'établissement.

Points faibles

- Une identification difficile de la spécificité de cette LEA auprès des futurs étudiants, qui peine à mettre en valeur sa dimension "langues et cultures" (et non "affaires et commerce") et manque de partenariats culturels ;
- Une expérience en milieu professionnel en rapport avec la formation trop courte et trop peu valorisée pour une licence à vocation professionnalisante ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Améliorer la communication auprès des futurs étudiants, notamment lors des journées d'information, et en insistant sur cette spécificité dans les différents supports de présentation.
- Développer des partenariats spécifiques au sein de l'environnement culturel.
- Augmenter le poids (volume horaire et crédits) du stage obligatoire.
- Mettre en place un processus d'évaluation de la formation par les étudiants.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) d'Université Paris Cité (UPCité) propose onze parcours : *Anglais* ; *Anglais-FLE* ; *Anglais de spécialité* ; *Études chinoises* ; *Études chinoises - français langue étrangère (FLE)* ; *Études japonaises* ; *Études japonaises - FLE* ; *Études coréennes* ; *Études coréennes - FLE* ; *Études vietnamiennes* ; *Études vietnamiennes - FLE*. La licence LLCER est rattachée à deux UFR distinctes (UFR *Études anglophones* et UFR *Langues et Civilisations de l'Asie Orientale - LCAO*) : les parcours *Anglais*, *Anglais-FLE*, *Anglais de spécialité* sont rattachés à l'UFR *Études anglophones*. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 1506 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est construite en complémentarité avec d'autres formations du même cycle, par le biais de plusieurs parcours langues vivantes / français langue étrangère (FLE), par deux bi-licences (*Asie et Sciences de la terre ; Informatique et Japonais*), un parcours de licence option accès santé (L.AS) et une passerelle avec la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) ; certains cours sont ouverts à des étudiants d'autres formations. La formation est construite en continuum avec plusieurs masters, y compris un master MEEF. En outre, la formation a noué des partenariats académiques forts et cohérents avec l'École normale supérieure Paris-Saclay et avec l'INALCO. La pluridisciplinarité est présente à plusieurs niveaux, car l'enseignement des langues s'accompagne de renforcement en français (projet Voltaire), par des cours de civilisation, d'histoire et de géographie, de littérature, arts et culture visuelle et linguistique, ainsi que ponctuellement, par des enseignements libres. Les enseignements liés à la question du développement durable ne sont pas formalisés : ces thématiques apparaissent dans certains cours en anglais et éventuellement dans des projets encadrés. Un projet pédagogique porté par des enseignants d'études anglophones a bénéficié d'un financement obtenu dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA). Ce projet, intitulé "Solutions pour l'enseignement de la phonétique appliquée aux langues étrangères" n'a concerné que l'anglais : aurait-il pu être construit avec des enseignants des autres parcours ?

La formation est paradoxalement peu ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat en termes de parcours diplômants, présentés comme "non pertinents", alors que la question pourrait se poser pour des formations en langues étrangères. Les périodes de crise sanitaire ne permettent pas de rendre compte de la réalité et du dynamisme des échanges. La formation LLCER anglais a établi des partenariats qui permettent aux étudiants de valider leurs crédits ECTS de L3 via des accords bilatéraux et conventions Erasmus. La LLCER anglais accueille également de nombreux entrants internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement très partiel à la recherche. Les études anglophones ont obtenu un financement sur deux projets d'"Initiation à la recherche en licence" (RELIA/initiation à Python 2019-2020 et IDEEL/Initiation interdisciplinaire au *deep learning* pour le traitement automatique des langues) qui ont abouti à une pédagogie par projet exploitée en travaux dirigés (TD). Cependant, à nouveau, ces projets n'ont pas été étendus à l'ensemble de la formation. La formation est assurée à 53 % par des enseignants-chercheurs qui assurent environ la moitié des enseignements, mais il semble que cette répartition soit inégale : le conseil de perfectionnement du parcours d'études coréennes relève un taux d'encadrement insuffisant qui nuit à l'accompagnement des étudiants. Les unités de recherche auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs ne sont pas mentionnées, ce qui ne permet pas de rattacher leurs domaines à la formation. La déontologie fait l'objet de rappels à l'occasion des examens et les services de la documentation sont présentés aux étudiants lors de la pré-rentree. Il existe également une unité d'enseignement (UE), au choix, de techniques de documentation dans la licence de chinois.

Les relations avec le monde social, économique et culturel sont très inégales, comme les éléments de professionnalisation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas mentionnée en référence de la formation, mais plusieurs parcours présentent une dimension de préparation à

l'insertion professionnelle, sans harmonisation entre les parcours. Par exemple en anglais, une UE d'anglais journalistique, une UE de pré-sensibilisation aux métiers de la formation et de l'enseignement et deux UE de pré-professionnalisation (incluant la rédaction d'un CV) ; en chinois, une UE de chinois du monde professionnel ; en vietnamien, une UE de vietnamien des affaires ; en japonais, une UE d'introduction au droit japonais. Tous les parcours comprenant du Français langue étrangère (FLE) incluent une UE d'initiation à l'enseignement du FLE et le parcours d'anglais de spécialité est clairement tourné vers une spécialisation professionnelle. Il semble cependant que seules 24 heures soient assurées par un professionnel, dans le cadre de l'UE "Techniques de documentation orientaliste", mais il n'est pas possible de distinguer clairement les enseignements potentiellement assurés par des professionnels de ceux assurés par d'autres vacataires ou enseignants associés (le nombre donné de 34 professionnels n'opère aucune distinction). La formation n'est véritablement ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance, ce qu'on peut regretter, car en anglais notamment, certaines UE pourraient par exemple aisément donner lieu à des diplômes d'université (DU). De fait, un seul DU existe, en japonais : celui-ci pourrait servir de modèle dans d'autres parcours. Les stages et projets tutorés sont aussi très inégalement proposés : en anglais le stage est possible à chaque semestre, sans crédit ECTS, mais avec inscription au diplôme. Dans les autres langues, un stage ou un projet tutoré est présent dans une UE au choix, mais sans toujours être crédités du même nombre de crédits ECTS.

Les parcours FLE incluent un stage au dernier semestre (un crédit ECTS et demi) et les deux bi-licences offrent un stage obligatoire à l'étranger au semestre quatre (neuf crédits ECTS). Cette absence d'unité en ce qui concerne les maquettes des licences hors FLE et bi-licence surprend : on peut regretter un manque de pilotage commun ; le chiffre de 43 étudiants ayant suivi un stage en 2021-2022, présenté comme concernant les deux formations, semble d'ailleurs curieux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les différents parcours sont cohérents pris séparément et les étudiants acquièrent les connaissances nécessaires, mais la cohérence entre des parcours similaires est limitée aux parcours spécialisés (FLE, bi-licences) et l'alignement est absent. Les maquettes mentionnent aléatoirement le référentiel de compétences : tantôt il existe, mais sans référence à la fiche RNCP (anglais), tantôt il est complètement absent (vietnamien). De même, les maquettes ignorent les blocs de connaissances et compétences. Certaines se déclinent encore par UE (anglais, vietnamien), certaines possèdent des blocs non-identifiés par compétences (chinois), d'autres enfin ont des blocs nommés selon le contenu global du bloc, par exemple "civilisation" (japonais, coréen, bi-licences). En outre, certaines maquettes attribuent 33 crédits ECTS par semestre (vietnamien), ou présentent un "hors-bloc" incohérent (coréen). On voit mal dès lors comment le programme pourrait donner lieu à une évaluation des compétences. Bien que les étudiants en études anglaises puissent valoriser un engagement étudiant (trois crédits ECTS), aucun portfolio n'est mentionné. La formation s'auto-évalue sur ce point par de "très bons résultats", ce qui surprend. Le rapport mentionne un début de réflexion pour les études anglaises, mais pas pour les parcours LCAO : il faudrait envisager une réflexion au niveau de toute la licence LLCER.

La formation développe ses pratiques pédagogiques. En dehors d'un cas de méthode pédagogique innovante en études anglaises (pédagogie SEPALE et projets encadrés *Visible Speech* et *Language and Computers*), on note le recours ponctuel et bienvenu aux travaux pratiques, qui restent la modalité la plus adaptée à la pratique de l'oral, mais qui servent essentiellement aux projets tutorés, ainsi que le développement de cours disponibles en asynchrone pour faciliter leur large accès. 96 heures en tout de cours peuvent être suivies en distanciel, soit 7,4 % du volume global, ce qui est encore peu. Les formations utilisent des laboratoires de langues, mais le compte-rendu du conseil de perfectionnement de chinois indique un emploi insuffisant de celui-ci. Enfin, une salle spécifique aux enseignements portant sur l'image fixe et mobile existe, mais le rapport ne mentionne pas si elle est très employée.

Par nature, les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'enseignement de langues, de civilisation, littérature, arts et culture visuelle et de linguistique constitue l'essentiel de la formation ; le rapport mentionne cependant l'absence d'enseignement en langues étrangères, ce qui semble étrange et mériterait d'être précisé ou corrigé. De même, le nombre d'étudiants obtenant une certification n'est pas indiqué, alors que certaines maquettes incluent la préparation à la certification (japonais). Certaines maquettes rendent également possible, voire obligatoire, la pratique d'une autre langue vivante (souvent l'anglais, par exemple pour la formation au coréen), mais il est dommage que celle-ci n'intervienne parfois qu'en deuxième année du cycle, comme dans les maquettes incluant le FLE. La formation dispose d'accords bi-latéraux qui favorisent les séjours étudiants en Europe ou en Asie, et elle bénéficie d'un bon dispositif interne pour les mobilités. En 2021-2022, on comptait 48 étudiants internationaux, ce qui n'équivaut qu'à 3 % du nombre total d'étudiants (mais 16 % en études vietnamiennes) ; ces étudiants ne disposent pas d'une formation en français langue étrangère.

La formation n'est pas réellement adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. L'UFR LCAO propose un DU *Langue et civilisation japonaise* qui a accueilli 39 inscrits en 2021-2022, mais malgré la réussite de

ce DU ce modèle n'a pu être reproduit, faute de formateurs. Le rapport mentionne quelques rares inscrits en formation continue en LCAO, sans précision, ce qui ne témoigne pas d'une réelle saisie de la question ; aucun dispositif n'est d'ailleurs évoqué. La formation n'a pas délivré de validation des acquis professionnels VAP, et une seule validation des acquis de l'expérience VAE en trois ans.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie pour ses parcours principaux d'une attractivité globalement satisfaisante, qui doit cependant être suivie de plus près. Les dispositifs d'information sont traditionnels (essentiellement des journées portes ouvertes), sans toutefois une information directe auprès des lycéens par immersion ou visite dans les lycées. On compte 14 % de bacheliers technologiques parmi les inscrits, ce qui montre que l'information peut encore être améliorée, car les bacs technologiques préparent mal à des études de langues vivantes. On note également que les études de vietnamien ne remplissent pas totalement leurs capacités d'accueil et qu'elles subissent une forte érosion, puisque sur 60 inscrits en 2019-2020, seuls quatre sont diplômés au terme des trois années du cursus.

Le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants sont inégaux. La formation ne propose pas d'inscription en "oui si" ou de contrat de réussite pédagogique ; un référent pour les étudiants en situation de handicap assure un suivi au niveau de l'UFR. En parcours "anglais", les étudiants peuvent être aidés en première année, sur leur demande toutefois, alors qu'en LCAO il n'existe aucun dispositif de suivi. Une fois encore, un partage de bonnes pratiques et/ou une réflexion générale pourraient s'avérer utiles, d'autant que les étudiants de chinois demandent de la remédiation en langue française (selon le compte-rendu du conseil de perfectionnement) et que les taux de passage en deuxième année sont assez divers : on note notamment un taux de 43 % pour les étudiants en vietnamien, qui s'oppose nettement aux 81 % en première année de japonais. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement des études coréennes mentionne en outre l'échec total des étudiants inscrits en L.A.S, ce qui incite d'ores et déjà une réflexion sur ce point.

La formation manque d'éléments pour analyser le devenir de ses étudiants. Les taux de réponse aux enquêtes sont très faibles ou les données sont manquantes. Le nombre d'étudiants poursuivant en master dans le même établissement varie de 20 % (vietnamien, mais les chiffres sont trop faibles pour être significatifs) à 64 % (japonais, 35% pour le chinois, 36 % pour le coréen, 42 % pour l'anglais). Des enquêtes précises permettraient peut-être de mieux assurer le lien entre la licence et les masters et connaître le devenir des étudiants ne poursuivant pas leurs études dans un master de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation possède dans l'ensemble les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Elle dispose de 83 titulaires et de 63 non-titulaires (57 % et 43 %) pour 1 506 étudiants, soit un titulaire pour 18 étudiants, mais ces chiffres généraux masquent des disparités entre les formations : les études coréennes manquent de titulaires pour encadrer leurs étudiants avec environ trois titulaires pour cent étudiants. Les nombreuses mutualisations permettent cependant d'assurer la variété des enseignements et de maintenir une maquette à coût constant. Des professeurs invités donnent chaque année des conférences dans l'UFR, mais le dossier d'autoévaluation ne livre aucune donnée ; de même, les mobilités sortantes des enseignants ne sont pas évoquées. Le pilotage associe les deux UFR LCAO et Études anglophones; un projet pédagogique pour le coréen a été soutenu en 2020-2021 par l'établissement ; comme indiqué précédemment, il ne semble pas y avoir d'essaimage des pratiques.

Le processus d'évaluation interne n'est pas équivalent dans les deux parties de la formation. En LCAO, il existe des évaluations semestrielles organisées par niveau ; les taux de participation sont environ de 75 %, ce qui montre une bonne saisie de l'intérêt de ces évaluations par les étudiants. Les conseils de perfectionnement accordent une place importante à ces remontées et les conseils se livrent à des préconisations qui en tiennent compte. En revanche, ces évaluations n'existent pas en Études anglophones, et le conseil de perfectionnement donne moins la parole aux étudiants. Enfin, de manière générale, si les conseils de perfectionnement de la formation comprennent bien des représentants BIATSS et des professionnels, ils pourraient accueillir plus d'étudiants, car lorsqu'un seul étudiant se trouve présent face à de nombreux enseignants, il lui est sans doute plus difficile de faire entendre sa voix.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui permet d'aborder les langues étudiées par un large prisme ;
- Des mutualisations de cours et des partenariats académiques cohérents.

Points faibles

- Un manque d'harmonisation et d'échanges de bonnes pratiques entre les parcours (structure des parcours, pratiques pédagogiques, suivi des étudiants...) ;
- Des formations qui ne sont pas assez construites en fonction des compétences affichées ;
- Des éléments de professionnalisation très inégaux selon les parcours.

Recommandations

- Développer un pilotage commun à la formation, sans pour autant qu'il se substitue à l'existant, mais qui permette de partager les bonnes pratiques et les réussites.
- Travailler de concert à la question de l'affichage et à la valorisation des compétences par le biais de blocs cohérents et éléments de professionnalisation, notamment en développant les stages.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Lettres* d'Université Paris Cité (UPCité) propose cinq parcours : *Lettres et sciences humaines (LSH)* ; *Lettres et arts* ; *Lettres-mineure cinéma* ; *Édition et métiers de l'écrit*. Les parcours *Édition et métiers de l'écrit* peuvent être suivis à partir de la troisième année (L3). La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma (LAC) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 462 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement essentiellement en ce qu'elle favorise l'interdisciplinarité : la maquette inclut en effet systématiquement des unités d'enseignement (UE) d'ouverture sur d'autres sciences humaines et sociales (SHS) et sur les arts et se définit sur cette interdisciplinarité en SHS. Le continuum avec les autres formations est mentionné sans précisions sur des passerelles vers d'autres licences ou la poursuite en master. La formation n'a pas développé de partenariat académique. Comme pour d'autres formations, les enjeux du développement durable peuvent être abordés par le biais d'une UE libre transversale. Des crédits du programme d'investissement d'avenir (PIA) ont été utilisés pour des heures de tutorat, sans précision de niveau ou de volume horaire.

La formation est faiblement ouverte à l'international : elle ne présente aucun partenariat international et les mobilités entrantes et sortantes restent relativement rares (environ 45 étudiants par an, sur environ 500 inscrits, c'est-à-dire 9 %). La formation dispose cependant d'un enseignant référent à l'international, mais le dossier d'autoévaluation (DAE) signale un manque de financement.

La formation est peu adossée à la recherche. Les activités de recherche sont présentées comme ouvertes à tous les étudiants, sans mention de laboratoires concernés - il n'y a d'ailleurs pas d'accueil en unité de recherche. De même, si 66 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (sur 106 enseignants, ce qui représente 62 %), le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas leur laboratoire de rattachement. Le lien avec la recherche ne semble donc pas formalisé. Les questions de déontologie et de méthodologie informationnelle sont abordées en 1^{re} année : à la rentrée, puis par une UE de 18 h au deuxième semestre sur l'usage des outils numériques.

La formation entretient peu de relations avec le monde social, économique et culturel et n'intègre que partiellement des éléments de professionnalisation. Aucun partenaire n'est mentionné en ce domaine, alors que le parcours Lettres et arts, par exemple, se trouverait enrichi de partenariats culturels formalisés (le compte-rendu du conseil de perfectionnement mentionne cependant un partenariat qui n'est pas repris dans le DAE). Des professionnels interviennent bien dans les deux parcours professionnalisants de 3^e année (*Édition et Métiers de l'écrit*), mais les données mélangent tous les types de vacataires, ce qui ne permet pas de mesurer la participation effective de professionnels à la formation. La formation n'est pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance. Seul le parcours *Édition* comporte un stage obligatoire bien valorisé (12 semaines, 18 crédits ECTS), mais si des stages restent possibles en UE libre dans les autres parcours, bien peu d'étudiants s'emparent de cette possibilité (15 en 2021-2022). Une UE de semestre 2 implique la rédaction d'un projet professionnel (au sein d'un cours de 24 h de techniques d'expression), mais à ce niveau celui-ci peut équivaloir à un simple exercice. Les étudiants ont conscience de ce manque et demandent à ce que les contacts avec le monde professionnel soient renforcés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre d'une démarche pédagogique adaptée est encore incomplète. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien mentionnée dans la maquette, mais celle-ci reste structurée en UE distinctes. L'engagement peut être valorisé, vraisemblablement dans l'UE libre qui existe au

semestre 3 et au semestre 6. La certification PIX n'est pas promue par la formation, qui ne dispose pas des chiffres d'étudiants l'ayant passée. Il n'existe pas non plus de portfolio.

La diversification des pratiques pédagogiques reste limitée. La formation a intégré à sa maquette la pratique de l'atelier, en petits groupes : ces ateliers, au nombre de six, un par semestre, offrent une approche intéressante et variée de travaux différents (stylistique, techniques d'expression, etc.). Il est dommage que le rapport ne précise ni le nombre d'étudiants par groupe, ni les modalités d'évaluation ; par ailleurs, il ne s'agit que de six UE sur 48. De manière générale, la maquette telle qu'elle est présentée ne permet pas de mesurer si le recours aux travaux dirigés (TD) est important, ou si les cours magistraux (CM) restent très présents. Seul un cours de langue est prévu en distanciel, le rapport ne mentionne pas de recours à l'hybride ni même aux plateformes de type Moodle et le rapport ne précise pas dans quelle mesure est employée la salle de pédagogie inversée qui est mentionnée. L'autoévaluation en "très bons résultats" mériterait sans doute un questionnement plus important.

Les contenus et dispositifs ne sont pas assez adaptés en vue de l'ouverture à l'international. La maquette ne comprend qu'une UE de langue vivante obligatoire par année, UE de 24 h (aux semestres 2, 4, 5) : un étudiant reçoit donc 72 heures seulement de langue vivante en trois ans, qui plus est sous forme d'auto-formation en 1^{re} année, ce qui est clairement insuffisant et manque de continuité. Les chiffres concernant les certifications manquent.

La formation continue et l'alternance ne sont pas prises en compte dans la formation : très peu de stagiaires de formation continue sont inscrits dans la formation (entre huit et quatre selon les années), qui ne propose aucune adaptation à ce public. Ni validation des acquis de l'expérience (VAE) ni validation des acquis professionnels (VAP) n'a été accordée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures est assuré, de même que les dispositifs d'information. La formation est présentée lors des journées portes ouvertes, mais aussi lors de salons ou par le biais de présentation en classes préparatoires aux grandes écoles ; les bacheliers technologiques sont logiquement peu représentés. L'attractivité mériterait cependant d'être analysée de plus près, car les deux parcours qui débutent en 1^{re} année (L1) n'ont pas tout à fait rempli leurs capacités d'accueil en 2021/2022 : 126 inscrits pour 129 places en parcours Lettres et Sciences Humaines (contre 136 inscrits en 2019-2020), et 68 pour le parcours Lettres et Arts (capacité d'accueil à 70). La hausse des candidatures sur Parcoursup, notée dans le rapport, relève sans doute dès lors plutôt d'une modification de la stratégie des candidats plutôt que d'une attractivité accrue.

Les taux de réussite sont suivis, mais n'ont pas, ou pas encore, d'incidence sur les dispositifs d'aide à la réussite. Si les parcours concentrés sur la L3 connaissent des taux stables, les deux parcours de L1 méritent une attention accrue, et tout particulièrement le parcours LSH. En effet, si l'on suit une cohorte entrant en LSHS en 2020, on constate que sur 132 inscrits en L1, 68 seulement sont ensuite présents en L2, soit environ 51 % (en L3 les chiffres sont faussés par la ventilation possible dans les parcours professionnalisants). Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS de L1 LSH baisse aussi, passant de 90 en 2020 à 50 en 2022. Sur l'ensemble de la formation, le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS augmente (de 31 à 55), de même que le nombre d'étudiants n'ayant pas validé tous les crédits ECTS (de 62 à 101). Le taux de réussite en L3, tous parcours confondus, a également diminué en 2022, passant à 77 % de diplômés, alors que les taux de réussite en troisième année sont généralement élevés. Il faudrait voir si ces données se confirment ou sont liées à la crise sanitaire. Le rapport, comme le conseil de perfectionnement, reconnaissent une efficacité insuffisante du tutorat, qui manque de moyens, mais d'autres possibilités ne sont pas abordées.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est insuffisante. Il n'y a pas d'étude à moyen terme et les résultats disponibles sont trop imprécis. En 2021-2022, 55 % des étudiants qui ont répondu à l'enquête étaient en poursuite d'études et 66 % de ces derniers dans un master se situant dans la continuité de leur formation, mais l'étude ne mentionne pas les masters concernés, et n'est pas suffisamment fine en ce qui concerne les parcours. Ces faibles données permettent malgré tout de s'interroger sur la professionnalisation des étudiants qui ne poursuivent pas leurs études au-delà de la licence (77 % des étudiants en situation professionnelle au moment du sondage estimaient que leur emploi correspondait plutôt ou tout à fait à leur domaine de formation).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une partie des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants est satisfaisant, à l'inverse du nombre de BIATSS, pour lequel le DAE ne fournit pas de données. Les mobilités des enseignants sont possibles, mais le DAE ne fournit aucun chiffre, ce qui ne témoigne pas de l'engagement de la formation à cet égard. Le rapport signale un pilotage rendu compliqué par la fusion des universités d'origine et un manque d'outils, mais la gestion est en grande partie assurée par l'UFR et la

mutualisation des enseignements contribue à la maîtrise des coûts de formation. L'université a soutenu l'initiative pédagogique des ateliers.

Le processus d'évaluation interne est incomplet. L'évaluation des enseignements est laissée au bon vouloir des enseignants ; le rapport signale que, si elle a lieu, les résultats restent la propriété de l'enseignant. Ce mode de fonctionnement ne permet donc pas de mener une réflexion à l'échelle de la formation. Le conseil de perfectionnement a été créé pour l'année 2022-2023. Il comporte une représentante du monde professionnel, mais ne comporte qu'une étudiante de 3^e année : tous les parcours ne sont donc pas représentés, pas plus d'ailleurs que les niveaux.

Conclusion

Points forts

- Une véritable interdisciplinarité dans la formation ;
- Des ateliers en petits groupes à chaque semestre.

Points faibles

- Un manque d'ouverture sur le monde social, économique et culturel, incluant une lacune de préparation à l'insertion professionnelle, et dans une moindre mesure, à l'international ;
- Un manque global de saisie par la formation des différents indicateurs, empêchant la bonne adaptation de la formation à ses objectifs ;
- Une absence d'évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants et une composition très imparfaite du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Développer les relations avec le monde économique et culturel et la préparation à l'insertion professionnelle, par exemple en instaurant une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation obligatoire dans tous les parcours.
- Améliorer l'ouverture de la formation à l'international en priorité en augmentant les heures de langue vivante, insuffisantes.
- Mener une analyse globale des données disponibles (sur les mobilités, les partenariats, la réussite) afin de mieux atteindre les objectifs de la formation.
- Mettre en place une évaluation de la formation et des enseignements formalisée et normaliser la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement.

LICENCE LETTRES / ANGLAIS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Lettres-anglais* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours de bi-licence *Lettres-anglais*. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma (LAC) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 34 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La bi-disciplinarité permet à la formation de s'inscrire dans la stratégie de formation de l'établissement. Outre les deux orientations principales de lettres et d'anglais, la formation propose deux unités d'enseignements (UE) ("croisement disciplinaire" / "culture générale") et la 2^e année de licence (L2) inclut une série de cours "Littérature et arts visuels", qui ouvrent la formation sur d'autres disciplines en sciences humaines et sociales (SHS). De même, la bi-disciplinarité attire des étudiants issus des classes préparatoires (CPGE) et implique des passerelles avec les licences classiques de *Lettres* ou d'*Anglais* à tous les niveaux de la formation ; en aval, la formation autorise la poursuite d'études en master *Lettres* comme en master *Anglais*. La formation ne s'appuie cependant pas sur des partenariats autres que celui qui unit les deux composantes de la formation. Les enjeux du développement durable ne font pas l'objet d'une prise en compte formalisée alors qu'ils pourraient être intégrés à certains cours. La formation a bénéficié d'un financement du programme d'investissement d'avenir (PIA) par le biais des financements obtenus en *Lettres* pour du tutorat et pour un projet pédagogique d'ateliers repris dans la maquette de la bi-licence.

La formation n'est pas suffisamment ouverte à l'international. Elle ne présente aucun partenariat international et surtout, bien qu'il existe un enseignant référent pour les mobilités, aucun étudiant ne s'est saisi de cette possibilité durant la période. Même si le petit nombre d'étudiants doit être pris en compte, on peut s'étonner de ce qu'une formation qui est pour moitié consacrée à l'anglais ne suscite pas cette ouverture. À cet égard, une autoévaluation considérant qu'il faut voir là de "très bons résultats" est problématique.

La formation bénéficie d'un adossement relativement satisfaisant à la recherche. 40 des 46 enseignants intervenant dans la formation sont des enseignants-chercheurs - on regrette cependant que les laboratoires dont ils dépendent ne soient pas évoqués, ce qui pourrait mieux faire apparaître les liens qui peuvent se nouer entre leur enseignement et les orientations de leur laboratoire. Deux UE de licence 3 peuvent faire accéder à une initiation à la recherche : une UE à choix "Initiation à la recherche en stylistique et en linguistique" et un atelier de valorisation scientifique (qui n'apparaît cependant pas comme tel dans la maquette). Enfin, les étudiants sont encouragés à participer aux colloques ou tables rondes organisés dans chacun des UFR, sans que cette incitation soit formalisée ou valorisée dans la formation. L'intégrité et la déontologie, de même que la formation à la documentation, sont essentiellement abordées lors du début du cursus ou du début d'année.

La formation n'entretient pas suffisamment de liens avec le monde social, économique et culturel, et intègre trop peu d'éléments de professionnalisation. La maquette ne comporte aucun stage ; si le rapport mentionne bien des stages libres, le fait que ceux-ci ne soient pas intégrés à la maquette et ne bénéficient par conséquent d'aucun crédit ECTS, n'encourage pas les étudiants à se saisir de cette possibilité ; de fait, les données indiquent que quatre étudiants seulement (sur 34) ont fait un stage en 2021-2022. Ces stages réalisés sont cependant heureusement mentionnés dans le diplôme. Par ailleurs, les intitulés des UE, plutôt tournés vers l'acquisition de connaissances générales, ne fournissent pas d'élément en lien avec une préprofessionnalisation, à l'exception d'un cours optionnel de "traduction journalistique et notes de synthèse" au quatrième semestre. La maquette ne permet pas de distinguer les "nombreux enseignements centrés sur le projet professionnel (depuis le semestre 2, jusqu'aux UE de Préprofessionnalisation en L3)" : deux UE seulement semblent intégrer partiellement des éléments utilisables dans une perspective préprofessionnelle. Il est également difficile de distinguer parmi les "spécialistes de certains domaines" les intervenants professionnels (*a priori*, tout enseignant-chercheur, et globalement tout enseignant, est spécialiste de son domaine). Ces points doivent donc être éclaircis. Enfin, la formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance. Là encore, une auto-évaluation mentionnant de "très bons résultats" doit faire l'objet d'une interrogation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas complètement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien prises en compte dans la maquette, mais elles ne sont pas encore à la source d'une élaboration par blocs de compétences et connaissances : la formation a conscience que la bi-disciplinarité doit faire l'objet d'une réflexion particulière à cet égard, afin d'éviter une simple juxtaposition. Le nombre de crédits ECTS par semestre pose également problème : la répartition inégale des crédits ECTS entre les deux éléments de la formation n'est pas justifiée (par exemple en semestre 2, 15 crédits ECTS pour les *Lettres*, 11 pour l'*Anglais*) et la maquette est incomplète ou fautive quant au nombre de crédits ECTS par semestre : 29 au S1, 26 au S2, incomplète au S3, 34 aux S5 et S6. On remarque que l'engagement étudiant n'est pas valorisé dans la maquette actuelle, mais devrait être pris en compte dans la prochaine maquette (dans une UE libre). La certification PIX ne fait pas l'objet d'une incitation au sein de la formation.

La formation diversifie en partie ses pratiques pédagogiques : la partie *Lettres* a bénéficié d'un financement du programme d'investissement d'avenir (PIA) pour des ateliers (dont le financement est à présent éteint, ce qui pose problème pour la pérennisation de cette démarche). Des cours peuvent être assurés en salle de pédagogie inversée ou hors les murs, mais le rapport n'indique pas la proportion de ceux-ci, ce qui ne permet pas d'évaluer leur importance. L'enseignement à distance n'est pas pratiqué en dehors de situations exceptionnelles.

L'adaptation des contenus et des dispositifs de la formation à l'ouverture à l'international doit être précisée. A priori la partie "anglais" de la formation est dispensée en anglais, cependant la maquette indique jusqu'à la 2^e année de licence (L2) des intitulés en français : certains de ces cours sont-ils assurés en français ? Surtout, ces enseignements portent en grande partie sur la littérature et l'histoire, il faut attendre le L3 pour voir apparaître des cours de langue (linguistique, oral, pratique de la langue) : est-ce à dire que les étudiants entrant en première année (pour certains directement après le bac) ont déjà une maîtrise suffisante de la langue anglaise pour se passer de cours de grammaire ou d'expression orale ? En ce cas, pourquoi y revenir en 3^e année ? La structure de la maquette doit mieux faire apparaître une trajectoire. Par ailleurs, la pratique d'une troisième langue ne trouve aucune place possible dans la maquette et pourrait être ajoutée aux UE ouvertes. Enfin, on a vu que les mobilités, si elles peuvent être encadrées, ont cependant très peu de succès : aucun sortant sur la période (il faut naturellement prendre en compte cependant le poids de la pandémie) et un seul étudiant étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'a en outre délivré ni validation des acquis de l'expérience (VAE) ni validation des acquis professionnels (VAP) pendant la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit globalement les inscriptions et son attractivité. La formation est présente sur les salons, aux journées portes ouvertes et a réalisé une vidéo de présentation. Le rapport d'autoévaluation manque de données précises, mais les étudiants de CPGE semblent rejoindre aisément cette formation. La capacité d'accueil est de 15 étudiants, on note cependant en 2021-2022 deux admis issus de bacs technologiques, ce qui surprend dans une formation généraliste à capacité d'accueil très réduite. La formation ne propose ni "oui si" ni contrat de réussite pédagogique.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais ne met pas en place de dispositifs d'aide à la réussite. Les taux de passage en L2 sont de 62,5 % en 2022 (de 54% en 2021), le taux de réussite en 3^e année en 2021-2022 est de 75% : une réflexion sur l'accompagnement spécifique à cette bi-licence, au-delà des entretiens individuels, devrait être envisagée, d'autant que le rapport mentionne une baisse de niveau, qu'il faudrait sans doute réévaluer après la période de pandémie.

La formation ne suit pas encore l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Bien que des diplômés soient sortis de la formation depuis 2020, la formation ne dispose pas des données d'analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires en ce qui concerne l'équipe enseignante, du fait de la mutualisation de tous les cours. Les capacités d'accueil des licences d'*Anglais* et de *Lettres* ont été réduites du nombre d'étudiants accueillis dans la bi-licence afin de conserver un taux d'encadrement similaire. En revanche, la pression se fait sentir sur la charge de travail des enseignants-chercheurs mais aussi des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et sociaux et de santé (BIATSS) pour lesquels il s'agit de gérer une formation supplémentaire à moyen constant, ce qui a pu entraîner un fort taux de renouvellement.

Des mobilités sont proposées aux enseignants, mais le rapport ne livre aucune donnée permettant d'évaluer le succès des dispositifs. Un enseignant a pu bénéficier d'un congé pour projet pédagogique qui a conduit à la création des ateliers, et l'équipe se dit satisfaite des accompagnements proposés à ce sujet par l'université. En revanche, la période de fusion a suscité des difficultés de pilotage.

La formation n'a pas encore mis en place un processus solide d'évaluation interne. L'évaluation de chaque enseignement relève de l'initiative des enseignants, qui conservent la propriété de leurs résultats : les modalités de partage restent floues. La création du conseil de perfectionnement ne date que d'un an et le compte rendu fourni ne concerne que la formation de *Lettres* ; aucun étudiant de la bi-licence n'y est représenté ; un conseil de perfectionnement spécifique, réunissant des partenaires de chaque UFR, serait nécessaire pour articuler harmonieusement les deux pans de la formation.

Conclusion

Point fort

- Une bi-disciplinarité qui donne aux étudiants plus de choix d'orientations après la licence.

Points faibles

- Un manque de préprofessionnalisation ;
- Un manque d'ouverture à l'international ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention ;
- Une absence de procédure formalisée d'évaluation de la formation.

Recommandations

- Exploiter les possibilités des UE libres ou optionnelles pour ouvrir à la préprofessionnalisation et mettre en place au moins une expérience en milieu professionnel en lien avec la formation (par exemple au semestre 6) en priorité effectuée à l'étranger afin d'enclencher une dynamique de mobilité sortante internationale ;
- Renforcer la coopération entre les UFR en vue de prendre en compte les spécificités d'une bi-licence, ce qui implique de mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la mention ainsi qu'une procédure d'évaluation de la formation et des enseignements systématique par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention.

LICENCE LETTRES - HISTOIRE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Lettres-histoire* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours bi-disciplinaire *Lettres-histoire*. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma (LAC) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 42 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres-Histoire* s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation d'Université Paris-Cité et répond à ses orientations stratégiques en termes de pluri-disciplinarité même si les modalités pédagogiques innovantes spécifiques à cette formation sont peu développées. La mise en avant de l'inter-disciplinarité est un axe prioritaire de l'université et cette licence réunissant des enseignements du cursus de *Lettres* et du cursus d'*Histoire* répond parfaitement à cette ambition. Elle résulte d'une évolution d'un cursus majeure/mineure entre deux unités de formations et de recherche (Lettres, Arts, Cinéma et Histoire). La complémentarité entre les deux disciplines a été bien pensée dans le choix des enseignements proposés et dans leur articulation (réflexion sur l'écriture de l'histoire à diverses périodes ; travail sur le contexte historique de la production des œuvres littéraires ; mise en relation des périodes historiques avec les modes d'écritures de l'époque). En revanche aucun dispositif pédagogique véritablement innovant n'est prévu pour cette mention, car les enseignements sont ceux des deux licences existantes. Il existe cependant des ateliers pour travailler l'écrit et l'oral issus de la licence *Lettres*, accessibles aux étudiants de cette mention et issus de projets Initiatives d'excellence (IDEX).

La formation ne développe pas d'ouverture à l'international. Il n'y a pas de parcours spécifique international, ni de collaboration avec des établissements ou des équipes à l'étranger. Le nombre d'étudiants sortant n'est indiqué pour aucune des trois années même si dans le dossier d'auto-évaluation il est mentionné que six étudiants sur quinze sont en mobilité à la rentrée 2022. Un seul étudiant en mobilité entrante est mentionné, la mention n'étant pas inscrite sur campus France. L'auto-évaluation explique cette situation par la forte exigence en termes de niveau de langue en français exigée pour réussir dans cette formation.

La formation à la recherche est présente, notamment à travers la forte proportion d'enseignements assurée par des enseignants-chercheurs, mais sans bénéficier d'unité d'enseignement spécifique. Aucune unité d'enseignement (UE) spécifique n'est proposée par la formation, cependant des enseignements relevant des méthodologies propres aux deux disciplines de la licence sont présents dans le programme. Les étudiants ont par ailleurs la possibilité de participer aux activités scientifiques des deux laboratoires principaux sur lesquels la formation est adossée (CERILAC et ANHIMA). 90 enseignants-chercheurs participent à cette formation pour 1300 heures, ce qui correspond à 85 % des enseignements.

La professionnalisation de la formation est très faible, sa finalité étant la poursuite d'études. Cette formation bi-disciplinaire ne bénéficie pas d'une fiche du répertoire national des certifications professionnels (RNCP) permettant de définir précisément les métiers possibles et compétences acquises par les étudiants. Les métiers indiqués par l'équipe pédagogique sont ceux du journalisme, de la communication et du patrimoine. Des unités d'enseignement sont consacrées à ces thématiques, dès la L1 (Pratique de l'écrit 1 : Initiation à l'écriture journalistique dans le bloc lettres au S1), en L2 (Enjeux du monde contemporain dans le bloc lettres au S4) et surtout en L3 (Médiation culturelle ou Journalisme culturel dans le bloc lettres au S5 et au S6 – Initiation aux méthodes journalistiques ou Initiation aux métiers du patrimoine dans le bloc histoire au S6). 26 professionnels interviennent dans la formation, mais assurent seulement 3,92 % des enseignements. Un stage est possible, mais il est facultatif et ne rapporte aucun crédit UFR. Cinq étudiants seulement se sont saisis de cette possibilité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, bien pensé, avec des objectifs clairs, cependant les blocs de compétences affichés, issus des fiches RNCP des mentions *Lettres* et *Histoire*, ne font pas l'objet d'une mise en cohérence avec les méthodes pédagogiques. Le programme pédagogique bi-disciplinaire est

construit autour d'une solide réflexion sur les apports du dialogue entre *Histoire* et *Lettres*. Néanmoins, en termes de compétences spécifiques acquises par les étudiants, la réflexion n'est pas vraiment aboutie et aucun dispositif pédagogique particulier n'est avancé pour matérialiser les particularités de cette mention. En outre, rien n'est mentionné dans le conseil de perfectionnement fourni qui est celui de la mention *Lettres* et aucun port-folio de compétences n'est mis en place. Même si la certification PIX est proposée à tous les étudiants de l'université, aucune donnée ne permet de savoir si les étudiants de la mention s'en sont saisis. Enfin, l'engagement étudiant est favorisé, mais aucun crédit ECTS n'est associé à sa pratique et aux compétences acquises.

La formation pratique une diversification importante et réfléchie de ses pratiques pédagogiques, mais l'enseignement à distance est négligeable. Les dispositifs pédagogiques sont variés et témoignent d'une réflexion importante sur les moyens à mobiliser pour favoriser la réussite en licence. Ainsi des ateliers prévoient de favoriser l'éloquence des étudiants, de les initier à l'art de conter ou encore de réaliser des créations radiophoniques. Ces ateliers « écrits » et « oraux » sont des dispositifs soutenus au départ par l'Idex, qui ont été pérennisés dans les mentions *Lettres* et *Histoire* et qui bénéficient à cette formation. En revanche, seules 24 heures de cours sont possibles en distanciel au cours de l'ensemble des trois ans de formation.

L'ouverture à l'international de la formation est faible. Dans l'ensemble du programme pédagogique, au cours des trois années de licence, seules 48 heures sont consacrées à l'enseignement d'une langue vivante et seuls l'anglais et l'espagnol sont proposés ainsi que le français langue étrangère pour les étudiants en mobilité entrante. Les étudiants peuvent cependant bénéficier des ressources du centre de langues de l'université pour pratiquer une langue vivante différente ou pour renforcer leur enseignement dans les langues proposées par la mention, mais cela reste fondé sur le volontariat et n'est pas valorisé par la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont adaptés ni à l'alternance ni aux publics de la formation continue. Aucun étudiant en alternance ni en formation continue n'est signalé, pas plus que de bénéficiaire du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation est, selon ses responsables, trop exigeante pour accueillir ce type de public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, bénéficie d'un recrutement cohérent avec ses objectifs, mais l'évolution fluctuante des candidatures n'est pas vraiment analysée. Le nombre de candidatures est important, mais fluctuant (439, 294 et 305 pendant les trois dernières années pour 15 places) sans que l'équipe puisse en expliquer les raisons, les moyens de communication n'ayant pas varié durant la période (salons, journées portes ouvertes et courte vidéo réalisée en 2021). Le recrutement est cohérent avec les objectifs de la formation, les candidats recrutés étant tous issus de bacs généraux, à l'exception d'un bac technologique lors de l'année d'ouverture.

La formation suit de manière attentive la réussite de ses étudiants, qui est par ailleurs bonne malgré de fortes fluctuations. Un suivi personnalisé est organisé pour les 15 étudiants de la formation, en particulier en première année par l'intermédiaire d'entretiens individuels à la fin du semestre. Le taux de réussite est inégal au cours des trois années analysées : il augmente en 2020 et baisse en 2021 pour la première année de licence : 7 étudiants sur 12 en 2019-2020, 12 sur 14 en 2020-2021 et 8 sur 16 en 2021-2022 valident tous leurs crédits ECTS en fin de première année. L'équipe attribue ces écarts à la pandémie.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, mais seulement avec l'enquête intermédiaire à 12 mois, car elle n'existe que depuis 2019-2020 et avec un faible taux de réponse. Seulement 6 étudiants sur 14 ont répondu à l'enquête 12 mois après l'obtention de la 3^e année (L3). Pour eux, la poursuite d'études dans un master lié à l'une des deux disciplines de la mention est majoritaire. Un étudiant poursuit en master de *Communication* et un autre en école privée de management musical après une réorientation en L3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens propres pour fonctionner. L'ensemble de la maquette et des intervenants (titulaires et non permanents) sont issus des formations de licence en *Histoire* et en *Lettres*, aucun cours spécifique n'est propre à cette mention qui n'existe que par les mutualisations. Les équipes enseignantes et administratives étant restées les mêmes qu'avant la création de la mention, elle ne peut exister que par des tâches supplémentaires. L'effectif réduit d'étudiants (15 par année) est cependant compensé par une capacité d'accueil réduite de ce nombre dans les mentions d'*Histoire* et de *Lettres*.

Le processus d'évaluation de la formation par les étudiants est informel et incomplet. Les évaluations sont organisées par chaque enseignant qui est le seul à obtenir l'ensemble des données. Des entretiens individuels avec les étudiants sont organisés, mais sans être pris en compte dans une démarche qualité. En outre, il n'y a

pas de conseil de perfectionnement pour cette mention, les responsables sont seulement invités au conseil de perfectionnement de la mention *Lettres* qui ne comporte qu'une seule représentante étudiante et une seule représentante du monde socioprofessionnel pour sept enseignants-chercheurs et trois personnels administratifs.

Conclusion

Points forts

- Un programme pédagogique riche et bien construit ;
- Une bonne attractivité.

Points faibles

- Un manque d'organisation de l'évaluation de la formation ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention ;
- Une formation qui ne dispose pas de moyens propres ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place une évaluation formalisée de la formation ;
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la formation et des évaluations formelles de celle-ci par les étudiants ;
- Bien identifier les moyens propres de la formation par rapport à ceux des licences mères ;
- Développer des partenariats internationaux en s'appuyant sur ceux de l'université.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention.

LICENCE LETTRES - SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence bi-disciplinaire *Lettres-sciences du langage* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours à partir de la troisième année (L3) : un parcours *Linguistique* et un parcours *Français langue étrangère* (FLE). Ces parcours permettent d'envisager des poursuites d'études en master recherche des deux disciplines, en master *Français langue étrangère* (FLE) et dans les écoles d'orthophonistes. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, cinéma (LAC) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 44 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement dans les orientations définies par l'établissement et est construite en cohérence avec les autres formations. Cette licence bi-disciplinaire est construite sur le dialogue entre *Lettres* et *Linguistique* et s'inscrit donc dans la volonté affichée par l'établissement de développer l'interdisciplinarité. Elle permet en outre des passerelles avec la licence de *Lettres* et ouvre à différents masters relevant des disciplines mères.

La licence ne possède pas de partenariat ou de parcours international spécifique mais elle permet des mobilités entrantes. Aucun dispositif spécifique à destination de l'international n'est affiché et la licence ne comporte aucune mobilité sortante pour ces étudiants. En revanche un peu plus d'un tiers des étudiants (8 sur 20) sont des étudiants étrangers. La mobilité entrante est donc remarquable.

La formation à la recherche est peu développée. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant est important (37) mais ils n'assurent que 50 % de la maquette (603 heures sur 1200). Par ailleurs aucun enseignement spécifique d'initiation à la recherche ou à la méthodologie n'est présent, ce qui est étonnant pour une licence préparant à la poursuite d'études. Plusieurs enseignements intègrent cependant les méthodologies et les résultats de la recherche dans les deux disciplines concernées.

La formation n'intègre que très peu les questions de professionnalisation et n'entretient pas de relations avec le monde socio-économique. Malgré le nombre important d'intervenants extérieurs (22 personnes) qui assurent la moitié de la formation (686 heures), les questions de professionnalisation sont peu présentes dans la formation (UE Initiation à l'enseignement du FLE, stage obligatoire en semestre 6), ce qui peut sembler compréhensible pour une licence générale mais l'affichage général vers une professionnalisation (école d'orthophonie par exemple) n'est pas visible. Le conseil de perfectionnement (qui est celui de la mention *Lettres*) n'aborde jamais ces questions. Une réflexion plus poussée sur les compétences propres à cette licence bi-disciplinaire s'impose.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence ne démontre pas assez l'intérêt de l'association entre *Sciences du langage* et *Lettres* et elle n'a pas effectué un réel travail sur ses compétences propres et ne peut donc adapter ses méthodes pédagogiques. La complémentarité entre les enseignements de *Lettres* et ceux de *Sciences du langage* n'est pas construite avec des objectifs clairs pour les étudiants en particulier en termes d'apports en compétences. Les deux blocs ne dialoguent pas assez et cela se traduit par une juxtaposition des apports des deux disciplines plus que par la mise en avant d'une spécificité apportée par leur dialogue. Il est par conséquent, dans ces conditions, difficile de construire des méthodes pédagogiques adaptées à l'acquisition de compétences mal définies.

Des dispositifs pédagogiques diversifiés sont utilisés pour s'adapter aux publics mais pas de manière équivalente dans les deux disciplines. Des dispositifs multiples sont mis en œuvre dans le bloc *Lettres* avec des classes inversées, le recours à la vidéo, aux ateliers. En revanche dans le bloc *Sciences du langage*, on en reste à la répartition Cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD) et seulement à partir de la 3^e année de licence (L3). Ces dispositifs répondent aux particularités des publics de licence mais pas aux objectifs développés par la formation.

L'ouverture à l'international de la formation est satisfaisante mais les mobilités sortantes sont inexistantes. Les étudiants suivent 96 heures de langues étrangères et peuvent choisir suivant les années entre anglais, espagnol, allemand, italien, chinois ou japonais. En outre, des heures de Français langues étrangères (FLE) sont dispensées chaque année pour les étudiants étrangers. Deux référents sont chargés des mobilités entrantes et sortantes. Ces dispositifs fonctionnent bien pour les mobilités entrantes mais pas pour les mobilités sortantes, aucun étudiant ne s'étant saisi de l'occasion.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Aucun dispositif n'est prévu et aucun étudiant n'est accueilli, pas plus en alternance qu'en formation continue. La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a, elle non plus, jamais été mobilisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est tout juste suffisante pour assurer le recrutement. Les responsables participent à plusieurs salons et journées portes ouvertes de l'université et la formation reçoit entre 120 et 156 candidatures pour les années évaluées mais ce chiffre est cependant tout juste suffisant pour assurer le recrutement, la liste étant épuisée pour parvenir aux 20 étudiants recrutés. Ainsi 10 % des étudiants recrutés sont issus d'un bac technologique, bien peu adapté à la formation.

La réussite des étudiants est faible et très imparfaitement suivie. Le taux de réussite en première année est de 25 % au cours des deux dernières années universitaires évaluées alors qu'il était de 60 % en 2019-2020. L'analyse ne retient comme cause que l'épidémie de Covid sans revenir sur le recrutement ou les modalités de la formation. De même les chiffres de réussite en L3 sont faibles (50 %) sans que les responsables en expliquent la faiblesse.

La formation déclare être trop récente pour commenter la trajectoire de ses diplômés. L'enquête à 30 mois n'a reçu qu'une seule réponse et il n'y a pas d'enquête à 12 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens propres pour fonctionner. L'ensemble des intervenants (titulaires et non permanents) sont issus des formations de Licence en *Linguistique* et en *Lettres*, aucun cours spécifique n'est propre à cette mention qui n'existe que par les mutualisations. Les équipes enseignantes et administratives étant restées les mêmes qu'avant la création de la mention, elle ne peut exister que par des tâches supplémentaires. L'effectif réduit d'étudiants (20 par année) est cependant compensé par une capacité d'accueil réduite de ce nombre dans les mentions de *Sciences du langage* et de *Lettres*.

La formation ne dispose ni d'enquête étudiant ni d'un conseil de perfectionnement propre. Le conseil de perfectionnement est celui de la mention *Lettres*, il ne comporte qu'une étudiante et qu'une professionnelle. Il n'y a aucune enquête étudiante, chaque enseignant étant responsable de l'évaluation de son propre cours.

Conclusion

Points forts

- Une bonne inscription dans l'offre de formation de l'établissement ;
- Une bonne ouverture à l'international et une mobilité entrante conséquente.

Points faibles

- Une faible attractivité ;
- Un taux de réussite étudiant faible et non analysé ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation par les étudiants ;

- Une complémentarité non emparée entre les compétences en lettres et celles en sciences du langage ;
- Une absence de moyens propres, un fonctionnement ne reposant que sur ceux des deux licences d'origine.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation en montrant mieux ses atouts.
- Instaurer des dispositifs d'accompagnement pour favoriser la réussite étudiante.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre et des enquêtes étudiantes pour faire évoluer la formation.
- Améliorer le dialogue entre les deux blocs (lettre et sciences du langage).
- Identifier des moyens propres à la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Taux de réussite trop faible.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *métiers de la communication : chargé de communication* d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année (L3), en un an, ouverte uniquement en alternance. La licence propose un parcours *Rédacteur technique* qui forme à la rédaction technique en français et en anglais. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 15 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement et en cohérence et complémentarité avec les autres formations de l'université. Cette licence professionnelle entièrement en alternance s'inscrit dans les priorités de professionnalisation définies par l'université. En outre, elle bénéficie d'une pédagogie active et d'un enseignement en partie en anglais. N'existant qu'au niveau d'une 3^e année de licence, cette formation permet à des étudiants de différents cursus (langues, information-communication) de se spécialiser dans un domaine où l'insertion est avérée. Elle affiche un caractère pluri-disciplinaire même si aucun spécialiste en sciences de l'information et de la communication ne fait partie de l'équipe enseignante.

Malgré son caractère bilingue, la formation n'est pas ouverte à l'international. Bien que cette licence professionnelle forme des étudiants à la rédaction spécialisée en français et en anglais, elle ne bénéficie d'aucun accord international et ne pratique aucun échange. Il n'y a ni étudiant entrant, ni étudiant sortant. Cela peut se comprendre pour un diplôme en un an, mais reste étrange quand on rapporte ce fait à la thématique de la formation.

L'adossement à la recherche est lacunaire et éloigné de l'objet de la formation. La formation s'appuie uniquement sur des professionnels et des enseignants-chercheurs en 11^e section (anglais) du Conseil national des universités (CNU) pour dispenser ses enseignements et l'équipe indique que la recherche s'entend comme la formation aux nouveautés pratiquées en entreprise. Même si l'adossement à la recherche peut être considéré comme accessoire dans une licence professionnelle, il est regrettable qu'aucun enseignant-chercheur de la discipline d'adossement de la mention (sciences de l'information et de la communication, 71^e section du CNU) ne soit présent dans l'équipe pédagogique et qu'aucun laboratoire de la discipline ne soit mentionné dans les partenariats. L'auto-évaluation témoigne d'une méconnaissance de cette situation.

La formation associe de manière très importante le monde professionnel et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. 407 heures sur 550 sont assurées par des professionnels qui représentent 84 % de l'équipe enseignante. La marginalité des personnels de l'université dans le fonctionnement de cette licence professionnelle pose question, même si la formation s'appuie sur un réseau professionnel très fort, responsable de l'apprentissage de compétences bien identifiées. La formation se déroulant entièrement en alternance, les étudiants sont évalués pour 33 % des crédits ECTS sur leur pratique en entreprise. La professionnalisation est donc un élément central de la pédagogie et de l'organisation de cette formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée autour d'un programme définissant clairement les compétences à transmettre et mettant en œuvre les moyens pour les atteindre même si l'équipe ne semble pas en adéquation avec certaines des compétences identifiées. Le programme de la formation est construit autour de blocs de compétences clairs et bien identifiés. La pédagogie par projets est favorisée et est adaptée aux principales compétences professionnelles identifiées. En revanche, la présence d'enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication serait souhaitable eu égard aux compétences liées à cette discipline que l'on retrouve dans la fiche RNCP de la formation.

La formation utilise la pédagogie par projet, mais ne développe aucune autre approche pour diversifier ses méthodes. Aucun enseignement n'est disponible à distance ou en co-modalité pour des publics empêchés

provisoirement ou durablement et aucune autre modalité pédagogique que le projet n'est mentionnée dans les pratiques de l'équipe.

La formation développe un programme linguistique permettant aux étudiants de s'insérer sur un marché international, mais elle n'est pas adaptée pour accueillir des étudiants en mobilité. Cette licence professionnelle prévoit 70 heures d'anglais dans son programme pédagogique, auxquelles s'ajoutent 80 heures de spécialités enseignées en anglais. En revanche, aucun dispositif n'est prévu pour accueillir les étudiants en mobilité entrante. On peut ainsi regretter l'absence de cours de français langue étrangère (FLE). En outre, malgré la forte coloration en anglais de la formation, aucune certification n'est prévue pour les étudiants.

La formation est parfaitement adaptée à la formation en alternance des étudiants en formation initiale, mais moins aux publics de la formation continue. Au cours de la période évaluée, la quasi-totalité des étudiants est en alternance et la très grande majorité en contrat d'apprentissage (18 sur 21, 13 sur 14 et 14 sur 15 pour les trois années universitaires concernées). On note seulement un étudiant en formation continue pour les trois ans évalués. De même, aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été réalisée durant la période. C'est surprenant pour une formation professionnalisante et cela pose question sur sa visibilité chez les professionnels en exercice.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence professionnelle travaille à son attractivité, mais ne met en œuvre aucun moyen pour la mesurer. La formation est présente sur des salons, une vidéo de présentation a été réalisée et son site est régulièrement alimenté. En outre des enseignements en 2^e année de licence *Langues étrangères appliquées* introduisent la rédaction technique et présentent le métier. Cependant aucun chiffre sur l'origine des étudiants ni sur le nombre de candidatures n'est fourni. On peut également regretter qu'aucune réflexion ne porte sur la baisse des effectifs (21 inscrits en 2019 ; 14 et 15 les années suivantes soit 33 % de baisse) et que le nombre d'étudiants inscrits soit systématiquement inférieur à sa capacité d'accueil (23 étudiants).

La licence suit la réussite de ses étudiants qui est excellente et adapte ses dispositifs aux particularités de ses publics. La réussite des étudiants est excellente (100 % en 2020 et 2021, 90 % en 2019). Quand cela a été nécessaire, des aménagements particuliers ont été mis en place pour favoriser la réussite de publics étudiants nécessitant une adaptation de la pédagogie.

La formation suit l'insertion professionnelle de ses diplômés avec attention, mais les variations de cette insertion sont ignorées par les responsables de la licence. Une enquête à 12 mois est effectuée chaque année et le taux de réponse des étudiants oscille entre 70 et 100 %. L'insertion professionnelle est bonne à 12 mois, avec 100 % pour l'année universitaire 2019-2020, 64 % en 2020-2021 et 66 % en 2021-2022. Aucune explication n'est cependant avancée pour expliquer ces variations qui ne sont même pas commentées. La poursuite d'études est certes négligeable (14 % soit deux étudiants au plus en 2020-2021), mais on ne sait pas où elle s'effectue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation suit avec attention sa soutenabilité, mais ses moyens dépendent directement des ressources fournies par l'alternance. L'équipe pédagogique est constituée de trois enseignants-chercheurs et de 16 professionnels. Les relations avec le monde professionnel sont assurées par une chargée de mission rémunérée directement par les ressources issues de l'alternance. Sans elles, la formation n'aurait pas les moyens de se perpétuer.

La formation dispose de moyens pour organiser son évaluation et son amélioration, mais elle ne fait pas la preuve de leur utilisation. Des enquêtes auprès des étudiants sont organisées tous les ans, mais on ne sait pas quelle est leur utilisation, elles ne sont pas mentionnées dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement est commun à la licence professionnelle et au master *Communication Technique Multilingue*. Son compte-rendu et sa composition montrent qu'il s'agit davantage d'une réunion consacrée à l'organisation de l'alternance que d'un conseil de perfectionnement réfléchissant aux orientations stratégiques de la formation en fonction des évolutions de la profession. Quatre lignes seulement dans le compte-rendu sont consacrées aux nouvelles problématiques professionnelles, en revanche des évolutions de l'offre pédagogique sont proposées par les tuteurs d'alternance en fonction de leur besoin.

Conclusion

Points forts

- Des liens réguliers et resserrés avec le monde professionnel ;
- Un bon taux de réussite des étudiants ;
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- L'absence d'intervenant universitaire spécialiste des sujets centraux de la formation ;
- Le trop faible nombre d'enseignants-chercheurs parmi les intervenants et la marginalité de l'université dans le fonctionnement de cette formation ;
- La dépendance aux moyens donnés par l'alternance dans un contexte de faible attractivité ;
- L'absence de mobilité entrante ;
- La faible utilisation des outils de l'évaluation et de l'amélioration de la formation.

Recommandations

- Renforcer l'équipe avec des intervenants universitaires, en particulier en sciences de l'information et de la communication.
- Permettre l'intégration d'étudiants internationaux.
- Mieux utiliser les enquêtes étudiantes et réformer le fonctionnement du conseil de perfectionnement.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence d'adossement à la recherche, absence d'enseignants-chercheurs de la discipline au sein de l'équipe pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Gestion des entreprises et des administrations* d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours diplômants : *Gestion comptable, fiscale et financière* ; *Gestion et pilotage des ressources humaines* ; *Contrôle de gestion et pilotage de la performance* et *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités* qui prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) option *Gestion comptable et financière*, de la licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*, du DUT option *Gestion et management des organisations*, du DUT option *Ressources humaines* et de la LP *Ressources humaines*.

S'agissant de la LP *Ressources humaines*, la situation est peu claire puisque, si le document de présentation est sans ambiguïté sur sa reprise, le dossier d'autoévaluation (DAE) ne la mentionne (et donc ne la renseigne) à aucun moment. On y compte pourtant bien le parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines* qui semble coïncider (le document de présentation parle une seconde fois, sans doute donc par erreur, du parcours *Contrôle de gestion et pilotage de la performance*). Cela crée une confusion certaine quant à ce parcours et un déficit informationnel circonstancié pour la LP *Ressources humaines*.

La formation est dispensée par le département Gestion des entreprises et administrations (GEA) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 257 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Sa construction récente n'autorise des données complètes qu'à partir de 2021-2022, mais son antériorité au travers du DUT et de la LP permet de reconnaître son inscription, d'une part dans l'axe d'amélioration de la relation avec les acteurs du monde socio-économique, avec une importante cohorte d'étudiants en alternance, la LP étant uniquement en alternance par ailleurs ; d'autre part dans l'objectif de développement des enseignements interdisciplinaires, par le jeu des parcours et de la spécialité même dans le domaine droit – économie – gestion. Il n'est pas aisé d'apprécier sa cohérence et sa complémentarité avec les autres formations, autrement qu'en s'appuyant sur le passé, c'est-à-dire via le BUT et la LP préexistante. On regrette ainsi que ne soit pas exposée une réflexion sur le positionnement au-delà de l'IUT et au regard en particulier de la licence *Économie et gestion*. La formation est en partenariat avec des Centres de formation des apprentis : DIFCAM, CERFAL – Campus Montsouris et FORMASUP Paris. L'interdisciplinarité inhérente au domaine Droit – économie – gestion, auquel s'ajoutent des travaux en projet professionnel, plus encore pour les alternants, est bien présente.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. En pratique, cet élément reposait intégralement sur un Diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI), qui offre un vaste réseau de partenaires à l'ensemble de l'IUT. Il permet ainsi une mobilité annuelle sortante d'une vingtaine d'étudiants en moyenne sur la période. En revanche, aucune mobilité entrante n'est observée. L'équipe prévoit de repenser le dispositif à l'occasion de la mise en place des BUT. Le dossier d'autoévaluation indique, dans ses données de caractérisation, deux étudiants internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement réel à la recherche. On constate que la question de l'adossement est véritablement investie, au-delà du nombre (cinq) d'enseignants-chercheurs intervenants, par des insertions de l'initiation à la recherche dans les programmes.

Dans le cadre de relations avec le monde économique, notamment en lien avec le régime d'alternance, les éléments de professionnalisation sont convaincants. Le BUT maintient l'organisation préexistante avec dix

groupes dont quatre en formation par l'apprentissage dès la première année. Dès lors, l'effectif en alternance est conséquent et les variations observées ne sont principalement dues qu'à la transition DUT / BUT. Les contrats de professionnalisation ne sont observés qu'à titre anecdotique. L'absence de validation des acquis d'expérience (VAE), partielle ou totale, de validations des acquis professionnels (VAP) peut s'expliquer par cette période de transition.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Par nature, le BUT s'appuie sur une approche par les compétences en lien avec la fiche, circonstanciée, du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cependant l'absence d'informations détaillées sur les parcours ne permet pas d'apprécier la construction tout comme la correspondance au référentiel de compétences. En l'absence des maquettes du DUT, du BUT et de la LP *Ressources humaines*, celle de la LP Révision comptable, seule fournie au dossier d'autoévaluation, montre une construction en deux parties nommées « blocs de compétences » regroupant les différentes unités d'enseignement (UE) mais qui ne permet pas de retrouver explicitement le détail de l'ensemble du référentiel RNCP. Tout comme une certification PIX non mise en œuvre, on regrettera l'absence de portfolio, l'équipe se disant en attente d'une démarche stabilisée. On notera cependant que, par la nature même de la spécialité (les Sciences de gestion et du management), les étudiants sont naturellement sensibilisés à la valorisation des compétences acquises.

La formation fait des efforts pour le développement et la diversification de ses pratiques pédagogiques. En complément de l'alternance, des mises en situation, le mode projet, les situations inversées et l'aide d'outils participatifs, assurent le caractère professionnalisant de la pédagogie déployée. Le régime d'alternance d'une part, la volonté de l'équipe d'autre part, ont conduit à privilégier sauf exception le présentiel intégral, en enseignement comme en évaluation.

En prolongement du dispositif DUETI, Les contenus et les dispositifs de la formation sont envisagés pour permettre son ouverture à l'international. Les compétences linguistiques sont présentes au travers de cours d'anglais conformément au programme national, auquel une seconde langue, l'espagnol, est ajoutée pour les étudiants non alternants dans le cadre de l'adaptation locale. Élément remarquable, deux enseignements de spécialité, en comptabilité anglo-saxonne et en stratégie, sont proposés en langue étrangère. Il n'y a pas obligation de certification en langue anglaise, mais le centre de langue de l'établissement la propose aux étudiants intéressés. On note également l'organisation d'une journée de Projet personnel et professionnel à l'international. Enfin, le DUETI a permis des mobilités sortantes (mais non entrantes). L'évolution du dispositif dans le cadre du BUT est en réflexion.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont pleinement adaptés aux publics en alternance. Ce point fort de la formation s'explique par l'apprentissage présent de longue date avec un effectif stabilisé et important : entre 150 et 200 étudiants concernés. Pour autant, il n'est pas observé que quelques cas de contrats de professionnalisation, et on notera l'inexistence, hormis pour la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*, de VAE sur la période, partielle ou totale, comme de la VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe suit et analyse les flux des candidatures et des inscriptions en vue de comprendre et améliorer l'attractivité de la formation. C'est ce qui l'amène à reconnaître une baisse de son attractivité en raison, selon elle, de la multiplicité régionale des départements GEA, de l'offre privée mais aussi de la baisse du vivier des candidats issus de filières technologiques qui doivent représenter la moitié par quota. Pour tenter d'enrayer le phénomène, diverses actions d'information et de communication sont engagées et la relative stabilité de l'effectif rassure.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont précisément connus et atteignent des valeurs très favorables (entre 88 et 95 %). Ce résultat témoigne de l'accompagnement et de l'aide à la réussite, qui repose sur des dispositifs décrits : tutorats, ateliers, adaptation des horaires.

L'équipe connaît peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Si les données sur le BUT ne sont pas encore disponibles, celles concernant le DUT se résument à des poursuites d'études concernant 100 % des diplômés. Elles se déroulent aussi bien dans le secteur privé, notamment dans de nombreuses écoles de commerce, que dans le secteur public, notamment en licence dans les écoles universitaires de

management (IAE). Il est signalé des orientations vers des licences professionnelles mais sans données disponibles. On regrette d'une part l'absence de données précises, et d'autre part l'absence totale d'insertion immédiate que le format professionnalisant de l'alternance pouvait laisser espérer. Les résultats de l'enquête d'insertion de la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*, qu'il faut toutefois analyser à la hauteur d'un très faible nombre de répondants (trois), n'indiquent également aucune insertion (trois poursuites d'études). De façon surprenante, le dossier d'auto-évaluation fournit des données non correspondantes avec cette enquête et évoque une insertion professionnelle immédiate à parts égales avec les poursuites d'études. D'une manière générale, ces données interrogent quant à l'insertion immédiate des prochains diplômés du BUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'effectif et la diversité de l'équipe donnent à la formation les moyens d'atteindre ses objectifs. En effet, les enseignants permanents du BUT sont nombreux (plus de 20), bien qu'en diminution comparativement au DUT, et y sont représentés des enseignants comme des enseignants-chercheurs. L'effectif de vacataires est relativement comparable. Compte tenu de l'alternance, on pouvait s'attendre à un nombre plus important pour ces derniers, dont les interventions se limitent à 15 % du volume horaire en moyenne (8,5 % en formation initiale, 27 % en apprentissage). L'équipe explique sa difficulté à recruter des vacataires en raison du niveau de rémunération. On note qu'en contradiction avec les données du DAE, le document de présentation évoque plus de 100 vacataires pour le département.

La démarche d'amélioration continue n'est que partiellement investie puisqu'aucun processus d'évaluation interne n'est réalisé et que réside l'imprécision du parcours ressources humaines. Ainsi, de façon contrastée, le compte rendu des conseils de perfectionnement témoigne de la présence de l'ensemble des parties prenantes dans une démarche réflexive, mais il est dans le même temps observé qu'aucune enquête d'évaluation par les étudiants n'a été menée sur la période. Ceci est expliqué par l'équipe par la pandémie puis par le passage en BUT qui nécessiterait une refonte du dispositif, ce qui est difficilement convaincant. La faiblesse de l'implication dans une démarche d'amélioration continue se traduit également par l'absence de données dans le DAE quant au parcours de DUT et à la LP *Ressources humaines* sur lesquels repose un parcours du BUT.

Conclusion

Points forts

- Une démarche de professionnalisation s'appuyant sur l'alternance ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Un nombre de professionnels et un nombre d'heures réalisé par les professionnels trop faible ;
- Une faible implication dans la démarche d'amélioration continue (pas d'évaluation de la formation ni des enseignements, absence totale d'informations quant au DUT et LP *Ressources humaines*).

Recommandations

- Augmenter la proportion d'enseignements confiés à des intervenants professionnels, et augmenter leur nombre.
- Mettre en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Techniques de commercialisation* d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours diplômants : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* (MDEE) ; *International business : achat et vente* (BI) ; *Marketing et management du point de vente* (MMPV) ; *Business développement et management de la relation client* (BDMRC) qui prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation* et de trois licences professionnelles (LP) : *E-commerce et marketing numérique*, parcours *Marketing digital* ; *Métiers du commerce international* ; et *Management des activités commerciales*, parcours *Management des équipes commerciales*. La formation est dispensée par le département Techniques de commercialisation (TC) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 513 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT Techniques de commercialisation est en cours de mise en œuvre. Seule la première année existe en 2021-22. Les données disponibles pour la présente évaluation concernent donc des années d'études amenées à être sensiblement refondues. Trois licences professionnelles sont amenées à être transformées en quatre parcours. Ces évolutions paraissent motivées par une analyse de l'évolution des métiers de la commercialisation et de la vente. L'articulation du BUT avec les autres formations n'est pas explicitée, qu'il s'agisse de la licence *Économie et gestion* ou d'autres formations. Le BUT offre une certaine pluridisciplinarité pensée autour de la question des techniques de commercialisation, avec principalement les sciences de gestion, et plus marginalement d'autres disciplines comme l'économie et la communication. La formation travaille avec quatre Centres de formation des apprentis (CFA) et donc avec les entreprises et réseaux professionnels de ces CFA.

La formation est ouverte à l'international. Les mobilités entrantes et sortantes existaient et étaient proposées après le DUT dans le cadre d'un diplôme d'université *Études technologiques internationales* (DUETI), mais l'information manque quant aux mobilités dans le cadre du BUT. Les langues vivantes (anglais) sont présentes dans les diplômes décrits. Il est fait aussi mention de cours délivrés en anglais, et un des parcours du BUT s'inscrit dans une perspective internationale.

L'adossement à la recherche existe dans le sens où des enseignants-chercheurs enseignent dans le diplôme, et que des rapports ou mémoires sont demandés et que des enseignements de méthodologie sont délivrés.

La professionnalisation, déjà très présente dans les anciens diplômes, est renforcée par la mise en œuvre du BUT, avec la possibilité de suivre le cursus en alternance par voie de l'apprentissage dès la première année. Ainsi en première année, deux groupes sont proposés en alternance sur huit. Les stages ou périodes de professionnalisation sont présents à chaque année, et une centaine de vacataires issus du monde socioéconomique intervient dans la formation. La refonte de l'offre de formation dans le cadre de la mise en œuvre paraît réfléchi au vu de l'évolution des métiers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du nouveau BUT (contenus, méthodes, évaluations) est difficile à apprécier. Elle est tout à fait cohérente dans les diplômes de DUT et de LP qui disparaissent, les programmes et les méthodes pédagogiques étant conformes aux objectifs visés. Le nouveau BUT présente quatre parcours complémentaires

relevant de thématiques distinctes et pertinentes, mais les détails manquent pour porter une appréciation plus détaillée. L'approche par compétences fait l'objet d'une réflexion et d'un travail.

Les diplômes disparaissant présentent une variété certaine des pratiques pédagogiques, dont on peut penser qu'elle perdurera dans le nouveau BUT. Une attention manifeste et portée à la réussite des étudiants, autour de l'orientation active, de l'accueil, du suivi individualisé, de la gestion des différences sociales et culturelles, de l'aide méthodologique, des méthodes pédagogiques et des modalités d'enseignement variées (mises en situation, jeux de simulation, enseignements hybrides, etc.). Deux dispositifs spécifiques sont de plus proposés, le diplôme d'université (DU) *Passerelle en français langue vivante et culture* à destination de personnes en situation de migration, et le DU *Parcours pour réussir et s'orienter* (PaRéO), qui est un diplôme passerelle entre les études secondaires et les études supérieures proposé dans le cadre du programme investissements d'avenir (PIA).

L'ouverture internationale était effective dans les DUT et les LP, et avec le DUETI, et continue à l'être avec les cours de langue (anglais et seconde langue vivante), la possibilité de cours dispensés en anglais, et le parcours *BI* à vocation internationale. L'information sur l'organisation future des mobilités entrantes et sortantes, organisées jusqu'à présent post-DUT, n'est pas encore disponible.

Le BUT est désormais ouvert en alternance, et en formation initiale classique, dès la première année. L'ouverture à l'alternance par la voie de l'apprentissage, déjà forte dans les anciens diplômes, est donc encore renforcée dans le BUT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique suit les candidatures et est attentive aux profils de recrutement, dans un objectif de diversité et d'inclusion, qu'elle travaille pour en faire un atout, et de réussite des étudiants. L'orientation active est une préoccupation de l'équipe, et les étudiants sont associés à diverses actions (journées portes ouvertes, etc.) en direction des publics lycéens.

La réussite des étudiants fait l'objet d'un suivi attentif, et d'actions permanentes pour l'améliorer. De multiples dispositifs sont mobilisés (PaRéO, suivi personnalisé, méthodologie, etc.) et la diversité des modalités et approches pédagogiques permet de s'adresser à de multiples profils étudiants. Une très grande attention portée à l'intégration dans un groupe et à la cohésion d'équipe, dans des promotions aux profils sociaux et d'études variés.

Les données sur le devenir des diplômés, qu'il s'agisse de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, sont disponibles pour les licences professionnelles et analysées par l'équipe pédagogique. Les taux de réponse aux enquêtes restent faibles, mais les données indiquent que les étudiants ont une insertion professionnelle conforme aux objectifs du diplôme. Entre un quart et un tiers d'entre eux poursuivent leurs études, principalement en écoles de commerce ou en Institut d'administration des entreprises (IAE).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est solide. Elle comprend une trentaine de permanents (enseignants-chercheurs, enseignants, enseignants associés) spécialistes des disciplines présentes dans le BUT, renforcée par une centaine de vacataires exerçant leur activité professionnelle dans les métiers et fonctions visées. Néanmoins des difficultés se font jour quant au recrutement et au renouvellement de ces vacataires, les tarifs réglementés de rémunération pouvant paraître peu attractifs pour ces professionnels. Un suivi des heures d'enseignement et du nombre de groupes permet de s'assurer de la soutenabilité de la formation. Le renforcement de l'alternance par voie d'apprentissage contribue à cette soutenabilité.

Le conseil de perfectionnement du nouveau BUT Techniques de commercialisation est déjà opérationnel. Il réunit les parties prenantes concernées, est une instance d'échanges pour proposer des évolutions. Il contribue donc à l'évolution de l'offre de formation. Le fonctionnement du conseil pourrait devenir sensiblement plus complexe lorsque la totalité du diplôme, sur trois années, quatre parcours et plusieurs CFA impliqués, sera mise en œuvre. Le conseil dispose des données disponibles issues des enquêtes sur le devenir des diplômés et d'autres informations, ou d'autres enquêtes notamment sur les formations menées au niveau de l'IUT, même si peu de détails sont délivrés à ce propos.

Conclusion

Points forts

- Une attention remarquable portée à la réussite des étudiants ;
- Un diplôme offrant des parcours renouvelés, adaptés aux évolutions des métiers de la vente et de la commercialisation ;
- Une professionnalisation forte développée tout au long du cursus.

Point faible

- Un diplôme dont les modalités de pilotage et d'animation ne sont pas installées pour le moment.

Recommandation

- Veiller à instaurer des modalités de pilotage qui assurent à la fois la cohésion d'ensemble du diplôme, et l'animation au plus près du terrain dans les différents parcours.

LICENCE DROIT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Droit* d'Université Paris Cité (UPCité) propose huit parcours, dont certains sélectifs : un parcours *Droit parcours général* ; un *parcours international*, enseigné sur le campus de l'université Sorbonne Abu Dhabi (SUAD) ; trois parcours bi-diplômants : *Droit-Informatique et applications*, *Droit-Sciences biomédicales* et *Droit-Économie Gestion* ; une *double licence Droit : Paris Cité-Turin* en partenariat avec l'université de Turin, un *parcours d'Excellence en droit*, et enfin un *parcours Licence Accès Santé (L.AS)*. La licence est rattachée à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, la licence comptait 2048 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* d'UPCité s'inscrit dans la politique de formation définie par l'établissement : elle est ouverte à la pluridisciplinarité et à l'international, et par le jeu de ses parcours et options, permet des trajectoires d'études personnalisées. La licence *Droit* est la seule licence juridique proposée par l'établissement. Elle s'inscrit néanmoins dans un univers local concurrentiel, avec de nombreuses autres licences en droit offertes à Paris et en région parisienne. Elle est conçue en articulation avec le cycle de master proposé au sein de la Faculté. La pluridisciplinarité proposée est manifeste dans les parcours bi-licence sélectifs proposés, mais également présente dans le parcours général, via le choix des options, avec des enseignements de disciplines complémentaires (économie, histoire, histoire du droit principalement). Une convention est signée avec SciencesPo dispensant les étudiants diplômés des parcours de licence *Droit* sélectifs avec au moins 14/20 de moyenne, de la première étape de sélection pour l'entrée en master. En revanche les liens ou passerelles avec d'autres diplômes (bachelor universitaire de technologie, par exemple) ne sont pas documentés.

La licence *Droit* fait preuve d'une ouverture à l'international conséquente, assez inhabituelle dans les licences juridiques, ce qui en fait une caractéristique distinctive. Elle propose ainsi une délocalisation avec un parcours international assuré à Abu Dhabi, et une double licence avec l'université de Turin. La politique de langues est soutenue, puisque des cours de langues sont obligatoires tous les semestres du cursus dans tous les parcours et que les étudiants ont même la possibilité d'étudier une seconde langue ; il est possible aux étudiants de suivre chaque semestre dès le second semestre un cours en droit enseigné en anglais, portant sur les droits étrangers ou le droit international, et d'autres activités de renforcement (atelier intensif en anglais, café des langues) sont également proposées. Des mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont également prévues, avec l'Union européenne, mais d'autres pays également.

L'adossement à la recherche est très satisfaisant. Tous les cours magistraux sont assurés par des enseignants-chercheurs, qu'il s'agisse des disciplines juridiques ou des autres. Un atelier sélectif jeune chercheur / initiation à la recherche, propose dès le 4^e semestre de la licence différentes activités permettant la découverte de l'activité scientifique ; il est financé grâce à un appel à projets dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Certains étudiants peuvent effectuer un stage dans une unité de recherche.

L'ancrage au monde socioéconomique est présent, mais les éléments de préprofessionnalisation ne sont pas suffisants. Ainsi des stages sont possibles (mais jamais obligatoires) chaque année de licence, par le jeu des options et avec des crédits associés. 60 % des étudiants effectuent ainsi au moins un stage au cours de leur cursus. Des vacataires exerçant différentes professions juridiques assurent des travaux dirigés, mais aussi des conférences, et la clinique juridique est un dispositif particulièrement intéressant. Cependant, à part l'enseignement optionnel d'orientation active au premier semestre, il n'existe pas d'enseignement dédié à la construction du projet de l'étudiant ni aux techniques de recherche de stage ou d'emploi, ou encore à l'acquisition de compétences ou de comportements professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la licence Droit dans ses différents parcours, ainsi que les modalités pédagogiques et d'évaluation, sont tout à fait cohérents et en adéquation avec les objectifs affichés et les compétences visées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les unités d'enseignement (UE) sont regroupées chaque semestre en deux blocs de compétences, d'une part les compétences disciplinaires fondamentales et d'autre part les compétences transversales et linguistiques, au sein desquelles le jeu d'options offert à l'étudiant permet une personnalisation du parcours, et reconnaît le cas échéant des compétences acquises ailleurs (par exemple, l'engagement étudiant ou encore l'entrepreneuriat).

La diversité des méthodes pédagogiques s'exprime surtout au sein des UE consacrées aux compétences transversales et linguistiques. Le choix du parcours suivi par les étudiants conditionne le niveau de travail demandé et la difficulté, les différents parcours sélectifs ayant des exigences plus fortes que le parcours général. Le choix d'options dans chaque parcours permet ensuite de répondre à des besoins et des attentes variés des étudiants, les uns renforçant des compétences nécessitant d'être consolidées, les autres permettant l'acquisition de nouvelles compétences (disciplinaires, linguistiques, autres). Aucune certification n'est en revanche encore proposée, même si certaines (PIX et Voltaire) sont annoncées.

L'ouverture internationale de la licence Droit est effective et avérée pour tous les étudiants. En dehors même du parcours international à Abu Dhabi et du parcours en double licence avec l'université de Turin, le programme dans chaque parcours rend l'étude d'une langue étrangère obligatoire chaque semestre, et permet l'étude d'une seconde langue également. Les étudiants ont la possibilité, dans le jeu d'options, de suivre chaque semestre également un enseignement de droit délivré en langue anglaise, portant sur le droit international ou des droits étrangers, et il existe également d'autres dispositifs permettant de renforcer les langues (café des langues, atelier intensif). Les possibilités de mobilité étudiante en Union européenne et ailleurs sont réelles, et l'accueil d'étudiants en mobilité entrante est important. En revanche, la certification en langues n'est pas proposée.

Le cursus de licence Droit ne montre à l'heure actuelle aucune adaptation pour les publics de formation continue ou en alternance, et n'accueille d'ailleurs aucun étudiant avec un tel statut.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'équipe pédagogique dispose des informations nécessaires pour suivre le flux des candidatures et des inscriptions. Celles-ci sont analysées dans leurs grandes lignes, par type de filière de bac et en origine géographique. Le nombre total de candidatures sur ParcoursSup n'est pas précisé. Cependant les candidatures relèvent quasi exclusivement de bacheliers généraux, et parmi ceux-ci seuls 5 % n'ont pas de mention au baccalauréat, ce qui permet de conclure que la licence est un diplôme attractif.

L'équipe pédagogique suit l'évolution de la réussite de ses étudiants et s'en préoccupe, et des dispositifs sont proposés pour accompagner cette réussite. Les données concernant la réussite des étudiants par année et par parcours sont disponibles. La part des redoublants en 1^{re} année de licence est en baisse et la réussite s'améliore ; les parcours sélectifs s'adressent à des étudiants pouvant suivre des cursus à l'exigence renforcée, le parcours général, qui concerne environ 1 700 étudiants sur un total de 2 000, soit 85 %, propose une palette de choix qui permet une adaptation au profil et aux attentes de chacun. Cependant l'équipe pédagogique s'interroge sur la pertinence de certains parcours de bi-licence marqués par une réussite très faible, et sur la faible réussite en L.AS 1 qu'elle relie aux conditions d'enseignements. Enfin, des contrats pédagogiques, certes peu nombreux (24 par an), sont proposés, mais surtout le dispositif *Passeport pour réussir et s'orienter* (PaRéO) qui propose une année de transition entre le lycée et l'université, est suivi par environ 400 étudiants tous les ans, sur l'ensemble des premiers cycles.

Le suivi du devenir des diplômés, en termes de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle, est en revanche inexistant. L'Université Paris Cité ne fournit pas de données d'enquêtes, et même l'information sur la poursuite d'études au sein de la Faculté, pourtant facilement accessible n'est pas disponible, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est fournie, avec 57 enseignants permanents et 128 non permanents, et la soutenabilité de l'offre de formation fait l'objet d'un suivi. L'équipe fait néanmoins état d'un déficit d'encadrement pédagogique, face à 2 000 étudiants et un total de près de 10 000 heures d'enseignement (en heures équivalent travaux dirigés, HETD) assurées sur l'ensemble du cycle, mais surtout d'un manque criant de support administratif. UPCité a établi une règle de coûts constants, et ces coûts, faute d'alternative, sont suivis au travers d'outils élaborés et nourris par l'équipe pédagogique elle-même, ce qui peut conduire à une surcharge de travail ou à un détournement des missions d'enseignement et de recherche.

Un conseil de perfectionnement existe et se réunit, mais il ne dispose pas des données d'enquête nécessaires à une démarche d'amélioration continue documentée sur les conditions d'études, d'enseignements, ou sur le devenir des étudiants. Ces enquêtes ne sont pas menées par les services d'UPCité, et les services de la Faculté ne semblent pas en mesure de les proposer. Le conseil de perfectionnement réunit toutes les parties prenantes concernées et paraît être une instance d'échanges nourris permettant d'envisager des évolutions.

Conclusion

Points forts

- Un diplôme offrant une grande variété de parcours et d'options à l'intérieur de ces parcours, permettant la construction de cursus étudiants personnalisés selon leurs attentes et selon leurs profils ;
- Une ouverture à l'international forte, qui en fait une caractéristique distinctive de la licence ;
- Des dispositifs innovants intéressants, comme la clinique juridique, ou le parcours jeune chercheur/initiation à la recherche.

Points faibles

- Des données d'enquête insuffisantes pour un pilotage efficient de la formation, sur le devenir des diplômés, les conditions d'études ou les enseignements ;
- Une réflexion autour de la professionnalisation ou de la pré-professionnalisation encore non aboutie ;
- L'absence, hormis pour les études en santé, de passerelles ou de voies de passage avec d'autres diplômes (BUT, Licences professionnelles, etc.).

Recommandations

- Se doter des outils pertinents pour la collecte de données nécessaires au pilotage de la formation.
- Compléter la préparation à la professionnalisation avec, par exemple, des techniques de recherche d'emploi, un projet professionnel, le principe d'un stage ou d'une expérience professionnelle obligatoires sur le cursus.
- Expliciter les passerelles entrantes ou sortantes possibles avec les autres diplômes de premier cycle.

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Économie* d'Université Paris Cité (UPCité) comporte deux parcours : un parcours *Sciences économiques et sociales* comportant une option LAS et un parcours double licence (DL), *Économie-géographie*, co-accrédité avec l'Université Sorbonne Paris Nord, porté par les deux départements d'Économie et les deux départements de Géographie de ces deux établissements. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 258 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie* s'inscrit globalement dans la stratégie de formation de l'établissement. La transdisciplinarité, qui est un marqueur revendiqué d'UPCité, est manifeste au sein de la double licence *Économie-géographie*. En revanche, l'ouverture transdisciplinaire vers les sciences sociales de la licence *Économie* pourrait être plus développée dans le parcours *Sciences économiques et sociales*. En effet, elle s'effectue essentiellement par les enseignements portant sur des techniques et méthodes (comptabilité, statistiques, mathématiques, etc.) habituellement présents dans les licences d'économie, et reste limitée au-delà, avec, au cours de l'ensemble du cursus en trois ans, seulement deux cours de sociologie et un cours de socio-économie. L'accueil dans certains cours d'économie des étudiants de la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* permet toutefois une mixité intéressante des publics. La thématique du développement durable et de la transition écologique est portée au travers de deux enseignements dédiés, et le sujet pourrait être plus explicitement intégré dans certains cours d'économie. Il est étonnant que la licence *Économie* ne soit pas positionnée par rapport à la licence *Économie-gestion* d'UPCité, ni par rapport à d'autres licences en économie de l'environnement proche. Les seuls partenariats mentionnés concernent des coopérations inter-départements au sein d'UPCité ou d'autres universités.

L'ouverture internationale de la licence *Économie* se réalise essentiellement au travers de la mobilité européenne des étudiants, les autres formes d'internationalisation étant peu développées. Cette mobilité est assez importante relativement aux effectifs (10 entrants et 20 sortants par an). Elle est issue de 36 accords de partenariats pour lesquels peu d'information est disponible. La mobilité à l'international est obligatoire dans la double licence *Économie-géographie*. En revanche, les autres formes d'internationalisation restent absentes.

La licence *Économie* bénéficie d'un adossement à la recherche en sciences économiques significatif. Elle repose sur une équipe pédagogique composée, pour les personnels permanents, quasi exclusivement d'enseignants-chercheurs en sciences économiques auxquels s'adjoignent pour la double licence des enseignants-chercheurs en géographie. La représentation des autres sciences sociales dans la licence *Économie* se limite à la présence d'un enseignant-chercheur en sociologie, pour les cours de cette discipline, ce qui est insuffisant pour un parcours qui s'intitule *Sciences économiques et sociales*. En revanche, la dimension recherche en sciences économiques est bien développée, par une intégration des problématiques et enjeux théoriques de la discipline dans les différents enseignements, mais aussi par les cours de méthodologie, d'outils et méthodes (statistiques, économétrie, initiation à la recherche, etc.) mobilisés dans la recherche, et la possibilité d'effectuer un stage en laboratoire en dernière année de licence.

Les relations qu'entretient la formation avec le monde social, économique et culturel sont limitées. Elles se réduisent à l'intervention d'une douzaine de vacataires professionnels dans le cursus et de deux enseignants associés. Il n'y a pas d'alternance ni de formation continue, et ces dispositifs ne sont pas des objectifs. La préparation à l'insertion professionnelle se limite à un enseignement de projet professionnel personnel en 2^e année de licence (L2). Il n'y a pas de stage obligatoire ni optionnel, les stages sont possibles à tout moment du cursus, mais restent facultatifs, et sans crédit associé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu de la formation correspond aux finalités affichées. La formation a pour finalité la poursuite d'études dans tout master d'économie, à UPCité ou dans d'autres établissements. Le programme pédagogique répond à cet objectif, car il est généraliste et conçu autour des enseignements théoriques et méthodologiques fondamentaux de la discipline. Une fiche nationale existe pour les licences en économie dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et un rapprochement est fait entre les compétences énumérées dans cette fiche et la liste des enseignements de la licence *Économie*. Les prémisses d'une approche par les compétences sont donc posées, même si cette approche peine encore à se concrétiser. Une certification aux outils bureautiques et internet est déployée par UPCité en première année de licence, et l'engagement étudiant est reconnu. La contribution des éventuels stages facultatifs à l'acquisition de compétences n'est pas considérée.

La diversification des méthodes pédagogiques est variable. Une attention à la diversité des méthodes pédagogiques est portée dans la double licence *Économie-géographie*, avec une approche par thème (plutôt que disciplinaire) développée dans plusieurs cours. À cette occasion les membres de l'équipe pédagogique se saisissent de dispositifs PIA (Programme d'Investissements d'Avenir), par exemple des congés pédagogiques pour se former à ces nouvelles approches de pédagogie active. Peu de détails en revanche sont disponibles sur les méthodes pédagogiques développées dans la licence *Économie*. Classiquement, des ressources sur une plateforme Moodle sont disponibles, en lien avec les enseignements de la licence, et les cours sont délivrés exclusivement en présentiel.

Les dispositifs favorisant l'ouverture à l'international restent classiques et somme toute limités aux mobilités. En particulier, la politique en matière de langues étrangères manque d'ambition : un cours de langue est proposé à quatre semestres sur six, pour 90 heures au total sur l'ensemble du cursus, ce qui est peu, seul l'anglais est proposé et il n'y a pas d'enseignement délivré en langues étrangères ni de politique de certification en langues. Si l'anglais est la langue principale proposée, les étudiants du parcours SES ont le choix au second semestre de la 2^{ème} année d'un ensemble d'autres langues (allemand, espagnol, italien, arabe, chinois, japonais et FLE). Il n'y a pas d'autres formes d'internationalisation. Pour les mobilités, les étudiants bénéficient de dispositifs classiques, avec d'une part l'appui des services centraux d'UPCité dans leur démarche de mobilité et d'autre part un soutien auprès d'un des deux enseignants référents de la licence en charge de la promotion et de l'accompagnement des mobilités.

La licence ne comporte aucun contenu ni dispositif de la formation adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Cet objectif n'est pas pris en compte dans la licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *Économie* jouit d'une très bonne attractivité, les dispositifs de suivi des flux de candidatures et d'inscription sont en place et mobilisés par l'équipe pédagogique. Les candidatures en première année de licence sont nombreuses (2 800 par an environ) pour une capacité d'accueil de 100. La capacité d'accueil est remplie d'année en année, sans recrutement de bacheliers technologiques ni de "oui-si". Les équipes participent à la bonne orientation des lycéens en participant activement à l'information aux lycéens et portant une attention particulière au profil des candidats et l'adéquation avec les attendus du diplôme.

L'équipe de formation suit et analyse les données relatives à la réussite de ses étudiants. Les dispositifs de soutien en cas de difficultés et de réorientation sont activés et contribuent à une réussite satisfaisante tout au long du cursus de licence.

La majorité des étudiants poursuit ses études en master d'économie, à UPCité, mais aussi pour une part significative dans d'autres universités. Les données d'enquête sont bien documentées. Au-delà du constat que la licence permet l'accès à de nombreux masters d'économie, les flux entre licence et master ne sont pas décrits. L'insertion dans l'emploi à l'issue de la licence est marginale, et non étudiée. L'insertion à 30 ou 36 mois n'est guère analysée, alors qu'elle pourrait donner d'utiles indications sur le lien entre la licence et les masters accessibles et donc sa contribution au parcours complet de formation et opportunités professionnelles ouvertes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe solide d'une quarantaine d'enseignants-chercheurs permanents (dont 16 enseignants-chercheurs permanents d'UPCité en économie) pour environ 260 inscrits sur tout le cycle licence. Environ 15 à 20 non-permanents interviennent également dans la formation. Les personnels peuvent bénéficier des dispositifs déployés par UPCité, notamment dans le cadre des appels à projets pédagogiques du PIA. L'objectif de soutenabilité se traduit par le fait que les modifications des programmes ne peuvent se faire qu'à coût constant. Le suivi des coûts et des groupes de TD ouverts, ainsi que des heures complémentaires, est assuré au niveau de l'UFR.

La formation fait l'objet d'évaluations régulières, dont les résultats sont examinés dans le conseil de perfectionnement. Ces évaluations sont réalisées par questionnaires, tous les semestres, et portent d'une part sur chaque unité d'enseignement (UE), d'autre part sur la formation. Elles sont ensuite analysées, selon le cas par les responsables d'UE ou en conseil de perfectionnement, devenu plus opérant depuis qu'il se situe au niveau de la mention et non au niveau de l'UFR. Le conseil de perfectionnement inclut, outre les responsables pédagogiques de la licence, des étudiants (actuels et anciens), des personnels administratifs et au moins un professionnel. Il permet les échanges et les propositions en matière d'évolution des contenus et d'organisation de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ancrée à la recherche et permettant un accès aisé à la poursuite d'études ;
- Une formation jouissant d'une forte attractivité, avec une réussite satisfaisante ;
- Des dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue en place ;
- La possibilité de suivre une double licence *Économie-géographie*.

Points faibles

- L'absence de positionnement par rapport à d'autres formations, concurrentes ou complémentaires ;
- Une ouverture aux autres disciplines des sciences sociales qui reste limitée au sein de son parcours Sciences économiques et sociales ;
- L'insuffisance des dispositifs préparant les étudiants à la professionnalisation (stages, projets) et l'absence de relations établies ou régulières avec les institutions et les réseaux du monde socio-économique ;
- Des modalités d'internationalisation insuffisantes au-delà des échanges Erasmus.

Recommandations

- Positionner clairement la licence *Économie* par rapport à d'autres formations concurrentes ou complémentaires d'UPCité ou d'universités environnantes, par exemple rendre plus lisible le positionnement en pluri- et trans-disciplinarité dans le parcours *Sciences économiques et sociales* en renforçant la présence des autres disciplines des sciences sociales.
- Renforcer la préparation à la vie professionnelle ou au projet professionnel en définissant des objectifs plus ciblés de professionnalisation, en structurant des liens avec les milieux socio-économiques, et en favorisant les mises en situation professionnelles.
- Développer des partenariats ciblés (dans le cadre de l'alliance européenne par exemple) et d'autres formes d'internationalisation (davantage de cours de langue, cours en anglais, etc.).

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* d'Université Paris Cité (UPCité) propose huit parcours, certains sélectifs existant dès le L1, les autres apparaissant au fil du cursus : un parcours général *Économie-gestion* ; un parcours international, dispensé sur le campus de l'université Sorbonne Abu Dhabi (SUAD) ; deux parcours bi-diplômants : *Économie-gestion/droit* et *Économie gestion/sciences biomédicales* ; un parcours d'Excellence *Économie gestion* ; un parcours *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) ; un parcours *Contrôles, systèmes d'information comptables* (CSIC), organisé à l'IUT Paris Rives de Seine d'UPCité ; et enfin un parcours *licence Accès santé* (L.AS). La licence est rattachée à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, la licence comptait 1078 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* d'UPCité s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement en matière de formation. Elle développe particulièrement la pluridisciplinarité (économie, gestion et autres disciplines dont le droit) et l'interdisciplinarité au travers des modalités pédagogiques (projets, approche par problèmes, etc.), aussi bien au sein des parcours double licence que dans les autres parcours, et en cohérence avec les finalités de ces parcours. Les étudiants bénéficient tout au long de leur cursus de possibilités de choix leur permettant de construire un parcours personnalisé. La licence participe avec d'autres licences et bachelors universitaires de technologie (BUT) à la mise en œuvre d'un diplôme d'université (DU) particulièrement intéressant, *Passeport pour réussir et s'orienter* (PaRéO), financé dans le cadre de l'Initiative d'excellence (IDEX) et de la loi ORE, constituant une année passerelle de renforcement afin de favoriser la réussite dans les études supérieures et la construction du projet académique et professionnel. Les voies d'accès en cours de licence d'étudiants venant des IUT ou de classes préparatoires sont également prévues. Enfin, les différents parcours de la licence permettent un accès aisé à un large choix de masters de gestion-management ou d'économie, généralistes ou spécialisés.

L'ouverture de la licence à l'international est avérée, et se réalise au travers d'un parcours international assuré à Abu Dhabi (90 étudiants pour les trois années de licence), et par les échanges Erasmus. Si le nombre de mobilités sortantes peut paraître satisfaisant (27 environ en 2021-22), les mobilités entrantes sont nettement plus faibles et se heurtent à l'obstacle de la langue, aucun cours n'étant proposé en anglais jusqu'à présent dans la licence *Économie et gestion*. L'université européenne *Circle-U* n'a pour le moment pas d'impact au niveau licence.

La licence *Économie et gestion* bénéficie d'un adossement à la recherche convaincant. Au-delà des cours portant sur les fondamentaux en sciences économiques et en sciences de management, des enseignements sont dispensés tout au long du cursus sur les méthodologies, techniques et outils mobilisés en recherche et des travaux (projet en économétrie, mémoire de fin d'études encadré) permettent aux étudiants de les mettre en œuvre et de s'initier à la recherche. Cependant l'équipe pédagogique est peu nombreuse et ne comporte qu'une dizaine d'enseignants-chercheurs en économie ou en gestion pour environ 1000 étudiants, ce qui limite l'encadrement pouvant être proposé, notamment au travers de stages et d'activités en laboratoire.

La licence *Économie et gestion* pose les bases d'une professionnalisation qui se concrétise dans le cycle master. Ainsi, les liens directs avec les milieux socio-économiques restent peu développés en 1^{er} cycle (à l'exception du parcours CCA proposé en troisième année et en alternance) ; la possibilité est donnée chaque année aux étudiants d'effectuer un stage mais cela reste cependant optionnel. Cependant la professionnalisation des étudiants est travaillée de manière progressive tout au long du cursus de licence : des enseignements sont dédiés à la construction du projet par exemple, l'engagement associatif est encouragé, et différents parcours en troisième année permettent de construire les prérequis pour l'accès à des masters spécialisés en alternance, notamment ceux proposés dans la Faculté. Ainsi, un tiers des diplômés de licence poursuivent leurs études en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence *Économie et gestion* offre des contenus, des méthodes pédagogiques et d'évaluation qui correspondent tout à fait aux finalités qu'elle affiche pour ses différents parcours. La correspondance entre les différents enseignements du programme d'études et leurs activités associées (examens, mémoires, projets, engagements étudiants, etc.), et leur contribution à la construction des compétences des étudiants est établie avec un grand degré de finesse et de clarté. L'évaluation par blocs de compétences de chaque étudiant, par nature chronophage, s'est heurtée néanmoins à des difficultés rédhibitoires de mise en œuvre liées au nombre des étudiants. Il est par ailleurs dommage qu'aujourd'hui aucune certification ne soit proposée, même Pix, Voltaire ou en langue étrangère.

Les modalités pédagogiques de la licence sont diversifiées. Les cours sont assurés uniquement en présentiel, mais relèvent de plusieurs disciplines, et peuvent relever d'enseignements théoriques, appliqués ou portant sur l'acquisition d'outils et de méthodes. La diversité des modes d'évaluation permet aussi la mise en œuvre de différents types de compétences chez les étudiants. Les cours sont assurés uniquement en présentiel (sauf les langues, proposées en asynchrone ou hybride) mais des ressources sont proposées via une plateforme numérique. Le développement de solutions alternatives pour les publics empêchés de présence se heurte à des contraintes de moyens.

Les dispositifs préparant à l'ouverture internationale existent mais restent limités. Un enseignement d'anglais est obligatoire et prévu chaque semestre. Les étudiants peuvent opter pour une deuxième langue, qui peut être l'espagnol, l'allemand ou le français langue étrangère (FLE). Il n'y a pas jusqu'à présent d'enseignement délivré dans une langue étrangère. Aucune certification n'est proposée.

L'ouverture à l'alternance ou la formation continue ne sont pas développées au niveau du cycle licence, sauf dans le parcours CCA proposé en alternance. Une réflexion est en cours autour des étudiants devant travailler pour financer leurs études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *Économie et gestion* jouit d'une très belle attractivité et se préoccupe des néobacheliers ayant besoin d'une adaptation en proposant le dispositif PaRéO. La licence reçoit chaque année environ 10 000 candidatures, pour 215 places en première année de licence (parcours général) et 40 en L.AS. L'information aux lycéens, au travers du site internet et des journées portes ouvertes, concourt à une meilleure orientation des étudiants compte tenu de leurs attentes et de leur profil. L'évolution des candidatures est suivie et analysée. Si les réponses Parcoursup favorisent les étudiants au profil le plus adéquat, une solution adaptée est proposée pour les néobacheliers ayant besoin de travailler leur adaptation aux études supérieures ; le DU PaRéO constitue un dispositif d'ampleur significative puisqu'il concerne environ 400 étudiants par an.

L'équipe pédagogique suit de manière détaillée la réussite des étudiants, l'analyse et adapte ses dispositifs en conséquence. Les taux de réussite sont analysés dans tous les parcours, et l'équipe adapte le cas échéant différentes mesures et dispositifs (notes seuil, modalités d'évaluation, tutorat...) au fil de l'eau pour favoriser la réussite.

Enfin, l'équipe pédagogique suit le devenir de ses diplômés. Faute d'enquête réalisée par UPCité sur le devenir des étudiants de licence, l'équipe pédagogique a réalisé elle-même un questionnaire à destination des diplômés 2021, complété par des recherches sur les réseaux sociaux. La quasi-totalité des diplômés poursuivent leurs études en cycle master dans les universités (50 %) ou en école (50 %), en économie ou management (finance, ressources humaines, marketing, etc.) et pour la moitié d'entre eux en alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique de la licence paraît réduite. Il n'y a que 14 enseignants-chercheurs en sciences économiques ou en sciences de gestion en poste à la Faculté pour le cycle licence et le cycle master, dont 10 interviennent en licence. L'équipe de la licence compte une vingtaine de permanents, toutes disciplines et statuts confondus, pour environ 1 000 étudiants sur les trois années et les huit parcours, ce qui constitue un faible taux d'encadrement. En conséquence, l'équipe veille aux évolutions des coûts essentiellement via la maîtrise du ratio heures/étudiants (H/E).

L'équipe pédagogique se saisit activement des données de suivi disponibles et des dispositifs existants dans une démarche d'amélioration continue, voire crée elle-même les outils à cette fin lorsqu'ils ne sont pas proposés par UPCité. Ainsi, dans la période récente, l'équipe a conçu et administré des questionnaires pour évaluer les conditions d'études des étudiants. Un conseil de perfectionnement existe, réunissant toutes les parties prenantes de la licence. Il est une instance active d'échanges nourris et de débats, et propose des évolutions.

Conclusion

Points forts

- Un vaste choix de parcours et d'options permettant une personnalisation des cursus et correspondant à différents profils d'étudiants ;
- Une mutlidisciplinarité et une interdisciplinarité au service du projet pédagogique ;
- Un pilotage performant, soucieux de la réussite des étudiants et inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Points faibles

- Une équipe pédagogique en sous-encadrement ;
- Des dispositifs d'enquête (enseignements, conditions d'études, devenir des diplômés) laissés à la responsabilité de l'équipe.

Recommandation

- Renforcer l'équipe des permanents, notamment en enseignants-chercheurs, en proportion de l'effectif, afin d'améliorer le taux d'encadrement.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* en alternance avec l'École supérieure de la banque (ESB). Elle prépare au métier de conseiller-gestionnaire de clientèle en banque et assurance. La licence est rattachée à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. En 2021-2022, la licence comptait 16 inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation apparaît en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Plus précisément, elle s'inscrit particulièrement dans l'axe d'amélioration relatif à la relation avec les acteurs du monde socio-économique, étant exclusivement en alternance, dans l'objectif de développer des partenariats professionnels avec l'École supérieure de la banque (ESB), ou encore dans la formation tout au long de la vie, l'intégralité de l'effectif étant en régime de formation continue. Si la formation apparaît construite en complémentarité, et sans concurrence, dans l'offre de la faculté de Droit, d'économie et de gestion, cette insertion au sein d'UPCité n'est pas convaincante puisqu'à aucun moment n'est évoquée la licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* de l'IUT avec laquelle il est pourtant imaginé par essence des proximités, comme le fonctionnement en alternance appuyé sur un partenariat bancaire. Parce qu'elle appartient au domaine droit – économie – gestion, la formation comporte naturellement une interdisciplinarité circonstanciée (enseignants juristes, économistes et gestionnaires), sans oublier un regard pluridisciplinaire via l'immersion professionnelle liée à l'alternance.

La formation n'est pas ouverte à l'international, se légitimant par sa modalité en alternance. De la sorte, elle ne développe aucune offre spécifique ni partenariats internationaux. Également en ce sens, le fonctionnement exclusif en alternance est avancé comme un motif ne permettant pas les mobilités entrantes ou sortantes. Pour autant, compte tenu des institutions financières partenaires (banques internationales) une ouverture, dans le cadre des projets par exemple, aurait été appréciée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche insatisfaisant. En effet, on observe un déséquilibre résultant d'une part d'un volume important d'initiation, reconnu d'ailleurs à modérer par la formation et portant sur des séminaires et de la méthodologie, et d'autre part en raison de la présence d'un unique enseignant-chercheur, de droit privé, dans la formation. À ce sujet, la comparaison des volumes respectifs affichés interroge puisque, s'il existe 118 heures d'interventions en lien avec la recherche, uniquement 12 sont réalisées par l'enseignant-chercheur, d'ailleurs reconnues insuffisantes dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

La formation entretient des relations solides avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation comme en atteste son partenariat formalisé. Un point fort incontestable de la licence est sa construction en partenariat avec l'ESB, sous le régime de l'alternance et avec un effectif en formation continue. En pratique, ceci se traduit par : une valorisation importante du temps en entreprise (12 crédits ECTS), 10 intervenants professionnels (banquiers, experts-comptables, avocats) et un volume de 350 heures pour la partie ESB (224 heures d'interventions + 126 d'encadrements) dans un total de 700 heures à réaliser. En raison du fonctionnement exclusif en alternance, la formation se positionne parfaitement avec la stratégie de l'établissement sur ce point. Elle prépare ainsi très bien à l'insertion professionnelle au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met bien en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle reste construite de manière classique (par unités d'enseignement - UE) dont un tableau complémentaire précise la correspondance avec le référentiel des compétences, ce qui renseigne sur l'intégration de l'approche et la complétude des compétences acquises tout en précisant la répartition de ce qui est réalisé par la faculté ou par l'ESB. On note une possibilité de certification PIX mais elle n'est pas mobilisée en pratique par les stagiaires.

En lien avec le format d'alternance entre la faculté, l'école ESB et l'entreprise, la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. De la sorte, outre des cours traditionnels dans des locaux universitaires, les mises en situation et projets concrets sont d'autres modalités. Le présentiel apparaît privilégié, en cohérence avec le régime, le distanciel étant toutefois utilisé en cas de difficultés.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas assez adaptés pour permettre l'ouverture attendue à l'international. En effet, tandis que la formation reconnaît le caractère fortement anglo-saxon du secteur financier, l'acquisition des compétences linguistiques se concrétise uniquement autour d'un cours d'anglais bancaire et financier de 15 heures. Il n'y a donc ni enseignement de spécialité en langue étrangère, ni de certification en langue étrangère, ce qui peut être regretté. De plus, même si le TOEFL est indiqué comme possible, il n'a pas été mobilisé pendant la période évaluée. Au-delà, il est mentionné que le fonctionnement en alternance n'invite pas à envisager des mobilités entrantes ou sortantes.

L'accès aux publics de la formation continue et en alternance est un des points forts de la formation, toujours en lien avec son fonctionnement partenarial. Avec un effectif intégralement en formation continue et un rythme d'alternance, soit une cohorte complète en contrat de professionnalisation, la licence témoigne d'une accessibilité maximale à ce public. On s'étonnera toutefois que ceci ne se traduise pas en termes de valorisation d'acquis, puisqu'il ne peut être comptabilisé ni validation des acquis de l'expérience (VAE) totale, ni VAE partielle, ni validation d'acquis professionnels (VAP), et ce sur l'intégralité de la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Malgré un suivi partenarial des candidatures, l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics n'est pas satisfaisante. D'une collaboration entre l'ESB et l'institution pour l'examen de dossiers indiqués comme principalement issus de BTS Banque, ce qui laisse à penser que la formation continue ne s'opère pas sur des profils très expérimentés, il n'est hélas pas possible de connaître le nombre de candidatures. Il ne peut pas dès lors être envisagé une analyse par l'équipe de l'évolution de ces candidatures, et donc de l'attractivité réelle du diplôme. De plus, les abandons (deux visibles dans les données en 2019-2020 et un en 2021-2022), justifiés par des niveaux inférieurs aux attendus, et plus encore la constatation d'un effectif en chute significative (16 en 2021-2022 contre, respectivement, 27 et 29 en 2020-2021 et 2019-2020) inquiètent sur le devenir de la formation.

La formation connaît la bonne réussite de ses stagiaires. Sans doute en rapport avec l'effectif modéré et le mode de fonctionnement, la formation peut afficher un très satisfaisant taux de réussite supérieur à 90 % sur les années considérées. Peu de choses sont exprimées à propos du devenir des non-diplômés même si un précédent commentaire invite à considérer des abandons en lien avec un niveau insuffisant de stagiaires concernés.

On constate une bonne insertion professionnelle des diplômés au regard des objectifs et du marché de l'emploi. Sur ce point, la formation rassure et se place en cohérence avec ses ambitions puisque l'insertion professionnelle est totale à 12 mois. Il faut toutefois modérer ce satisfécit du fait d'une enquête unique (donc sans possibilité de lecture dynamique) et d'un taux de réponse partiel de la promotion (le faible effectif et le régime laissent espérer mieux). Enfin, il n'est pas connu de poursuite d'études, mais ceci est en cohérence avec l'objectif très professionnalisant de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne rassure pas pleinement quant aux moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Concernant le pilotage, la formation présente un portrait mitigé entre une équipe pédagogique composée d'enseignants de divers statuts et de professionnels, mais également d'un seul enseignant-chercheur qui ne saurait couvrir toutes les spécialités du domaine droit - économie - gestion ni les besoins relatifs aux cours

affichés liant la recherche à la pédagogie. Quant à la soutenabilité financière de cette formation, il est regretté que les responsables reconnaissent ignorer la situation.

Le processus d'évaluation interne ayant pour vocation une démarche d'amélioration continue est très insatisfaisant. Il faut en effet déplorer l'absence de l'évaluation des enseignements et de la formation par les stagiaires, tout comme, plus désapprouvé encore, l'absence de conseil de perfectionnement. Toutefois, à ce sujet, le document fourni en remplacement du compte-rendu évoque, en lien avec une évolution du responsable, une première tenue d'un conseil prévue en 2023. De manière surprenante et sans cohérence avec l'élément précédent, le DAE évoque, lui, l'existence passée de conseils constructifs avec l'ESB.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat formalisé avec le secteur bancaire ;
- Un objectif atteint de forte insertion professionnelle ;
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Une baisse inquiétante de l'effectif ;
- Une équipe pédagogique trop modeste pour la partie universitaire ;
- Un pilotage très insatisfaisant.

Recommandations

- Conduire une réflexion avec les partenaires, par exemple au sein de ce conseil de perfectionnement, pour comprendre et envisager les moyens d'enrayer la chute significative de l'attractivité et du niveau reconnu en baisse des candidats comme des stagiaires.
- Renforcer l'équipe pédagogique permanente, notamment par des enseignants-chercheurs en proportion de la sensibilisation à la recherche affichée (dans un contexte où le renouvellement du responsable concerne l'unique enseignant-chercheur de la formation).
- Mettre en place les éléments nécessaires à la maîtrise du pilotage, singulièrement un conseil de perfectionnement, ainsi qu'un outil de récolte des données nécessaires à l'analyse comme à l'évaluation de la formation et de ses enseignements par les stagiaires.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Adossement à la recherche insuffisant (un seul enseignant-chercheur) ;
- Absence de conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : SUPPORTS OPÉRATIONNELS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours *Gestion et contrôle des opérations et flux en back et middle office*. La formation est uniquement ouverte en alternance, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) DIFACM, CFA des métiers de la Banque et de l'assurance en alternance. Elle forme des opérateurs qualifiés intervenant en support des chargés de clientèle des établissements bancaires et des compagnies d'assurance. La licence est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'IUT Paris-Pajol (Paris 18^e). En 2021-2022, la licence comptait 47 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation apparaît en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Plus précisément, elle s'inscrit particulièrement dans l'axe d'amélioration relatif à la relation avec les acteurs du monde socio-économique puisqu'elle est exclusivement en alternance, dans l'objectif de développer des partenariats ici professionnels avec le Crédit Agricole, ou encore dans la formation tout au long de la vie, avec une partie significative de l'effectif en régime de formation continue, et l'existence de validations des acquis de l'expérience (VAE) et de validations d'acquis professionnels (VAP). Pour autant, s'il peut être apprécié que la formation soit présentée comme sans équivalent à Paris intra-muros, il est en revanche fortement regretté que ne soit jamais évoquée la licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* portée par le même établissement (mais au sein de la Faculté de Droit, d'économie et de gestion). La spécificité *back et middle office* est possiblement différenciante, mais l'absence de l'évocation de cette autre formation avec laquelle on imagine par nature des proximités (comme le fonctionnement en alternance appuyé sur un partenariat bancaire), ne rassure pas sur la connaissance de l'environnement de l'équipe. Enfin, cette formation relevant du domaine droit – économie – gestion, elle intègre par nature une interdisciplinarité, à laquelle s'ajoute une pluridisciplinarité au travers de l'immersion professionnelle durant l'alternance.

La formation est peu ouverte à l'international, se légitimant par sa modalité en alternance. En se justifiant par le format d'alternance, la licence professionnelle ne connaît pas de mobilités entrantes ou sortantes. Toutefois, en avançant les mêmes raisons, elle ne propose aucune offre spécifique ni partenariats internationaux ; ceci est moins convaincant, car, compte tenu de l'institution financière internationale partenaire, une ouverture, dans le cadre des projets par exemple, aurait pu être envisagée. On note toutefois la présence régulière d'étudiants internationaux.

L'adossement à la recherche apparaît insuffisant. En effet, la seule rédaction d'un mémoire ne saurait satisfaire pour justifier la présence d'une sensibilisation à la recherche, d'autant plus lorsque le dossier mentionne des possibilités de poursuites d'études en master (actées dans les faits) qui vont nécessiter une réelle base en la matière. L'absence d'enseignants-chercheurs, même expliquée par leur manque de disponibilité et par l'éloignement du site, est un facteur aggravant ; le travail de recherche étant indiqué comme réalisé par des professionnels sans précision quant à leurs connaissances ou formations en la matière.

La formation entretient de réelles relations, puisque formalisées, avec le monde social, économique et culturel, et intègre très concrètement des éléments de professionnalisation avec l'alternance. Un point fort avéré de la licence est sa construction en partenariat avec le CFA DIFACM, d'une part avec le régime de l'alternance suivi par de nombreux apprentis, et d'autre part avec la présence significative de stagiaires de formation continue dans l'effectif, mais aussi les VAE et les VAP. On se réjouira également en ce sens des nombreux intervenants professionnels (14) qui réalisent une part majoritaire (381 heures sur les 550 au total, soit 69 %) des enseignements ; même si quelques détails, notamment la composition de cette dernière équipe, ne sont pas indiqués. Pour toutes ces raisons, la formation se positionne parfaitement avec la stratégie de l'établissement sur ce point. Elle dispose ainsi de tous les atouts pour préparer à l'insertion professionnelle au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais sans mettre en place pleinement la démarche par compétences. En effet, au-delà d'un affichage de deux regroupements nommés « blocs de compétences », composés dans la maquette d'une série d'unités d'enseignement (UE) incorporant elles-mêmes des enseignements traditionnels, il est regretté que n'apparaisse pas le référentiel complet, à tout le moins sa mise en parallèle avec la maquette. Il n'est donc pas possible en l'état d'apprécier la correspondance. Bien entendu, et pour autant, le partenariat professionnel formalisé rassure, mais là encore sans qu'il soit possible de juger précisément de la répartition des enseignements entre le partenaire et l'IUT. Concernant la maquette, on remarquera également que l'intégralité des enseignements est dispensé sous forme de travaux dirigés, hormis l'anglais en travaux pratiques ; autrement dit, il n'y a aucun cours magistral. Enfin, si le numérique est mis en avant par l'équipe, la certification PIX n'est pas mobilisée en pratique, ceci étant justifié par son inadaptation à la spécialité.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques dans la logique de l'alternance. Elle privilégie donc, et cela est cohérent, le présentiel. Ce dernier est exprimé comme le choix par défaut, hors contexte spécifique, de l'intégralité des enseignements comme des évaluations. En complément, l'alternance et les professionnels intervenants induisent une variété de modalités (jeux de rôle, simulations).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont juste satisfaisants pour permettre l'ouverture à l'international pouvant être espérée. L'anglais s'impose incontestablement dans le domaine professionnel financier, ce qui se retrouve au travers d'un enseignement obligatoire dont le volume (45 h) est apprécié. Pour la même raison, il est regretté que ne soit pas présent un cours de spécialité en langue étrangère ou encore que le cours proposé de langue étrangère apparaisse comme général et non adapté au domaine bancaire (ce que, toutefois, une courte mention dans le dossier d'autoévaluation laisse toutefois augurer). Il faut également déplorer l'absence actuelle de possibilité de certification pour les étudiants, le TOEIC étant juste évoqué. L'impossibilité de mobilités entrantes et sortantes est compréhensible compte tenu du régime d'alternance.

L'accès aux publics de la formation continue et en alternance est incontestablement un point fort de la licence. Au sein du rythme d'alternance, toutes les modalités sont véritablement investies pour offrir une accessibilité maximale comme le montrent des effectifs significatifs d'apprentis, de stagiaires de la formation continue ou encore des contrats de professionnalisation. De même, et toujours en ce sens positif, on apprécie la conduite de VAE totales, VAE partielles et VAP, et ceci pas uniquement de manière anecdotique puisqu'au contraire on peut en comptabiliser 38 (en cumul) sur la période des trois années observées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions existe malgré une attractivité reconnue en baisse. L'équipe démontre qu'elle connaît ses flux (notamment BTS et DUT) et qu'elle est consciente qu'elle doit faire face à une baisse des candidatures malgré ses efforts de communication. On regrettera toutefois que les nombres de candidatures ne correspondent pas puisqu'ils sont systématiquement limités au nombre d'inscrits, dans les données du dossier d'autoévaluation. Ils ne permettent donc pas de juger de la pression effective à l'entrée. Par conséquent, si la chute de l'attractivité inquiète, avec une baisse significative de l'effectif, la prise de conscience de l'équipe rassure.

La formation suit et analyse la réussite satisfaisante de ses étudiants. Le taux de réussite satisfait en oscillant entre 81 et 91 % (en comparant les diplômés aux inscrits, il n'est pas possible de trouver le 75-90 % précisé par le dossier). On note la remarquable présence d'un flux régulier d'étudiants aux besoins spécifiques (situations de handicap) pour lesquels un bon taux de réussite peut être observé. Il est en revanche fortement regretté que rien ne soit dit au sujet des non-diplômés pourtant en quotité non négligeable chaque année (respectivement neuf, cinq et neuf) ; c'est ainsi 19 % de l'effectif en 2021-2022 qui est non-diplômé (les données de caractérisation indiquent 38 diplômés sur 47 inscrits), ceci alors même que le nombre d'inscrits est le plus bas cette année-là.

La formation analyse partiellement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, et le bilan non satisfaisant paraît incompris. En effet, l'équipe parle d'une bonne insertion professionnelle, mais cette dernière se réalise pleinement aux termes de 18 et 30 mois, en conséquence de nombreuses poursuites d'études (ceci est d'ailleurs exprimé dans le dossier). Il peut donc, contrairement aux propos du dossier parlant d'une preuve de l'« adéquation avec les attentes du monde professionnel », être compris que la licence seule n'est pas en mesure de permettre l'insertion et doit donc être complétée pour répondre à des attentes qui existent, mais à un niveau supérieur – cette situation devrait caractériser les licences générales, mais non les professionnelles. Moins rassurant encore, le dossier indique que les informations en la matière sont mal maîtrisées

puisque'il s'agit d'estimations issues d'échanges informels. On pourra aussi regretter que l'enquête à 12 mois, donc la moins explicite si l'on suit le raisonnement, soit la seule jointe dans le fichier ad hoc. On notera enfin que le propos est confus puisque, au moment de commenter l'insertion, le dossier indique que « *La poursuite d'études est à parts égales avec l'insertion professionnelle immédiate* », ce qui est en contradiction avec les données mentionnées plus tôt qui indiquent un taux de poursuites qui « *oscille chaque année entre 80 et 90 %* ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La situation est contrastée lorsqu'il faut apprécier si la licence dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. D'une part, il est satisfaisant de constater la présence de 14 vacataires professionnels issus du secteur, car ceci est en rapport avec l'objectif de professionnalisation. D'autre part, il est regretté qu'aucun enseignant-chercheur ne figure parmi les (six) permanents, ce qui n'est pas sans conséquence sur la capacité à atteindre les objectifs académiques (adossement à la recherche notamment), *a fortiori* dans un contexte de nombreuses poursuites d'études. La soutenabilité financière est assurée et surveillée par l'IUT.

Un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est présent sous la forme d'un questionnaire distribué en fin de formation. On apprécie la présence d'un conseil de perfectionnement dont le compte-rendu atteste de la diversité attendue des parties prenantes et de la recherche de véritables pistes d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Une démarche de professionnalisation appuyée sur un partenariat formalisé ;
- Une large ouverture au public de la formation continue et à l'alternance.

Points faibles

- Une attractivité en forte baisse ;
- Un adossement à la recherche invisible en l'absence d'enseignant-chercheur ;
- Un nombre de poursuites d'études trop élevé ;
- Une analyse de l'insertion insuffisante ;
- Une construction sans approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer la réflexion, en conseil de perfectionnement, relativement à la chute de l'attractivité (bien constatée par l'équipe) pour saisir la compréhension du marché par les candidats.
- Renforcer l'équipe par la participation d'enseignants-chercheurs qui pourront contribuer à l'adossement à la recherche.
- S'emparer, toujours en conseil de perfectionnement, voire avec les responsables des masters concernés, de la question des importantes poursuites d'études.
- Bâtir un tableau de correspondances croisant la liste exhaustive des compétences (fiche RNCP) à la liste des cours pour indiquer la bonne réalisation des premières au travers des enseignements.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Adossement à la recherche problématique du fait de l'absence d'enseignants-chercheurs.
- Insertion immédiate trop faible, la plupart des étudiants poursuivant des études en master.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant* d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année (L3), en un an, exclusivement ouverte à l'alternance, en partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA) CERFAL. La licence forme des assistants en ressources humaines (RH) chargés de coordonner la gestion opérationnelle des salariés. Elle est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés le site Mirabeau de l'IUT de Paris-Rives de Seine (Paris 16^e) et sur le campus Montsouris du CFA CERFAL. En 2021-2022, la licence comptait 18 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation apparaît en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit notamment dans les axes affichés par l'établissement de l'amélioration de la relation avec les acteurs du monde socio-économique puisqu'elle est exclusivement en alternance ; et de la formation tout au long de la vie, puisqu'elle est ouverte à la formation continue. En tant que troisième année, elle s'inscrit en complémentarité du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*, et offre une possibilité de continuité pertinente pour des étudiants non spécialistes de 2^e année de licence ou de brevet de technicien supérieur (BTS). Au-delà de l'interdisciplinarité inhérente au domaine Droit – économie - gestion auquel appartient la licence professionnelle, il est proposé un regard pluridisciplinaire sur la gestion des ressources humaines (GRH) au travers des enseignements de communication, de sociologie ou de psychosociologie, auxquels s'ajoute le travail en projet professionnel.

La formation est peu ouverte à l'international, se légitimant par sa modalité en alternance. De la sorte, elle ne développe aucune offre spécifique ni partenariats internationaux. Si le fonctionnement exclusif en alternance est présenté comme un motif compréhensible n'invitant pas naturellement aux mobilités, des entreprises internationales accueillant des alternants et d'autres dispositifs (projets par exemple) pourraient pourtant permettre de s'emparer de cette question.

La formation bénéficie d'un adossement modéré à la recherche. La formation concrétise cet adossement par des enseignements méthodologiques et singulièrement un mémoire universitaire problématisant, avec suivi *ad hoc*. Pour autant, il faut regretter qu'une seule enseignante-chercheuse participe aux enseignements et pour seulement 25 heures, cette durée ne prenant certes pas en compte le suivi des mémoires. En tant que licence professionnelle, il n'est pas prévu spécifiquement d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants.

La formation entretient de fortes relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. L'origine du succès de la formation repose sur l'alternance, qui induit des partenariats par le biais du CFA CERFAL - Campus Montsouris. On compte 13 intervenants professionnels sur un total de 16 intervenants, mais réalisant 40 % du volume total (203 heures sur un total de 514) soit une proportion correcte. Cette démarche de professionnalisation est dans l'ensemble en cohérence avec le positionnement et la stratégie de l'établissement, en exploitant les opportunités du territoire. Toujours en raison de l'alternance, il est avéré que la formation prépare bien à l'insertion professionnelle au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation tente de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Si la formation déclare appuyer sa démarche sur une approche par compétence que l'on peut retrouver dans la

maquette sous forme de blocs de compétences regroupant les différentes unités d'enseignement (UE), celles-ci ne permettent toutefois pas de retrouver explicitement le détail de l'ensemble du référentiel du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Outre une possibilité de certification PIX (non mobilisée en pratique par les étudiants), il faut noter que, par la nature même de la spécialité (la GRH), les étudiants de la formation sont sensibilisés à la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci.

Un réel effort est déployé en matière de diversification des pratiques pédagogiques. En cohérence avec le format professionnalisant, des mises en situation, visites et études de cas offrent une palette de modalités exploitées par la formation. Le régime d'alternance conduit à privilégier le présentiel intégral, en enseignement comme en évaluation.

Une adaptation à l'ouverture à l'international existe dans le cadre contraint de l'alternance. Les compétences linguistiques sont présentes au travers d'un unique cours, modeste dans son volume (24,5 heures), de langue étrangère appliquée (uniquement langue anglaise), sans possibilité de certification ni de cours de spécialité en anglais. Le fonctionnement en alternance n'invite pas à envisager des mobilités entrantes ou sortantes.

L'accès aux publics de la formation continue et en alternance est un des points forts de la formation. Cet élément positif s'explique plus par l'apprentissage (stabilisé à une vingtaine d'étudiants malgré une légère baisse) que par la formation continue (avec une disparition de l'effectif). En conséquence, il n'est pas développé d'ingénierie de formation spécifique à la formation continue. On notera néanmoins l'existence de validations des acquis de l'expérience (VAE) au cours de la période (au total, trois VAE totales et deux partielles), mais pas de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est importante ; en témoigne l'importance du nombre de candidatures (plusieurs centaines chaque année) relativisé à la capacité d'accueil, tout comme l'origine des flux (type de baccalauréat, poursuite de diplôme universitaire de technologie ou autres). La connaissance précise des différents publics de la formation permet ainsi de nourrir l'analyse de son attractivité. On notera une grande féminisation des effectifs.

Le taux de réussite des étudiants est élevé, supérieur à 90 %. Ce taux et sa stabilité rassurent quant à la qualité du recrutement et/ou de l'accompagnement ainsi que d'une aide à la réussite. Peu d'indications sont fournies sur les raisons des rares échecs (oscillant entre un et quatre par an au cours de la période de référence).

La formation analyse bien l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, mais celles-ci interrogent. En effet, il est à regretter qu'au lieu de s'insérer à l'issue de la formation, vocation naturelle d'une licence professionnelle, une grande majorité (15 sur 18 diplômés en 2021-2022, proportion stable sur la période) s'oriente vers une poursuite d'études, pour la plupart en master de la spécialité. En conséquence de la faiblesse des insertions immédiates, l'analyse de l'adéquation des postes avec le diplôme est prudente. On notera néanmoins que les taux de réponse sont satisfaisants (données collectées par l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation - OVEF - d'Université Paris Cité).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains trop faibles. La formation dispose de moyens très modérés en termes d'enseignants permanents avec notamment un seul enseignant-chercheur, fragilisant la capacité à atteindre les objectifs académiques (adossement à la recherche notamment). Cette situation interroge sur le portage universitaire en considérant qu'il existe plus d'une dizaine de vacataires. La soutenabilité financière est assurée par l'IUT, le système d'information de l'établissement étant reconnu fragile en l'état.

La formation répond aux attendus en matière d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement dont le dernier compte rendu de février 2023 atteste de la diversité des parties prenantes et de la recherche de véritables pistes d'amélioration. Un temps d'échange et un questionnaire de fin d'année complètent la démarche, permettant l'évaluation de la formation et de ses enseignements par les étudiants, avec la participation de l'ensemble de l'effectif étudiant.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité durable et importante ;
- Une démarche de professionnalisation reposant en grande partie sur le régime exclusif d'alternance.

Points faibles

- Une insertion directe très faible à l'issue d'une formation pourtant à visée professionnelle ;
- Une équipe pédagogique trop modeste dans sa composante universitaire.

Recommandations

- S'interroger sur l'objectif de professionnalisation au regard des poursuites d'études importantes. L'équipe pédagogique pourrait ainsi creuser ce point avec les étudiants et les responsables du master RH, principal recruteur, notamment en conseil de perfectionnement.
- Renforcer l'équipe universitaire et particulièrement des enseignants-chercheurs permanents, afin de se donner les moyens de l'adossement à la recherche (*via* des suivis de mémoires universitaires) et plus généralement d'éviter une fragilité académique pour la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Insertion immédiate trop faible, inférieure aux 50% réglementaires du fait d'une poursuite d'études trop élevée ;
- Nombre d'enseignants-chercheurs trop faible.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* d'Université Paris Cité (UPCité), exclusivement ouverte à l'alternance, propose un parcours : *hôtellerie, tourisme, commercialisation des produits touristiques*. La licence forme aux fonctions d'encadrement et d'encadrement intermédiaire dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Elle est rattachée à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. Les enseignements sont dispensés sur le site de Malakoff. En 2021-2022, la licence comptait 16 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation apparaît en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. En accord avec l'affichage de l'établissement, elle s'inscrit dans l'axe d'amélioration des relations avec les acteurs du monde socio-économique avec d'une part l'ouverture de la formation en apprentissage, en cohérence avec le secteur dans une des premières destinations touristiques mondiales, d'autre part l'objectif de développer des enseignements interdisciplinaires, assorti d'un caractère volontairement généraliste. On peut également citer une journée sur le thème du tourisme durable. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations puisqu'il s'agit de l'unique offre de cette spécialité pour l'établissement, en continuum avec les BTS *Tourisme* des Instituts catholiques d'Île-de-France, tout comme elle représente une possibilité de poursuite d'études pour les étudiants de 2^e année de licence en économie ou gestion, voire une passerelle vers un master de la spécialité. Parce qu'elle appartient au domaine droit – économie – gestion, la formation comporte naturellement une interdisciplinarité, laquelle se trouve renforcée par la place des langues étrangères dans cette spécialité, mais aussi la thématique du développement durable.

La formation est peu ouverte à l'international. Même si elle s'en justifie par ses régimes d'inscription, il est regretté que cet aspect ne soit pas plus exploré, d'autant plus que sont reconnues des possibilités de partenariats et que le caractère international apparaît incontournable pour cette spécialité. Ceci est encore moins compréhensible si l'on considère la dénomination européenne affichée pour son parcours, et sachant qu'il n'existe pas non plus de mobilité entrante ni sortante. Il est toutefois indiqué que la licence participe chaque année à des actions de l'Association internationale de management du tourisme durable.

La formation bénéficie d'un adossement certain à la recherche. En cohérence avec son format de licence professionnelle, cet adossement se traduit par des initiations et des méthodes adaptées au public, et notamment par la méthodologie du rapport de stage. En ce sens, on sera satisfait du nombre d'enseignants-chercheurs (4 sur 13 intervenants) qui réalisent 24 % des volumes (101 heures sur un total de 422), comme de la diversité de leur spécialité (droit privé, droit public, gestion management). De plus, un partenariat avec la bibliothèque universitaire est prévu afin de préparer les étudiants aux exercices méthodologiques.

La formation entretient des relations fortes avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Comme éléments de preuve, on considère les partenariats actés avec le groupe Accor ou encore les centres dédiés à l'apprentissage (Formasup et la délégation régionale pour les lycées et les CFA de l'enseignement catholique d'Île-de-France). On apprécie en conséquence les interventions de 10 professionnels (dont des professionnels du groupe Accor) qui réalisent 241 heures, soit 57 % des 422 heures au total. Si la formation continue est très ponctuelle (un seul étudiant au cours de la période considérée), le temps consacré à l'expérience professionnelle (rythme alterné puis continu pour un total de 32 semaines), sa valorisation (20 crédits ECTS), tout comme le tiers d'étudiants alternants, rassurent quant à la préparation à l'insertion professionnelle au cours du cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met bien en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Si la formation reste construite traditionnellement par unités d'enseignement (UE), un tableau complémentaire précise en détail la correspondance avec le référentiel des compétences, ce qui renseigne sur l'intégration de l'approche et la complétude des compétences acquises. Dans le sens de la valorisation de ces dernières, on notera la certification PIX (sans qu'on puisse toutefois disposer du nombre d'étudiants concernés) et le TOEIC.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques d'une manière désormais classique. Autrement dit, on retrouve l'usage d'outils numériques (logiciels et applications du secteur), du distanciel, mais avec une pratique privilégiée du présentiel, en cohérence avec le rythme d'apprentissage suivi par une partie significative de la promotion.

La formation réalise des efforts significatifs pour permettre son ouverture à l'international. En effet, on observe un volume significatif d'heures d'enseignement des langues étrangères (majoritairement en anglais, en espagnol dans une moindre mesure). Il est apprécié que l'intégralité de la promotion obtienne une certification TOEIC. On pourra cependant regretter, toujours en considérant l'affichage européen du parcours, qu'il n'apparaisse pas d'enseignements de spécialité en langues étrangères, et donc une logique d'internationalisation renforcée. De même, le recours intégral aux cours magistraux, donc l'absence de travaux dirigés, interroge, tout comme l'absence de mobilités (entrantes comme sortantes) et la présence, sur l'intégralité de la période, d'un seul étudiant étranger dans les effectifs (en 2021-2022).

Les contenus et les dispositifs sont correctement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Pour preuve, la formation accueille un public d'apprentis pour un tiers de son effectif et le rythme de fonctionnement choisi (période alternée dans un premier temps puis continue en entreprise ensuite) est pertinent. La formation continue et celle tout au long de la vie restent anecdotiques avec, au cours des trois années, un stagiaire en 2020-2021 et une VAE totale (aucune VAE partielle) en 2019-2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures existe, mais il n'est pas certain qu'il permette d'améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Le dossier d'autoévaluation se limite à indiquer de nombreuses candidatures et une valeur approximative (200) pour en juger, ainsi que des éléments flous concernant le recrutement ("oral de présentation si nécessaire"). Plus de détails auraient été nécessaires pour évaluer l'attractivité, notamment en regard des flux (et de leur évolution) provenant de l'établissement (étudiants de 2^e année de licence) et/ou des partenaires (brevets de technicien supérieur). On notera une forte féminisation des effectifs.

Le taux de réussite des étudiants est élevé, correspondant à 87 % en moyenne au cours de la période. Ce taux et sa stabilité (jamais en dessous de 80 %) rassurent quant à l'existence d'un accompagnement et d'une aide à la réussite. Peu de choses sont exprimées à propos du devenir des non-diplômés (oscillants entre un et trois par année).

Si la formation analyse partiellement l'insertion et la poursuite d'études de ses diplômés, ces dernières ne rassurent pas sur la logique professionnalisante. Cet avis s'appuie d'une part sur les données uniquement disponibles pour l'année 2019-2020 et d'autre part (et surtout) sur la moindre insertion directe à l'issue du diplôme. Dans les faits, sur les 10 répondants (correspondant à un bon taux de retour sur un effectif de 14 diplômés), la moitié poursuit ses études dans un master de la spécialité, et deux sont encore en recherche après 18 mois. Les enquêtes à plus long terme indiquent une persistance de ce volume d'étudiants non insérés (deux après 30 mois). Ainsi, 30 % (trois sur les 10 répondants) seulement se sont insérés immédiatement à l'issue de la formation. Ces éléments ne satisfont pas au regard de l'objectif professionnalisant de la formation ; le discours de l'équipe défendant une approche volontairement généraliste interroge alors d'autant plus. Il est à noter que certaines informations du dossier d'auto-évaluation sont différentes de celles qui peuvent être lues dans le fichier d'enquête (qui précise par exemple une insertion à 100 % à 30 mois).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose concrètement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle bénéficie d'une équipe dont le dosage paraît pertinent entre professionnels, enseignants et enseignants-

chercheurs. Les moyens matériels apparaissent également en adéquation. Le pôle financier de la faculté veille à la soutenabilité financière.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue est bien présent. Un conseil de perfectionnement (2021-2022) en témoigne puisqu'il réunit un large ensemble de parties prenantes. Son contenu permet d'apprécier comment il participe de la démarche d'amélioration continue. De même, on salue l'existence active d'une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique importante et variée dans ses profils ;
- Un fonctionnement mêlant les régimes de formation initiale et d'apprentissage.

Points faibles

- Une insertion professionnelle immédiate trop faible (inférieure à 50 %) s'agissant d'une licence professionnelle ;
- Une internationalisation insuffisamment investie au regard de l'affichage de la formation.

Recommandations

- S'interroger sur l'atteinte de l'objectif de professionnalisation au regard des poursuites d'études importantes et/ou de recherches persistantes d'un emploi. L'équipe pédagogique pourrait ainsi analyser ce point en conseil de perfectionnement avec les étudiants et les responsables des masters accueillant les poursuites d'études.
- Renforcer le caractère international affiché de la formation, avec des partenariats formalisés, comme ceux évoqués dans le dossier, des cours de spécialité en anglais, voire également des mobilités étudiantes et /ou enseignantes.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux de poursuite d'études trop important.

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes* d'Université Paris Cité (UPCité), est une formation de troisième année (L3), en un an, ouverte à l'alternance, en formation continue ou initiale, qui propose un parcours unique : *Sécurité privée des biens et des personnes*. Le diplôme, reconnu par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), permet d'obtenir la carte professionnelle d'encadrant de service de sécurité privée ou de dirigeant d'entreprise de sécurité privée. La licence professionnelle est rattachée à la faculté de Droit, d'économie et de gestion d'Université Paris Cité, située à Malakoff. Les enseignements sont dispensés sur le site de Malakoff. En 2021-2022, la licence comptait 17 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes* a pour objet unique de préparer à une profession réglementée. À ce titre son programme pédagogique répond avant tout au cahier des charges du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), ce qui permet aux étudiants l'obtention de la carte professionnelle obligatoire pour devenir encadrant d'un service ou dirigeant d'une entreprise de sécurité privée. Elle est donc peu influencée par les orientations stratégiques d'UPCité en matière de formation. Néanmoins, pour la préparation à ce métier spécifique, le programme, à dominante juridique, aborde naturellement d'autres disciplines, en gestion et management notamment ; il a également une dimension professionnelle marquée. La LP *Sécurité des biens et des personnes* est la seule formation de son champ à UPCité, et est donc tout à fait complémentaire des autres formations.

La licence professionnelle n'a pas d'ouverture internationale, ce qui est logique puisqu'elle prépare uniquement à une profession réglementée dans le cadre de la France.

La licence professionnelle bénéficie d'un adossement à la recherche avéré, dans la mesure où des enseignants-chercheurs ou des doctorants y interviennent, que le Centre Maurice Hauriou d'UPCité est un laboratoire dont l'une des thématiques est la sécurité et la défense, et qu'un colloque annuel se tient en collaboration avec l'Université Côte d'Azur, auquel assistent les étudiants.

La licence professionnelle entretient des liens très forts avec les milieux socio-professionnels. Elle répond au cahier des charges imposé à la profession par le CNAPS et permet directement d'obtenir la carte professionnelle de cette profession réglementée et très contrôlée. L'approche programme et l'approche compétences sont de fait développées de concert. L'équipe pédagogique comprend de nombreux professionnels, qu'ils soient fonctionnaires, ou dirigeants et salariés issus du secteur privé, tous experts dans le domaine d'enseignement qui leur est attribué. La LP est organisée en alternance et accueille des publics de formation continue. Un projet tutoré orienté vers le management de projet et la création d'une activité est obligatoire, ainsi qu'un stage ou un exercice professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence professionnelle présente des objectifs, des contenus et des modalités pédagogiques tout à fait cohérentes et pertinentes au regard du métier préparé. Le programme est décliné en contenus dont l'articulation avec des compétences à acquérir dans le métier visé est précisée. Les compétences acquises font l'objet d'une reconnaissance explicite avec la délivrance de la carte professionnelle de cette profession réglementée.

La licence professionnelle développe des pratiques pédagogiques assez variées et adaptées aux publics et aux compétences visées, avec des interventions de professionnels experts lors de conférences de quelques

heures portant sur des thèmes pointus, des cours assurés par des universitaires ou des professionnels de différents horizons, et un projet tutoré mené et soutenu en équipe autour d'un projet de création d'activités. L'enseignement est quasiment uniquement en présentiel, et la formation ne bénéficie pas de dispositifs au titre du Programme d'investissement d'Avenir (PIA).

La licence professionnelle, de par son objet, donne accès à une profession réglementée, et n'a pas vocation à s'ouvrir à l'international. Néanmoins un enseignement de langue anglaise est rendu obligatoire. Les mobilités entrantes et sortantes ne sont pas prévues, ce qui n'est pas étonnant pour une formation d'un an en alternance, qui plus est devant répondre au cahier des charges du CNAPS.

La licence professionnelle est conçue pour accueillir des étudiants en formation continue, qui constituent au moins la moitié des inscrits, et elle est organisée en alternance. Cela ne l'empêche pas d'accueillir des étudiants en formation initiale classique, qui réalisent tous un stage. Les validations d'acquis d'expérience sont prévues (une en 2021-22).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les informations disponibles ne permettent pas de juger de l'attractivité du diplôme. Le nombre et le profil des candidatures ne sont pas disponibles. Toutefois, il est précisé qu'un rapprochement est envisagé avec la filière Bac professionnel (bac pro) et Brevet de technicien supérieur (BTS) des métiers opérationnels de la sécurité (MOS) afin de consolider les flux de candidatures, en particulier de femmes, dans un diplôme et des métiers à l'image encore très masculine. De fait, les effectifs inscrits sont en baisse au cours des trois années d'observation (de 26 à 17 étudiants).

La réussite des étudiants est très satisfaisante. Elle n'est pas analysée, elle ne bénéficie pas de dispositif particulier d'accompagnement mais tous les inscrits obtiennent leur diplôme, à une ou deux exceptions près chaque année.

L'insertion professionnelle est excellente, de 100% à 30 mois, dans des métiers et niveaux hiérarchiques tout à fait satisfaisants en sortie de diplôme. Les étudiants occupent des postes dans le secteur privé mais aussi dans le secteur public. Les employeurs sont à la recherche de ce type de profil et de certification.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'information sur le pilotage de la formation est inexistante, à part le fait que l'équipe pédagogique compte 29 personnes de statuts divers, dont 5 permanents. Le nombre d'heures assurées est connu mais il s'agit de l'unique information sur les coûts, leur suivi et la soutenabilité.

Un conseil de perfectionnement existe, et se réunit. Il rassemble toutes les parties prenantes de la formation, à l'exception des personnels de soutien administratif, ce qui est regrettable. Ses échanges relèvent davantage des échanges internes à une équipe pédagogique (informations sur le prochain colloque, validation de la liste des admis) qu'à une véritable instance de pilotage (suivi et analyse des résultats, propositions d'amélioration).

Conclusion

Points forts

- Un diplôme menant à un métier réglementé recherché par les employeurs et permettant la délivrance directe de la carte professionnelle ;
- Une organisation en alternance, ouverte à la formation continue, et fonctionnant en harmonie avec les milieux socio-professionnels ;
- Un taux d'insertion professionnelle excellent, dans le métier ciblé et au niveau hiérarchique visé.

Points faibles

- Des données et un suivi inexistant concernant le pilotage de la formation (candidatures, réussite, enseignements, conditions d'études, etc.) ;
- Un conseil de perfectionnement non inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Recommandations

- Consolider le pilotage de la formation, avec les données d'analyse qualitatives et quantitatives nécessaires au suivi et à la prise de décision.
- Inscrire le conseil de perfectionnement dans une perspective d'amélioration continue et en y insérant les personnels administratifs.

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme d'État (DE) d'audioprothésiste d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours de formation en trois ans. Il est rattaché au centre de préparation au diplôme d'État d'audioprothésiste (CPDA). Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site du Cnam. En 2021-2022, le diplôme comptait 102 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DE d'audioprothésiste a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Le DE d'audioprothésiste est structuré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation. Il s'inscrit parfaitement dans les ambitions de formation aux métiers de la santé d'UPCité et dans la stratégie de structuration des formations paramédicales et de leur universitarisation. Elle bénéficie de la collaboration des enseignants du CNAM, de la Faculté de médecine d'UPCité et du Collège national d'audioprothèse (CNA), en cohérence avec la politique de développement de partenariats académiques de l'établissement. Par sa nature professionnalisante et à l'interface de domaines technologiques et médicaux, la formation intègre naturellement la pluridisciplinarité dans sa finalité et son contenu : sciences du fonctionnement des prothèses auditives, sciences médicales de l'audition, psychologie du malentendant, gestion et marketing.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Du fait des spécificités d'exercice professionnel suivant les pays et d'un cadre réglementaire national contraint qui définit les programmes et parcours de formation conduisant à la délivrance du diplôme, la formation dit ne pas être ouverte à la mobilité internationale. Le dossier indique néanmoins que plusieurs étudiants ont pu effectuer un stage au Québec sans plus d'informations que cela sur le nombre d'étudiants concernés ou la durée du stage réalisé. Il est donc dommage que la formation ne propose pas de pistes de réflexion dans son dossier d'autoévaluation sur les opportunités et/ou l'intérêt de structurer ses partenariats internationaux afin de faire découvrir à ses étudiants ces modalités d'exercices professionnelles différentes, notamment au travers de stages optionnels par exemple.

Malgré sa finalité professionnelle, la formation structure une solide initiation à et par la recherche. La formation propose plusieurs modalités pédagogiques permettant l'initiation à et par la recherche de ses étudiants, totalisant 47 heures d'enseignement : recherche bibliographique et documentaire, cours de statistiques appliquées aux études cliniques, préparation au mémoire de fin d'études, intégration à des protocoles de recherche. Ce lien avec la recherche est également renforcé par le nombre significatif d'heures d'enseignement assuré par les 12 enseignants-chercheurs de la formation (602 heures, soit 41 % des heures de la maquette d'enseignement). Enfin, même si le cadre réglementaire de la formation ainsi que sa finalité ne sont pas spécifiquement adaptés à l'accueil des étudiants en laboratoire de recherche, les installations du laboratoire de mécanique des structures et des systèmes couplés (LMSCC) du CNAM sont ouvertes aux étudiants qui le souhaiteraient pour leur mémoire de fin d'études, témoignant ainsi des efforts déployés par la formation pour offrir des dispositifs d'initiation à la recherche variés et soutenus.

La formation bénéficie d'une excellente dimension professionnalisante. Les stages font partie intégrante du DE d'audioprothésiste. Les étudiants réalisent 49 semaines de stage qui valident 55 crédits ECTS sur 180 et sont en stage dès la première année. Par nature, la formation intègre donc très vite les éléments de professionnalisation indispensables à l'acquisition des compétences métier. Cette relation avec le monde professionnel est renforcée par le nombre important de professionnels extérieurs (61 ou 64, les données sont confuses sur ce point) qui réalisent 872 heures d'enseignements, soit 59 % des heures théoriques de la formation. Enfin, les liens étroits avec le collège national d'audioprothèse (duquel sont membres 13 enseignants de la formation) permettent également à la formation de s'assurer que ses contenus et leurs évolutions sont en cohérence avec la finalité professionnelle du diplôme et les besoins du territoire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation structure ses contenus autour d'une approche par compétences, mais ne détaille pas les moyens mis en œuvre pour leurs évaluations. La formation est construite autour d'un programme précis, défini réglementairement par le décret du 10 juillet 2001 modifié et sur la base d'un référentiel de compétences ayant permis d'établir récemment l'actuelle fiche RNCP. Le tableau croisé compétences / UE annexé au dossier d'autoévaluation montre bien comment la formation s'est emparée de ce référentiel et de cette fiche et les met en œuvre dans sa maquette. On peut toutefois regretter le manque d'éléments de réflexion dans le dossier concernant la mise en œuvre de l'évaluation de ces compétences et notamment la place que prennent les nombreux stages dans ces évaluations, afin de s'assurer de la cohérence entre moyens et finalité dans une logique qui favorise l'alignement pédagogique.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Mis à part l'utilisation de plateformes / outils numériques de travail (Moodle, Jupyterhub, Wooclap), la formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. On ne retrouve pas dans le dossier de référence à d'éventuels enseignements en mode projet, classe inversée, travaux de groupes ou encore *serious games*, ce qui interroge. Un volume significatif des enseignements peut être suivi à distance (204 heures, soit presque 14 %), mais la formation en souligne les limites pour l'apprentissage de sa finalité très pratique. De même, elle met en avant de nombreux espaces d'enseignement adaptés à ses besoins en formation (salles de TP, systèmes de simulation variés tels que mannequin ou oreilles artificielles par exemple), mais qu'elle souhaiterait pouvoir restructurer et moderniser, notamment dans l'objectif d'accueillir des stagiaires de la formation continue.

La formation ne propose pas d'enseignement de langue étrangère. Conformément au programme de formation annexé au décret du 10 juillet 2001 modifié, aucune langue étrangère n'est proposée dans le DE d'audioprothésiste. Une réingénierie du diplôme, dont la date n'est pas connue, devrait normalement corriger cette absence. La formation précise que la compréhension de l'anglais, notamment technique, reste néanmoins essentielle et que ces notions sont abordées lors des enseignements de spécialité. Le dossier évoque au conditionnel la mise en place d'une UE optionnelle de langue anglaise sans pour autant aller plus loin dans l'analyse et la réflexion.

La formation structure peu ses dispositifs au public de la formation continue. La formation n'accueille pas de stagiaire de la formation continue et n'est pas structurée pour l'alternance. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est prévu, mais aucune demande n'a été enregistrée au cours de la période évaluée. On peut noter la volonté de la formation de structurer à l'avenir une offre de formation continue sous forme de diplôme universitaire (DU), mais les éléments présentés dans le dossier d'autoévaluation sont trop vagues pour pouvoir analyser correctement ce point.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation a fortement augmenté, mais cette évolution reste peu analysée dans le document d'autoévaluation. La formation est très attractive et reste extrêmement sélective (1015 candidatures Parcoursup en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 35 places). L'ouverture à la procédure Parcoursup pour l'accès à la formation (à partir de l'année 2020-2021) a fortement augmenté l'attractivité (420 candidatures en 2019-2020 avec l'ancienne procédure d'admission par concours ; 781 et 1015 candidatures en 2020-2021 et 2021-2022 respectivement), mais sans que cette évolution soit réellement analysée dans le document d'autoévaluation. De plus, la formation n'indique pas dans son dossier les dispositifs d'information sur le métier et le cursus d'audioprothésiste qu'elle développe (journée portes ouvertes, salons, forums, etc.) et qui pourrait participer à l'évolution de son recrutement. L'ouverture à la procédure Parcoursup a également modifié la typologie des étudiants inscrits en 1^{re} année, notamment concernant le nombre de néobacheliers accueillis, passant de 1 en 2019-2020 à 14 en 2021-2022, au détriment de profils plus matures d'étudiants en reconversion ou en reprise d'étude qui étaient majoritaires au préalable. Le dossier pointe également la problématique des étudiants ayant accepté la formation, mais qui ne s'inscrivent pas, puis la difficulté à remplir la capacité d'accueil via la procédure complémentaire de Parcoursup. Pour preuve la formation n'a pas réussi à remplir sa capacité d'accueil à l'issue des deux campagnes Parcoursup qu'elle a expérimentées (34 inscrits en 2020-2021, 31 inscrits en 2021-2022), ce qui pose problème pour ce type de formation à petit effectif. Un système d'inscription en ligne obligatoire avant mi-juillet devrait permettre de remédier à cette situation pour l'année 2023-2024. Les bacheliers généraux représentent 100 % des inscrits, en cohérence avec les prérequis et les contenus de la formation.

La formation recueille d'excellents taux de réussite, mais présente et analyse peu ses dispositifs d'accompagnement. Dans le respect du décret du 10 juillet 2001 modifié, la formation n'est pour l'instant pas

construite sur la base d'UE créditées en ECTS, capitalisables et compensables. Certains indicateurs demandés dans le dossier d'autoévaluation sont donc peu adaptés. La formation suit néanmoins et naturellement la réussite de ses étudiants tout au long du cursus et affiche de très bons, voire d'excellents, taux de réussite en fonction des années du diplôme : de 61,3 % à 94,7 % de réussite en 1^{re} année, de 72,2 % à 97,8 % de réussite en 2^e année et de 97,8 % à 100 % de réussite en 3^e année. Sans doute en lien avec l'évolution de son recrutement en 1^{re} année, on observe une diminution de la réussite en 2021-2022 que la formation attribue à la diminution du niveau des étudiants, qui ne maîtrisent notamment pas les bases fondamentales en mathématiques et électricité. Afin d'y remédier, la formation indique avoir renforcé le volume horaire de ces matières en 2022-2023, ce qui est compréhensible, mais pose également question puisque la maquette d'enseignement est déjà très chargée : les étudiants suivent en effet 2635 heures (enseignements théoriques et stages cumulés). Un dispositif de tutorat, qui semble adapté à la situation, est également évoqué, mais sa mise en œuvre est peu développée et analysée. Il n'est fait mention d'aucun autre dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite ou d'aménagement des études dans le document d'autoévaluation et dont apparemment certains étudiants auraient bénéficié (cinq en 2019-2020 ; six en 2020-2021 ; quatre en 2021-2022).

Le taux d'insertion professionnelle est excellent, mais la formation doit renforcer ses dispositifs de suivi. Au cours de la période évaluée, la formation ne dispose que d'une enquête d'insertion à 12 mois (diplômés 2020-2021) que semble avoir réalisée le CPDA (sans la collaboration des 2 établissements partenaires, le CNAM et UPCité). Sur la base d'une participation moyenne à cette enquête (18 répondants sur 44 diplômés, soit 41 % de taux de réponse), l'insertion professionnelle est excellente avec 100 % des répondants en emploi et qui témoignent dans leurs réponses de la parfaite adéquation entre la formation et l'exercice professionnel. Il faudra veiller à l'avenir à ce que les moyens dont disposent les établissements co-accrédités (l'Observatoire de la Vie Etudiante et de la Formation (OVEF) d'UPCité notamment) participent à ces enquêtes de suivi des diplômés et de l'insertion professionnelle afin d'augmenter la participation et de renforcer la fiabilité de ces indicateurs de suivi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains cohérents avec ses objectifs, mais sa soutenabilité est difficile à apprécier. L'équipe pédagogique est riche de 76 enseignants pour un peu plus de 100 étudiants inscrits dans les trois années du diplôme, assurant théoriquement un très bon taux d'encadrement. Toutefois, 70 % des enseignements sont assurés par les 65 enseignants non permanents, majoritairement vacataires, et parmi lesquels 30 % interviennent bénévolement, ce qui interroge sur le modèle de soutenabilité de la formation, qui plus est dans un contexte affiché de 343 heures d'enseignement supplémentaires par rapport au programme de formation réglementaire du décret du 10 juillet 2001. Le dossier indique une estimation du coût d'offre de formation à environ 80 000 euros par an, sans que l'on comprenne comment il est calculé, ni comment il est analysé. L'application d'indicateurs et d'outils de mesure du coût d'offre de formation fournis par les établissements co-accrédités s'avère nécessaire afin d'évaluer objectivement la soutenabilité de la formation.

La formation est engagée dans un processus d'amélioration continue qui devra être renforcé par une démarche d'évaluation interne à systématiser. Pour la période considérée, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'était pas organisée au sein de la formation. L'équipe a pris conscience des enjeux et des apports de cette démarche dans le processus d'amélioration continue de la formation et projette la généralisation de l'évaluation de l'ensemble de ses enseignements pour l'année universitaire 2023-2024, après une phase expérimentale sur une UE de 3^e année normalement mise en œuvre 2022-2023. La méthode envisagée est celle de dispositifs de sondage via Moodle et il sera important de veiller à maintenir un taux de participation significatif surtout si les étudiants répondent aux questionnaires à distance, de manière asynchrone. De plus, il sera également essentiel de structurer l'évaluation des stages qui représentent plus de 30 % de la maquette d'enseignement. La formation s'est récemment dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition respecte le cadre réglementaire en associant des partenaires du monde socio-économique, des enseignants et des étudiants. La diversité des points abordés lors du conseil de février 2022 et la lecture de son compte rendu (très complet) montrent clairement la volonté de la formation de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la formation. Il sera important d'intégrer l'analyse des résultats des évaluations des enseignements et des stages lors des prochains conseils afin de renforcer ce processus d'évolution du DE d'audioprothésiste.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements structurés dans le parfait respect des textes règlementaires et répondant aux objectifs de la formation ;
- D'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle ;
- Des éléments de professionnalisation très bien structurés en lien avec les acteurs socio-économiques ;
- Un enseignement à et par la recherche pertinent.

Points faibles

- Une évaluation des enseignements et des stages non structurée et non formalisée au cours de la période évaluée ;
- Des dispositifs de suivi et d'accompagnement peu développés ;
- Une soutenabilité de la formation difficile à apprécier ;
- Des dispositifs d'ouverture à l'international totalement absents ;
- Une démarche de diversification des pratiques pédagogiques et d'évaluation des compétences peu engagée.

Recommandations

- Renforcer le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation en systématisant l'évaluation des enseignements et des stages par l'ensemble des étudiants du diplôme.
- Structurer les dispositifs de suivi (insertion professionnelle, poursuite d'études) et d'accompagnement de la réussite étudiante.
- Mettre en œuvre les indicateurs de suivi permettant d'apprécier la soutenabilité de la formation.
- Favoriser l'ouverture à l'international notamment en développant l'enseignement des langues et en s'appuyant sur les partenariats initiés.
- Engager la réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques afin de rendre l'étudiant acteur de sa formation.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'orthoptiste d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours en trois ans conférant le grade licence. Il est rattaché à la faculté de Santé d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Villemin d'UPCité. En 2021-2022, le diplôme comptait 189 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le certificat de capacité d'orthoptie s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation aux métiers de santé de l'établissement et est pertinent dans ses partenariats et son approche pluridisciplinaire. Il analyse néanmoins peu son positionnement dans la stratégie de formation de l'établissement. Le certificat de capacité d'orthoptie est structuré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation. Il a une place cohérente dans les ambitions de formation aux métiers de la santé d'Université Paris Cité, mais les éléments de preuve fournis dans le dossier d'autoévaluation (plaquette de présentation de la formation) et l'analyse proposée ne permettent pas d'apprécier comment la formation se positionne sur les ambitions de l'établissement, notamment sur les enjeux (et les contraintes) de l'universitarisation des formations paramédicales. Les partenariats internes (Faculté de médecine) et externes (Département orthoptie de Sorbonne Université, Agence régionale de santé Île-de-France, Université numérique en santé et sport) sont pertinents et témoignent de la volonté de la formation de proposer une offre d'enseignements et de stages adaptée et rationnelle. Conformément au cadre réglementaire, les éléments de pluridisciplinarité sont bien présents et enseignés par des professionnels extérieurs : « psychologie », « pharmacologie », « optique ».

La formation n'est pas ouverte à l'international. Du fait des spécificités d'exercice professionnel suivant les pays et d'un cadre réglementaire national contraint qui définit les programmes et parcours de formation conduisant à la délivrance du diplôme, la formation indique ne pas être ouverte à la mobilité internationale. Il est néanmoins dommage que la formation ne propose pas de pistes de réflexion dans son dossier d'autoévaluation sur les opportunités et/ou l'intérêt de structurer ses partenariats internationaux afin de faire découvrir à ses étudiants ces modalités d'exercices professionnelles différentes, notamment au travers de stages optionnels par exemple. Dans ce contexte, on comprend mal également l'accueil d'étudiants internationaux (deux en 2019-2020 ; trois en 2020-2021) comme indiqué dans les données de caractérisation de la formation.

L'adossement effectif à la recherche est difficile à évaluer. Conformément à la référence 10 (« Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques ») du référentiel de compétences du certificat de capacité d'orthoptiste, la formation propose bien des enseignements de méthodologie du travail de recherche dans la perspective du travail de fin d'étude que doivent réaliser les étudiants : lecture critique d'article, outils de recherche bibliographique. Néanmoins, le volume horaire dédié à ces enseignements et indiqué dans le dossier semble faible et incohérent (« quatre heures ») et ne permet pas d'analyser correctement ce critère. L'équipe pédagogique comprend 12 enseignants-chercheurs qui assurent 170 heures d'enseignement, ce qui peut paraître peu en regard du nombre d'heures théoriques de la formation (1 968 heures de cours), mais à nouveau, le dossier manque d'analyse sur ce point.

La formation intègre les éléments de professionnalisation en accord avec le cadrage réglementaire et étoffe ses contenus en relation avec les acteurs socio-économiques en parfaite en cohérence avec la finalité du diplôme. Les stages font partie intégrante des études d'orthoptiste. Les étudiants réalisent 36 semaines de stage et sont en stage dès le premier semestre. Par nature, la formation intègre donc très vite les éléments de professionnalisation indispensables à l'acquisition des compétences métiers. Ce lien avec le monde professionnel est renforcé par le nombre important de professionnels extérieurs qui réalisent 1029 heures d'enseignements, soit 52 % des heures théoriques de la formation. Cette situation est néanmoins perçue comme problématique par la formation qui indique des difficultés dans le recrutement et la pérennisation des enseignants vacataires, notamment par faute de moyens disponibles (postes dédiés, budget alloué). Au travers la mise en œuvre de différentes actions de dépistage des troubles visuels impliquant ses étudiants (collaboration avec l'association CADET « cercle d'action pour le dépistage, l'exploration et le traitement des

troubles visuels, collaboration avec le Lions club, actions à destination d'étudiants d'autres départements de l'établissement), la formation sensibilise de manière pratique et pertinente aux besoins territoriaux et sociétaux du métier d'orthoptiste. Le développement du partenariat avec l'union régionale des professionnels de santé (URPS) orthoptistes Île-de-France permet également la promotion de l'activité libérale du métier d'orthoptiste, étoffant ainsi de manière cohérente l'offre de stage et la formation des étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation respecte le programme réglementaire défini par arrêté, mais n'apporte pas de réflexion sur l'évolution de ses pratiques pédagogiques. La formation est construite autour d'un programme précis et défini réglementairement par l'arrêté du 20 octobre 2014. Le tableau croisé compétences / UE annexé au dossier d'autoévaluation montre bien comment la formation s'est emparée de ce référentiel et le met en œuvre dans sa maquette. L'existence d'un cadre réglementaire définissant un référentiel de compétences et un programme de formation n'est toutefois pas incompatible avec la mise en œuvre d'une réflexion autour de l'ingénierie pédagogique de la formation et notamment les moyens développés ou envisagés pour favoriser l'alignement pédagogique, ce qui malheureusement manque au dossier.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation met en avant dans son dossier un nombre important d'heures d'enseignement pouvant être suivies à distance (970 heures) via la plateforme nationale « Université Numérique en Santé et Sport » (UNESS) et des cours enregistrés ou transmis par visioconférence, mais on ne comprend pas bien comment cela s'intègre à la stratégie d'ingénierie pédagogique de la formation qui n'en n'analyse pas les apports et les limites. Quelle part de ces heures peut être suivie en présentiel par les étudiants et quelle part est uniquement accessible à distance en mode asynchrone ? La formation met-elle en place un accompagnement pour les enseignements concernés par l'auto-apprentissage à distance ? Comment les étudiants adhèrent-ils à ces modalités d'enseignement ?

Les enseignements de langues étrangères respectent le cadrage réglementaire défini par arrêté. Conformément à l'arrêté du 20 octobre 2014, l'anglais est la seule langue vivante proposée pour un volume de 60 heures sur l'ensemble de la formation.

La formation structure une ingénierie pédagogique adaptée aux publics de la formation continue. La formation accueille des étudiants inscrits sous le régime de la formation continue (cinq en 2019-2020 ; cinq en 2020-2021 ; huit en 2021-2022) mais on ne sait pas si ces étudiants suivent l'entièreté du cursus ou bien s'ils sont inscrits à une partie de la formation qui serait ouverte sous forme de certificat universitaire. La formation propose également une offre de diplômes universitaires (DU) cohérente avec son périmètre de formation (DU *Exploration de la fonction visuelle*, DU *Exploration et rééducation des troubles de l'équilibre*, DU *Ophthalmologie pédiatrique et strabologie* par exemple), mais ne semble pas connaître le nombre d'inscrits à ces diplômes, ce qui interroge.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données présentées dans le dossier ne permettent pas d'évaluer l'attractivité de la formation.

Aucune donnée concernant le nombre de candidats à la formation ou le nombre d'admis à l'issue des procédures d'admission (concours comprenant un examen écrit et un entretien oral jusqu'en 2019-2020, intégration à Parcoursup à partir de 2020-2021) n'est fournie dans le dossier, rendant donc impossible l'analyse de l'attractivité de la formation sur la période évaluée. La formation accueille majoritairement des bacheliers généraux en 1^{re} année, mais n'analyse pas la pertinence et l'évolution de l'accueil des bacheliers technologiques (trois en 2019-2020 ; neuf en 2020-2021 et 2021-2022). Les dispositifs de communication et d'information sur la formation ne sont pas présentés.

La formation affiche des taux de réussite contrastés et ne présente pas ses dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite. Les taux de réussite en 1^{re} année du cursus sont très faibles (26,7 % en 2019-2020 ; 32,4 % en 2020-2021 ; 17,5 % en 2021-2022), mais ne bloquent pas les étudiants dans leur progression car le passage en année supérieure est possible avec une dette maximum de quatre crédits ECTS. Ce dispositif d'enjambement semble efficace car pour les deux années suivantes, les taux de réussite sont très bons (de 79,2 % à 90,4 % en 2^e année ; de 78,5 % à 85,7 % en 3^e année). On regrette néanmoins que les causes de cet échec important en 1^{re} année ne soient pas analysées dans le dossier et que des pistes d'amélioration ne soient pas proposées. Le dossier ne nous dit pas si la formation structure des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite comme le tutorat ou le mentorat, ou encore, si elle propose des aménagements spécifiques pour les étudiants en difficulté.

La formation ne suit pas le devenir de ses étudiants et leur insertion professionnelle. Pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants la formation ne dispose que d'une enquête réalisée par l'établissement UPCité sur le devenir à 12 mois de ses diplômés 2020-2021. Sur la base d'un faible taux de réponse (36 %, 13 diplômés sur 36), l'enquête montre que 23 % des répondants sont en poursuite d'études. Pour les 77 % restant, le taux d'insertion professionnelle est de 100 % (soit 10 étudiants sur les 13 répondants). Avec les précautions d'usage concernant le faible taux de participation, la formation analyse toutefois peu cette enquête (un taux de poursuite d'études de 23 % est-il régulièrement observé après un certificat de capacité d'orthoptie ?) ou conclut de manière erronée lorsque le dossier affirme « 100 % des répondants sont en emploi et 30 % cumulent avec une poursuite d'études ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement et la soutenabilité de la formation posent question avec 12 enseignants permanents pour 189 étudiants inscrits dans tout le cycle en 2021-2022 et surtout une maquette d'enseignement devant présenter réglementairement un volume d'enseignement théorique de 1 968 heures étudiantes pour les trois années du diplôme (hors stage et travaux personnels de l'étudiant). Cette situation est potentiellement rendue compliquée par le fait que sur les 12 enseignants permanents, 8 sont hospitalo-universitaires. Ainsi, de nombreux professionnels extérieurs non permanents viennent compléter l'équipe pédagogique avec les difficultés relevées plus haut de pérennisation des enseignements. Le dossier fait également état d'un manque de responsables pédagogiques afin de mieux assurer les missions de coordinations des différentes UE.

La démarche d'amélioration continue de la formation est peu lisible. La formation a rendu obligatoire l'évaluation des stages depuis 2021. Le nombre d'étudiants répondant à ces évaluations est important (128 sur 189 en 2021-2022) et on peut regretter qu'aucun élément d'analyse sur la manière dont la formation prend en compte les résultats de ces évaluations dans son évolution ne soit présenté. L'évaluation des enseignements est en cours de mise en œuvre, mais le dossier n'apporte pas d'élément concret de date ou de modalité sur ce point. L'organisation d'un premier conseil de perfectionnement était prévue en avril 2022 mais on ne dispose pas du compte rendu. Le pilotage de la formation est assuré par une coordinatrice pédagogique orthoptiste qui participe aux réunions pédagogiques pour lesquelles nous n'avons aucune information de composition ou de fréquence de réunions.

Conclusion

Points forts

- Une formation parfaitement construite dans le respect des textes règlementaires ;
- Des éléments de professionnalisation bien structurés en lien avec les acteurs socio-économiques ;
- Un périmètre de formation organisé pour l'accueil du public de formation continue.

Points faibles

- Un adossement à la recherche peu structuré ;
- Une absence de suivi du devenir des diplômés et de la réussite des étudiants avec des moyens d'accompagnement d'aide à la réussite peu développés ;
- Un pilotage et une démarche d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation peu lisibles ;
- Un manque de moyens humains pouvant faire obstacle aux ambitions du projet de formation ;
- Une démarche d'innovation et de transformation pédagogique peu engagée.

Recommandations

- Ouvrir davantage l'enseignement à la recherche professionnelle.
- Organiser le suivi des étudiants et développer des dispositifs d'accompagnement d'aide à la réussite permettant de soutenir les étudiants en difficultés, notamment en 1^{re} année.
- Structurer la démarche d'amélioration continue de la formation à travers l'évaluation des enseignements et des stages dont les résultats seront discutés en comité de perfectionnement.
- Renforcer l'équipe pédagogique en enseignants permanents.
- Engager la réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques afin de rendre l'étudiant acteur de sa formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours en trois ans conférant le grade licence. La première année, constituée du parcours *Accès santé spécifique* (PASS) ou de la licence *Accès santé* (L.AS) est commune à toutes les formations de santé. La deuxième et la troisième année (DFGSMa2 et DFGSMa3) conduisent à l'obtention du diplôme de formation générale en *sciences maïeutiques* (DFGSMa). Il est rattaché à la faculté de Santé d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le site Tarnier de l'AP-HP. En 2021-2022, le diplôme comptait 3252 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFGSMa s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation aux métiers de santé de l'établissement, mais mutualise encore peu ses contenus avec les autres formations. Le DFGSMa est structuré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation et s'inscrit dans le continuum 1^{er} / 2^e cycle des études médicales. Il a une place cohérente dans les ambitions de formation aux métiers de la santé d'UPCité, mais les éléments de preuve fournis (plaquette de présentation de la formation disponible sur le site internet de l'établissement) et l'analyse proposée ne permettent pas d'apprécier comment la formation se positionne sur les ambitions de l'établissement telles qu'elles ont été présentées dans son rapport d'auto-évaluation. Le DFGSMa dit s'inscrire dans le projet de formation de la Faculté de santé, mais mutualise peu d'enseignements avec les autres DFG de santé : une unité d'enseignement (UE) de sémiologie générale de 2 crédits ECTS est mutualisée avec la 2^e année de DFG-Sciences médicales. Est invoquée l'incompatibilité des emplois du temps et des contenus pédagogiques ou encore l'éclatement des sites géographiques, sans pour autant proposer des leviers d'action possibles (hybridation des enseignements par exemple). Une ouverture intéressante pour la formation au champ des sciences humaines est évoquée *via* la collaboration avec la Faculté Société et Humanité d'UPCité sans toutefois plus de précision sur les contenus envisagés ou la temporalité de ce projet.

La formation n'est pas ouverte à l'international malgré un contexte réglementaire européen favorable. La directive européenne de 2005 (directive 2005/36/CE), relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, définit notamment le socle commun de la formation en sciences maïeutiques s'appliquant aux 27 états membres de l'Union européenne. Ce texte réglementaire permettant d'homogénéiser la formation entre les différents partenaires européens, il facilite théoriquement les mobilités étudiantes. Actuellement non ouverte à la mobilité internationale, on peut regretter que, dans ce contexte réglementaire, la formation amène peu de réflexion dans son dossier sur l'opportunité et/ou l'intérêt de construire une mobilité européenne de ses étudiants. Elle considère néanmoins les actions comme mises en place, notamment *via* sa participation au projet POEM-SET (*Paneuropean Obstetric Emergencies Management using Simulation Enhanced Training*) dont on sait peu de chose à la lecture du dossier.

La formation intègre des éléments d'initiation à la recherche en cohérence avec la finalité professionnelle du diplôme d'état, mais mériterait de renforcer ses dispositifs de formation à et par la recherche. L'équipe pédagogique est composée de 26 enseignants-chercheurs assurant 722 h en DFGSMa2 et DFGSMa3 et des enseignements d'initiation à la recherche sont bien intégrés dès le DFGSMa2 en cohérence avec la finalité d'exercice professionnel du diplôme d'état de sage-femme : enseignements de méthodologie de la recherche, lecture critique d'articles, recherche bibliographique, biostatistiques. Toutefois, le volume proposé semble faible (30 h en DFGSMa2 et DFGSMa3) et le dossier ne dit pas si les étudiants du DFGSMa peuvent intégrer le parcours d'initiation à la recherche (PIR) proposé aux étudiants inscrits dans les autres DFG de santé. De même, la formation ne propose pas d'accueil en stage en unité de recherche, ce qui est regrettable. En effet, la création récente du Conseil national des universités (CNU) maïeutique, ouvrant l'accès aux titulaires du diplôme d'état de sage-femme à des postes d'enseignants-chercheurs, devrait inciter la formation à engager la réflexion sur le renforcement de ses dispositifs de formation à et par la recherche dans le but de promouvoir

la filière et former les futurs enseignants-chercheurs des sciences maïeutiques. Cette réflexion est malheureusement peu présente dans le dossier et évoque au mieux et rapidement le projet national de la réingénierie du diplôme avec l'ajout d'une 6^e année (3^e cycle) qui pourrait faire évoluer les choses, sans apporter d'autres éléments concrets d'analyse.

La formation intègre les éléments de professionnalisation en accord avec le cadrage réglementaire. Les stages font partie intégrante des études de sage-femme. Les étudiants de DFGSMa effectuent 34 semaines de stage, réalisables dans la quasi-totalité des établissements de santé d'Île-de-France, et sont en stage dès la 2^e année. Par nature, la formation intègre donc très vite les éléments de professionnalisation indispensables à l'acquisition des compétences métiers. Le nombre de professionnels intervenant est important (53) et permet à la formation de balayer l'ensemble du champ de la périnatalité en cohérence avec sa finalité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme défini réglementairement par arrêté et n'a pas entamé de réelle réflexion sur une approche par compétences ou une démarche favorisant l'alignement pédagogique. Si le programme est cohérent et respecte les textes règlementaires (arrêté du 19 juillet 2011, fiche RNCP 35805 DE Sage-femme), une réflexion sur la construction de la maquette en blocs de connaissances et de compétences, l'évaluation des compétences ou encore l'alignement pédagogique entre objectifs d'apprentissage et stratégie d'évaluation n'a pas encore été menée ou, tout du moins, n'est pas présentée dans le dossier. Même si la formation projette de former ses équipes à l'approche compétences au cours de l'année 2023 via des séminaires, elle n'a pas pris conscience du problème dans son dossier d'autoévaluation puisqu'elle considère que l'action est mise en place et que les résultats sont très bons.

La formation présente des pratiques pédagogiques diversifiées, mais en analyse peu ses apports et ses limites. La formation propose des pratiques pédagogiques variées (classes inversées, apprentissage du raisonnement clinique, simulations basse fidélité) et cohérentes à sa finalité, mais n'en n'analyse pas l'apport et/ou les limites. Le dossier évoque des difficultés logistiques avec les salles de TP de simulation basse fidélité, mais sans que l'on comprenne si des solutions existent ou ont été trouvées. Un volume important d'heures d'enseignement est mis en ligne et accessible à distance (440 heures) et correspond majoritairement à la mineure Santé des L.AS (380 heures). En DFGSMa, 60 heures peuvent être suivies à distance sans pour autant que soit analysé comment cela s'inscrit dans la stratégie de l'ingénierie pédagogique du cursus.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec les objectifs de la formation. L'enseignement de langues étrangères est axé uniquement sur l'anglais ce qui est logique pour une discipline scientifique de santé dont la quasi-exclusivité des publications sont en langue anglaise. Le volume proposé est important (60 heures) et adapté aux objectifs de la formation. En lien avec sa non-ouverture à l'international, la formation ne propose pas d'enseignement d'autres langues étrangères, ni de cours disciplinaire en anglais.

La formation accueille des étudiants issus de la procédure passerelle sous le régime de la formation continue, mais doit encore développer son offre de formation continue au public extérieur. Au cours de la période évaluée, 8 étudiants issus de la procédure passerelle (deux en 2019-2020 ; deux en 2020-2021 ; quatre en 2021-2022) suivent l'entièreté de la formation sous le régime de la formation continue, ce qui est une opportunité offerte par la formation. Des actions de formation continue à destination du public extérieur (diplôme universitaire DU, certificat universitaire, etc.) restent néanmoins à développer, ce dont la formation a conscience. Le premier cycle des études maïeutiques n'est pas réglementairement prévu pour être ouvert au public en alternance et n'accueille donc aucun étudiant sous ce régime.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive en 1^{re} année du cycle, mais semble souffrir d'un manque de recrutement en DFGSMa2 qu'elle analyse peu. La période évaluée a vu la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé (2020-2021). Cette première année d'accès aux études de santé reste très attractive et en progression pendant les deux dernières années (45 950 vœux Parcoursup en 2020-2021, 54 583 vœux Parcoursup en 2021-2022). Les bacheliers généraux sont extrêmement majoritaires parmi les inscrits (98,3 % en 2021-2022) en 1^{re} année du cycle et correspondent au profil permettant la réussite dans ce cursus. Il aurait été intéressant de connaître le taux de réussite des étudiants issus d'un bac technologique (28 en 2020-2021 ; 42 en 2021-2022). Par nature, les études maïeutiques ne souffrent normalement pas d'un problème d'attractivité, mais le dossier d'autoévaluation évoque très rapidement des problèmes de promotion de la filière dus, selon la formation, à

la réforme de l'accès aux études de santé et au malaise hospitalier, mais n'apporte aucun chiffre pour étayer ses propos. Il aurait été par exemple intéressant de connaître l'évolution du nombre d'étudiants en 1^{re} année du cycle qui tentent l'accès en DFGSMa2 et d'analyser la réussite de ces étudiants. De même, aucun chiffre ne vient supporter le problème de recrutement en DFGSMa2 dont semble avoir souffert la formation à partir de 2021.

La formation affiche d'excellents taux de réussite. Calculés sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, les taux de réussite en 1^{re} année sont bons (57 % en 2020-2021, 60 % en 2021-2022), mais ne sont pas analysés selon l'origine des étudiants (PASS et L.AS). Concernant la suite du cycle, les taux de réussite sont très bons, voire excellents : compris entre 78 % et 94 % en DFGSMa2 et entre 88 % et 100 % en DFGSMa3 pour les trois années de la période évaluée. De manière intéressante, chaque étudiant est suivi par un référent pédagogique qui l'accompagne tout au long de son cursus.

Le DFGSMa n'est pas concerné par l'insertion professionnelle. Au sortir du DFGSMa3, l'ensemble des étudiants est en poursuite d'étude et s'inscrit en DFASMa1 (1^{re} année du 2^e cycle).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'analyse pas les moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs et sa soutenabilité interrogée.

L'équipe pédagogique est riche de 26 enseignants permanents et 53 enseignants temporaires pour un peu plus de 70 étudiants inscrits en DFGSMa2 / DFGSMa3, assurant théoriquement un bon taux d'encadrement, qui n'est malheureusement pas analysé dans le dossier. Le point concernant le suivi et la soutenabilité de la formation est difficilement analysable et peut poser question au regard des données fournies dans le dossier. Le statut particulier de l'école de sage-femme sur la période concernée (école rattachée à l'établissement, mais administrée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) peut expliquer cette difficulté. Il faudra veiller à ce que la création du département universitaire de maïeutique intégré à la faculté de santé d'UPCité s'accompagne du bon suivi de la soutenabilité de la formation.

Les démarches d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation sont bien structurées.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien mise en place. Elle se fait en présentiel au moment des examens et présente un taux de réponse proche de 100 %. On ne sait pas si les stages font partie de ce processus d'évaluation, ce qui serait intéressant compte tenu de leur place dans la formation. La formation ne dispose pas d'un comité de perfectionnement, mais organise une fois par an un conseil technique, commun pour toutes les années du diplôme d'état, et dont la composition est proche d'un conseil de perfectionnement, intégrant des représentants du monde socio-économique, des enseignants et des étudiants. Même si les évaluations des enseignements par les étudiants ne semblent pas discutées au cours de ce conseil technique, les points abordés témoignent de la volonté de l'équipe pédagogique de faire évoluer la formation et de sa vigilance quant aux problématiques actuelles de la filière maïeutique. On peut alors regretter que certaines analyses présentes dans ce compte-rendu ne soient pas retranscrites dans le dossier d'auto-évaluation.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements structurés dans le respect des textes règlementaires et répondant aux objectifs de la formation ;
- Des excellents taux de réussite en DFGSMa2 et DFGSMa3 et un accompagnement personnalisé des étudiants ;
- Une démarche d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation bien engagée.

Points faibles

- Un adossement à la recherche peu développé;
- Une démarche d'amélioration continue insuffisante, notamment en raison d'une analyse et d'une autoévaluation relativement succincte ;

- Une soutenabilité de la formation difficile à apprécier ;
- Une absence de réflexion sur l'ouverture de la formation à l'international.

Recommandations

- Renforcer la formation à et par la recherche des étudiants de DFGSMa.
- Renforcer le processus d'amélioration continue de la formation.
- Mettre en œuvre les indicateurs de suivi permettant d'apprécier la soutenabilité de la formation dans le contexte de son rattachement à UPCité.
- Engager la réflexion sur la mise en œuvre de dispositifs permettant une ouverture de la formation aux mobilités internationales entrantes et sortantes.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours en trois ans conférant le grade licence. La première année, constituée du parcours *Accès santé spécifique* (PASS) ou de la licence *Accès santé* (L.AS) est commune à toutes les formations de santé. La deuxième et la troisième année (DFGSM2 et DFGSM3) conduisent à l'obtention du diplôme de formation générale en *Sciences médicales*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Médecine de la faculté de santé d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Bichat, le site des Cordeliers et le site Villemin d'UPCité. En 2021-2022, le diplôme comptait 4641 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFGSM s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation aux métiers de santé de l'établissement et intègre l'interdisciplinarité dans son contenu, mais analyse peu le positionnement de son projet dans la stratégie de formation de l'établissement. Le DFGSM est structuré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation et s'inscrit dans le continuum 1^{er} / 2^e cycle des études médicales. Il a une place cohérente dans les ambitions de formation aux métiers de la santé d'UPCité, mais les éléments de preuve fournis (plaquette de présentation de la formation disponible sur le site internet de l'établissement) et l'analyse proposée ne permettent pas d'apprécier comment la formation se positionne sur les ambitions de l'établissement telles qu'elles ont été présentées dans son rapport d'auto-évaluation. Par nature pluridisciplinaire, la formation intègre de nombreuses unités d'enseignement (UE) interdisciplinaires construites autour d'un thème commun (par exemple « biologie cellulaire, biochimie, génétique ») ou d'un organe/système (par exemple « respiratoire » ou « digestif »). La formation mesure bien la plus-value de cette approche pédagogique multidisciplinaire et transversale pour les étudiants, mais souligne également les difficultés de coordination des différentes équipes que cela implique. Le dossier évoque des parcours co-construits avec différents partenaires académiques (par exemple parcours « *Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé* » en 2^e et 3^e années de licence avec l'UFR de Pharmacie, double cursus médecine / humanité avec l'École Normale Supérieure) sans pour autant que l'on comprenne comment ils s'inscrivent dans la cohérence du DFGSM.

La formation présente une ouverture internationale très bien structurée, en cohérence avec les ambitions de l'établissement et avec notamment de nombreux partenariats, mais ne fournit aucune donnée de mobilités entrantes et sortantes. Malgré le cadrage réglementaire par arrêté définissant les programmes et parcours de formation conduisant à la délivrance du diplôme d'état de docteur en médecine, la formation structure très bien son ouverture à l'international en intégrant des parcours validant pour les étudiants d'UPCité ayant suivi leur formation à l'étranger (et réciproquement pour les étudiants étrangers accueillis en DFGSM à UPCité). Les nombreux partenariats (31 partenaires européens dans le cadre du programme ERASMUS+, *University of Texas Southwestern Dallas*, *National University of Singapore*) et programmes d'échanges / mobilités (par exemple : réseau Circle U, *International Collaboration and Exchange Program* « Columbia – ICEP », programme « *Infectious Diseases teaching Europe/Africa Learning – IDEAL* ») témoignent de l'important dynamisme de ses relations internationales, tant pour les étudiants que pour les enseignants. Les mobilités entrantes et sortantes sont accompagnées par un bureau des relations internationales de l'établissement dont les moyens semblent adaptés (quatre administratifs, 13 enseignants). Compte tenu de cette structuration, on ne peut qu'être surpris de l'absence de données chiffrées dans le dossier concernant les mobilités entrantes et sortantes sur la période évaluée, ce qui est incompréhensible. Le dossier indique des « données non disponibles » sans aucun élément d'analyse de ce constat, ce qui est regrettable.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. L'initiation à la recherche dans le cursus du DFGSM se structure autour de différents dispositifs en parfaite cohérence avec la stratégie de formation de l'établissement : parcours d'initiation à la recherche (PIR) dès la 2^e année (DFGSM2), double cursus Médecine-

Sciences à UPCité, École de l'Inserm Liliane Bettencourt. Particulièrement mis en avant dans le dossier, le PIR est un dispositif ambitieux d'initiation à la recherche en 1^{er} cycle, coconstruit avec les UFR de pharmacie et d'odontologie. Cet enseignement prévoit une 1^{re} UE de six crédits ECTS obligatoire pour tous les étudiants de DFG2 au 1^{er} semestre, puis un système de 3 UE optionnelles dans la suite du cursus pour les étudiants désirant poursuivre. Conscient des enjeux et de la nécessité d'accompagner au mieux les étudiants dans ce dispositif, l'équipe pédagogique a déployé de nombreux moyens (réunions d'information, fiches explicatives sur Moodle) permettant de gagner l'adhésion des étudiants à ce programme puisque le taux de réussite au 1^{er} semestre est important (> 80 %) et que plus de 75 % des étudiants (747) poursuivent leur PIR, témoignant d'un vrai succès. L'équipe pédagogique a également pris conscience des difficultés d'un tel programme transversal, notamment logistiques et organisationnelles (articulation des plannings notamment), et travaille avec les Doyens des différentes UFR pour identifier les pistes d'amélioration. Cette initiation à la recherche comprend également un stage optionnel de 8 semaines (12 ECTS) réalisable dans n'importe quelle unité de recherche (au sein ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à l'étranger), soulignant de nouveau cette forte implication de l'enseignement à et par la recherche de la formation. Entre 50 et 80 étudiants réalisent ce stage d'initiation à la recherche, ce qui est remarquable et s'inscrit dans la nécessité de promouvoir la filière recherche santé / sciences afin de répondre aux futurs enjeux et besoins des carrières hospitalo-universitaires.

La formation inclut les éléments de professionnalisation en accord avec le cadrage réglementaire, mais intègre peu les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire dans sa réflexion. Les stages font partie intégrante des études médicales. Les étudiants de DFGSM réalisent 22 semaines de stage et sont en stage dès la 2^e année. Par nature, la formation intègre donc très vite les éléments de professionnalisation indispensables à l'acquisition des compétences métiers.

La prise en compte des besoins sociaux, économiques et culturels pour les débouchés et contenus de la formation, ainsi que l'ouverture de la formation à la formation continue sont difficiles à apprécier avec les éléments présents dans le dossier. Certaines questions ne semblent pas avoir été comprises comme celle concernant les choix faits en matière d'ouverture à la formation continue ou à l'alternance. De plus, même si comme l'affirme la formation « *Les besoins sociaux, économiques et/ou culturels du territoire ne sont pas au centre du programme du tronc commun de formation* », ils sont néanmoins au cœur de l'enjeu du nombre de médecins formés et de la définition de la capacité d'accueil en DFGSM2, ce qui n'est malheureusement pas abordé dans le dossier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme défini réglementairement par arrêté et a entamé la réflexion sur l'évaluation des compétences métiers. L'existence d'un cadre réglementaire définissant le programme (arrêté du 22 mars 2011 modifié) n'est pas incompatible avec la mise en œuvre d'une réflexion autour de l'ingénierie pédagogique de la formation et de l'évolution des modalités d'évaluation, ce que semble avoir compris et engagé la formation. On note par exemple la mise en place de l'évaluation des compétences par Examen clinique objectif et structuré (ECOS) en DFGSM3, nouvelle modalité d'évaluation des étudiants en médecine dans le cadre de la réforme du second cycle des études de médecine. De manière cohérente, cette mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation s'est également accompagnée de la création de référentiels pour chaque UE ainsi que de l'articulation avec les compétences acquises en stage. Toutefois, à la lecture des maquettes d'enseignement de DFGSM2 et DFGSM3, on s'aperçoit que la grande majorité des enseignements sont encore sous forme de cours théoriques magistraux, et il faudra rester vigilant au bon alignement pédagogique entre moyens et évaluations.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais rencontre des difficultés structurelles et logistiques qui pourraient nuire à un déploiement optimal de ces pratiques. En proposant des formats d'enseignement hybrides (présentiel, distanciel synchrone, distanciel asynchrone), l'utilisation d'outil d'interactivité (Wooclap) ainsi que des dispositifs pédagogiques obtenus dans le cadre du PIA (programme hybridium, banques de lames virtuelles en histologie et anatomie pathologique), la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques pour tenter de répondre à l'évolution de son public (fort absentéisme) et à un effectif très important (de 800 à 1000 étudiants par promotion en DFGSM2 et 3). La formation ne dispose pas des moyens logistiques (salles d'enseignements dirigés ; ED) et humains (enseignants disponibles) pour étoffer son offre d'enseignement sous forme d'ED et améliorer l'accueil en présentiel de ses étudiants, ce qui pourrait être un frein à la démarche d'évolution pédagogique par approche compétences évoquée au paragraphe précédent. Elle déplore également un équipement informatique et une architecture réseau inadéquats. Malgré ces contraintes, elle répond tout de même (pour l'instant) aux enjeux de la formation des étudiants médecins de 1^{er} cycle via des séances de simulation (apprentissage de gestes techniques, relation

médecin-malade) avant l'entrée des étudiants en 2^e cycle et en externat et souhaite structurer de nouveaux projets : corrections commentées d'examens, anatomie numérique interactive 3D.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec les objectifs de la formation et sa politique d'internationalisation. L'enseignement de langues étrangères est axé sur l'anglais médical (20 h en DFGSM2 et 20 h en DFGSM3) en cohérence avec une discipline scientifique de santé dont la quasi-exclusivité des publications est en langue anglaise. Un parcours d'approfondissement anglophone, correspondant à 15 h d'enseignement disciplinaire en anglais, est également proposé (« *Problem based learning* ») et suivi par 10 % de la promotion de DFGSP2 (80 étudiants). Cette modalité, qui s'inscrit en parfaite cohérence avec le dynamisme de la formation sur plan des relations internationales, mériterait sûrement d'être renforcée, contribuant ainsi à augmenter l'attractivité de la formation à l'étranger. On peut regretter le manque d'analyse sur ce point dans le dossier.

La formation accueille des étudiants issus de la procédure passerelle sous le régime de la formation continue et n'est pas règlementairement structurée pour l'accueil du public en alternance. Un nombre croissant d'étudiants de DFGSM2 issus de la procédure passerelle (2 en 2019-2020 ; 10 en 2020-2021 ; 16 en 2021-2022) font valoir leurs droits à la formation continue et suivent l'entièreté des enseignements de la maquette sous ce régime, ce qui est une opportunité offerte par la formation. On peut regretter que les dispositifs d'aménagement éventuellement prévus et mis en place pour accompagner ces étudiants ne soient pas succinctement présentés dans le dossier. De même, il est dommage que le dossier ne présente aucun élément de réflexion sur la possibilité et/ou l'intérêt d'ouvrir certaines UE de la maquette de formation sous forme de certificat universitaire au public de la formation continue. Le premier cycle des études médicales n'est pas règlementairement prévu pour être ouvert au public en alternance et n'accueille donc aucun étudiant sous ce régime.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, s'investit dans l'orientation des étudiants, mais analyse peu cette attractivité. La période évaluée a vu la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé (2020-2021). Cette première année d'accès aux études de santé reste très attractive et en progression sur les deux dernières années (45 950 vœux Parcoursup en 2020-2021, 54 583 vœux Parcoursup en 2021-2022). Les bacheliers généraux sont extrêmement majoritaires parmi les inscrits (98,3 % en 2021-2022) en 1^{re} année du cycle et correspondent au profil permettant la réussite dans ce cursus. Il aurait été intéressant de connaître le taux de réussite des étudiants issus d'un bac technologique (28 en 2020-2021 ; 42 en 2021-2022). Par nature, les études médicales ne souffrent pas d'un problème d'attractivité, mais il aurait tout de même été intéressant de connaître le nombre d'étudiants en 1^{re} année du cycle qui tentent l'accès en DFGSM2 et d'analyser la réussite de ces étudiants. De même, il est évoqué dans le dossier la participation à certains dispositifs forts dans l'accompagnement à l'orientation des élèves comme « Les cordées de la réussite », et on peut regretter le manque d'analyse sur la contribution de ce dispositif au recrutement d'étudiants en DFGSM.

La formation affiche des taux de réussite élevés et suit la réussite de ses étudiants en structurant efficacement leur accompagnement. Calculés sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les ECTS, les taux de réussite en 1^{re} année sont bons (57 % en 2020-2021, 60 % en 2021-2022) mais manque d'analyse selon l'origine des étudiants (PASS et L.AS). Concernant la suite du cycle, les taux de réussite sont très bons : supérieurs à 90 % en DFGSM2 pour les 3 années de la période évaluée et compris entre 87 % et 96 % en DFGSM3, ce qui est remarquable et témoigne de la qualité de l'accompagnement des étudiants à la réussite qui est solidement structuré autour de différents dispositifs tels que le tutorat, le mentorat et un dialogue constant avec les étudiants de chaque année. La formation affirme suivre les taux de réussite selon l'origine des étudiants (PASS, L.AS, passerelle, etc.), ce qui est très bien, mais on peut regretter qu'aucune donnée chiffrée ne soit fournie dans le dossier pour étayer ce point.

Le DFGSM n'est pas concerné par l'insertion professionnelle. Au sortir du DFGSM3, l'ensemble des étudiants est en poursuite d'étude et s'inscrit en DFASM1 (1^{re} année du 2^e cycle).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs posent question. Avec un nombre très important d'étudiants inscrits en 1^{er} cycle (4796 en 2021-2022 par exemple), une multiplicité des lieux d'enseignement sur plusieurs sites universitaires, une équipe pédagogique conséquente (909 enseignants permanents + 178 enseignants non permanents) mais composée pour la grande majorité d'hospitalo-universitaires, la formation fait face à de nombreuses contraintes pour assurer les 14 130 heures équivalents TD de la formation et on peut se demander si les moyens sont suffisants pour développer ses ambitions pédagogiques (déploiements de la simulation et priorisation des enseignements présentiels en petits groupes dans le cadre d'une approche compétences notamment), comme déjà évoqué plus haut dans ce rapport. Le dossier manque malheureusement d'analyse sur ce point. La formation ne suit pas sa soutenabilité en s'appuyant sur des indicateurs ou des outils de mesure du coût de formation.

La formation est bien engagée dans une démarche d'amélioration continue qui gagnerait à être renforcée par une évaluation des enseignements plus structurée. La formation propose différents dispositifs d'enquêtes (bien-être, satisfaction) à ses étudiants, témoignant de la démarche d'accompagnement relevée plus haut. Néanmoins on peut regretter que les éléments présents dans le dossier soient ici peu détaillés (nature des questionnaires, fréquence des consultations par exemple) et ne permettent pas d'apprécier correctement la formalisation et l'organisation de l'évaluation des enseignements par l'ensemble des étudiants du cycle. La formation dispose bien d'un conseil de perfectionnement (commun pour le 1^{er} et le 2^e cycle) dont on ne perçoit pas bien si la composition respecte le cadre réglementaire en associant des partenaires du monde socio-économique, des enseignants et des étudiants. La lecture du compte rendu du dernier conseil, annexé au dossier d'auto-évaluation, démontre néanmoins clairement la volonté de la formation de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la formation, au service de l'étudiant.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements structurés dans le respect des textes réglementaires et répondant aux objectifs de la formation ;
- De très bons taux de réussite en DFGSM2 et DFGSM3 et une équipe pédagogique engagée dans le suivi des étudiants et la démarche d'amélioration continue de la formation ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une excellente ouverture à l'international, tant pour les étudiants que pour les enseignants.

Points faibles

- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements et des stages par les étudiants dans le processus d'amélioration continue de la formation ;
- Un manque d'adéquation entre moyens et ambitions pédagogiques.

Recommandations

- Renforcer le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation en systématisant l'évaluation des enseignements et des stages par l'ensemble des étudiants du cycle.
- Étudier précisément la soutenabilité de la formation eu égard aux différentes contraintes notamment la multiplicité des sites de formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant en trois ans conférant le grade licence. La première année, constituée du parcours *Accès santé spécifique* (PASS) ou de la licence *Accès santé* (L.AS) est commune à toutes les formations de santé. La deuxième et la troisième année (DFGSO2 et DFGSO3) conduisent à l'obtention du diplôme de formation générale en *sciences odontologiques* (DFGSO). Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Odontologie d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le site Garancière et sur le site Montrouge d'UPCité. En 2021-2022, le diplôme comptait 3395 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFGSO s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation aux métiers de santé de l'établissement et développe de nombreux partenariats académiques, mais analyse peu sa place dans la stratégie de formation de l'établissement. Le DFGSO est structuré dans le respect des textes règlementaires encadrant la formation et s'inscrit dans le continuum 1^{er} / 2^e cycle des études odontologiques. Il a une place cohérente dans les ambitions de formation aux métiers de la santé d'UPCité, mais les éléments de preuve fournis (plaquette de présentation de la formation disponible sur le site internet de l'établissement) et l'analyse proposée ne permettent pas d'apprécier comment la formation se positionne sur les ambitions de l'établissement telles qu'elles ont été présentées dans son rapport d'auto-évaluation. Adossée à la seule UFR d'Odontologie d'Île-de-France, la formation entretient d'importants partenariats académiques qui lui permettent d'accueillir des étudiants d'établissements variés (universités franciliennes, de Rouen, de Corse ou encore de Nouvelle-Calédonie) et de collaborer avec l'UFR Santé de l'Université Rouen Normandie pour apporter son expertise dans le cadre de l'ouverture de la 2^e année de DFGSO du nouveau département d'odontologie de cet établissement. La formation intègre bien des éléments d'inter- et pluridisciplinarité, certains règlementaires (exemple du service sanitaire en DFGSO3), d'autres à l'initiative de la formation (Programme d'initiation recherche (PIR), mutualisation d'enseignements avec la médecine, enseignements de la relation praticien / patient), traduisant la volonté d'évolution de ses pratiques pédagogiques. Elle affirme que l'évaluation de ces nouvelles approches nécessite d'être développée tout en analysant toutefois que l'autoévaluation est régulière et les résultats satisfaisants, ce qui semble contradictoire.

La formation n'est pas ouverte à l'international malgré un contexte règlementaire européen le permettant. La directive européenne de 2005 (directive 2005/36/CE), relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles, définit notamment le socle commun de la formation en sciences odontologiques s'appliquant aux 27 états membres de l'union européenne. Ce texte règlementaire permettant d'homogénéiser la formation entre les différents partenaires européens, il facilite théoriquement les mobilités étudiantes. Actuellement non ouverte à la mobilité internationale, on peut regretter que, dans ce contexte règlementaire, la formation n'amène aucun élément de réflexion dans son dossier sur l'opportunité et/ou l'intérêt de construire une mobilité notamment européenne de ses étudiants.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Proposant le programme d'initiation à la recherche commun avec médecine et pharmacie (une unité d'enseignement - UE commune obligatoire en DFGSO2, trois UE optionnelles dans la suite du cursus, un stage d'initiation recherche de deux mois) pour un total cumulé de 240 heures d'enseignement d'initiation à la recherche, la formation intègre un solide adossement à la recherche. 30 à 40 étudiants par promotion (soit 15 à 20 % des étudiants) suivent un PIR depuis sa mise en place en 2021, ce qui est remarquable. On peut néanmoins regretter le manque de chiffres précis dans le dossier concernant la réussite des étudiants à ce parcours. D'autant plus que la formation met en avant sa politique d'attractivité des carrières d'enseignants-chercheurs (majoritairement hospitalo-universitaire) lui permettant d'afficher une équipe forte de 214 enseignants-chercheurs qui réalisent 1153 heures étudiants de la maquette (soit 91 % des heures étudiants de la maquette).

La formation intègre les éléments de professionnalisation en accord avec le cadrage réglementaire et déploie une pédagogie innovante sur l'initiation à la future pratique professionnelle de ses étudiants. La formation s'appuie judicieusement sur des dispositifs réglementaires tels que le service sanitaire ou les stages infirmiers et pré-cliniques pour sensibiliser ses étudiants aux enjeux territoriaux et sociétaux du métier de soignant. Le nombre, 35, de professionnels intervenant dans la formation est important. Ils participent notamment à des enseignements encore peu rencontrés en DFG et indispensables à la formation des professionnels de santé tels que la gestion du stress ou des séquences pédagogiques intégrant des patients simulés. Les efforts développés par la formation pour confronter les étudiants à la réalité de leurs futurs exercices professionnels sont particulièrement notables et intègrent une approche innovante (patients simulés, travail de groupe sur la représentation métier, jeux de rôle) en plus des périodes de stage réglementaire (neuf crédits ECTS de stages pré-cliniques ; trois crédits ECTS de stage infirmier).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite sur la base d'une approche programme, mais les éléments de preuve permettant d'analyser cette construction ne sont pas fournis dans le dossier d'autoévaluation. La création de l'UFR unique d'odontologie s'est accompagnée d'une refonte de la maquette d'enseignement. Un important travail d'ingénierie pédagogique sur la base de référentiels existants (référentiels de l'Association européenne d'éducation dentaire) a été entrepris et a notamment débouché sur la création de supports structurant la démarche (fiches CEE : Compétences, enseignements, évaluation) et favorisant l'alignement pédagogique. Il est vraiment regrettable qu'aucun de ces documents évoqués dans le dossier d'autoévaluation n'ait pu être fourni et ne vienne étayer le propos. Les seuls documents annexés sont l'arrêté du 22 mars 2011 encadrant le DFGSO ainsi que la maquette de formation qui à eux seuls ne témoignent pas de l'approche programme qui semble avoir été initiée. La formation a pris conscience des enjeux et des difficultés inhérents à la démarche puisqu'elle estime qu'il reste du travail concernant la mise en œuvre de modalités d'évaluation des compétences adaptées à de grandes cohortes d'étudiants.

La formation intègre une belle diversité de méthodes pédagogiques qui lui permettent de s'adapter à ses contraintes structurelles. La formation propose une très belle variété de pratiques pédagogiques innovantes permettant aux étudiants d'être acteurs de leur formation (classes inversées, jeux sérieux, apprentissage par problème et simulation). Ces initiatives sont très bien soutenues par la politique de l'établissement et les moyens obtenus par l'initiative d'excellence, puisque huit projets ont pu être financés dans ce cadre, ce qui souligne le dynamisme et la réussite de la formation dans le domaine de l'innovation pédagogique. Cette démarche s'inscrit également dans un contexte de contraintes structurelles liées à la création de l'UFR unique d'Odontologie (absence d'unité de lieu d'enseignement, salles de simulation non dimensionnées pour les nouvelles promotions) et la formation s'adapte pour y faire face en s'appuyant sur ces moyens des Initiatives d'excellence (IDEX) pour développer l'hybridation de ses enseignements. Mis en place relativement récemment, l'ensemble de ces dispositifs devra être évalué, notamment par les étudiants, ce dont a pris conscience la formation.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec les objectifs de la formation et permettent de préparer un projet de mobilité en 2^e cycle. L'enseignement de langues étrangères est axé sur l'anglais (seule langue étrangère obligatoire en DFGSO2 et DFGSO3) ce qui est logique pour une discipline scientifique de santé dont la quasi-exclusivité des publications sont en langue anglaise. Le volume proposé est important (75 h), mais à la lecture des éléments fournis dans le dossier, on ne comprend pas bien s'il s'agit du volume sur l'entièreté du cycle ou uniquement en DFGSO2 + DFGSO3 ni s'il s'agit de cours disciplinaires délivrés en anglais et/ou d'enseignement de langue appliqué à l'odontologie.

Le choix d'une autre langue (espagnol, allemand ou italien notamment) est possible en enseignement complémentaire et peut s'inscrire dans des projets de mobilité étudiante avec les partenaires européens de l'UFR d'Odontologie. Bien que le DFGSO ne soit pas ouvert à l'international, les dispositifs de mobilités sont présentés aux étudiants dès le DFGSO2, leur permettant d'anticiper et préparer leur projet de mobilité, notamment en 2^e cycle (DFASO ; diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques).

La formation accueille des étudiants issus de la procédure passerelle sous le régime de la formation continue et n'est pas réglementairement structurée pour l'accueil du public en alternance. En 2021-2022, la formation a accueilli en DFGSO2, deux étudiants issus de la procédure passerelle ayant fait valoir leurs droits à la formation continue et qui suivent l'entièreté des enseignements de la maquette sous ce régime, ce qui est une opportunité offerte par la formation. On peut regretter que les dispositifs d'aménagement éventuellement prévus et mis en place pour accompagner ces étudiants ne soient pas succinctement présentés dans le dossier. De même, il est dommage que le dossier ne présente aucun élément de réflexion sur la possibilité et/ou l'intérêt

d'ouvrir certaines UE de la maquette de formation sous forme de certificat universitaire au public de la formation continue. Le premier cycle des études odontologiques n'est pas règlementairement prévu pour être ouvert au public en alternance et n'accueille donc aucun étudiant sous ce régime.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive mais analyse peu cette attractivité. La période évaluée a vu la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé (2020-2021). Cette première année d'accès aux études de santé reste très attractive et en progression sur les deux dernières années (45 950 vœux Parcoursup en 2020-2021, 54 583 vœux Parcoursup en 2021-2022). Les bacheliers généraux sont extrêmement majoritaires parmi les inscrits (98,3 % en 2021-2022) en 1^{re} année du cycle et correspondent au profil permettant la réussite dans ce cursus. Il aurait été intéressant de connaître le taux de réussite des étudiants issus d'un bac technologique (28 en 2020-2021 ; 42 en 2021-2022). Par nature, les études odontologiques ne souffrent pas d'un problème d'attractivité, mais il aurait tout de même été intéressant de connaître le nombre d'étudiants en 1^{re} année du cycle qui tentent l'accès en DFGSO2 et d'analyser la réussite de ces étudiants. La formation note bien une diversification des bassins géographiques de recrutement sans pour autant être capable d'établir un lien avec les dispositifs d'information et d'orientation mis en place (journées portes ouvertes, communication via les réseaux sociaux par exemple)

La formation affiche d'excellents taux de réussite et suit ses étudiants en structurant efficacement leur accompagnement à la réussite. Calculés sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), les taux de réussite en 1^{re} année sont bons (57 % en 2020-2021, 60 % en 2021-2022) mais manque d'analyse selon l'origine des étudiants (PASS et L.AS). Concernant la suite du cycle, les taux de réussite sont excellents : compris entre 93 % et 98 % en DFGSO2 et entre 94 % et 99 % en DFGSO3 pour les trois années de la période évaluée. La formation met en place un suivi personnalisé pour les étudiants en difficulté ou à besoins spécifiques via différents dispositifs (tutorat étudiants, suivi par tuteur référent et équipe de direction), permettant à ces étudiants de mener leur cursus à terme. L'accompagnement des étudiants redoublants passe également par l'établissement d'un contrat pédagogique permettant la validation d'UE de l'année n+1 et ainsi la progression dans le parcours de formation et d'éviter le décrochage. On peut juste regretter le manque d'information dans le dossier sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce dispositif et son impact sur la réussite et la progression des étudiants concernés.

Le DFGSO n'est pas concerné par l'insertion professionnelle. Au sortir du DFGSO3, l'ensemble des étudiants est en poursuite d'étude et s'inscrit en DFASO1 (1^{re} année du 2^e cycle).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation n'analyse pas les moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs et sa soutenabilité reste difficile à apprécier avec les éléments présentés dans le dossier. L'équipe pédagogique est riche de 114 enseignants permanents et 135 enseignants temporaires pour un peu plus de 400 étudiants inscrits en DFGSO2 / DFGSO3, assurant théoriquement un bon taux d'encadrement, qui n'est malheureusement pas analysé dans le dossier. Les réponses fournies concernant le suivi et la maîtrise de la soutenabilité ne permettent pas d'analyser ce point et témoignent d'une mauvaise compréhension de ces critères par la formation (le calcul du nombre d'heures équivalent TD de chaque année pose question notamment) et/ou du manque d'accompagnement de l'établissement à fournir les indicateurs de suivi.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement mais la démarche d'évaluation interne est peu développée. L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants n'est pas formalisée et systématique. Cette démarche d'amélioration continue nécessite d'être mise en place, ce dont a conscience la formation. La nouvelle UFR d'Odontologie dispose bien d'un conseil de perfectionnement (commun pour le 1^{er} et le 2^e cycle) dont la composition respecte le cadrage réglementaire. Ce conseil s'est réuni une première fois en début d'année 2023 et prévoit une réunion par an. Le dossier constate la difficulté à impliquer les étudiants dans le processus d'amélioration et de pilotage de la formation (participation aux instances, participation aux questionnaires d'évaluation) sans pour autant analyser les causes possibles et les leviers d'actions envisagés. On peut toutefois noter la présence d'une vice-doyenne étudiante dans l'équipe de direction. Le compte-rendu du comité de perfectionnement fourni avec le dossier montre que ce conseil s'est, pour l'instant, plus positionné comme une commission pédagogique que comme un réel conseil de perfectionnement, mais démontre néanmoins la volonté de la formation de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements structurés dans le respect des textes réglementaires et répondant aux objectifs de la formation ;
- Des excellents taux de réussite en DFGSO2 et DFGSO3 et un accompagnement étudiant bien structuré ;
- Un excellent adossement à la recherche et des éléments de professionnalisation bien développés ;
- Des dispositifs et projets pédagogiques innovants soutenus par les moyens IDEX.

Points faibles

- Un manque de structuration et de formalisation de l'évaluation des enseignements et des stages ;
- Une absence de réflexion sur l'ouverture de la formation à l'international ;
- Une soutenabilité de la formation difficile à apprécier.

Recommandations

- Renforcer le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue de la formation en systématisant l'évaluation des enseignements et des stages par l'ensemble des étudiants du cycle.
- Engager la réflexion sur la mise en œuvre de dispositifs permettant une ouverture de la formation aux mobilités internationales entrantes et sortantes.
- S'emparer de la question de la soutenabilité pour mieux envisager la trajectoire de la formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) d'Université Paris Cité (UPCité) est un parcours diplômant en trois ans conférant le grade licence. La première année, constituée du parcours *Accès santé spécifique* (PASS) ou de la licence *Accès santé* (L.AS) est commune à toutes les formations de santé. La deuxième et la troisième année (DFGSP2 et DFGSP3) conduisent à l'obtention du diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques*. Il est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Observatoire d'UPCité. En 2021-2022, le diplôme comptait 3826 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DFGSP s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation aux métiers de santé de l'établissement, mais analyse peu son positionnement dans la stratégie de formation de l'établissement. Le DFGSP est structuré dans le respect des textes réglementaires encadrant la formation (arrêté du 22 mars 2011) et intègre des éléments d'interdisciplinarité avec les autres formations de santé (médecine et odontologie) : enseignements mutualisés, parcours d'initiation à la recherche. Néanmoins les données fournies dans le dossier d'auto-évaluation manquent de précisions. De plus, le document annexé ayant valeur de preuve (plaquette de description du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie) a peu d'intérêt à cet égard et ne permet malheureusement pas d'apprécier pleinement comment la formation s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement telle qu'elle a été présentée dans son rapport d'auto-évaluation. La formation mutualise certaines unités d'enseignements (UE) avec d'autres universités parisiennes sans qu'aucune information de typologie et/ou volume horaire ne soit apportée dans le dossier. Par nature pluridisciplinaire, la formation présente bien des UE intégrant des enseignements interdisciplinaires, mais en analyse peu l'apport et la plus-value.

Malgré le cadrage réglementaire par arrêté définissant les programmes et parcours de formation conduisant à la délivrance du diplôme, la formation est ouverte à l'international. La formation participe au programme ERASMUS avec 39 universités partenaires dans 12 pays différents, témoignant du dynamisme de ses relations internationales. Les dispositifs accompagnant la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants sont bien développés : existence d'un bureau des relations internationales constitué d'un coordinateur de programme, d'une coordinatrice pédagogique et d'un gestionnaire de scolarité ; organisation de réunions d'information ; bourses de mobilités sortantes. La période évaluée englobant deux années de crise sanitaire, les mobilités internationales ont été particulièrement impactées. On note néanmoins que 10 étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2020-2021 et on peut regretter le manque d'analyse concernant l'absence de mobilité sortante en 2021-2022. Sans être indispensable, une mobilité internationale est toujours un atout dans un cursus, surtout pour les étudiants qui choisiront la filière industrie au 2e cycle. Six étudiants ont bénéficié d'une mobilité entrante sur la période évaluée, illustrant l'attractivité de la formation à l'international.

L'adossé à la recherche est pertinent et très bien structuré. Intégrant trois parcours différents d'initiation à la recherche dans le cursus (double cursus PharmD/PhD Pharma-Sciences dès le DFGSP2, Parcours d'initiation à la recherche (PIR) en DFGSP3, École de l'Inserm Liliane Bettencourt) pour un total cumulé de 190 heures d'enseignement d'initiation à la recherche, la formation propose un solide adossé à la recherche. Les 160 enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique assurent la majeure partie des enseignements, mais les éléments chiffrés présents dans le dossier manquent néanmoins de précision sur ce point et ne permettent pas d'apprécier ce critère. De même, il est mentionné la possibilité d'accueil en stage d'initiation recherche des étudiants de la formation dans l'ensemble des unités de recherche de l'établissement, mais on peut regretter qu'aucun élément chiffré ne vienne étayer cette donnée.

La formation définit ses objectifs et ses contenus en relation avec les acteurs socio-économiques et intègre des éléments de professionnalisation en accord avec le cadrage réglementaire. Avec des partenaires comme l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) ou les pharmaciens maîtres de stage officinaux, la formation s'assure de répondre aux besoins du territoire tout en respectant le cadrage réglementaire du cursus pharmaceutique. Il est toutefois surprenant de ne pas voir mentionné les éventuelles relations avec le conseil régional de l'ordre des pharmaciens, Les Entreprises du médicament (LEEM) ou encore l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) dont pourrait bénéficier (ou bénéficie ?) la formation. Les données fournies concernant l'intervention des professionnels dans la formation sont contradictoires, rendant impossible l'évaluation de ce critère : la donnée quantitative fournie est de 10 professionnels intervenant dans la formation, alors que l'analyse de l'auto-positionnement évoque 53 professionnels en DFGSP2 et DFGSP3 pour un total de 36 heures d'enseignement, ce qui semble incohérent. Les éléments de professionnalisation réglementaires (stages en DFGSP2 et DFGSP3) sont présents et richement complétés par des UE optionnelles « *entreprenariat* », « *Pharmacien, oui, mais pour quel métier ?* » ou des stages optionnels (42 étudiants en 2021-2022 : neuf stages « *Pharmasciences* » et 33 stages initiation recherche) en DFGSP3. La formation est entièrement ouverte à la formation continue, ce qui est suffisamment rare pour être souligné.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme défini réglementairement par arrêté et n'a pas entamé de réelle réflexion sur une approche par compétences ou une démarche favorisant l'alignement pédagogique. Si le programme est globalement cohérent et respecte les textes réglementaires, une réflexion sur une construction de la maquette en blocs de connaissances et de compétences et une évaluation des compétences n'a pas encore été menée. L'équipe a pris conscience de cette évolution et propose la mise en place d'un groupe de travail sans toutefois apporter d'autres éléments particuliers d'analyse. Il aurait par exemple été intéressant d'analyser dans le dossier la proportion des différents types d'enseignement (qui restent encore très majoritairement théoriques avec 59,5 % de cours magistraux sur les deux dernières années du cycle), leurs limites et évolutions possibles dans ce contexte de la mise en place d'une approche compétences/programme.

La formation présente des pratiques pédagogiques diversifiées En plus des formats traditionnels d'enseignement, la formation propose des pratiques pédagogiques variées (classes inversées, enseignements délocalisés en botanique, plateforme Moodle...) et utilisent les outils permettant l'interactivité et la simulation (Pharmacie virtuelle, Wooclap, Labster), mais n'analyse pas l'apport ou les limites de ces approches. Un volume important d'heures d'enseignement est mis en ligne et accessible à distance (697 heures pour les trois années du cycle) sans pour autant que l'on sache comment cela s'inscrit dans la stratégie de l'ingénierie pédagogique du cursus en formation initiale et continue.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec les objectifs de la formation, mais le volume affiché interroge. L'enseignement de langues étrangères est axé sur l'anglais (16 h en DFGSP2 et 20 h en DFGSP3) en cohérence avec une discipline scientifique de santé dont la quasi-exclusivité des publications sont en langue anglaise. Le volume de 36 heures d'anglais sur trois ans de formation peut paraître faible et n'est pas analysé dans le rapport d'auto-évaluation. Il n'est pas fait référence dans le dossier à des enseignements d'anglais en 1^{re} année du cycle, pourtant obligatoire.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont prévus pour un public de formation continue. Comme déjà évoqué précédemment, la formation est entièrement ouverte à la formation continue, ce qui est suffisamment rare pour être souligné (deux étudiants inscrits sur les trois années de la période de référence).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs de communication et d'information sur la formation sont présents, mais l'équipe pédagogique n'analyse pas leur impact sur le recrutement en pharmacie. La période évaluée a vu la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé (2020-2021). Cette première année d'accès aux études de santé reste très attractive et en progression sur les deux dernières années (45 950 vœux Parcoursup en 2020-2021, 54 583 vœux Parcoursup en 2021-2022). Les bacheliers généraux sont extrêmement majoritaires parmi les inscrits (98,3 % en 2021-2022) en 1^{re} année du cycle et correspondent au profil permettant la réussite dans ce cursus. Il aurait été intéressant de connaître le taux de réussite des étudiants issus d'un bac technologique (28 en 2020-2021 ; 42 en 2021-2022). On peut regretter l'absence de chiffres et d'analyse dans le dossier d'auto-évaluation quant au manque d'attractivité que connaît la filière pharmacie et qu'a révélé la réforme PASS/L.AS. La formation a-

t-elle souffert d'un problème de recrutement en DFGSP2 ces deux dernières années ? Si oui, comment l'a-t-elle analysé ? Les dispositifs d'information décrits dans le dossier (journée porte ouverte spécifique à la pharmacie, création d'ambassadeurs pour participer aux forums et salons) permettent-ils d'y remédier ?

La formation affiche de bons taux de réussite, mais analyse peu l'évolution de ces taux et des dispositifs d'accompagnement qu'elle propose. Calculés sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, les taux de réussite en 1^{re} année sont bons (57 % en 2020-2021, 60 % en 2021-2022), mais il manque une analyse selon l'origine des étudiants (PASS et L.AS). Les taux de réussite en DFGSP2 et DFGSP3 sont bons (entre 65 % et 80 %), mais le dossier ne met pas en perspective ces résultats par rapport à la réforme de l'accès aux études de santé et aux différentes origines des étudiants (PASS ou L.AS), ainsi qu'aux dispositifs d'accompagnement qu'elle propose (tutorat en chimie, accompagnement des étudiants de L.AS et passerelles en entrée de DFGSP2).

Le DFGSP n'est pas concerné par l'insertion professionnelle. Au sortir du DFGSP3, l'ensemble des étudiants est en poursuite d'études et s'inscrit en DFASP1 (1^{re} année du 2^e cycle).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation analyse peu les moyens dont elle dispose pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est riche de 166 enseignants permanents et 10 enseignants temporaires pour un peu plus de 600 étudiants inscrits en DFGSP2 / DFGSP3, assurant théoriquement un bon taux d'encadrement, qui n'est malheureusement pas analysé dans le dossier. Les données fournies concernant le suivi et la maîtrise de la soutenabilité sont peu précises et font, selon le dossier, appel au « bon sens ». Le volume horaire étudiant de chaque année est néanmoins maîtrisé en respectant la règle : « 1 ECTS = 10h de travail encadré ».

Le pilotage de la formation est correctement structuré, mais la démarche d'évaluation interne est peu développée. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée et systématique. Cette démarche d'amélioration continue nécessite d'être mise en place, ce dont a conscience la formation. La formation est pilotée par un conseil pédagogique (quatre réunions par an) et un conseil de perfectionnement (une réunion par an). Malgré le dernier compte-rendu du comité de perfectionnement fourni avec le dossier d'auto-évaluation, on ne sait pas si la composition de ce comité respecte le cadre réglementaire en associant des partenaires du monde socio-économique, des enseignants et des étudiants. Les points abordés en conseil de perfectionnement témoignent de la volonté de l'équipe pédagogique de faire évoluer la formation et de sa vigilance quant aux problématiques actuelles de la filière pharmacie. On peut alors regretter que certaines analyses présentes dans ce compte-rendu ne soient pas retranscrites dans le dossier d'auto-évaluation.

Conclusion

Points forts

- Des enseignements structurés dans le respect des textes réglementaires et répondant aux objectifs de la formation ;
- Un excellent adossement à la recherche et des éléments de professionnalisation bien développés ;
- Une ouverture à l'international bien structurée ;
- Un cursus entièrement accessible à la formation continue.

Points faibles

- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants ;
- Une approche par compétences non engagée ;
- Une démarche d'analyse et d'autoévaluation très succincte ne permettant pas une évaluation approfondie de la formation.

Recommandations

- Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue de la formation à travers l'évaluation des enseignements et des périodes de formation en milieu professionnel ;
- Engager la réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques et de l'approche par compétences afin de rendre l'étudiant acteur de sa formation ;
- Préparer les prochains processus d'autoévaluation en faveur de l'amélioration continue de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Carrières sociales* d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours diplômants : *Animation sociale et socio-culturelle (ASSC)* ; *Assistance sociale (AS)* et *coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE 3S)*, qui prennent respectivement la suite de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, parcours *Développement social et socio-culturel local*, de la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement social*, parcours *Assistance sociale*, et de la licence professionnelle (LP) *Gestion des structures sanitaires et sociales* portée par le département Gestion des entreprises et administrations (GEA) de l'IUT de Paris-Rives de Seine. La formation, qui a pour objectif de former de futurs travailleurs sociaux, est dispensée par le département Carrières sociales de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 127 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement, tout en répondant aux enjeux de la réforme nationale conduisant à installer progressivement le BUT. À noter que le contexte de transformation progressive ne rend pas aisée l'analyse des données, ni pour l'évaluateur ni sans doute pour l'équipe pédagogique. Les données concernent ainsi la première année du BUT (BUT 1 2021-2022), la deuxième année du DUT (DUT 2 pour les trois années concernées par l'évaluation) et les trois licences professionnelles qui correspondent chacune à l'un des nouveaux parcours du BUT.

Ceci étant, l'adéquation avec la stratégie et les priorités de l'établissement est manifeste concernant l'adossement à la recherche, la pluridisciplinarité, la professionnalisation et les orientations pédagogiques. Elle est moins saillante en matière d'ouverture à l'international avec toutefois des évolutions qui s'annoncent. En conformité avec le programme national du BUT *Carrières sociales* que l'équipe pédagogique a contribué à concevoir, la formation apparaît en cohérence et en complémentarité avec l'offre de formation de 1^{er} cycle d'UPCité. Associée à deux Centres de formation d'apprentis (CFA ADAFORSS et FormaSup), la formation travaille de façon ancienne et étroite avec l'École de service social rattachée à l'IUT, dans le cadre de son double cursus offert aux étudiants du parcours *Assistance sociale* en vue de la préparation du Diplôme d'état d'assistant de services social (DEASS). Elle travaille aussi avec le département Gestion des entreprises et des administrations (GEA) qui porte la licence professionnelle *Gestion des structures sanitaires et sociales*. Le département Carrières sociales de l'IUT participe également à l'une des mineures du PASS de l'UPCité, *Métiers du soin et du social* depuis septembre 2022.

La complémentarité du BUT avec d'autres filières de formation d'UPCité est perceptible au regard des passerelles et poursuites d'études des diplômés du DUT vers les licences générales et les licences professionnelles de l'établissement. Le caractère pluridisciplinaire de la formation, s'appuyant sur diverses disciplines des sciences sociales (psychologie, sociologie, anthropologie, géographie, histoire et analyse du travail social, gestion, droit) semble ainsi favoriser ces différentes passerelles. Toutefois, hormis la licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement social*, parcours *Assistance sociale*, qui recrute essentiellement des diplômés du DUT de l'établissement, les deux autres licences professionnelles recrutent essentiellement à l'extérieur, notamment des détenteurs de BTS et de licences.

La formation est ouverte à l'international, avec un élargissement envisagé à l'occasion du déploiement du BUT. L'internationalisation s'appuie exclusivement sur son Diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI), qui peut compter sur un réseau de partenaires européens et internationaux (notamment avec le Canada), réseau mutualisé pour une part au sein de l'IUT. L'effectif du DUETI a fortement augmenté en 2021-2022 (13 étudiants contre un les années précédentes) grâce à la mobilisation d'un dispositif BIS Erasmus, jugé plus en adéquation avec les enjeux et spécificités de la formation. Les mobilités sortantes et entrantes

restent marginales dans le reste de la formation, l'internationalisation étant toutefois un objectif retenu par l'équipe pédagogique avec la mise en place du BUT (via le développement de co-diplomations, de mobilités semestrielles, de l'enseignement en anglais, etc.).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est présente en BUT1 (191 h), en DUT2 (70 h) et de façon variable selon les mentions de licence professionnelle compte tenu de leurs spécificités. Elle s'appuie sur des enseignements théoriques, des enseignements de la méthodologie, tant qualitative que quantitative, et sur des travaux d'études et de recherche méthodologiques ou mémoires, des missions et des stages dans des unités de recherche. La dimension pratique de l'enseignement est indéniable (mises en situation, enquêtes de terrain...), et il est à souligner que les étudiants du DUT2 ont été associés à un projet scientifique portant sur l'impact de la Covid et des crises sanitaires sur le travail social (projet ANR "COSI"). Une initiation à la recherche d'information est dispensée aux étudiants de première année sous forme de jeu de piste à la bibliothèque de l'IUT, format dont le succès invite l'équipe à l'étendre ; un enseignement à la recherche documentaire est aussi proposé aux étudiants du DUT2. Représentant des disciplines diverses (16^e, 19^e, 20^e, 9^e sections du Conseil national des universités) et issus de huit laboratoires, sept enseignants-chercheurs (EC) interviennent en BUT1 et neuf en DUT2, de façon équilibrée pour deux des trois parcours. Ainsi aucun EC n'intervient dans le parcours CGE3S, ce qui interroge d'autant plus que c'est bien le cas pour la licence professionnelle portée par le département GEA auquel ce parcours est amené à se substituer.

En prise avec les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire, la formation renforce ses éléments de professionnalisation. Qu'il s'agisse du BUT1 du DUT2 ou des trois licences professionnelles, la formation peut compter sur un réseau important de partenaires des mondes professionnels du secteur du social, du socio-culturel et du médico-social, en collaboration avec l'école de service social, le département GEA et les deux CFA partenaires. La présence renforcée des professionnels vacataires au sein de l'équipe pédagogique est soulignée, et les apports sont nombreux et appréciables pour la formation (réunions de travail, accompagnement des étudiants dans la recherche de stages et de contrats d'alternance, conseils de perfectionnement, organisation d'événements, participation aux soutenances des projets...). 20 professionnels interviennent dans le BUT1 (pour 308 h) et 34 dans le DUT2 (pour 700 h), dont un maître de conférences associé à mi-temps ; classiquement, des professionnels interviennent aussi dans les trois LP, particulièrement dans le parcours *Assistance sociale*, qui compte 47 intervenants professionnels.

Réservée jusque-là à l'option *Animation sociale et socio-culturelle* dans le cadre du DUT, l'alternance est élargie et mise en place avec le BUT dès la première année pour deux des trois parcours (ASSC et CGE3S), avec l'appui des deux CFA (FormaSup pour le parcours ASSC et ADAFORSS pour le parcours CGE3S). Aucun groupe mixte n'existe, mais des passerelles restent possibles entre parcours général et parcours en apprentissage. En matière de formation continue (FCU), un groupe dédié avec accompagnement spécifique sous forme d'année spéciale est adossé au DUT *Assistance sociale*, qui devrait être reconduit à partir de septembre 2023 pour ce même parcours dans le cadre du BUT.

Outre par les projets tutorés, les stages et les Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE), la formation prépare ses étudiants à l'insertion professionnelle via le Projet personnel et professionnel (PPP) (15 h /semestre en moyenne), enseignement qui sera complété par l'introduction de la démarche portfolio avec le déploiement du BUT. La formation intègre quatre semaines de stages ou alternance en BUT1 et huit semaines en DUT2. Tous dispositifs confondus, l'expérience professionnelle est valorisée à hauteur de 60 crédits ECTS pour le BUT1 et de 12 crédits ECTS DUT2. Concernant les licences professionnelles, les stages représentent 16 semaines pour la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, parcours *Développement social et socio-culturel local* et 22 semaines pour la LP *Intervention sociale : accompagnement social*, parcours *Assistance sociale*, quand la LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*, exclusivement ouverte à l'apprentissage, prévoit 29 semaines d'alternance. Dans ses différents parcours et niveaux d'études, la formation ne valorise pas les compétences que développent ceux de ses étudiants qui ont la possibilité d'intégrer l'amorceur d'entreprises de l'IUT (le STARTER), ce qui devrait pouvoir s'envisager à l'avenir.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Pour le BUT, la formation s'appuie sur le programme national conçu selon l'approche programme et compétences, qui implique une appropriation et un investissement important de l'équipe pédagogique au fil du déploiement de la réforme. La formation ne valorise pas les compétences acquises à l'extérieur, l'UE engagement n'est ainsi pas proposée aux étudiants. Avec la réforme du BUT, l'équipe dit toute l'importance de la mise en place d'un e-portfolio, tout en préférant attendre que la réflexion relative à la démarche portfolio aboutisse au sein de l'IUT avant d'aller plus avant.

La formation s'appuie sur des pratiques pédagogiques diversifiées, dont le déploiement appelle de résoudre la problématique des espaces d'apprentissage. Dans des formats (Travaux dirigés, Travaux pratiques, Cours magistraux) et des espaces classiques, les enseignements mobilisent des modalités diverses (travaux de groupes, mises en situation, travaux de recherche, pédagogie par projets..) Si l'enseignement est dispensé intégralement en présentiel (le distanciel n'étant retenu désormais que dans des circonstances exceptionnelles), la généralisation des outils numériques (ex. Moodle) est soulignée. L'équipe indique un travail en cours pour adapter les espaces d'apprentissage, notamment à la pédagogie par projets. Mais elle alerte aussi sur la problématique que constitue la double question du nombre et du caractère adapté des espaces au regard de l'augmentation des effectifs qui s'annonce avec le déploiement de la réforme.

La formation s'appuie sur des contenus et dispositifs adaptés à l'international, dont elle envisage le renforcement La formation propose un enseignement de langue obligatoire (anglais ou espagnol) à chaque semestre (35 h en BUT1 ; 40 h en DUT2) ; l'anglais étant la seule langue offerte dans les licences professionnelles. Le programme de Français langue étrangère (FLE) ne semble plus être proposé aux étudiants non francophones, dans l'attente d'une restructuration en cours du centre des langues de l'établissement. La formation n'offre pas d'enseignement en langue étrangère. Conformément à la position de l'établissement, la formation ne propose pas de certification pour la validation du diplôme. Les étudiants qui le souhaitent peuvent passer le TOEIC notamment au centre de langues de l'université, mais aucune procédure n'en assure le suivi, ce qui explique l'absence de données en la matière. Outre le DUETI, principal dispositif d'internationalisation, l'accompagnement à la mobilité s'appuie notamment sur une journée pour le Projet personnel et professionnel à l'international (PPP-I) permettant une présentation des opportunités et dispositifs associés à la mobilité internationale. Un enseignant-référent est identifié, qui a l'appui d'une chargée de mission « développement à l'international » au sein de l'IUT et d'un service dédié, à l'écoute également des étudiants. L'équipe semble soucieuse d'internationaliser davantage la formation, mais estime qu'elle ne pourra relever ce qui s'annonce comme un défi qu'avec l'appui de sa composante de rattachement.

La formation propose des contenus et dispositifs spécifiquement accessibles aux publics de la formation continue et est ouverte à l'alternance. La formation propose une offre spécifique pour les stagiaires de la FCU, avec un groupe dédié adossé au parcours *Assistance sociale*, organisé en année spéciale selon un calendrier adapté (900 h sur 30 semaines et huit semaines de stage). Ce dispositif, reconduit dans le BUT à partir de la rentrée 2022-2023, n'a toutefois pas ouvert faute d'un effectif de stagiaires financés suffisant, ce qui doit constituer sans doute une alerte. L'accueil de stagiaires de formation continue reste marginal dans les autres parcours et niveaux. En dépit de la procédure et de l'accompagnement proposé, les validations des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnelles (VAP) au sein de l'IUT de Paris-Rives de Seine ne concernent que de façon marginale le département *Carrières sociales* (1 seule VAE en 2019-2020). À noter qu'un projet de Diplôme universitaire (DU) *Travail social et numérique* a été interrompu avec la réforme du BUT, mais la réflexion engagée pourrait se traduire par des éléments pédagogiques et de professionnalisation dans la future offre de formation. Si les contrats de professionnalisation représentent une part marginale, en particulier et comme ailleurs du fait de la réforme, l'apprentissage est installé depuis plusieurs années dans certains des parcours, et ses effectifs, en progression entre 2019 et 2020, restent stables depuis. À noter toutefois qu'il a été mis fin à un partenariat de la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, parcours *Développement social et socio-culturel local* avec l'IUT et le CFA de La Réunion en 2021 sans que les raisons n'en soient explicitées, et alors même que des apprentis étaient accueillis dans ce cadre.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit les candidatures et est attentive aux profils de recrutement. Dans un contexte où le nombre de candidatures connaît une baisse significative depuis 10 ans, l'équipe se montre sensible à son attractivité eu égard aussi aux évolutions, en partie critiques, du secteur professionnel associé. Les difficultés pour les étudiants à trouver des contrats d'apprentissage peuvent expliquer d'ailleurs qu'alors qu'une majorité des admis aspire à suivre la formation en alternance, cela ne se traduit pas par une inscription effective. De fait, en 2021-2022, sur les 263 admis, les 124 inscriptions effectives sont en dessous des capacités d'accueil (127) du fait de la déperdition de candidats à l'alternance. Les étudiants en parcours général représentent ainsi 80 % des effectifs. Le dossier d'autoévaluation ne fournit toutefois pas d'éléments explicitant d'éventuelles actions pour donner suite à ces analyses.

La formation présente de bons taux de réussite. Les taux de réussite en licences professionnelles sont satisfaisants, voire très satisfaisants pour la LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*. C'est le cas aussi en DUT 2 (84 % en 2019-2020, 95 % en 2020-2021, 88 % en 2021-2022). L'équipe souligne que l'accueil plus important de bacheliers technologiques en BUT1 (au nombre de 57 – non loin d'atteindre le pourcentage de 50 % visé, comme en attestent les 62 bacheliers généraux), comme la mise en place de la réforme du BUT, conduisent à un

inflexion des taux de réussite, auquel elle est vigilante et s'efforce de répondre par des échanges réguliers au sein de l'équipe pédagogique et des ajustements pédagogiques. L'encadrement et le suivi individualisé des étudiants se font en l'absence de contrats pédagogiques, mais une réflexion a été lancée quant au développement de tels contrats au sein de l'IUT à l'horizon de la rentrée 2023-2024.

La formation analyse la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses diplômés au regard de ses objectifs, sur la base toutefois d'éléments partiels. Les licences professionnelles disposent de données relatives à l'insertion professionnelle à 30 mois, mais les taux de réponse restent insatisfaisants et l'équipe pédagogique se montre prudente face à des résultats qui montrent cependant un taux d'employabilité satisfaisant pour les diplômés répondants. En matière de poursuite d'études, les données fournies indiquent que les diplômés du DUT2 ont été plus nombreux à poursuivre dans une licence professionnelle ou une licence générale de l'établissement 2021-2022 (20 contre 7 pour les deux années précédentes) de même que dans un cursus de niveaux supérieurs dans un autre établissement (13 pour cette même année contre aucun les deux années précédentes). Cet élément ne faisant pas l'objet de commentaire, on s'interroge sur l'analyse que peut en faire l'équipe pédagogique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Comme il n'est pas aisé de lire les éléments fournis dans le rapport d'auto-évaluation concernant les effectifs enseignants (la distribution par niveau BUT1, DUT2 et LP ne permet pas d'apprécier l'ampleur de l'équipe pédagogique à l'échelle de la formation, sans compter le portage d'une des LP par un autre département que celui de Carrières sociales), et que l'équipe n'apporte pas de jugement qualitatif sur cet aspect, on retiendra que la composition et l'effectif de l'équipe pédagogique paraît en adéquation avec les objectifs poursuivis. On constate d'ailleurs que d'un niveau et d'un parcours à l'autre, le rapport entre les heures assurées par des enseignants permanents et des non-permanents est très variable, sans que cet aspect fasse l'objet de commentaire. La formation s'appuie sur les outils de suivi et de pilotage de l'IUT, un dialogue de gestion interne à cette composante permettant à l'équipe pédagogique de partager les enjeux de soutenabilité. Ces modalités comme la répartition des compétences au sein de l'IUT sont jugées satisfaisantes. On notera alors que l'équipe pédagogique semble envisager avec appréhension les transformations à l'œuvre au sein d'UPCité, regrettant l'absence de concertation, et pointant le caractère non opérationnel ou les limites des outils et du système d'information de l'établissement. Il est à noter aussi que l'équipe pédagogique semble regretter le rattachement de l'IUT à la seule Faculté Sociétés & Humanités, les champs couverts par son offre de formation justifiant des liens avec les deux autres facultés, liens qu'elle ne paraît pas/plus pouvoir entretenir dans la nouvelle organisation.

La formation est engagée dans la refonte de son dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, et plus largement du cadre d'accompagnement pour son amélioration continue. Installé depuis 2015, interrompu suite à la Covid, le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est en cours d'évolution pour intégrer les spécificités du BUT. Au regard des taux de réponse qui prévalaient, plutôt faibles notamment en licence professionnelle, il y a là un enjeu dont devra se saisir l'équipe. Jusque-là, la réflexion en matière d'amélioration continue était menée dans le cadre de réunions pédagogiques ou au sein du conseil du département Carrières sociales. L'installation d'un conseil de perfectionnement du BUT dès la rentrée 2022 devrait permettre de constituer une scène propice pour poursuivre le travail engagé. La réflexion devra également sans doute porter sur les compétences respectives des différents conseils de perfectionnement, puisqu'il en existe un à l'échelle de l'IUT.

Conclusion

Points forts

- Un engagement significatif et réflexif dans le déploiement du BUT Carrières sociales, avec une contribution importante aux échanges nationaux et au sein des réseaux des IUT et de la spécialité Carrières sociales ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des éléments de professionnalisation déjà consistants et amenés à se renforcer en appui sur un réseau de professionnels étendu et contributif ;

- Un apport notable de la pluridisciplinarité ;
- Un suivi, une analyse et une attention soutenues aux publics étudiants et à leur réussite ;
- Une intégration notable sur les scènes de suivi et de pilotage de la formation installées par l'IUT.

Points faibles

- Une ouverture à l'international modeste, qui pourrait s'élargir au fil du déploiement du BUT et de ses opportunités ;
- Un manque et/ou un défaut de lisibilité de données qui rendent le suivi et l'analyse trop relatifs, notamment en matière d'insertion professionnelle de ses diplômés ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements par les étudiants, avec toutefois des dispositifs en voie de refonte ou d'installation, comme le conseil de perfectionnement ;
- Une intégration et une adhésion relatives aux processus de transformation engagés par l'UPCité.

Recommandations

- S'appuyer sur le conseil de perfectionnement pour donner un cadre aux évolutions envisagées en matière d'internationalisation de la formation, de développement d'un e-portfolio, d'évaluation systématisée des enseignements, et plus largement à l'amélioration continue de la formation, tout en clarifiant les compétences respectives des deux niveaux de conseils de perfectionnement.
- S'appuyer sur la composante de rattachement, en l'occurrence l'IUT, pour parfaire les conditions du dialogue au sein d'UPCité, les circuits pour une expression des besoins en appui, comme pour l'adaptation des espaces d'apprentissage ou encore l'accès à des données de suivi ajustées aux besoins et objectifs de l'équipe pédagogique.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours : *Géographie, aménagement, environnement, développement (GAED)* et une double licence (DL) *Économie-Géographie*, co-accréditée avec l'université Sorbonne Paris Nord, portée par les deux départements d'Économie et les deux départements de Géographie de ces deux établissements. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) *Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES)* d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 291 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pertinente dans l'offre de formation de l'établissement et en adéquation avec sa stratégie, particulièrement sur le plan de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité. La licence *Géographie et aménagement* a construit de nombreux partenariats académiques au sein et en dehors d'UPCité qui lui permettent de renforcer sa dimension interdisciplinaire et pluridisciplinaire. La double licence *Économie-géographie* a placé l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité au cœur de la formation avec des cours par objet et non par discipline. La coopération est solide entre le département de géographie d'UPCité et celui d'économie de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) □, facilité par le pilotage commun de la formation avec deux responsables issus des deux départements concernés. Le parcours GAED est également marqué par une forte pluridisciplinarité et de nombreux partenariats au sein d'UPCité, avec les départements d'histoire et de mathématiques. 27 sur 44 unités d'enseignement (UE), soit 61 % des enseignements, sont mutualisées avec ces deux départements. Ces mutualisations permettent des passerelles vers la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)* ou la bi-licence *Histoire-géographie*. La formation est construite en continuum avec le master GAED et le master *Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI)* d'UPCité. La formation évoque également des orientations possibles vers des licences professionnelles en 3^e année, mais sans préciser laquelle.

La formation peut encore renforcer son ouverture à l'international. La formation ne développe pas de parcours diplômant européen ou international, ce dont elle est consciente. Elle accueille cependant chaque année une trentaine d'étudiants internationaux (12 % des effectifs de la formation en 2021-2022), principalement dans le parcours GAED. Si le nombre de mobilités entrantes et sortantes reste encore relativement faible, il est en augmentation (si l'on excepte la période de la pandémie) : en 2021-2022, les mobilités entrantes étaient au nombre de 25 (soit 8.5 % des effectifs de la licence) et les mobilités sortantes étaient au nombre de 10 (soit 3.4 % des effectifs), des valeurs qui ont doublé par rapport à 2019-2020. Les mobilités sortantes sont recommandées et encouragées dans les deux parcours, mais ne sont pas obligatoires. Elles sont facilitées par les nombreuses conventions internationales établies entre UPCité et des universités européennes et non européennes, ce qui devrait permettre leur augmentation dans les prochaines années.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Au travers d'enseignements - obligatoires et diversifiés - aux méthodes de la recherche, de la première année (L1) à la troisième année (L3), pour un volume horaire de 204 h (soit 14 % du nombre d'heures étudiants de la licence GAED et 9.5 % de la double licence), la licence GAED intègre une solide formation à et par la recherche. Les enseignants-chercheurs (au nombre de 33) interviennent à 85 % dans la formation, le reste des enseignements étant assurés par des vacataires.

La formation intègre des éléments de professionnalisation qui pourraient être renforcés. Les enseignements assurés par des professionnels sont concentrés en L2 et L3 pour un total de 74 h, soit 5 % du nombre d'heures étudiants de la licence GAED et 3 % de la double licence, des chiffres qui sont faibles. Le nombre de professionnels est bon pour une formation généraliste (douze personnes sur 33 enseignants à intervenir dans la formation, soit 36 % de l'équipe pédagogique). Un stage de deux semaines est obligatoire en L3 et permet la validation de seulement six crédits ECTS. La formation est consciente que les étudiants sont très demandeurs de ces enseignements de professionnalisation, mais considère qu'elle est d'abord une formation généraliste. Elle reconnaît néanmoins que ces enseignements pourraient être plus nombreux.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme pédagogique cohérent avec ses objectifs et en adéquation avec les compétences visées. Le programme est élaboré collectivement par l'équipe pédagogique et permet aux étudiants d'acquérir les compétences de bases requises pour ce type de formation. La maquette est structurée sous la forme de blocs de connaissances et de compétences (BCC) semestriels, correspondant à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces compétences font l'objet d'une évaluation dans le cadre des unités d'enseignement (UE). Il n'y a pas d'e-portfolio, mais la formation compte y remédier pour la prochaine maquette.

La formation développe et diversifie ses méthodes pédagogiques de manière cohérente avec ses objectifs. En plus des enseignements conventionnels (cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD)), la formation utilise des situations de pédagogies actives (classes inversées, enseignement à plusieurs voix), ainsi que des enseignements sur le terrain. Elle veille également à ce que la restitution des connaissances se fasse sous des formes diverses (écrit, oraux, vidéos). À l'exception du cours de langue en L1, les enseignements se font tous en présentiel. La formation justifie ce choix par l'absence de salle permettant de réaliser des cours en mode hybride ou asynchrone. En dehors de la période de la pandémie, il est peu fait mention de l'utilisation des outils numériques, ce qui est étonnant.

La formation peut encore renforcer les dispositifs devant favoriser la mobilité internationale. Ces dispositifs reposent principalement sur la formation linguistique des étudiants. Les cours de langues obligatoires représentent un volume horaire de 66 h à 78 h de la L1 à la L3 (soit environ 4 % des heures d'enseignement), ce qui est assez faible. Ils peuvent cependant être complétés par d'autres cours de langues dans les UE libres. Le choix des langues est diversifié, avec des enseignements pouvant être suivis dans d'autres UFR d'UPCité et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) situé à proximité. Il n'y a pas de cours dispensés en langues étrangères dans la formation. La mobilité entrante des étudiants est facilitée par des cours de Français langue étrangère (FLE) dispensés dans le cadre de l'UE de langue obligatoire. Une enseignante-chercheuse coordonne les mobilités entrantes et sortantes, en lien avec le bureau des relations internationales de l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à la formation continue. L'alternance n'est pas proposée, ce qui est habituel dans le cadre de ce type de formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais seuls deux étudiants sont inscrits dans ce cadre en 2021-2022. Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour ce type de public. La formation considère que ses enseignements sont principalement à destination d'un public en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle n'analyse que de manière partielle. La formation reçoit chaque année de très nombreuses candidatures sur Parcoursup (plus de 600 candidatures) pour 82 places en L1 GAED et treize en double licence. Les étudiants sont issus en très grande majorité des filières de bacs généraux, bien adaptées à ce type de formation : la plupart sont des néobacheliers d'Île-de-France (principalement de l'Académie de Paris) et qui ont obtenu leur bac avec mention (70 % à 80 % des néobacheliers inscrits). Tous les étudiants inscrits bénéficient d'un contrat pédagogique dans la mesure où celui-ci est obligatoire depuis 2018. La formation n'analyse cependant que de manière partielle cette attractivité, car elle ne mentionne pas les dispositifs d'information auxquels elle participe pour se faire connaître.

La formation suit la réussite de ses étudiants et propose des dispositifs d'aide à la réussite partiellement efficaces. Ces dispositifs se concentrent principalement en L1 et L2 et sont de natures variés (tutorat, semaine d'intégration, suivi personnalisé, réunions d'information). Un accompagnement spécifique est prévu pour les étudiants en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau. Ces dispositifs d'aide à la réussite contribuent très probablement à expliquer les très bons taux de réussite en L2-L3 (entre 70 et 80 %). Ils sont moins efficaces en L1 où le taux d'échec demeure élevé (environ 50 %) et est attribué par la formation à des abandons dus à une mauvaise orientation, sans qu'un chiffre exact de ces abandons soit fourni.

Les données fournies par la formation concernant la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle de ses étudiants sont difficilement exploitables. La formation ne mène que des enquêtes informelles concernant la poursuite d'études à l'issue de la L3. En 2022, sur les 74 diplômés, 56 ont répondu au questionnaire (taux de réponse de 75 %) : la majorité (51 d'entre eux) poursuivait leurs études en master (dont 24 à UPCité), ce qui reste la finalité d'une formation généraliste comme la licence GAED. La formation indique que le devenir des

étudiants de la double licence est mieux connu, mais ne fournit aucune donnée. Aucune enquête, qu'elle soit officielle par l'observatoire de l'université ou informelle par la formation, n'est présentée sur l'insertion professionnelle des étudiants à 18 ou 30 mois, ce que l'on regrette.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est correct avec 70 enseignants-chercheurs permanents, trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et six contrats doctoraux avec mission d'enseignement (CDME) pour 291 étudiants en licence en 2021-2022. Le recours à des vacataires (au nombre de sept) reste limité. Le suivi de la soutenabilité est réalisé par l'équipe à travers des tableaux envoyés régulièrement à la direction de l'UFR. La mutualisation de plusieurs UR avec la licence *Histoire-géographie* permet également de garder des coûts constants, mais limite la capacité d'accueil de la formation.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est encore incomplet. Le dossier mentionne qu'un retour sur les enseignements est réalisé à chaque fin de semestre. Mais la formation ne précise pas la forme que prend cette évaluation des enseignements ni s'il s'agit d'une évaluation formelle pour chaque enseignement ou pour la formation. Une enquête est également réalisée par les représentants étudiants et les résultats sont présentés pendant le conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement est également mis en place. Sa composition est conforme avec des représentants étudiants, des professionnels extérieurs et des membres de l'équipe pédagogique. Toutefois, le conseil de perfectionnement ne prend pas de véritable décision, puisque ses recommandations doivent être discutées par l'équipe pédagogique pour être intégrées dans le prochain projet de formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une forte pluridisciplinarité des enseignements ;
- Une équipe enseignante solide et investie.

Points faibles

- Un suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle non formalisé et trop limité ;
- Un processus d'évaluation interne incomplet ;
- Une ouverture à l'international encore limitée.

Recommandations

- Mettre en place des enquêtes formelles pour suivre la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants en lien avec l'observatoire de l'université.
- Mettre en place un processus formel d'évaluation des enseignements et de la formation permettant d'appuyer les recommandations du conseil de perfectionnement et d'entrer davantage dans un processus d'amélioration continue.
- Encourager les mobilités sortantes en multipliant et diversifiant les dispositifs d'information et de suivi des étudiants en collaboration avec le service des relations internationales de l'université.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Histoire* d'Université Paris Cité (UPCité) comprend deux parcours (un parcours général et un cursus intégré franco-allemand d'histoire CIFAH) localisés au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) GHES (Géographie, histoire, économie et sociétés) et rattachés à la faculté Sociétés et humanités sur le Campus des Grands Moulins à Paris. Un parcours Licence Accès Santé (LAS) - Histoire est également mis en place en 2022. La formation compte 413 étudiants en 2021-2022, dont 38 dans le parcours CIFAH. La formation a pour objectif de faire acquérir aux étudiants une culture historique et des compétences d'analyse sur les quatre périodes de l'histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. La licence *Histoire* vise essentiellement à la poursuite d'études en master, permettant d'accéder à des secteurs professionnels divers (patrimoine, journalisme, enseignement, archivistique, tourisme) par l'acquisition d'un solide socle de connaissances fondamentales et des méthodes de travail de l'historien. La licence *Histoire* ne propose pas de partenariat académique. La formation a le souci de proposer des unités d'enseignement (UE) interdisciplinaires ce qui fait partie des objectifs affichés par l'établissement en termes de formation, mais sans que l'on dispose dans le dossier d'autoévaluation, des intitulés des UE. La formation n'a pas fourni de document concernant sa maquette. Cette interdisciplinarité se fait principalement avec d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (géographie ou sciences sociales), mais aussi avec l'informatique et elle a surtout lieu en troisième année de licence. La formation indique que les étudiants sont invités à choisir des UE libres dans d'autres composantes d'UPCité mais sans fournir de chiffres précis ni indiquer les intitulés des UE choisies par les étudiants.

La formation développe son ouverture à l'international de manière ciblée. En effet, cette ouverture se fait principalement par le CIFAH : les 38 étudiants inscrits en 2021-2022 (9,2 % des effectifs de la licence *Histoire*) réalisent les deux tiers de leur cursus (L1 et L2) en Allemagne, à l'université de Bielefeld, et la L3 à UPCité. Ils préparent simultanément la licence française et le *bachelor* allemand. Ce double diplôme s'appuie sur un comité de pilotage réuni régulièrement sans que l'on ait davantage de précisions sur sa composition et la fréquence des réunions. En dehors du CIFAH, l'ouverture à l'international est plus limitée malgré les 32 accords Erasmus ou Royaume-Uni qui ont été actualisés en 2022-2023. En effet, la mobilité étudiante reste réduite, que ce soit la mobilité sortante (10 étudiants en 2021-2022, soit 2,4 % des effectifs) ou la mobilité entrante (12 étudiants en 2021-2022, soit 2,7 % des effectifs), ce qui témoigne d'une attractivité à l'international modeste. La formation explique ces chiffres à la fois par le peu d'attractivité d'une formation dispensée uniquement en français et par le contexte de la crise sanitaire qui s'est traduit par des annulations de séjours. Une réflexion est menée sur le premier point en 2022, sans que l'on ait davantage de précision sur les conclusions et solutions proposées. Sur le deuxième point, si 14 séjours en mobilité entrante ont été annulés en 2021-2022, seuls deux en mobilité sortante l'ont été, ce qui confirme une mobilité étudiante globalement faible. La formation juge cependant ces résultats satisfaisants, ce qui interroge.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Au travers d'enseignements obligatoires aux méthodes de la recherche en histoire de la L1 à la L3 pour un volume horaire de 179 h à 204 h et la validation de 22 à 26 crédits ECTS sur un total de 120 crédits ECTS pour la licence (soit 18 % du total des crédits ECTS), la licence *Histoire* intègre une solide formation à et par la recherche. Les enseignants-chercheurs (EC), au nombre de 40, pour 41 vacataires, soit la moitié du corps enseignant, interviennent à 49 % dans la formation. Ces derniers sont issus principalement de quatre unités de recherche, liées à l'UFR GHES : Anthropologie et histoire des mondes antiques (ANHIMA) - UMR 8210, Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (CESSMA) - UMR 245, Identités, cultures, territoires (ICT) - EA 733 et Les Europes dans le monde et le Laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain (LIED) - UMR 8236. Certains EC sont intégrés dans d'autres unités de recherche UPCité, notamment le Centre d'études et de recherches interdisciplinaires en lettres arts cinéma (CERILAC) - EA 441, le Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones (LARCA) -

UMR 8225 et Sciences, philosophie, histoire (SPHERE) - UMR 721. Toutes ces unités de recherche ont des domaines de recherche en lien avec la formation.

La formation intègre des éléments de professionnalisation tout au long du cursus. Des UE de professionnalisation sont obligatoires dès la L1 sous la forme de conférences et prennent une place plus importante en L2 et L3 avec un bloc d'UE de professionnalisation qui représentent cinq crédits ECTS au S4 et quatre crédits ECTS au S6, soit autant qu'une UE fondamentale d'histoire. La création d'une nouvelle UE de professionnalisation intitulée "Histoire publique", pour initier les étudiants à la vulgarisation de l'histoire, est actuellement en réflexion, témoignant de l'attention portée par les enseignants à ces enjeux de professionnalisation. Au total, le nombre d'heures dévolues à la professionnalisation est de 138 h, soit 9 % du nombre d'heures étudiant de la formation. Grâce à ces UE, un étudiant de L3 peut choisir de façon éclairée une éventuelle poursuite d'études en master. Cependant, ces enseignements de professionnalisation sont mal distingués des enseignements de spécialisation (qui préparent à la recherche) par les étudiants, mais une réflexion est en cours à ce sujet pour une réorganisation des enseignements par semestre afin d'avoir plus de lisibilité sur la maquette. Ces enseignements de professionnalisation sont assurés par des intervenants professionnels extérieurs au nombre de quatre (environ 5 % des professionnels intervenant dans la formation, ce qui demeure faible), mais il n'existe pas de partenariat institutionnel. Aucun stage n'est obligatoire dans la formation. Seuls 20 étudiants (soit environ 5 % des effectifs) effectuent un stage au cours de la licence, sans que soient précisées les modalités d'évaluation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme pédagogique cohérent avec ses objectifs, mais la mise en adéquation avec les compétences visées est partielle. Le programme ainsi que les pratiques pédagogiques font régulièrement l'objet de discussions entre les membres du département afin d'en assurer l'uniformisation et la cohérence. Le programme permet sans nul doute l'acquisition des connaissances de base requises pour ce type de formation, avec une attention particulière pour des questions transversales (sur le genre ou l'historiographie) et une place importante accordée à l'étude des mondes non européens, souvent peu proposée dans ce type de formation. Cependant, si la formation vise à l'acquisition de compétences, de méthodologies ou d'analyse, aucune information n'est donnée sur le référentiel de compétences, ni sur la définition des blocs de connaissances et de compétences ou encore sur l'évaluation des compétences. Seule une nécessaire diversification des types d'évaluations pour la L3 est évoquée par le conseil de perfectionnement. La création d'un e-portfolio par les étudiants n'est pas prévue dans la formation. L'équipe s'évalue néanmoins de manière positive sur le sujet.

La formation est soucieuse de diversifier ses méthodes pédagogiques. Si la majorité des enseignements dispensés le sont de façon conventionnelle, reposant essentiellement sur des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD), des cours intégrés de trois heures (dits aussi CMTD) pour certains enseignements de la L1 à la L3 offrent plus de souplesse pédagogique et permettent des échanges plus dynamiques : ils sont plébiscités aussi bien par les enseignants que par les étudiants. Des ateliers sont aussi évoqués, sans que l'on ait davantage de précisions sur le contenu et les modalités pédagogiques de ce format d'enseignement. Une réflexion est menée par l'équipe enseignante autour de la diversification des travaux pédagogiques réalisés en cours, de manière individuelle ou collective, et en faisant appel parfois à des supports numériques divers (vidéo, blog, podcast). L'utilisation de la plateforme numérique Moodle est généralisée et demeure classique pour ce type de formation. Tous les enseignements sont désormais dispensés en présentiel, à l'exception du cours de langue des L1 qui est suivi à distance et de manière asynchrone par les étudiants. Si les équipes sont attentives à ces questions, il n'est pas fait mention de la mise en place de pratiques plus innovantes comme la classe inversée.

La formation n'accorde qu'une place limitée aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale. Ces dispositifs reposent principalement sur la formation linguistique des étudiants de la licence Histoire. Les cours de langue représentent un volume horaire de 72 h de la L1 à la L3 (soit 24 h par année), ce qui est satisfaisant. Si le choix des langues est restreint en L1 (anglais et espagnol), l'offre se diversifie à partir de la L2 pour proposer aussi l'apprentissage de langues non européennes au sein du catalogue du LANSAD (Langues pour Spécialités d'Autres Disciplines) et grâce à un partenariat avec l'UFR Langues et civilisations orientales (LCAO) d'UPCité et l'INALCO situé à proximité. Ce choix est cohérent avec le programme de la formation qui est orienté vers l'histoire des sociétés européennes, mais aussi des sociétés non européennes, ce qui est une des spécificités de la formation. À part le cas particulier du CIFAH, où la L1 et la L2 sont effectuées en Allemagne avec des cours en allemand, il n'y a pas de cours dispensés en langues étrangères dans la formation. La mobilité sortante des étudiants est peu favorisée par des dispositifs spécifiques. Seule une réunion d'information en début d'année et la nomination d'un référent international au sein du département, chargé de faciliter les démarches des étudiants (sans davantage de précisions sur ce point) sont évoquées. Aucune heure de Français langue

étrangère (FLE) n'est prévue pour faciliter les mobilités entrantes. La formation s'évalue pourtant de manière positive sur ce point, bien que les dispositifs de préparation à la mobilité soient limités.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à la formation continue. L'alternance n'est pas proposée, ce qui est habituel dans le cadre de ce type de formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais seuls deux étudiants (soit 0,5 % des effectifs) sont inscrits dans ce cadre en 2021-2022. Ce chiffre est faible et en baisse par rapport aux deux années précédentes où quatre étudiants étaient inscrits dans le cadre de la formation continue. Un aménagement d'études est prévu pour ce type de public, mais les modalités ne sont pas précisées. La formation est consciente du problème, mais elle n'amorce pas de réflexion sur le sujet pas plus qu'elle ne propose de dispositif pour y remédier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une assez bonne attractivité qu'elle pourrait néanmoins renforcer. Sur les 1 914 candidats en 2021-2022 (nombre stable sur la période, l'augmentation du chiffre cette année-là étant due à l'intégration du parcours L.AS-Histoire en 2022), 1091 sont admis dans la formation, mais seulement 176 acceptent cette proposition de la formation (sur les 188 places que compte la formation qui n'est donc pas en tension). L'équipe pédagogique s'investit pour faire connaître la formation, principalement dans le bassin de recrutement de la formation (Paris et région Île-de-France) par la participation à des salons post-bac et par l'organisation des journées portes ouvertes de l'établissement. Des moyens numériques sont également déployés en ce sens. Cette bonne information contribue certainement au fait que le profil des néo-bacheliers est en adéquation avec la finalité et le contenu de la formation. En effet, le taux des néo-bacheliers issus de bacs généraux est en augmentation depuis 2019, passant de 69 % en 2019-2020 à 81 % en 2021-2022. En revanche, le pourcentage de néo-bacheliers issus de filières technologiques reste stable pendant la période et avoisine 15 %, un chiffre qui n'est pas négligeable. Seul le contrat pédagogique est proposé à l'ensemble des étudiants en raison de son caractère obligatoire depuis 2018. La formation s'évalue positivement sur ce point, mais ne propose aucun dispositif pour accompagner spécifiquement les étudiants issus de filières technologiques, puisqu'elle n'a pas prévu d'inscription sous condition oui-si.

La formation suit la réussite de ses étudiants mais propose des dispositifs d'aide à la réussite dont l'efficacité demeure partielle. Le taux d'échec en L1 demeure en effet élevé (environ 50 %) et est attribué par la formation à des abandons dus à une mauvaise orientation, sans qu'un chiffre exact de ces abandons soit fourni. Les dispositifs d'aide à la réussite (cours de méthodologie, tutorat, suivi enseignant) sont jugés efficaces pour les étudiants de L1. On note toutefois que le pourcentage d'étudiants de L1 ayant validé tous leurs crédits ECTS est en baisse depuis 2019, passant de 36 % en 2019-2020 à 29 % en 2021-2022. Le constat est identique pour les étudiants de L2 et L3, même si les taux de réussite demeurent élevés (60 % pour la L2 en 2021-2022 contre 77 % en 2019-2020, 75 % pour la L3 en 2021-2022 contre 82 % en 2019-2020), sans qu'une explication soit fournie. On peut s'interroger sur ces taux de réussite, surtout pour la L1, eu égard au public composé majoritairement d'étudiants issus de bacs généraux, donc étant *a priori* bien préparés pour suivre la formation.

La formation suit le devenir de ses étudiants au travers d'enquêtes réalisées à différentes périodes pour les diplômés, mais ne l'analyse que de manière partielle. La formation suit le devenir des étudiants à partir d'une enquête réalisée en mars 2023 pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme depuis 2020, soit à six mois, 18 mois et 30 mois en fonction des diplômés. Sur les 214 étudiants contactés, 105 ont répondu : le taux de réponse reste limité à 49 %, bien que jugé encourageant par la formation. Le taux de réponse est cependant supérieur chez les étudiants ayant obtenu leur diplôme moins de 12 mois après l'enquête (68 %), contre un taux de seulement 39 % pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme 30 mois auparavant. Sur cette base des répondants, la grande majorité des étudiants (80 % en moyenne au cours des trois années) déclarent poursuivre leurs études en master, ce qui constitue le débouché logique de la licence *Histoire*. Le taux d'inscription en master à UPCité tend cependant à décroître au cours de la période pour se stabiliser en dessous des 50 % à partir de 2021. Il n'est malheureusement pas précisé dans quel master s'inscrivent les étudiants qui poursuivent leurs études ni les motivations pour s'inscrire dans une autre université. Concernant l'insertion professionnelle, et compte tenu du fait que la majorité des étudiants poursuit ses études en master, seuls 18 étudiants sur les 105 répondants (soit 17 %) déclarent ne pas avoir poursuivi d'études et seuls deux d'entre eux sont toujours en recherche d'emploi. Les informations concernant les domaines d'activité des emplois occupés sont difficilement exploitables en raison d'incohérences dans les réponses fournies, et la formation renvoie à l'enquête d'insertion de la formation de master, sans plus de précision.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est correct avec 30 enseignants-chercheurs permanents (dont trois issus d'autres départements d'UPCité que le département d'histoire), trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et sept contrats doctoraux avec mission d'enseignement (CDME), pour 413 étudiants en licence en 2021-2022. On note cependant le recours important à des vacataires (au nombre de 41) qui assurent près de 27 % du volume horaire (en heures équivalent travaux dirigés EQTD) de la formation. Ce besoin est sans doute en partie lié au choix pédagogique de la formation d'avoir des groupes de TD restreints à 25 étudiants en L1 et 22 étudiants en L2. Le suivi de la soutenabilité est réalisé par l'équipe au travers d'un tableau intégrant pour chaque enseignement le volume horaire et le nombre de groupes de TD et qui sert de référence pour décider de l'ouverture ou non d'un groupe supplémentaire. La maquette demeure à coût constant, sans que l'on ait de chiffres fournis par la formation.

Le processus d'évaluation interne de la formation est encore informel et incomplet. Aucun questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation n'est mis en place en licence. Le processus d'évaluation est réduit à des enquêtes d'évaluation réalisées par les enseignants sur la base du volontariat et à titre personnel. Une enquête est également réalisée en L3. Cependant, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas d'information sur les impacts réels de cette enquête qui n'est pas une évaluation formalisée de la formation. Un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit une fois par an. Sa constitution est pertinente avec des représentants des étudiants, des personnalités extérieures et des membres de l'équipe pédagogique. Toutefois, le conseil de perfectionnement ne prend pas de véritable décision, puisque ses recommandations doivent être discutées par l'équipe pédagogique pour être intégrées dans le prochain projet de formation. La formation s'évalue de manière positive sur ce point, bien qu'elle s'inscrive seulement de manière relative dans une démarche d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité ;
- Une professionnalisation adaptée ;
- Une équipe enseignante solide et investie.

Points faibles

- Une faible mobilité étudiante compte tenu des possibilités offertes et des dispositifs de préparation à la mobilité insuffisants ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Un processus d'évaluation interne incomplet.

Recommandations

- Développer la mobilité étudiante en s'appuyant sur les partenariats établis au niveau de l'université.
- Définir des blocs de connaissances et de compétences et une évaluation claire des compétences.
- Mettre en place un processus d'évaluation formel des enseignements et de la formation permettant d'appuyer les recommandations du conseil de perfectionnement et d'entrer davantage dans un processus d'amélioration continue.

LICENCE HISTOIRE / ALLEMAND

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Histoire-Allemand* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours bi-disciplinaire *Histoire-allemand*. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité. Les enseignements d'allemand sont délivrés dans le cadre de la licence Langue étrangères appliquées (LEA) par l'UFR Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 16 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pertinente dans l'offre de formation de l'établissement en développant un partenariat académique au sein d'UPCité et en adéquation avec sa stratégie, particulièrement sur le plan de la pluridisciplinarité. La licence *Histoire/allemand* est une licence qui se compose d'enseignements mutualisés avec la licence *Histoire* (UHF GHES) et d'enseignements de langues et civilisations allemandes délivrés en commun avec la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'UFR Études interculturelles de langues appliquées (EILA) d'UPCité. La collaboration est solide entre les deux départements d'histoire et de LEA, ce qui se traduit par un pilotage commun de la formation, facilité par deux postes mutualisés. La formation est construite en continuum avec les masters d'histoire et de LEA. La formation est par nature pluridisciplinaire, puisqu'elle repose sur un équilibre (50/50) entre les unités d'enseignements (UE) d'histoire et de langues et civilisations allemandes, sans compter les UE transversales. La formation est à distinguer du Coursus intégré franco-allemand histoire (CIFAH) qui est un parcours de la licence d'histoire, même si elle peut se poursuivre dans le master intégré franco-allemand histoire. On peut regretter que la formation n'opère pas clairement la distinction avec le CIFAH.

L'ouverture à l'international de la formation est difficile à mesurer. Aucune collaboration dans le cadre de parcours diplômants construits en partenariat avec l'international n'existe. La formation dit encourager fortement la mobilité étudiante, mais les données fournies ne permettent pas d'étayer cette affirmation. En effet, aucune mobilité entrante ou sortante n'est indiquée. La formation précise qu'il existe des mobilités sortantes, encouragées en priorité vers l'Allemagne sans que cela soit restrictif, mais ne fournit pas de chiffres. Le décompte des mobilités se fait au niveau du département d'histoire, sans plus de précisions, ce que l'on peut regretter.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche trop limité. La formation à et par la recherche demeure en effet ciblée particulièrement aux enseignements d'histoire et à la L1 et la L3. Au total, le pourcentage d'heures d'initiation à la recherche ne représente que 3,2 % du volume horaire, ce qui est faible. La formation s'appuie sur une équipe formée de nombreux enseignants-chercheurs (EC) qui représentent 61 % de l'équipe enseignante. Ils dispensent 46% du nombre d'heures étudiant de la maquette, le reste étant assuré par des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), des doctorants avec contrat de mission d'enseignement (DCME) et des vacataires. Il n'est pas indiqué les unités de recherche auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs, ce que l'on regrette. La formation s'évalue de manière très positive sur ce point, mais ne fournit pas l'ensemble des données permettant d'appuyer cette autoévaluation.

La formation intègre des éléments de professionnalisation qu'il est cependant difficile de mesurer. La formation dispense du semestre 4 au semestre 6 une UE de professionnalisation, orientée vers les métiers de l'enseignement, de l'archivistique, du patrimoine ou encore du journalisme. Cependant, l'on ne dispose pas de données précises sur le volume horaire correspondant ou sur le nombre de crédits ECTS attribués. La formation indique que des professionnels interviennent dans ces UE de préprofessionnalisation, mais ne fournit aucune donnée chiffrée ; il est donc impossible de mesurer le taux de professionnels intervenant dans la formation. Aucun stage n'est obligatoire dans la formation et aucun crédit ECTS n'est accordé à l'expérience professionnelle dans le cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière cohérente, mais doit renforcer son évaluation des compétences. La dénomination des unités d'enseignement (UE) reste classique pour ce type de formation. Un choix important est laissé entre plusieurs cours à partir de la L3 en histoire, avec des cours portant sur les sociétés non européennes, ce qui est assez rare et est une caractéristique de la formation en histoire. En allemand, les dénominations des cours restent également classiques. Le programme pédagogique est élaboré en collaboration entre les enseignants d'histoire et d'allemand et il permet sans nul doute aux étudiants d'acquérir les compétences de base de ce type de formation. La maquette est structurée en bloc de connaissances et de compétences (BCC) qui ne sont pas compensables entre eux afin de s'assurer de l'acquisition des connaissances et des compétences par les étudiants aussi bien en histoire qu'en allemand. Cependant, aucune évaluation des compétences n'est encore mise en place, l'évaluation se faisant uniquement dans le cadre des UE. La formation est consciente de ce fait et compte y remédier dans la prochaine maquette. Aucun portfolio n'est mis en place.

La formation développe des méthodes pédagogiques de façon cohérente avec ses objectifs, mais pourrait les diversifier davantage. Les enseignements dispensés le sont de façon conventionnelle avec une répartition entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD). C'est dans le cadre des TD que les méthodes pédagogiques sont diversifiées de manière à faire participer plus activement les étudiants au cours (exposés, fabrication de posters en histoire ; saynètes, jeux de rôle ou exposés en allemand notamment). Toutefois, il n'est pas fait mention de pédagogies plus innovantes, comme la classe inversée. Par ailleurs, mis à part pendant la période de la pandémie, il est peu fait mention de l'utilisation d'outils numériques, ce qui interroge. Tous les enseignements sont dorénavant dispensés en présentiel, à l'exception d'un cours de langue pour les étudiants de L1 au premier semestre (18 h). La formation ne souhaite pas développer les enseignements en hybride ou à distance compte tenu de la configuration actuelle des salles.

La formation accorde une place suffisante aux dispositifs devant favoriser la mobilité internationale. L'enseignement de l'allemand représente un volume horaire de 428 h sur l'ensemble de la licence (soit 28 % du nombre d'heures étudiant de la maquette), ce qui est satisfaisant pour ce type de formation bi-disciplinaire. L'apprentissage d'une autre langue est obligatoire pour un volume horaire de 66 h (4 % du nombre d'heures étudiant de la maquette) et peut être complété également dans le cadre des UE libres. Outre l'allemand, la formation offre de nombreux choix de langues aussi bien des langues européennes (enseignées dans le cadre du LANSAD) que des langues asiatiques enseignées au sein de l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO) d'PCité. Des enseignements en allemand sont dispensés à hauteur de 15 % du nombre d'heures d'enseignement, ce qui est là aussi satisfaisant. Par ailleurs, un enseignement de français langue étrangère (FLE) est proposé aux étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français et qui sont en mobilité entrante (110 h), mais il n'est pas obligatoire, ce que l'on peut regretter. La mobilité sortante des étudiants pourrait être davantage encouragée par des dispositifs spécifiques. Il est seulement fait mention d'un enseignant-chercheur en charge des relations internationales dans chaque département.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à la formation continue. L'alternance n'est pas proposée, ce qui est normal dans le cadre de ce type de formation. La formation est officiellement ouverte à la formation continue, mais aucun étudiant n'est inscrit dans ce cadre depuis 2019. Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour ce type de public. La formation considère que son public est essentiellement composé d'étudiants en formation initiale, aussi n'amorce-t-elle pas de réflexion sur le sujet pas plus qu'elle ne propose de dispositif pour y remédier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle n'analyse pas cependant. L'effectif de la formation a doublé depuis 2019, passant de huit étudiants à 16 étudiants en 2021-2022, un effectif raisonnable pour ce type de formation, créée en 2019. Aucune information n'est donnée sur le bassin de recrutement de ces étudiants. La formation reçoit chaque année entre 40 et 50 candidatures sur Parcoursup pour une dizaine de places en L1. En 2020-2021, la formation a fait le plein en L1, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Les étudiants sont issus à 90 % des filières de bacs généraux, bien adaptées à ce type de formation. Seul un étudiant est détenteur d'un bac technologique en 2021-2022. Tous les étudiants inscrits bénéficient d'un contrat pédagogique dans la mesure où celui-ci est obligatoire depuis 2018. La formation n'analyse cependant pas cette attractivité ni ne mentionne les dispositifs d'information auxquels elle participe pour se faire connaître.

La formation suit peu la réussite de ses étudiants et met en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite dont l'impact n'est pas analysé clairement. Le taux de réussite en L1 demeure faible (25 % en 2020-2021, 20 % en 2021-2022). Cinq étudiants sur huit (soit 62.5 % des effectifs) en 2020-2021 et quatre étudiants sur

dix (soit 40 % des effectifs) en 2021-2022 n'ont validé aucun crédit ECTS en L1. 80 % des étudiants de L1 ont validé moins de 30 % des crédits ECTS en 2021-2022. Les taux de réussite sont plus élevés les années suivantes sur des effectifs cependant très réduits : tous les étudiants de L2 (trois étudiants) ont validé leur année et deux étudiants sur trois en L3 en 2021-2022. La formation fournit peu d'analyse sur ce point : elle se contente de souligner la faiblesse des cohortes d'étudiants (un point qu'il convient effectivement de souligner) et renvoie l'analyse des données aux années ultérieures. Seul des rendez-vous semestriels avec les responsables pédagogiques et du tutorat sont évoqués comme suivi des étudiants, avec possibilité d'aménagement pour les situations particulières, mais sans mesurer l'efficacité de ces dispositifs. La formation s'évalue pourtant de manière positive sur ce point, ce qui interroge.

Il est difficile pour la formation d'analyser la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants. La première promotion (composée de trois étudiants) a été diplômée en 2022, ce qui rend impossible un suivi dans le temps (par une enquête à 30 mois) de l'insertion professionnelle des étudiants. Cependant, la formation ne semble pas mettre en place de dispositifs officiels de suivi de la poursuite d'études de ses étudiants. Seule une enquête informelle a été faite en 2022 (soit l'année du diplôme), plutôt qu'en 2023, 12 mois après l'obtention du diplôme. Sur les trois étudiants, seule une réponse est certaine, tandis que les deux autres n'ont pas répondu ou de manière incertaine, ce qui rend les données impossibles à analyser.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour remplir ses objectifs. Elle se fonde sur le vivier d'enseignants du département d'histoire et du département de LEA. Au total, 69 enseignants (32 permanents et 37 non-permanents) interviennent dans la formation. Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence d'histoire soit avec la licence de LEA, par conséquent le coût de la maquette (qui comprend un total de 1 522 heures/étudiant) n'est pas analysable de manière pertinente. Aucun cours spécifique n'a été créé pour la bilingue *Histoire/allemand*.

Le processus d'évaluation interne de la formation est encore informel et incomplet. Il n'existe pas de processus formel d'évaluation périodique des enseignements ou de la formation par les étudiants. Seuls certains enseignements ont mis en place un système d'évaluation, mais le dossier ne donne pas de précisions sur le résultat de ces évaluations informelles. La formation estime que l'évaluation des enseignements et de la formation se fait par le biais des représentants étudiants dans le conseil de perfectionnement. La composition de celui-ci n'est pas pertinente, puisqu'il comprend uniquement des enseignants, des représentants des étudiants et du personnel administratif, mais aucun professionnel. Il ne joue pas encore un vrai rôle de conseil de perfectionnement, car il ne prend pas de décision, mais agit davantage comme une commission pédagogique permettant l'expression des remarques des étudiants sur la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte pluridisciplinarité des enseignements ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Un programme d'enseignements cohérent et équilibré entre l'histoire et l'allemand.

Points faibles

- Une initiation à la recherche encore faible ;
- Un taux de réussite en L1 trop bas ;
- Une évaluation interne informelle et incomplète ;
- Une évaluation des compétences incomplète.

Recommandations

- Équilibrer davantage la formation à la recherche entre l'histoire et l'allemand tout au long de la formation.
- Améliorer en amont l'information sur la formation et ses enseignements et mettre en place en aval des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants spécifiques à la formation, afin de permettre une meilleure individualisation et une meilleure réussite des étudiants en L1.
- Mettre en place un processus d'évaluation formel des enseignements et de la formation et renforcer la composition et le rôle du conseil de perfectionnement afin d'entrer davantage dans un processus d'amélioration continue.
- Poursuivre l'engagement dans l'approche par compétences par la mise en place d'une évaluation de celles-ci.

LICENCE HISTOIRE / ANGLAIS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Histoire-Anglais* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours bi-disciplinaire *Histoire-anglais*. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité et à l'UFR Études anglophones d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, la licence comptait 35 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pertinente dans l'offre de formation de l'établissement et en adéquation avec sa stratégie, particulièrement sur le plan de la pluridisciplinarité. La licence *Histoire/anglais* se compose d'enseignements mutualisés avec la licence *Histoire* (UFR GHES) et d'enseignements de langue, littérature et civilisation anglophones délivrés en commun avec la licence *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) - Parcours *Anglais* d'UPCité. La collaboration est solide entre les deux départements d'histoire et de LLCER, ce qui se traduit par un pilotage commun de la formation. La formation est construite en continuum avec les masters portés par l'UFR GHES et l'UFR Études anglophones et ouvre un accès aux domaines de la valorisation multimédia. Elle permet aux étudiants d'acquérir une bonne culture historique et un bon niveau d'anglais, facilitant la poursuite d'études vers des cursus internationaux. La formation est par nature pluridisciplinaire, puisqu'elle repose sur un équilibre (50/50) entre les unités d'enseignements (UE) d'histoire et de langues et civilisations anglophones, sans compter les UE transversales. Elle pourrait renforcer encore son interdisciplinarité pour permettre un décloisonnement des savoirs entre les deux disciplines qui la composent.

La formation développe peu son ouverture à l'international. La formation ne développe aucune offre spécifique à l'international (pas de parcours diplômant européen ou international ni de collaboration internationale). Seule une collaboration Erasmus avec des partenaires européens et britanniques est évoquée, sans que cela ne débouche sur des aspects concrets, notamment en termes de mobilité internationale, un élément qui est pourtant mentionné comme un point fort de la formation dans son auto-évaluation. En effet, les mobilités entrantes et sortantes sont inexistantes depuis 2019, ce que la formation justifie par la crise sanitaire et la réorganisation du Service des relations internationales (aucune annulation de séjour n'est pourtant évoquée pour cause de crise sanitaire). Aussi s'auto-évalue-t-elle de manière satisfaisante dans ce domaine, ce qui interroge.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, cependant difficile à apprécier pour ce qui est des enseignements. La formation à et par la recherche se fait aussi bien dans les enseignements d'anglais que dans les enseignements d'histoire de la première année (L1) à la troisième (L3). Les enseignements sont variés avec des cours de méthodologie du travail universitaire et des cours de méthodologie de la recherche historique et d'analyse des textes et des images en anglais. En L3, ces enseignements visent à préparer les étudiants à la recherche en master qui reste la finalité principale de la formation. Cependant, les heures d'initiation à la recherche ne représentent que 67h (4,7 % du nombre d'heures de la maquette), un chiffre qui ne tient pas compte des enseignements à la recherche présentés comme tels en L2 et L3. Il est donc difficile d'apprécier précisément l'adossement à la recherche du point de vue des enseignements. Les enseignements sont dispensés à 97 % par des enseignants-chercheurs qui représentent 50 % de l'équipe pédagogique. Il n'est pas prévu de dispositif d'accueil des étudiants en unité de recherche, ce qui est la norme pour ce type de formation. Le dossier ne précise pas les unités de recherche auxquelles sont affectés les enseignants-chercheurs.

La formation intègre des éléments de professionnalisation tout au long du cursus. Des UE de préprofessionnalisation sont obligatoires dès la L1 sous la forme de conférence et prennent une place plus importante en L2 et L3 avec un bloc d'UE (unités d'enseignement) de professionnalisation. Au total, le nombre d'heures dévolues à la professionnalisation est de 138 h, soit 9,6 % du nombre d'heures étudiant de la formation. Grâce à ces UE de professionnalisation, un étudiant de L3 peut choisir de façon éclairée une éventuelle poursuite d'études en master et construire son projet professionnel. Une réflexion est menée par l'équipe pédagogique pour enrichir l'offre des enseignements de préprofessionnalisation, ce qui témoigne de

l'importance qui leur est accordée. Cependant, ces enseignements de professionnalisation sont peu assurés par des intervenants professionnels extérieurs qui ne sont qu'au nombre de quatre (3,8 % des professionnels intervenant dans la formation, ce qui demeure faible). Aucun stage n'est obligatoire dans la formation et on regrette qu'aucun dispositif ne valorise la réalisation de stages volontaires.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière cohérente, mais doit renforcer son évaluation des compétences. La dénomination des UE reste classique pour ce type de formation aussi bien en histoire qu'en anglais. On remarque qu'en histoire des cours portant sur les sociétés non européennes sont proposés aux étudiants, ce qui est assez rare et est une caractéristique de la formation en histoire. Le programme permet sans nul doute aux étudiants d'acquérir les compétences de base de ce type de formation. La maquette est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui ne sont pas compensables entre eux afin de s'assurer de l'acquisition des connaissances et des compétences par les étudiants aussi bien en histoire qu'en anglais. Cependant, aucune évaluation des compétences n'est encore mise en place et la formation n'a pas pris conscience du problème dans le dossier puisqu'elle ne mentionne rien à ce sujet. Aucun e-portfolio n'est mis en place.

La formation dispose d'une bonne ouverture à l'international sans toutefois proposer suffisamment de dispositifs d'aide à la mobilité sortante. Toutes les UE du bloc anglais (soit la moitié des enseignements) sont dispensées en langue anglaise dans le but d'assurer une bonne capacité linguistique des étudiants et faciliter leur poursuite d'études à l'international. En revanche, la formation fait le choix de ne proposer que de manière optionnelle (sous forme d'UE libre) l'enseignement d'une autre langue étrangère, ce que l'on peut regretter. Le dossier ne précise pas les langues proposées alors aux étudiants. De même, il n'existe pas de volet de formation en français langue étrangère (pour les enseignements d'histoire) pour favoriser la mobilité entrante des étudiants non francophones. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette et le dossier ne mentionne pas d'action concrète pour faciliter la mobilité étudiante (réunions, etc.). Toutefois un accompagnement par des enseignants-chercheurs référents chargé des relations internationales (en histoire et en anglais) est possible en liaison avec le service des relations internationales de l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à la formation continue. L'alternance n'est pas proposée, ce qui est normal dans le cadre de ce type de formation. Aucune réflexion n'est engagée pour ouvrir la formation à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité qu'elle n'analyse cependant que de manière partielle. La formation reçoit chaque année de très nombreuses candidatures sur Parcoursup (295 en 2021-2022) pour quinze places en L1. Les étudiants, recrutés principalement en Île-de-France, sont tous issus des filières de bacs généraux, bien adaptées à ce type de formation. Tous les étudiants inscrits bénéficient d'un contrat pédagogique dans la mesure où celui-ci est obligatoire depuis 2018. La formation n'analyse cependant que de manière partielle cette attractivité qu'elle attribue à ses prérequis exigeants lui permettant d'attirer de très bons néobacheliers. Elle ne mentionne pas les dispositifs d'information auxquels elle participe pour se faire connaître.

La formation suit la réussite de ses étudiants et met en place des dispositifs efficaces d'accompagnement et d'aide à la réussite. Les taux de réussite sont excellents en L2 (entre 80 % et 100 % entre 2019-2022) et en L3 (entre 83 % et 100 % sur la même période). En L1, le taux de réussite a tendance à diminuer (93 % en 2019-2020 et 57 % en 2021-2022), mais reste bon. La formation justifie cette baisse par plusieurs abandons au premier semestre, mais ne fournit pas d'éléments d'explication. Il faut voir si cette baisse est ponctuelle ou si elle se poursuit dans les années à venir et revoir alors éventuellement les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants. Ceux-ci ont été jusqu'à présent efficaces et variés, avec la mise en place de tutorat, un suivi semestriel des étudiants par un enseignant ou encore l'instauration d'une semaine de pré-rentrée.

La formation analyse de manière informelle la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants. La première promotion (composée de dix étudiants) a été diplômée en 2022, ce qui rend impossible un suivi dans le temps (par une enquête à 30 mois) de l'insertion professionnelle des étudiants. Néanmoins, la formation propose des données issues d'une enquête informelle, ce qui témoigne d'un effort de suivi de la poursuite d'études des étudiants. Sur la première promotion diplômée en 2022 et composée de 10 étudiants, sept ont répondu au questionnaire : six d'entre eux ont poursuivi leurs études en master à UPCité (master d'histoire ou MEEF Histoire) et un dans une autre université (master d'histoire). Une enquête informelle à douze mois a

également été menée pour l'insertion professionnelle : une diplômée de 2021 est professeur d'anglais dans un établissement français et une diplômée de 2022 a un contrat en alternance dans le domaine de la communication. Ces poursuites d'études et ces insertions professionnelles sont toutes cohérentes avec la finalité de la formation. Ces données demandent à être complétées dans les prochaines années et analysées de manière formelle pour permettre un réel suivi de la poursuite d'études et de la réussite des étudiants de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens propres pour remplir ses objectifs. Elle se base sur le vivier d'enseignants du département d'histoire et du département de LLCER. Au total, 130 enseignants (66 permanents et 64 non-permanents) interviennent dans la formation. Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence *Histoire* soit avec la licence *LLCER anglais*, si bien que le coût de la maquette (qui comprend un total de 1 437 heures/étudiant) n'est pas analysable de manière pertinente. Aucun cours spécifique n'a été créé pour la bi-licence *Histoire/anglais*.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est encore incomplet. Le dossier mentionne qu'un retour sur les enseignements est réalisé à chaque fin de semestre par les équipes pédagogiques d'histoire et d'anglais. Mais la formation ne précise pas la forme que prend cette évaluation des enseignements ni s'il s'agit d'une évaluation formelle pour chaque enseignement ou pour la formation. Un conseil de perfectionnement est également mis en place, mais sa composition n'est pas tout à fait pertinente puisqu'il ne comprend pas de professionnel extérieur. Il ne fait que des propositions d'amélioration, mais il ne prend pas de décision.

Conclusion

Points forts

- Une forte pluridisciplinarité des enseignements ;
- Une professionnalisation bien adaptée ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une faible mobilité étudiante sortante ;
- Une évaluation interne informelle et incomplète ;
- Le manque de professionnels dans le conseil de perfectionnement ;
- Une approche par compétences engagée mais non finalisée par l'évaluation des compétences.

Recommandations

- Encourager les mobilités sortantes en multipliant et en diversifiant les dispositifs d'information et de suivi des étudiants en collaboration avec le service des relations internationales de l'université.
- Mettre en place un processus d'évaluation formel des enseignements et de la formation.
- Renforcer la composition et le rôle du conseil de perfectionnement afin de le rendre conforme et d'entrer davantage dans un processus d'amélioration continue.
- Finaliser l'approche par compétences engagée en organisant l'évaluation systématique des compétences.

LICENCE HISTOIRE / GÉOGRAPHIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Histoire-Géographie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours bi-disciplinaire *Histoire-Géographie* et offre la possibilité d'une préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement grâce à deux cours dédiés : *initiation aux métiers de l'enseignement* en deuxième année (L2) et *didactique de l'histoire et de la géographie* en troisième année (L3). La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Géographie, histoire, économie et sociétés (GHES) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'Université Paris Cité. En 2021-2022, la licence comptait 45 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pertinente dans l'offre de formation de l'établissement et en adéquation avec sa stratégie, particulièrement sur le plan de la pluridisciplinarité. La licence *Histoire-géographie* se compose d'enseignements mutualisés avec la licence *Histoire* (UFR GHES) et la licence *Géographie* d'UPCité. La collaboration est solide entre les deux départements d'histoire et de géographie, ce qui se traduit par un pilotage commun de la formation. La formation est pensée comme étant la voie privilégiée pour accéder au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et préparer ainsi au mieux les concours du Capes et de l'agrégation. Dans ce cadre, des liens privilégiés ont été développés avec l'Institut National du Professorat et de l'Éducation (INSPE), sans que l'on ait de précisions sur la forme que prend ce partenariat académique. La formation permet également la poursuite d'études avec les masters d'histoire et de géographie (master *Géographie, aménagement, environnement et développement* GAED) et ouvre alors un accès aux métiers du tourisme, de la culture et du patrimoine. La formation est par nature pluridisciplinaire, puisqu'elle repose sur un équilibre (50/50) entre les unités d'enseignements (UE) d'histoire et de géographie, sans compter les UE transversales.

L'ouverture de la formation à l'international est difficile à mesurer. La formation n'a pas de parcours diplômants européens ou internationaux, pas plus qu'elle n'a établi de collaboration sur ce point. Des mobilités étudiantes sont possibles dans le cadre de divers partenariats noués par UPCité avec des universités européennes ou canadiennes. Cependant, il est difficile de mesurer comment ces partenariats se traduisent en termes de mobilité étudiante (entrante ou sortante). En effet, la formation ne fournit pas de chiffres, les données étant collectées au niveau de chaque département, et non spécifiquement pour la bi-licence *Histoire-géographie*. Néanmoins, il est précisé que la formation accueille depuis 2020 deux étudiants originaires du Portugal (4 % des effectifs de la bi-licence).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Au travers d'enseignements obligatoires aux méthodes de la recherche aussi bien en histoire qu'en géographie, de la première (L1) à la troisième année (L3), la bi-licence *Histoire-géographie* intègre une bonne formation à et par la recherche. Ces enseignements représentent 124 h du nombre d'heures étudiant de la maquette (7,7 % des enseignements). Ce chiffre ne tient pas compte des cours de L3 qui incluent également des éléments d'initiation aux séminaires de recherche. Cette formation à et par la recherche facilite la poursuite d'étude en master d'histoire ou de géographie. Les enseignants-chercheurs (EC), au nombre de 62, soit 49 % du corps enseignant, interviennent à 56 % dans la formation (900 h) et assurent l'intégralité des cours magistraux (CM). Les travaux dirigés (TD) sont assurés par des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et des contrats doctoraux avec mission d'enseignement (CDME). Le dossier ne précise pas les unités de recherche auxquelles sont affectés les EC.

La formation intègre des éléments de professionnalisation principalement en lien avec la poursuite d'études vers le master MEEF. Les unités d'enseignement (UE) de professionnalisation sont concentrées en L2 et L3. Cependant, le dossier n'indique pas le nombre d'heures correspondant à ces unités d'enseignement. La majorité des UE de professionnalisation mentionnées portent sur les métiers de l'enseignement ou la didactique de l'histoire-géographie. Ce choix est cohérent avec la finalité principale de la formation, tournée vers la poursuite d'études en master MEEF, même si on peut regretter qu'un choix plus large ne soit offert aux étudiants qui ne souhaitent pas se diriger vers un master MEEF. Ces enseignements de professionnalisation sont assurés

par des intervenants professionnels extérieurs au nombre de 25 (19 % des professionnels intervenant dans la formation). Un stage de quatre semaines en établissement scolaire est obligatoire pour tous les étudiants dans le cadre de l'UE « Didactique de l'histoire et de la géographie » et permet aux étudiants de se familiariser avec les métiers de l'enseignement et de la formation. On peut regretter que ce stage ne soit valorisé que par trois crédits ECTS. Des stages en entreprise sont également possibles, mais le dossier n'indique pas le nombre de crédits ECTS qui leur correspond.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme pédagogique cohérent avec ses objectifs, mais avec une mise en adéquation partielle avec les compétences visées. Le programme ainsi que les pratiques pédagogiques font régulièrement l'objet de discussions entre les membres du département d'histoire et de géographie afin d'en assurer l'uniformisation et la cohérence. Le programme permet sans nul doute l'acquisition des connaissances de base requises pour ce type de formation, avec une attention particulière accordée en histoire à l'étude des mondes non européens, souvent peu proposée dans ce type de formation. La formation a établi elle-même une fiche pour le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La maquette est bien déclinée en blocs de connaissances et de compétences, mais ces dernières sont évaluées à l'intérieur des UE, sans que l'on ait davantage de précision. La formation est consciente du problème, auquel elle compte remédier dans la prochaine maquette, tout en s'évaluant de manière positive sur ce point. La création de e-portfolio par les étudiants n'est pas prévue dans la formation.

La formation développe et diversifie ses méthodes pédagogiques. Si la majorité des enseignements dispensés le sont de façon conventionnelle, reposant essentiellement sur des cours magistraux et des travaux dirigés, quelques enseignements utilisent également le dispositif de la classe inversée. L'équipe est attentive à proposer une diversification des travaux pédagogiques réalisés en cours (jeux de rôle, exposés, fabrication de posters, stages). L'utilisation de la plateforme numérique Moodle n'est pas évoquée, ce qui est surprenant. Tous les enseignements sont désormais dispensés en présentiel, à l'exception du cours de langues des L1 qui est suivi à distance et de manière asynchrone par les étudiants. L'équipe ne souhaite pas proposer davantage d'enseignement à distance en raison de la configuration des salles qui rend cette solution difficile à mettre en œuvre.

La formation doit encore renforcer les dispositifs devant favoriser la mobilité internationale. Ces dispositifs reposent principalement sur la formation linguistique des étudiants. Les cours de langues obligatoires représentent un volume horaire de 66 h de la L1 à la L3 (soit 4,4 % des heures d'enseignement), ce qui est assez faible. Le choix des langues est restreint dans le cadre des UE de langues obligatoires (anglais et espagnol), l'offre se diversifie dans le cadre des UE libres avec des enseignements pouvant être suivis dans d'autres UFR d'UPCité et de l'INALCO situé à proximité. Il n'y a pas de cours dispensés en langues étrangères dans la formation. La mobilité entrante des étudiants est facilitée par des cours de Français langue étrangère (FLE) dispensés dans le cadre de l'UE de langues obligatoire. La formation s'évalue de manière positive sur ce point, bien que les dispositifs de préparation à la mobilité ne soient pas évoqués pour faciliter les mobilités sortantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à la formation continue. L'alternance n'est pas proposée, ce qui est normal dans le cadre de ce type de formation. La formation est ouverte à la formation continue, mais un seul étudiant (sur les 45 que compte la formation) est inscrit dans ce cadre en 2021-2022. Aucun dispositif spécifique n'est prévu pour ce type de public. La formation considère que ses enseignements sont principalement à destination d'un public en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité qu'elle n'analyse pas cependant. La formation reçoit chaque année de très nombreuses candidatures sur Parcoursup (entre 400 et 700) pour vingt places en L1. Les étudiants sont issus en majorité des filières de bacs généraux, bien adaptées à ce type de formation : le dossier ne donne pas de données précises pour chaque année, mais précise qu'entre la moitié et les deux tiers des étudiants de L1 sont des néo-bacheliers ayant obtenu un bac général ; le tiers restant est composé d'étudiants en réorientation provenant de la filière Droit ou de classes préparatoires. Entre un et trois étudiants seulement sont issus d'un bac technologique entre 2019 et 2022. On remarque cependant que si la formation a fait le plein en L1 en 2019-2020, et en 2020-2021, ce n'est pas le cas en 2021-2022 (14 étudiants inscrits pour 20 places), ce qui est un point de vigilance pour les années à venir. Tous les étudiants inscrits bénéficient d'un contrat pédagogique dans la mesure où celui-ci est obligatoire depuis 2018. La formation n'analyse cependant que de manière partielle

cette attractivité, car elle ne mentionne pas les dispositifs d'information auxquels elle participe pour se faire connaître.

La formation suit de manière partielle la réussite de ses étudiants et ne met pas en place de dispositifs efficaces d'accompagnement et d'aide à la réussite pour les L1. Les taux de réussite sont excellents en L3 (entre 90 % et 100 % entre 2019-2022) et très bons en L2 (entre 61 % et 78 % pendant la même période, avec cependant une orientation à la baisse). En L1, si le nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS demeure faible (10 %) et correspond à des réorientations, le taux de réussite a tendance à diminuer de manière très nette (63 % en 2019-2020, 55 % en 2020-2021 et 35 % en 2021-2022), sans qu'aucun élément d'explication soit fourni par la formation. Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants existent avec la mise en place de tutorat et d'un suivi semestriel des étudiants par un enseignant, mais leur efficacité n'est pas analysée par la formation.

Les données fournies par la formation concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants ne sont pas exploitables. La formation a ouvert à la rentrée 2019. La première promotion (composée de onze étudiants) a été diplômée en 2022, ce qui rend impossible un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants à 30 mois dans le contrat. La formation n'a mis en place aucun outil, même informel, pour le suivi de la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle de ses étudiants (par une étude à 12 mois par exemple). Le dossier mentionne uniquement la poursuite d'études de tous les diplômés en master, sans plus de précisions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens propres pour remplir ses objectifs, mais les moyens apportés par les départements d'histoire et de géographie sont satisfaisants. Elle se base sur le vivier d'enseignants du département d'histoire et du département de géographie. Au total, 127 enseignants (69 permanents et 58 non-permanents) interviennent dans la formation. Tous les enseignements sont mutualisés soit avec la licence d'histoire soit avec la licence de géographie, par conséquent le coût de la maquette (qui comprend un total de 1594 heures/étudiant) n'est pas analysable de manière pertinente. La formation précise qu'elle veille à maintenir un coût constant en n'augmentant pas ses effectifs, particulièrement en L3, par l'accueil de nouveaux étudiants venus des classes préparatoires.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est encore incomplet. Le dossier mentionne qu'un retour sur les enseignements est réalisé à chaque fin de semestre. Mais la formation ne précise pas la forme que prend cette évaluation des enseignements ni s'il s'agit d'une évaluation formelle pour chaque enseignement ou pour la formation. Une enquête est réalisée par les représentants étudiants et les résultats sont présentés pendant le conseil de perfectionnement, mais il ne s'agit pas d'un processus mené par la formation et aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants ayant répondu au questionnaire. Le conseil de perfectionnement est également mis en place. Sa composition est pertinente avec des représentants étudiants, des professionnels extérieurs et des membres de l'équipe pédagogique. Il joue son rôle en tenant compte des remontées faites par les étudiants et en prenant des décisions pour les futurs changements de la maquette.

Conclusion

Points forts

- Une forte pluridisciplinarité des enseignements ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité principale de la formation.

Points faibles

- Des dispositifs limités d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants de L1 ;
- Une évaluation de la formation et des enseignements non systématisée ;
- Une absence de données concernant le devenir des étudiants ;
- Une ouverture à l'international encore limitée ;
- Une évaluation des compétences incomplète.

Recommandations

- Renforcer et diversifier les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants de L1 et mieux les informer en amont des attendus et prérequis de la formation.
- Mettre en place un processus formel d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Mettre en place un réel suivi de la poursuite d'études et de la réussite des étudiants.
- Encourager les mobilités sortantes en multipliant et diversifiant les dispositifs d'information et de suivi des étudiants en collaboration avec le service des relations internationales de l'université.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* d'Université Paris Cité (UPCité) comporte deux parcours complémentaires diplômants, portés par l'Institut de Psychologie (IP), le parcours *Sciences psychologiques* (P1), et le parcours *Psychologie et humanités* (P2). Elle résulte de la fusion en 2020 des deux licences historiques mention *Psychologie* des établissements fondateurs d'UPCité : l'université Paris Descartes (Paris V) et l'université Paris Diderot (Paris VII). Les enseignements ont lieu à Paris, sur le site de Boulogne-Billancourt de l'unité de formation et de recherche (UFR) IP pour le parcours P1, et sur le campus des Grands-Moulins du département d'Études psychanalytiques, Institut des Humanités, sciences et sociétés (IHSS) pour le parcours P2. En 2021-2022, un total de 2664 étudiants étaient inscrits dans la formation, dont 123 avec une option licence accès santé (L.AS). La licence accueille également 35 étudiants du parcours spécifique accès santé (PASS) mineure Sciences psychologique et une bi-licence Sciences biomédicale/Sciences psychologiques (SB/SP) est proposée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est globalement bien inscrite dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les formations santé de même cycle (PASS, L.AS et bi licence SB/SP), et en articulation avec le master *Psychologie* avec laquelle elle s'inscrit en continuum. Elle s'inscrit également dans le continuum Bac -3 / bac +3 dans son lien avec le diplôme d'université (DU) *Passeport pour réussir et s'orienter* (PaRéo) dont l'objectif est de favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur. En revanche, il ne semble pas y avoir de passerelles avec des licences professionnelles, ce qui est regrettable, compte tenu du goulot d'étranglement existant au niveau national en psychologie pour l'accès en master et au titre de psychologue. De telles passerelles - notamment vers les licences professionnelles *Intervention sociale* (portée également par l'IP), *Services à la personne* (portée par l'IUT de Paris) et *Métiers de la forme* (portée par UFR STAPS) - permettraient une insertion professionnelle en fin de cycle pour certains étudiants. Les partenariats académiques locaux avec le monde socio-économique et social existent, mais ne sont pas mis en avant dans le dossier, étant seulement évoqués à travers la grande diversité d'accueil des étudiants pour les stages de troisième année (L3). L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation est notable. Outre dans les relations étroites entretenues avec les formations en santé, cet apport apparaît dans les unités d'enseignement (UE) libres proposées en première et seconde année (L1 et L2) et les unités d'enseignement d'ouverture vers les sciences humaines (sociologie, anthropologie, philosophie, etc.) et vers la psychophysiologie et les neurosciences.

L'ouverture de la formation à l'international est effective, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais les efforts faits par l'équipe pédagogique pour redynamiser les mobilités étudiantes, notamment par l'activité d'un bureau des relations internationales sous la responsabilité de trois enseignants-chercheurs (EC) sont appréciables. Les mobilités sont en augmentation en fin de périodes passant de 11 en 2020 - 2021 à 30 pour les mobilités entrantes, et de 15 à 46 lors de cette même période pour les mobilités sortantes. Par ailleurs 326 étudiants internationaux étaient inscrits dans la formation en 2021 - 2022.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Dans les deux parcours, la formation à et par la recherche est dispensée dans les trois années du cycle en s'appuyant à la fois sur les enseignements théoriques et fondamentaux et sur les enseignements méthodologiques, épistémologiques et statistiques. Un projet tuteuré de l'UE Travail d'étude et de recherche (TER) obligatoire est réalisé par les étudiants en 3^e année (L3), validé par le rendu d'un écrit académique. La réalisation du stage obligatoire de L3 du parcours *Sciences psychologiques* (licence *Psychologie*) est possible dans les laboratoires de recherche de l'IP. La majorité des heures sont assurées par des EC, qui sont au nombre de 103, rattachés à l'un des sept laboratoires de l'IP, pour le parcours P1, et au nombre de 31, rattachés à quatre équipes de recherche pluridisciplinaires, pour le parcours P2.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. Les contenus de formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un nombre élevé de professionnels (243 sur les deux parcours) interviennent dans la formation, notamment dans la préparation et la supervision des stages, pour une proportion de 35 - 40 % des enseignements dans le parcours P2 et environ 39 % dans le parcours P1. Ces intervenants proviennent des différents secteurs professionnels correspondants aux débouchés de la formation, ce qui assure aux étudiants une visibilité de la diversité des pratiques et méthodes de travail du psychologue. On regrette cependant que les différents partenariats avec l'environnement socio-économique local correspondant à ces différents secteurs ne soient pas du tout décrits. La formation n'est pas proposée en alternance mais accueille des publics en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences n'est pas mise en place, mais la maquette présente des contenus de formations structurés en blocs de connaissances et de compétences définis par la fiche RNCP de la mention. L'équipe, consciente des limites de la formation sur ces aspects, souhaite initier une réflexion de fond sur l'évaluation par compétences. Parmi les UE libres offertes en L1 et L2, l'UE Engagement valorise les missions de terrain (activités bénévoles ou professionnelles) réalisées par les étudiants. La mise en place de e-portfolio est en cours, notamment à travers un financement d'initiative d'excellence IDEX en 2021, obtenu par des membres de l'IP.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Celles-ci sont diversifiées en fonction des compétences enseignées, notamment cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), classes inversées avec exposés oraux, mises en situation, auto-évaluations formatives, mais aussi la possibilité de simulations d'entretiens avec la clinique virtuelle mise en place via un projet du Programmes d'investissements d'avenir (PIA). La formation comprend des modalités d'enseignement entièrement ou partiellement à distance (entre 240 et 996 heures pouvaient être suivies à distance en 2021 - 2022 sur l'ensemble de la formation), mais le dossier met davantage en avant l'éloignement de certains intervenants plutôt que la facilitation de l'accueil de ses différents publics, et ne donne pas d'indication sur le caractère effectif ou non de ce suivi à distance (à l'exception des travaux d'études et de recherche - TER - de L3 dispensés en co-modalité pour le parcours *Sciences psychologiques*).

La formation présente une ouverture à l'international satisfaisante bien que perfectible. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère : la formation en langue étrangère diffère toutefois entre les deux parcours (78 h de formation en anglais pour psychologue au total dans le parcours P1, réparties sur les trois années de formation, et 44 h de formation en langue vivante dans le parcours P2, assurées par le Centre de ressources en Langues pour la L1 et le département Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANDAD) pour la L2 et la L3, avec une diversité de langues vivantes proposées en adéquation avec la diversité des échanges internationaux. Il est surprenant ici de constater qu'aucun tronc commun aux deux parcours de formation n'est indiqué, y compris pour les enseignements transversaux, dont les langues vivantes font partie. La formation intègre 45 h d'enseignements disciplinaires enseignés en anglais, et l'ajout d'un parcours de formation spécifique en anglais est en cours de réflexion. Un bureau des relations internationales, coordonné par des EC et un gestionnaire et en relation avec le pôle Stratégies et relations internationales d'UPCité, accompagne de manière individuelle les étudiants entrants et la préparation des candidatures à la mobilité sortante, mais la nature de l'aide apportée n'est pas spécifiée.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais les contenus et les dispositifs de la formation sont accessibles aux publics de la formation continue. L'accueil d'étudiants en formation continue est assez conséquent (entre 104 et 144 selon les années du contrat), et la formation a délivré six validations des acquis de l'expérience (VAE) totales au cours du contrat mais aucune validation d'acquis professionnels (VAP). Les publics de formation continue ne bénéficient ni d'offre spécifique, ni d'encadrement ou d'ingénierie de formation spécifiques, mais il leur est proposé des aménagements d'études de type dispense d'assiduité et de contrôle continu, et des procédures spécifiques de sélection existent pour un accès direct en L2 et L3, avec possibilité d'équivalences ou de validation d'acquis de compétence (VAC). L'ensemble des DU offerts à l'IP sont accessibles après la troisième année de la licence du parcours P1, ou après un master. Pour le parcours P2, l'offre de formation continue offerte par la composante du parcours comprend plusieurs formations ouvertes aux étudiants dès la première année de licence (trois DU, et sept formations qualifiantes).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très forte et le suivi des flux des candidatures et des inscriptions est effectif.

La discipline étant une filière sous tension, les candidatures sont nombreuses (18 403 en 2021 - 2022), pour une capacité d'accueil de 870 places en 2021 - 2022. Des dispositifs d'information sur la formation sont mis en place par l'établissement et la formation (journée portes ouvertes, salons, capsules vidéo, immersions) pour contribuer à améliorer la qualité de l'orientation et du recrutement. Le suivi et l'analyse de l'évolution des candidatures et des inscriptions par la formation ont été réalisés dans le bilan par l'équipe pédagogique qui s'efforce de présenter les différences entre les deux parcours pour une meilleure orientation.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en L1 est de 54 % en 2021 - 2022 dans le parcours P1, ce qui est relativement élevé pour une L1 en psychologie, et de 80% dans le parcours P2, ce qui est très satisfaisant. Les taux de réussite en L2 (56 % pour P1 et 86 % pour P2) et L3 (67 % en P1 et 81 % en P2) sont également satisfaisants. La formation suit l'évolution des taux de réussite et l'évolution des publics pour adapter en conséquence les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite proposés aux étudiants, ce qui est appréciable.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Les données utilisées par l'équipe pédagogique proviennent de l'enquête à 12 mois (celle à 30 mois n'étant pas disponible) menée en novembre 2022 par l'observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement dont on peut regretter le faible taux de réponse des étudiants (74 sur 517 étudiants diplômés en 2021 pour le parcours P1 et 30 sur 208 dans le parcours P2). Ces données font apparaître que, en accord avec l'objectif principal de la formation, la poursuite d'études en master *Psychologie* est de l'ordre de 70 % avec un taux d'insertion en emploi, hors poursuite d'études, de l'ordre de 20 %. Malgré le taux satisfaisant d'étudiants réalisant leur souhait de poursuite d'études, l'équipe pédagogique souhaite renforcer les dispositifs d'information et d'accompagnement à la réorientation et à la professionnalisation des étudiants ne parvenant pas à intégrer un master de psychologie. Elle souhaiterait également, en collaboration étroite avec l'OVEF et dans le cadre d'une politique de l'établissement, mettre en place des enquêtes systématiques sur le devenir des étudiants en s'appuyant notamment sur les associations d'alumni pour contribuer à augmenter le taux de répondants à ces enquêtes, ce que l'on ne peut qu'encourager.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens tout juste suffisants pour atteindre ses objectifs. 420 enseignants interviennent dans la formation pour 2664 étudiants inscrits (tout le cycle) et 1512 h de formation. Le taux d'encadrement est de 21,3 étudiants par EC dans le parcours P1 et 18 dans le parcours P2 (respectivement 31,3 et 26,6 en tenant compte également du master *Psychologie*), et 286 enseignants non permanents interviennent dans la formation (dont 196 vacataires), ce qui représente 68 % des enseignants. Ces chiffres témoignent de conditions d'encadrement difficiles, que l'équipe souhaiterait voir améliorer. Le nombre d'heures d'enseignement dans chaque parcours est élevé (1 466 en P1 et 1 558 en P2) et, dans le contexte de conditions d'encadrement dégradées, il est fort surprenant qu'aucune mutualisation entre les deux parcours ne semble être ni effective ni envisagée.

La formation définit un bon processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution, mais les taux de réponse aux enquêtes réalisées auprès des étudiants de L3 sont malheureusement très faibles (395 sur 842 étudiants inscrits en L3 en 2021 - 2022). Il n'existe pas de conseil de perfectionnement (CP) au niveau de la mention, ce qui est regrettable. La formation dispose d'un CP pour chaque parcours, comprenant notamment des EC, des professionnels, des étudiants et alumni qui jouent un rôle effectif dans l'évolution de la formation. L'équipe envisage la création d'un CP au niveau de la mention, ce qui est nécessaire.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne formation à et par la recherche ;
- Une très bonne professionnalisation de la formation ;
- Un bon apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention (organisation par parcours) ;
- Une absence de passerelle vers une ou des licences professionnelles ;
- Une approche par compétences initiée mais non finalisée ;
- Une absence de tronc commun ou mutualisation entre les deux parcours.

Recommandations

- Reprendre l'organisation du conseil de perfectionnement au niveau de la mention (et non au niveau des parcours), de façon à disposer d'un processus global d'amélioration continue de la formation.
- Entreprendre une réflexion sur la possibilité de créer des passerelles vers une ou plusieurs licences professionnelles.
- Développer l'approche par compétences, ce qui permettra de valoriser le travail déjà effectué pour la définition des compétences ciblées par la formation.
- Entreprendre une réflexion pour envisager un tronc commun ou une mutualisation d'enseignements entre les deux parcours, de façon à renforcer la cohérence de la formation au niveau de la mention et peut-être permettre de réduire le coût de la formation.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* (SDE) d'Université Paris Cité (UPCité) propose trois parcours : deux parcours sont proposés sur trois ans, les parcours *Professorat des écoles* (PE) et *Lien social* (LS), et un troisième parcours, *Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du travail social et de la santé* (ISEFT2S), est proposé en un an (L3) et uniquement à distance. La licence est rattachée à l'Unité de formation et de recherche Sciences humaines et sociales (UFR SHS) d'UPCité. Les enseignements des parcours PE et LS sont dispensés sur le campus Saint-Germain d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 327 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle, 170 dans le parcours PE, 97, dans le parcours LS et 60 dans le parcours ISEFT2S.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est bien inscrite dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Elle est construite en continuité avec les autres masters internes du département des Sciences de l'éducation : *Recherche en éducation et formation* (REF), *Coopération internationale en éducation et formation* (CIEF), *Ingénierie des dispositifs de l'aide spécialisée à la personne* (IDASP) et *Cadres et consultants en formation continue* (CCFC), ainsi qu'avec le master en partenariat avec l'INSPE de Paris (*MEEF Encadrement Éducatif*) et avec certains masters de Sciences sociales tel que le parcours *Études et évaluations dans les secteurs de la santé et du social* (EVSAN) ou des masters de Sciences du langage, par exemple le parcours *Signes, discours et société* (SDS), internes à l'UFR SHS. Les passerelles existant (sur dossier) après la 1^{re} année (L1) ou la 2^e année (L2) à UPCité concernent notamment le passage de la licence SDE vers la licence *Sciences sociales* ou inversement. La réorientation des étudiants est également possible en fin de L2 vers des licences professionnelles d'UPCité (*Intervention sociale, Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, Métiers du livre, etc.*). Inversement, des étudiants en réorientation, venant de différentes licences de l'université (en sciences humaines et sociales ou autres), sont accueillis dans la licence SDE à l'inter-semestre de L1, en début de L2 ou de L3. Il n'existe que peu d'articulations avec les autres licences de l'UFR, mais une collaboration est envisagée avec la L3 de la licence MIASHS (parcours PE). Il existe un partenariat avec quatre écoles de travail social d'Île-de-France, et un renforcement de la collaboration avec une de ces écoles (l'IRIS) est prévu avec bi-diplomation L3 et Diplôme d'Etat (DE) d'*Éducateur de jeunes enfants*. Un partenariat est également envisagé avec le

lycée Rabelais (Paris 18^e) pour construire une bi-diplomation L3 - DE de *Conseiller en économie sociale et familiale*. La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et dans son contenu, notamment par la présence au sein de la formation, d'approches issues de différentes disciplines telles que la psychologie, la didactique, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, et la philosophie.

L'ouverture de la formation à l'international est effective, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais, par le biais de la mobilité internationale vers le Canada et dans le cadre du programme Erasmus, les étudiants peuvent partir un ou deux semestres à l'étranger, et la formation accueille chaque année des étudiants internationaux en mobilité Erasmus ou via Campus France. En 2020 – 2021, les étudiants en mobilité entrante représentaient environ 2 % de l'effectif étudiant; les étudiants en mobilité sortante, 1,5 %, et les étudiants internationaux, environ 4 %, chiffres à considérer en prenant en compte les capacités d'accueil de la formation et de la forte sélection à l'entrée de la formation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est dispensée dans les enseignements pour un volume de 114 heures au total, dans un cours de méthodologie en L2 et L3, axé sur le traitement de données et la méthodologie qualitative. En L1, L2 et L3, les étudiants mènent une recherche s'appuyant sur l'expérience de stage et préparent un mémoire. Il existe une possibilité de réalisation de stages dans les laboratoires d'adossement - le centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) et l'unité de recherche *Éducation, discours, apprentissages* (EDA) - pour les étudiants qui s'intéressent à la recherche. Les cours sont assurés en grande partie par des enseignants-chercheurs (EC), au nombre de 25 (dont 23 du

département SDE). Le volume d'heures de formation assuré par les EC varie selon les parcours : 51 % des heures étudiant sont assurées par des EC dans le parcours PE, 45 % dans le parcours LS et 100 % dans le parcours ISEFT2S. Si le volume est un peu faible dans les parcours PE et LS pour une licence générale (l'équipe envisage d'ailleurs de l'augmenter), il apparaît au contraire clairement trop élevé dans le parcours ISEFT2S.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. La formation prend en compte les besoins très importants de l'IDF en enseignants du premier degré : les étudiants inscrits dans le parcours PE participent au contingent des candidats au concours sur les trois académies d'Île-de-France. Une place importante est donnée à la préprofessionnalisation des étudiants. Les parcours PE et LS comportent un stage obligatoire de 70 h tous les ans et des stages complémentaires (d'un minimum de 50 h) dans le cadre de l'UE optionnelle. Enfin, la possibilité est donnée aux étudiants de réaliser des stages facultatifs (ne validant pas de crédits ECTS) à tout moment de leur cursus. Les stages obligatoires font, tous les ans, l'objet d'un rapport ou d'un mémoire encadré par un enseignant référent. Le parcours ISEFT2S n'intègre pas de stage dans la maquette, ce qui est justifié par le fait que les étudiants qui y sont inscrits sont des professionnels en exercice. 12 professionnels interviennent dans la formation pour une proportion de 46 % des enseignements sur l'ensemble de la licence, mais sans intervenir dans le parcours ISEFT2S, ce qui est regrettable. La formation n'est pas proposée en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent, mais sans s'inscrire dans une approche par compétences. La formation est actuellement structurée par des blocs thématiques, construits selon les compétences spécifiques à chaque parcours, sans qu'une approche par compétences soit mise en place. L'équipe souligne que la mise en œuvre d'une approche par compétences nécessitera la déclinaison des compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en un référentiel spécifique complémentaire pour chacun des parcours, de façon à pouvoir tenir compte de la spécificité des trois parcours et de la diversité des métiers visés. Cette approche permettrait également de mettre en lumière les compétences communes aux trois parcours de la formation, ce qui, dans l'état actuel du dossier, n'apparaît aucunement. Les étudiants ne sont pas encouragés à créer leur portfolio, l'équipe indiquant seulement sur ce point qu'il n'existe actuellement pas de plateforme proposée par UPCité pour réaliser un e-portfolio.

La formation présente une bonne diversité dans ses pratiques pédagogiques, en cohérence avec ses objectifs. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. Tous les cours magistraux (CM) de la formation ont lieu à distance. Les parcours PE et LS intègrent des cours en petits groupes et uniquement en présentiel (ateliers de pratiques artistiques, informatique, anglais), des enseignements sous forme de classe inversée en mode hybride (cours associant un CM à distance asynchrone et un enseignement en travaux dirigés (TD) en présentiel), et un suivi individualisé des mémoires en L2 et L3. Le fonctionnement hybride a été pensé pour permettre une plus grande flexibilité de l'emploi du temps des étudiants qui peuvent ainsi se rendre plus facilement en stage. Certains enseignements se font en binôme associant un EC et un professionnel, de façon à rendre plus visibles et explicites les liens entre théorie et pratique. Au total, sur l'ensemble de la formation, 432h peuvent être suivies à distance par les étudiants, soit 22,24 % de la formation.

L'ouverture à l'international de la formation est peu développée. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère : la formation intègre un enseignement d'anglais obligatoire (18h par semestre soit 108h au total sur les trois années de licence pour les parcours PE et LS). Il n'y a pas d'enseignement de langue vivante dans le parcours ISEFT2S ce qui est regrettable. L'équipe précise que, compte tenu des projets professionnels des étudiants, mais aussi du faible effectif de la formation et des budgets accordés, il ne lui semble ni pertinent ni possible de proposer un enseignement de langue vivante obligatoire autre que l'anglais. En revanche, un partenariat est envisagé avec le centre de langues d'UPCité afin de proposer un choix plus vaste de langues étrangères dans le cadre de l'UE libre. Aucune des heures disciplinaires n'est enseignée en anglais, l'équipe ne considérant pas cet aspect pertinent, compte tenu des profils et projets professionnels des étudiants (Professeur des écoles, Conseiller principal d'éducation, par exemple). Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité, mais l'équipe envisage de systématiser une réunion spécifique en fin d'année à l'attention des étudiants de L1, destinée à donner des informations sur la mobilité étudiante.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais les contenus et les dispositifs de la formation sont accessibles aux publics de la formation continue. L'accueil d'étudiants en formation continue est assez conséquent : 151 pendant la période d'évaluation, soit environ 18 % des inscrits en 2021-2022. Le parcours ISEFT2S, dispensé à distance, s'adresse en priorité aux personnes salariées en reprise d'études, et les étudiants inscrits dans ce

parcours le sont, en très grande majorité, dans le cadre de la formation continue. La formation a délivré deux VAE au cours du contrat et 31 VAP. Les publics de formation continue ne bénéficient ni d'offre spécifique, ni d'encadrement ou d'ingénierie de formation spécifiques. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais la moitié des étudiants du parcours PE en 2e et 3e années sont sous contrat avec le rectorat par le biais des contrats d'assistant d'éducation, en préprofessionnalisation, et sont ainsi 8h par semaine dans une école, leur contrat se poursuivant jusqu'en M1 MEEF 1er degré. Dans le parcours LS, environ un tiers des étudiants ont un contrat d'Assistant d'éducation en collège ou en lycée, ce qui constitue une première étape dans leur professionnalisation vers le métier de Conseiller principal d'éducation (CPE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très forte et le suivi des flux des candidatures et des inscriptions est effectif. La formation est très attractive. Les candidatures à l'entrée de la formation sont très nombreuses (2 612 en 2021 - 2022), pour une capacité d'accueil de 80 places. Dans son processus de sélection, l'équipe privilégie la variété des profils (néo-bacheliers mais aussi étudiants en réorientation ou candidats non-scolarisés), considérant que la mixité des profils enrichit le cursus et les échanges entre pairs. Le classement des étudiants est fonction de leurs notes et de leur motivation et intérêt. Les informations sur la formation sont données sur le site d'UPCité, sur ParcoursSup, dans les journées portes ouvertes de l'établissement et lors des salons étudiants.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en L1, en augmentation sur le contrat, est d'environ 85 % en 2021 - 2022, ce qui est très élevé pour une première année à l'université. Les taux de réussite en L2 (environ 83 %) et L3 (environ 85 %) sont également très satisfaisants. Le taux de réussite dans le parcours ISEFT2S apparaît légèrement inférieur à celui des autres parcours (environ 72 %), et l'équipe envisage de développer un tutorat plus ajusté aux réalités spécifiques des étudiants inscrits dans ce parcours (chargés de famille, et exerçant une activité professionnelle à temps plein)

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Sur cet aspect, l'équipe souligne que l'université n'a réalisé au cours de la période qu'une seule enquête en 2022 -2023 sur l'insertion des étudiants inscrits en licence SDE en 2020 - 2021. L'enquête n'a porté que sur les étudiants qui étaient inscrits dans les parcours PE et LS, les étudiants du parcours ISEFT2S n'ayant pas été sollicités. Ces éléments, ainsi que le taux de réponse très faible à cette enquête (37 %) limitent fortement l'analyse pouvant être faite sur les données. L'équipe considère qu'une enquête interne plus ciblée et menée par les responsables pédagogiques de la licence à N+1 serait peut-être plus productive que les enquêtes menées à un niveau plus global, mais ce type d'enquête interne n'a pas été réalisée. Les données à disposition font apparaître que 17 étudiants sur les 21 répondants poursuivent leurs études en master après l'obtention de la licence. À 12 mois, environ 46 % des répondants étaient en emploi, et environ 46 % en poursuite d'études (dont 37 % à l'université). Parmi les répondants en emploi, 58 % l'étaient dans la fonction publique, 61,5 % en CDI, 77 % à temps plein, avec un salaire médian compris entre 1 600 et 1 999 euros, et une grande majorité était satisfaite de l'emploi obtenu, sans pourtant le considérer comme en adéquation avec le domaine de formation suivie. Concernant la poursuite d'études, le seul chiffre disponible indique 12 étudiants inscrits en N+1 dans un master SDE de l'établissement, soit 13 % des étudiants des parcours PE et LS. Compte tenu de l'absence de données complètes, ce taux ne peut pas être exploité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens plutôt satisfaisants pour atteindre ses objectifs. En 2021 - 2022, 53 enseignants intervenaient dans la formation pour 327 étudiants inscrits (tout le cycle) et 3 282 h de formation. Le taux d'encadrement est de 13 étudiants par EC, ce qui est satisfaisant. 28 enseignants non permanents interviennent dans la formation, ce qui représente environ 53 % des enseignants. L'équipe souhaiterait voir renforcer la part des enseignants permanents, mais aucune création de poste n'est prévue à court terme.

La formation définit un bon processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation se repose sur la commission formation de l'UFR SHS pour les échanges entre responsables de mention. L'organisation de l'évaluation des enseignements et de la formation est faite en interne, à partir de questionnaires remplis par les étudiants. Les résultats sont utilisés pour proposer des ajustements et améliorations de la formation. Il existe un conseil de perfectionnement (CP) dont la composition comprend des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants et des professionnels extérieurs, mais l'équipe indique que le contexte lié au COVID, associé à celui de la fusion, a eu comme conséquence

l'annulation des conseils de perfectionnement. La situation s'étant stabilisée, les conseils de perfectionnement vont être à nouveau organisés annuellement, le dernier, annexé au dossier, datant du 20 janvier 2023.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation effective de la formation ;
- Un apport important de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation ;
- Une large diversité des pratiques pédagogiques ;
- Une attractivité élevée ;
- Un bon taux de réussite des étudiants.

Points faibles

- Une analyse incomplète du devenir des diplômés ;
- Un volume d'heures de formation assuré par les EC déséquilibré entre les parcours ;
- Une absence d'intervention de professionnels dans les enseignements du parcours ISEFT2S ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Une absence d'enseignement de langue vivante dans le parcours ISEFT2S.

Recommandations

- Engager des réflexions en interne et avec l'établissement pour définir des solutions permettant à l'équipe de disposer annuellement de données concernant l'insertion professionnelle des étudiants et leur poursuite d'études. Ces données devront être analysées en rapport avec les objectifs de la formation.
- Rééquilibrer le volume d'heures d'enseignement assurés par les EC dans les trois parcours : le volume correspondant dans les parcours PE (51 %) et LS (45 %) pourrait être un peu augmenté, alors que celui dans le parcours ISEFT2S (100 %) doit être diminué de façon à introduire une part d'enseignement assurée par des professionnels, inexistante à l'heure actuelle.
- Développer une approche par compétences permettant de mettre en lumière les compétences communes aux trois parcours et celles spécifiques à chacun d'entre eux. Cette approche devrait pouvoir conduire à la définition d'enseignements mutualisés entre parcours.
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation. Un enseignement de langue vivante devrait notamment être introduit dans le parcours ISEFT2S, et les dispositifs de préparations à la mobilité des étudiants devraient être renforcés.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* (SDL) d'Université Paris Cité propose un parcours *Sciences du langage* rattaché à l'institut de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et sociales (SHS) d'UPCité, de la première année (L1) à la troisième année (L3), décliné en quatre itinéraires : *Expertise linguistique* (EL) ; *Professorat des écoles* (PE) ; *Français langue étrangère-seconde* (FLE) ; licence *Accès santé* (L.AS) et trois parcours rattachés à l'UFR de linguistique (UFRL) d'UPCité ouverts à partir de la L3 : *Linguistique théorique et expérimentale* (LTE) ; *Linguistique informatique* (LI) et *Linguistique et français langue étrangère* (FLE). Les enseignements sont dispensés sur le site de Boulogne-Billancourt de l'UFR SHS (site Henri Piéron) pour la L1 et la L2, sur le site Saint-Germain-des-Prés de l'UFR SHS et le site des Grands-Moulins de l'UFRL pour la L3. En 2021-2022, la licence comptait 423 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit très bien dans les objectifs stratégiques de l'université et s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de celle-ci même si les liens entre les parcours de l'UFRL et celui de l'UFR SHS, regroupés dans la même mention, sont faibles. Conformément aux orientations de l'université, la licence Sciences du langage est construite sur une pratique d'interdisciplinarité (avec d'autres sciences sociales, avec l'informatique ou le Français langue étrangère - FLE par exemple dans les parcours opérés par l'Unité de formations et recherche de Linguistique), elle est très bien adossée à la recherche par l'intermédiaire d'enseignements méthodologiques spécifiques et développe une grande ouverture à l'international. Cette licence est en cohérence avec les autres formations en sciences humaines et sociales (SHS) et en sciences expérimentales de l'université, notamment grâce aux parcours de l'UFR Linguistique qui accueillent des étudiants venant de disciplines différentes. La poursuite dans les masters de deux UFR de l'université (SHS et Linguistique) est favorisée par l'appartenance de tous les parcours à une même mention et par l'acquisition de compétences communes. De même des passerelles avec des licences en SHS ou des licences professionnelles délivrées par l'IUT de l'université sont favorisées par la présence de cours communs et par des collaborations entre les équipes enseignantes. En revanche aucun lien de collaboration entre les deux UFR n'est vraiment développé, ce qui peut constituer un problème pour une même mention qui doit délivrer les mêmes compétences et permettre la circulation des étudiants.

La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international et la mobilité sortante n'est pas suffisamment attractive pour les étudiants mais les nombreux accords avec des universités partenaires permettent une bonne mobilité entrante. Il n'y a pas de parcours spécifique dédié à l'international mais la licence est partenaire de 59 universités dans le cadre d'accords Erasmus. Cela permet une bonne mobilité entrante (5 % de la promotion, soit 20 à 25 étudiants en période normale). En revanche la formation ne prépare pas suffisamment la mobilité sortante, qui est négligeable (deux étudiants sur un effectif de 423 pour l'ensemble du cycle).

La formation bénéficie d'un adossement et d'une formation à la recherche très solide. L'initiation à la recherche est présente dans tous les parcours de la mention, dans les deux UFR. On compte 78 heures spécifiques dans les trois années de licence à l'UFR SHS et 36 heures pour la 3^e année de licence (L3) suspendue de l'UFR Linguistique. Les enseignants chercheurs sont très présents dans les formations où ils assurent la très grande majorité des heures (2 040 heures pour les trois années et les quatre itinéraires à l'UFR SHS et 540 heures en 3^e année à l'UFR L). Six unités de recherche sont associées à cette licence dont quatre Unités mixtes de recherche (UMR).

La formation entretient des rapports contrastés avec le monde socio-économique et la professionnalisation en fonction de ses parcours et ne développe ni l'alternance ni la formation continue mais un stage obligatoire est présent dans tous les parcours et itinéraires. Le parcours allant de la L1 à L3 et opéré par l'UFR SHS prend bien en compte les réalités professionnelles en nouant des partenariats permettant à 19 professionnels d'intervenir pour 37 % des cours. En revanche les trois parcours opérés par l'UFR L ne font intervenir que deux professionnels pour 11 % des cours. Les questions professionnelles apparaissent peu dans les comptes rendus des quatre conseils de perfectionnement différents (un par parcours) et l'approche par compétences est plus subie que structurante dans les maquettes. En revanche des stages obligatoires, valorisés par l'obtention de crédits ECTS, sont présents dans tous les parcours et permettent une approche concrète de la professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent mais la correspondance entre les compétences visées, les modalités pédagogiques et l'évaluation des étudiants n'est pas explicitée. Les programmes pédagogiques des différents parcours témoignent d'une réflexion aboutie sur les compétences disciplinaires et sur leurs articulations avec celles d'autres disciplines afin de fournir aux étudiants un socle mobilisable en contexte professionnel. En revanche, la manière dont le programme pédagogique est mis en œuvre pour transmettre ces compétences et les évaluer reste largement à améliorer. La présentation en bloc de compétences est plus aboutie dans les parcours opérés par l'UFR L que par l'UFR SHS. Dans le parcours opéré par ce dernier, les compétences de la fiche RNCP sont alignées sans qu'un travail de mise en commun autour d'un bloc ait été fait. La réflexion sur les blocs de compétences est plus avancée dans les parcours opérés par l'UFR L.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques et développe des moyens d'évaluation variés en cohérence avec ses objectifs. Les enseignements sont construits sur une diversité de méthodes pédagogiques (classe inversée, pédagogie de projet, travail en atelier/groupe, entraînement en ligne, hybridation) qui permettent de s'adresser à des étudiants dont le rapport à l'acquisition des compétences peut être divers. Les évaluations sont adaptées à chacune de ces méthodes particulières. En outre certains enseignements (des cours magistraux (CM) en L1 et L2) sont dispensés en distanciel avec des pédagogies adaptées (recours à l'audiovisuel, activités interactives).

Les différents parcours de la licence proposent une formation aux langues étrangères satisfaisante pour favoriser la mobilité des étudiants et leur intégration internationale même si la préparation à la mobilité pourrait être améliorée. 24 heures de cours d'anglais professionnel et académique sont proposées à chaque semestre dans le parcours de l'UFR SHS et les parcours de 3^e année de l'UFR L prévoient un cours de langue étrangère obligatoire (cours au choix entre anglais, allemand, espagnol, italien, arabe, chinois, japonais, FLE pour les étudiants étrangers). En outre un cours de langue « non connue » est prévu pour les étudiants de L3 de l'itinéraire FLE. Cependant la préparation à la mobilité est perfectible car l'équipe pédagogique dans son ensemble ne s'est pas emparée du sujet, laissant les relations internationales s'en occuper. Depuis 2022, l'UFR SHS s'est en revanche saisi de la question et travaille à l'amélioration de la préparation des étudiants.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. Aucun dispositif n'est mis en place à destination de ces publics. La licence s'affiche comme essentiellement dédiée à la formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité conforme à ces capacités d'accueil et son recrutement est cohérent par rapport à ses objectifs même si de trop nombreuses candidatures ne sont pas adaptées aux prérequis de la formation. La licence n'étant pas sélective, elle admet toutes les candidatures valides. Leur nombre est fluctuant (de 1 056 en 2019-202 à 647 en 2020-2021) sans qu'une analyse ne l'explique vraiment. Le recrutement est cohérent car la majorité des étudiants (entre 72 % et 76 %) sont issus d'un bac général. Le pourcentage restant vient d'un bac technologique et une information plus importante expliquant l'incompatibilité de cette formation avec leur cursus pourrait améliorer les choses.

La formation suit la réussite des étudiants mais ne propose pas de dispositifs pour remédier à l'augmentation du taux d'échec observé sur la période. Les chiffres fournis sont précis et commentés par les responsables de formation qui ont une vision très claire de la réussite des étudiants. Celle-ci est en forte baisse sur les trois ans observés pour le parcours de l'UFR SHS et dans une moindre mesure pour les parcours de l'UFR L. Ainsi on passe en première année de 19 à 44 abandons (étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS) et d'un taux de réussite de 69 % en 2019-2020 à 42 % en 2021-2022. La pandémie de covid et les cours à distance sont les explications avancées en arguant d'une baisse de niveau des étudiants. Il n'est pas prévu d'action particulière pour agir sur cette baisse drastique du taux de réussite. Dans les parcours de 3^e année de licence de l'UFR L, la baisse est moins prononcée mais on passe de 27 à 17 diplômés sur la période sans aucune explication. En revanche le dispositif favorisant les passerelles avec les études de santé est en mesure de bien fonctionner puisque trois étudiants en 2020-2021 ont réussi leur intégration (chiffre cependant revenu à zéro en 21-22).

La formation analyse peu le devenir des étudiants. L'université ne procède qu'à une enquête à 12 mois et les taux de réponse sont contrastés entre le parcours de l'UFR SHS (29 % de réponses) et ceux des parcours de l'UFR L (de 57 à 91 % de réponses). La poursuite d'études est majoritaire dans le parcours de l'UFR SHS (76 %) mais pas forcément dans les parcours de l'UFR L (100 % des étudiants du parcours LTE ayant répondu sont en situation d'emploi, mais ils ne représentent que trois étudiants cependant). L'analyse faite des emplois occupés ou des poursuites d'études est succincte et ne permet pas de se rendre compte du devenir étudiant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens alloués à la formation sont déséquilibrés, l'un des parcours souffrant d'un encadrement bien plus bas que l'autre, mais la soutenabilité est assurée par un calcul rapportant le potentiel enseignant aux heures de la maquette. 20 enseignants-chercheurs titulaires seulement assurent le fonctionnement du parcours dans l'UFR SHS pour près des 300 étudiants de licence auxquels s'ajoutent ceux des masters alors que dans l'UFR L 18 titulaires sont mobilisés pour une vingtaine d'étudiants (auxquels s'ajoutent les étudiants de masters). Le nombre d'heures de cours dispensées est en revanche plus équilibré (4 352 heures pour les trois années à l'UFR SHS et 1 143 H pour la 3^e année de licence et ses trois parcours comportant en tout 20 étudiants). Le manque est comblé par les vacataires (38 dans l'UFR SHS) avec des doctorants ou des jeunes docteurs qui assurent un volume de cours de 696 h. On peut également noter que le nombre d'heures de cours de chaque parcours correspond au potentiel enseignant, assurant ainsi l'équilibre de la formation.

La formation ne dispose d'aucun moyen d'évaluation interne et les conseils de perfectionnement ne sont utilisés que pour recueillir l'avis des étudiants représentants de promotions. Aucune enquête n'est organisée auprès des étudiants. Les discussions dans les conseils de perfectionnement (un par parcours) ne sont pas fondées sur l'observation d'enquête d'insertion ou de poursuite d'études ou sur les enquêtes étudiantes qui n'existent pas, mais sont seulement des lieux où les représentants étudiants font part de leurs remarques. Cette fonction est importante, mais ce n'est pas le rôle (ou du moins le seul rôle) d'un conseil de perfectionnement. On peut noter cependant que sont invités d'anciens étudiants en poursuite d'études qui parlent de la continuité entre la formation qu'ils suivent et les parcours de licence. Ce sont cependant toujours des cas particuliers et aucune analyse globale n'est produite.

Conclusion

Points forts

- Une inscription cohérente dans les objectifs de l'université ;
- Un solide adossement à la recherche ;
- Des méthodes pédagogiques diversifiées ;
- Une bonne formation aux langues étrangères.

Points faibles

- Des taux de réussite des étudiants en baisse ;
- Une absence de réel dispositif permettant l'évolution et l'amélioration de la formation, et des conseils de perfectionnement associés à chaque parcours ;
- Une approche par compétences pas assez intégrée.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs favorisant la réussite étudiante ;
- Travailler au rapprochement des différentes formations composant la mention, et mettre en place un conseil de perfectionnement commun à la mention ;
- Procéder à des évaluations de la formation et des enseignements par les étudiants.

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences sociales* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours *Sciences sociales* de la première année (L1) à la troisième année (L3), avec à partir du semestre 5 un *itinéraire professionnalisant*, et un *itinéraire* de licence *Accès santé* (L.AS). La licence est rattachée à la faculté des Sciences humaines et sociales (SHS) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site de Boulogne-Billancourt de l'institut de Psychologie d'université Paris Cité (L1, L2) et sur le campus Saint-Germain-des-Prés (L3). En 2021-2022, la licence comptait 662 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais la cohérence de son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement interroge. La formation est bien en adéquation avec les ambitions et les priorités de l'établissement concernant plusieurs aspects. C'est le cas tout particulièrement en matière de formation à et par la recherche, de pluridisciplinarité, de professionnalisation et d'orientations pédagogiques. C'est moins saillant en matière d'ouverture à l'international, ou encore concernant l'intégration des enjeux du développement durable, même si sur ces deux plans des évolutions sont envisagées par l'équipe.

Par essence pluridisciplinaire, la formation est bâtie principalement autour d'un enseignement en sociologie, anthropologie et démographie, et propose de façon plus annexe, des enseignements en économie, philosophie, histoire, sciences du langage, psychologie, statistiques. La formation est bien construite en complémentarité avec d'autres filières d'UPCité. Elle offre notamment un itinéraire de Licence Accès Santé (L.AS), dans le cadre d'une collaboration ancienne avec la faculté de santé autour d'une AlterPACES. La collaboration existe aussi avec les filières de *Sciences du langage* et de *Psychologie* (UE mutualisées en première année de licence (L1), L2, et UE Découverte). C'est le cas aussi avec des classes préparatoires et des établissements du secondaire dans le cadre notamment des Cordées de la réussite. La formation mentionne par ailleurs un partenariat avec le premier cycle en sciences sociales de l'université d'Angers, sans expliciter toutefois son enjeu et sa plus-value.

Il reste que si le rapport d'auto-évaluation mentionne bien la licence *Sociologie* d'UPCité, -jugée plus spécialisée alors même que l'équipe de cette dernière valorise aussi son caractère pluridisciplinaire autour d'un binôme structurant sociologie-anthropologie-, on s'interroge sur la cohérence et la lisibilité de l'offre pour les publics étudiants et les partenaires académiques comme ceux de l'environnement professionnel. D'autant que le périmètre des mentions et parcours de master auxquels la formation donne accès est présenté de façon variable (parfois de façon très extensive où plusieurs mentions de master -*Sociologie, Sciences sociales, Risque et environnement, etc.*-, représentant une offre de près d'une vingtaine de parcours, sont mentionnées, parfois de façon plus restreinte à quelques parcours.) Cet enjeu de cohérence n'étant pas apparent dans le rapport d'autoévaluation, on ne peut qu'interroger l'effectivité du dialogue entre les équipes pédagogiques des filières de sociologie des deux établissements qui ont fusionné, et fortement encourager une réflexion en la matière.

L'ouverture de la formation à l'international est effective, mais modeste. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, ce que l'équipe pédagogique assume au regard de l'hétérogénéité sociale de son public. Les mobilités entrantes comme sortantes sont possibles dans le cadre des accords Erasmus et CREPUQ ; un accord bilatéral avec l'université de Galatasaray est également mentionné. Le taux d'étudiants en mobilité entrante est modeste et stable autour de 2 % quand le taux de mobilité sortante progresse (de 1,4 à 2,1 %).

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est dispensée sur l'ensemble du cycle (180 h), de façon progressive (de 48 h en L1 à 72 h en L3), et représente 13,2 % de son volume horaire. Elle s'appuie sur des enseignements théoriques et fondamentaux, sur des enseignements plus spécialisés et sur des enseignements de méthodologie qualitative et quantitative, dont la dimension pratique est indéniable. Les étudiants sont accompagnés dans la réalisation de rapports et d'articles ; des stages de recherche sont proposés en L3. La majorité des heures (92 %) est assurée par des enseignants-chercheurs (EC), au nombre de 37 (soit 40,2 % des intervenants). Dans leur grande majorité, les enseignants-

chercheurs sont rattachés au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS), avec d'autres venus d'UMR CNRS ou INSERM.

La formation propose des éléments de professionnalisation significatifs, mais pourrait s'appuyer davantage sur des partenaires des mondes social, économique et culturel. Les contenus de formation sont définis en cohérence avec la fiche du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Une UE Professionnalisation est proposée aux deux premiers semestres, mêlant toutefois l'anglais, l'orientation, le tutorat, la certification PIX, l'enseignement statistique, ce qui n'est pas d'une pleine cohérence. En L3, les étudiants de l'itinéraire général peuvent, parmi divers choix, réaliser un stage ou suivre un atelier Cap emploi. Surtout, la mise en place d'un itinéraire professionnalisant en L3, formant des spécialistes de l'enquête sociale, est remarquable, car somme toute rare en 1er cycle. Il accueille 30 étudiants par an, qui doivent réaliser un stage obligatoire de 300 h au semestre 6. L'équipe pédagogique souligne la demande existant en Île-de-France, de la part des collectivités et des administrations publiques, comme des instituts de sondage. Un partenariat avec le ministère de la justice est par ailleurs mentionné. Le rapport d'auto-évaluation n'explicite pas toutefois les modalités que prennent les liens et échanges avec les mondes professionnels. Il semble d'ailleurs, au regard du compte-rendu d'un conseil de perfectionnement soumis en guise de preuve, qu'aucun acteur de ces mondes n'y siège. L'équipe dit ne pas souhaiter par ailleurs associer de professionnels aux activités pédagogiques (seules 10 h sur l'ensemble du cycle sont assurées par des professionnels à des fins de présentation de métiers). Or, si comme elle l'exprime elle-même, l'équipe entend bien développer l'aspect professionnalisant de sa formation, on ne peut que l'encourager à miser sur la constitution et l'association d'un réseau de partenaires professionnels. D'autant que si la formation est jugée par l'équipe pédagogique comme n'étant pas adaptée à l'alternance, que l'accueil de stagiaires de la formation continue et l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont marginaux, l'offre de cet itinéraire en L3 pourrait non seulement répondre à des besoins de développement professionnel dans les secteurs publics comme privés mais aussi aux aspirations étudiantes à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation présente de façon lisible et exemplaire les compétences visées, et est bien structurée en blocs de compétences et de connaissances (fondamental, approfondissement, transversal.) L'apport des savoirs non disciplinaires est valorisé (notamment la certification PIX), et les étudiants peuvent valoriser leur engagement dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) de trois crédits ECTS. En revanche, le e-portfolio ne paraît pas avoir été retenu comme un outil pertinent par la faculté Sociétés & Humanités.

La formation développe des pratiques pédagogiques diversifiées, tout en restant attachée aux modalités présentielles de l'enseignement. La formation dispensée pour l'essentiel dans le cadre de cours magistraux et de travaux dirigés, s'appuie sur des pratiques pédagogiques diversifiées (classes inversées, pédagogie de projet, travail de groupes, usages des outils et ressources numériques ...). Sur ce point, le niveau d'auto-positionnement laisse penser que l'équipe envisage d'étendre et/ou améliorer cette diversification. Elle se dit en revanche opposée à développer la formation à distance au regard des leçons tirées suite aux confinements de l'épidémie de la Covid. L'équipe paraît se satisfaire des espaces pédagogiques physiques et virtuels qu'elle peut mettre à disposition des étudiants, jugés en cohérence avec ses objectifs et modalité de formation.

La formation présente des contenus et dispositifs modestement adaptés à l'international, dont l'amélioration est envisagée avec l'appui des composantes de rattachement. La formation propose un enseignement de l'anglais tout au long du cycle d'un volume total de 216 h (1 UE / semestre, toutefois optionnelle au semestre 4.) Des UE libres permettent aussi aux étudiants de bénéficier de l'apprentissage d'autres langues proposées par l'UFR LANSAD, et l'équipe dit aspirer à une meilleure coordination avec cette UFR pour pouvoir en élargir le spectre (polonais, italien, allemand). Les étudiants non francophones ont la possibilité de suivre un programme de Français-langue étrangère (FLE), offre commune dispensée également par l'UFR LANSAD. Conformément à la position de l'établissement, la formation ne propose pas de certification pour la validation du diplôme. La formation n'offre pas d'enseignement en langue étrangère, parti-pris assumé par l'équipe. De fait, l'ouverture à l'international repose surtout sur les dispositifs de préparation à la mobilité proposés par l'UFR Sciences Humaines et sociales et la faculté Sociétés et Humanités (dont le Bureau des relations internationales notamment), et l'équipe paraît attendre beaucoup des améliorations déjà engagées (page dédiée aux relations internationales sur le site internet de l'UFR, annuaires des anciens étudiants partis en mobilité...) pour améliorer l'ouverture de sa formation à l'international.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de contenus et de dispositifs spécifiquement accessibles aux publics de la formation continue (FCU). Le taux de stagiaires de la FCU est très marginal (0,16 % en 2021-2022), et la formation n'a pas eu à accompagner d'étudiant en VAE. L'équipe juge sa formation non adaptée à la formation tout au long de la vie. Son auto-positionnement laisse penser qu'elle ne se satisfait pas de cet état de fait, mais elle n'explicite ni attentes ni perspectives laissant penser qu'elle voudrait y remédier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, et son public fait l'objet d'un suivi et d'une analyse soutenus pour ajuster sa politique de recrutement, sans que l'orientation de ces ajustements soit explicitée. Des dispositifs d'information, physiques et virtuels, sur la formation (salons, Journées portes ouvertes, Facebook live, visites dans les lycées, etc.) sont bien investis par l'équipe pédagogique de façon régulière et active. Les données relatives à Parcoursup témoignent d'un nombre de candidatures accru en parcours général (1 757 candidatures en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 250 places) comme pour la L.AS dont le nombre de candidatures est passé de 891 à 1 354 pour une capacité d'accueil de 25 places. Le suivi des flux est effectif et l'analyse a conduit l'équipe pédagogique à réviser ses critères de recrutement, sans que l'orientation retenue soit explicitée. Aussi on s'interroge sur l'appréciation que l'équipe pédagogique fait de l'hétérogénéité de son public. Jusqu'ici, la formation accueille 40 % de boursiers, 3 à 5 % d'étrangers, 75 % de bacheliers généraux, et entre 14 % et 18 % de bacheliers technologiques, ce dernier taux étant remarquable. Les nouveaux critères de recrutement, annoncés comme devant modifier le public à l'avenir, ont-ils vocation à réduire, conforter, étendre cette hétérogénéité ?

La formation présente de bons taux de réussite, en progression, et elle accompagne cette réussite dont elle assure le suivi et l'analyse. Les taux de réussite sont bons et en progression sur les trois années (passant de 44 à 53 % pour la L1, de 52 à 76 % pour la L2, de 78 à 86 % pour la L3), une baisse imputable aux effets de la Covid étant soulignée par l'équipe au milieu de la période de référence. Est mentionnée également, sans étonner, la difficulté pour les étudiants du parcours L.AS à passer et réussir le concours. L'équipe évoque par ailleurs l'effet de nouveaux critères de recrutement introduits l'année dernière, sans qu'ils ne soient explicités. La formation propose des aménagements pour les étudiants à besoins spécifiques (dont l'effectif est en constante augmentation passant de 108 à 124 étudiants entre 2019-2020 et 2021-2022). L'aide à la réussite est intégrée à l'offre de formation (dans le cadre de l'UE MTU) et les étudiants peuvent compter sur du tutorat et sur des enseignants-référents. En revanche, la formation n'accueille pas d'étudiants sous condition (« Oui si »), et se dit dès lors non concernée par la mise en place des contrats pédagogiques. C'est étonnant dès lors que le contrat a un intérêt et une finalité qui va bien au-delà de l'accueil sous condition (on pense notamment à la situation des étudiants en L.AS ou aux étudiants à besoins spécifiques), qui semblent méconnus de l'équipe.

La formation ne dispose que de données partielles pour pouvoir analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Les éléments issus d'une enquête à 12 mois sont fournis (taux de réponse 43,1 %), qui montrent que 79 % des répondants ont poursuivi en master. Le taux d'anciens étudiants en emploi au 1er octobre 2022 est de 33,3 %, dans un emploi globalement en adéquation avec la formation, mais pas toujours avec le niveau de diplôme. Ces éléments ne font pas l'objet d'une analyse dans le rapport d'auto-évaluation. L'équipe indiquant par ailleurs que l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) n'a pas conduit d'enquête à 30 mois, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour atteindre ses objectifs. La formation peut compter sur un bon taux d'encadrement (6 %) avec 92 intervenants dont 41 % de permanents (38 enseignants-chercheurs et un professeur agrégé (PRAG) pour un effectif de 662 étudiants (2021-2022). En matière de mobilité, les initiatives personnelles restent la règle et l'équipe dit compter sur la réorganisation des services en appui de l'établissement pour être mieux informée quant aux opportunités dont elle pourrait se saisir. L'équipe mentionne son usage des ressources et formations mises à disposition par la cellule d'appui en matière d'ingénierie universitaire d'UPCité, notamment pour l'appropriation d'outils pour l'enseignement à distance - mais son auto-positionnement laisse penser qu'elle aspire à être mieux accompagnée ou à mieux exploiter ces moyens. En matière de soutenabilité, l'équipe juge satisfaisants les moyens dont elle dispose, également constants et proportionnels. Les services centraux en appui sont jugés efficaces et réactifs ; tout comme est souligné le soutien logistique de l'UFR SHS. L'équipe estime toutefois que le manque de données fiables interdit de parler de pilotage. La répartition des compétences entre les différents niveaux n'empêche pas par ailleurs que le poids des responsabilités administratives et pédagogiques se soit accru pour l'équipe.

La formation n'a pas défini de processus systématisé d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation par les étudiants de la formation n'est pas effective, sans que soient proposés des éléments d'explicitation, d'attentes ou de perspectives en la matière. La formation dispose bien d'un conseil de perfectionnement qui favorise des échanges jugés utiles à l'amélioration de la formation. Mais au regard du compte-rendu fourni comme élément de preuve, sa composition devrait être revue pour y intégrer des représentants des mondes professionnels.

Conclusion

Points forts

- Une très significative formation à et par la recherche ;
- Un apport très significatif de la pluridisciplinarité ;
- Un itinéraire professionnalisant en L3 distinctif ;
- De bons taux de réussite, favorisés par des dispositifs d'accompagnement à la réussite, des modalités pédagogiques diversifiées, un suivi effectif et un taux d'encadrement satisfaisant.

Points faibles

- Un positionnement dans l'offre de formation dans l'établissement dont la cohérence et la lisibilité interrogent ;
- Un appui trop modeste sur les acteurs des mondes professionnels ;
- Un suivi relatif, faute de données, de l'insertion professionnelle de ses diplômés ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements ;
- Une ouverture à l'international modeste.

Recommandations

- Engager le dialogue avec l'équipe pédagogique de la licence *Sociologie* pour travailler à la complémentarité et/ou rendre lisible la singularité de la licence *Sciences sociales*, en particulier eu égard à une possible passerelle de la licence *Sociologie* vers l'itinéraire professionnalisant de L3 et au continuum vers les différents parcours du master *Sciences Sociales*.
- S'engager dans la constitution d'un réseau de professionnels et en intégrer des représentants dans le conseil de perfectionnement pour, si ce n'est les associer aux activités pédagogiques, du moins renforcer les éléments de professionnalisation et la réflexion en la matière.
- S'appuyer sur l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) pour obtenir des données utiles pour le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- S'appuyer sur le pôle innovation pédagogique d'UPCité et associer le conseil de perfectionnement pour définir un processus systématisé d'évaluation des enseignements.
- Se saisir des évolutions en cours en matière d'appui à l'internationalisation au sein des composantes de rattachement pour définir des objectifs en la matière spécifiques à la formation.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours *Sociologie*, de la première année (L1) à la troisième année (L3). La licence est rattachée, pour les L1 et L2, au département Lettres et sciences humaines (LSH), et pour la L3, au département Sciences sociales de l'Institut des humanités, sciences et sociétés (IHSS) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 264 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en assez bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, mais la cohérence de son positionnement dans l'offre de formation de l'établissement interroge. La formation est bien en adéquation avec les ambitions et les priorités de l'établissement sur un certain nombre d'aspects. C'est le cas en matière d'adossement à la recherche, avec une formation à et par la recherche significative ; le cas encore en matière de pluridisciplinarité, avec des enseignements ouverts à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie de façon structurante, philosophie, droit, économie, science politique, démographie, histoire), favorisée par le rattachement au département LSH pour les deux premières années. Cette adéquation est moins saillante en matière de professionnalisation, d'internationalisation ou d'orientations pédagogiques, même si l'équipe paraît soucieuse, pour les deux derniers aspects, de conforter des évolutions en cours. La formation est bien construite en complémentarité d'autres filières en particulier pour les quatre premiers semestres, avec de la mutualisation et des possibilités diversifiées d'orientation au sein du premier cycle, mais cette complémentarité semble restreinte à l'offre du département LSH. Surtout, le rapport d'autoévaluation ne mentionnant pas la licence *Sciences sociales*, rattachée à une autre composante (UFR Sciences humaines et sociales) -qui fait elle-même une place conséquente à la sociologie-, on s'interroge sur la cohérence et la lisibilité de l'offre pour les publics étudiants et les partenaires académiques comme ceux de l'environnement professionnel. Ainsi, si la formation valorise la pluridisciplinarité, et en particulier le binôme structurant sociologie-anthropologie, un effort de clarification paraît nécessaire. D'autant que si la formation est construite en cohérence et en continuum du master *Sciences sociales*, cela concerne surtout cinq des 11 parcours offerts au sein de l'établissement, le parcours Anthropologie et ethnologie de cette même mention étant toutefois également mentionné. Cet enjeu de cohérence n'étant pas apparent dans le rapport d'autoévaluation, on ne peut qu'interroger l'effectivité du dialogue entre les équipes pédagogiques des filières de sociologie des deux établissements qui ont fusionné, et fortement encourager une réflexion en la matière.

L'ouverture de la formation à l'international est effective, avec toutefois un tassement des mobilités sortantes peut-être conjoncturel. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais l'équipe sait pouvoir compter sur le bureau des relations internationales pour soutenir et dynamiser les mobilités et accompagner les étudiants dans le cadre des programmes Erasmus, MICEFA, Crepuq, et des accords de conventions internationales en vigueur dans l'établissement. Son taux de 6,4 % d'étudiants en mobilité entrante est significatif, avec une stabilité notable ; en revanche, le nombre d'étudiants en mobilité sortante est passé de 10 à 5, sans que l'on puisse exclure un effet de conjoncture.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est dispensée sur l'ensemble du cycle, de façon soutenue et progressive, et s'appuie sur des enseignements théoriques et fondamentaux, sur des enseignements plus spécialisés et thématiques, et sur des enseignements de méthodologies qualitatives et quantitatives, dont la dimension pratique est indéniable. On s'interroge toutefois sur le dossier de fin d'études attendu en L3, qui n'est pas explicitement présenté comme un Travail d'étude et de recherche (TER). La majorité des heures (54,7%) est assurée par des enseignants-chercheurs (EC), qui sont au nombre de 20 (soit 52,6 % des intervenants). Tous sont rattachés à l'un des deux laboratoires auxquels est adossée la licence (UMR Migrations et société – URMIS ; EA Laboratoire de changement social et politique – LCSP). L'accueil d'étudiants de licence dans ces unités, en stage ou pour des projets tutorés, n'est en revanche pas retenu, ce qui n'est pas en cohérence avec des objectifs de formation qui mettent l'accent sur la poursuite

en master. La formation à l'intégrité scientifique n'est pas formalisée mais certains des enjeux sont évoqués lors des enseignements (le plagiat en UE Méthodologie du travail universitaire-MTU), tout comme les enjeux de documentation, avec un appui des services de documentation (toujours dans le cadre de l'UE MTU). Ces derniers aspects gagneraient à être renforcés en L3, au regard notamment de l'enjeu de poursuite dans les parcours du master Sciences sociales.

La formation mise de façon trop modeste sur la professionnalisation et sur ses liens avec les mondes social, économique et culturel. Les contenus de formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un nombre important d'acteurs professionnels (18 soient 47,4 % de l'équipe) interviennent pour 37,5 % des heures de formation. Pour l'essentiel, leurs interventions ont un objectif de découverte des métiers et d'orientation post-licence, dans le cadre de l'UE Projet professionnel étudiant (PPE), cette dernière étant offerte du 3^e semestre (S3) au S6. La formation ne propose pas de stage obligatoire, et la brochure de la formation reste ambiguë sur la possibilité optionnelle de réaliser un stage dans le cadre de l'UE PPE. La formation n'est pas proposée en alternance et n'accueille que de façon très marginale des étudiants en formation continue. L'équipe paraît ne pas se satisfaire pleinement de cette situation. Or au vu du nombre conséquent d'intervenants professionnels, de la présence d'un enseignant professionnel associé (PAST) dans l'équipe pédagogique – sans que l'on ne sache toutefois quels sont les secteurs représentés-, et des échanges et liens que l'équipe évoque, notamment avec des acteurs du monde culturel, il y aurait indéniablement matière à renforcer les éléments de professionnalisation de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'équipe mentionne son engagement en cours en matière d'approche programme, et la maquette présente déjà, en partie, les contenus de formation en lien avec des compétences lisibles. La valorisation des compétences acquises à l'extérieur n'est pas un enjeu pour l'équipe, qui mentionne toutefois la possibilité pour les étudiants, au titre des UE libres de faire reconnaître leurs engagements ou encore des compétences transversales (par exemple PIX).

La formation reste attachée à des pratiques pédagogiques classiques et se tient à distance des orientations en matière d'innovations pédagogiques de l'établissement. La formation est dispensée pour l'essentiel dans le cadre de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), ces derniers pouvant faire une part au travail collectif, à l'interactivité et aux mises en situation notamment lors des enseignements de méthodologie et d'enquêtes. La formation est dispensée essentiellement en présentiel, l'équipe se disant d'ailleurs opposée à l'enseignement à distance, au regard des leçons tirées suite aux confinements de l'épidémie de la Covid. Rien n'indique que l'équipe envisage une réflexion quant aux plus-values de la diversification des méthodes, des modalités et des espaces pédagogiques pour favoriser la réussite étudiante et faciliter l'accueil des publics.

La formation présente des contenus et dispositifs adaptés à l'international, sans doute perfectibles. La formation propose un enseignement au choix de langues sur trois semestres sur six, avec une possibilité pour les étudiants non francophones de suivre dans ce cadre un programme de Français-langue étrangère (FLE). Conformément à la position de l'établissement, la formation ne propose pas de certification pour la validation du diplôme. La formation n'offre pas d'enseignement en langue étrangère. De fait, l'ouverture à l'international repose surtout sur les dispositifs de préparation à la mobilité sortante, avec une enseignante référente et l'appui du Bureau des relations internationales (BRI), sans que le dossier explicite la nature de cette préparation.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose ni contenus ni dispositifs spécifiquement accessibles aux publics de la formation continue (FCU). Le taux de stagiaires de la FCU est ainsi faible (0,71% en 2019-2020, 1,5 % en 2021-2022), et aucun candidat à la validation des acquis de l'expérience (VAE/VAP) n'a été accueilli ces trois dernières années. L'équipe est consciente du caractère insatisfaisant au vu de son auto-positionnement, sans que soient proposés d'éléments d'explicitation, d'attentes ou de perspectives pour y remédier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive sans que sa politique de recrutement soit explicitée. Des dispositifs d'information sur la formation par l'établissement et par la formation (salons, JPO, capsules vidéo...) sont investis, et la disponibilité de l'équipe pédagogique est jugée importante. Les données relatives à Parcoursup sont fournies (2 161 candidatures en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 100 places) mais ne font l'objet d'aucune analyse.

On peine donc à identifier ce qu'est la politique de recrutement de la formation, et le suivi qu'elle opère en la matière.

La formation présente de très bons taux de réussite, sans que soient explicités de dispositif de suivi et d'analyse de cette réussite. Si la formation a fait le choix de ne pas accueillir d'étudiants sous conditions en L1 (« oui, si »), des étudiants à besoins spécifiques sont bien accueillis (15 en 2021-2022, dont le profil n'est pas explicité), sans que le dossier explicite les dispositifs d'accompagnement et d'aménagements d'études proposés, ni le cas échéant de dispositif de suivi de leur impact. En matière d'accompagnement et d'aide à la réussite, elle propose l'atelier de Méthodologie du Travail Universitaire au S1 et au S3. De fait, les taux de réussite en L1 sont stables et élevés (62 % en 2021-2022), de même qu'en L2 (76 %) et en L3 (88 %). L'équipe met en avant le petit effectif qui permet une proximité entre enseignants et étudiants qui limiterait notamment les abandons.

La formation n'est pas en mesure d'analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs. Les résultats d'enquête d'insertion à 30 mois n'étant pas disponibles pour les licences générales, la formation n'a pas non plus de données provenant d'une enquête à 12 mois, ce qui est regrettable. L'équipe est consciente du caractère insatisfaisant au vu de son auto-positionnement, sans que soient proposés d'éléments d'explicitation, d'attentes ou de perspectives pour y remédier. Une fiche *Qualité de l'insertion professionnelle* (29 réponses) est pourtant fournie en guise de preuve, sans faire l'objet de commentaire, et sans que l'on puisse dire l'usage qu'en fait l'équipe.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Avec une équipe de 38 personnes, composée à 53 % d'enseignants permanents, pour un effectif de 264 étudiants, la formation peut compter sur un fort taux d'encadrement de 8 %, inhabituel dans cette discipline. L'adéquation entre moyens et objectifs est satisfaisante, d'ailleurs jugée « correcte » dans le rapport d'auto-évaluation.

La formation n'a pas défini de processus systématisé d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les évaluations par les étudiants relèvent d'initiatives personnelles des personnels enseignants et sont partagées en réunions pédagogiques, ce que l'équipe ne juge pas pleinement satisfaisant. La formalisation d'un processus en la matière paraît ainsi nécessaire d'autant que la formation dispose bien en revanche d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, comprenant des enseignants-chercheurs, des professionnels, des étudiants et alumni et des personnels administratifs, sur lequel elle pourrait s'appuyer.

Conclusion

Points forts

- Une très significative formation à et par la recherche ;
- Un apport notable de la pluridisciplinarité ;
- De bons taux de réussite, favorisés par un taux d'encadrement très satisfaisant.

Points faibles

- Un positionnement dans l'offre de formation de l'établissement dont la cohérence et la lisibilité interrogent ;
- Une professionnalisation de la formation modeste par rapport aux liens existant avec les mondes professionnels ;
- Une absence de suivi, faute de données, de l'insertion professionnelle de ses diplômés ;
- Une diversification relative des modalités pédagogiques ne facilitant pas l'accès à une diversité de publics ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements.

Recommandations

- Engager le dialogue avec l'équipe pédagogique de la licence *Sciences sociales*, pour travailler à la complémentarité et/ou rendre plus lisible la singularité de la licence *Sociologie*, en particulier eu égard au continuum vers les différents parcours du master *Sciences sociales*.
- Miser sur les liens tissés avec les intervenants professionnels pour renforcer les éléments de professionnalisation.
- S'appuyer sur l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) pour se doter de données utiles pour le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- S'appuyer sur le pôle innovation pédagogique d'UPCité et associer le conseil de perfectionnement pour définir un processus systématisé d'évaluation des enseignements, et plus largement pour poursuivre l'engagement dans l'approche programme, ainsi que pour engager une réflexion sur la politique de recrutement et sur les modalités pédagogiques facilitant l'accès à une diversité de publics.
- S'appuyer sur les directions des composantes pour renforcer la contribution au pilotage de la formation, en s'appropriant et mobilisant les outils et ressources mis à disposition.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques* d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année (L3), en un an, ouverte en formation initiale ou continue. La licence propose un parcours *Troubles du spectre de l'autisme* qui forme des professionnels capables d'accompagner et d'intervenir auprès de personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). La licence est rattachée à l'institut de Psychologie d'Université Paris Cité, à Boulogne-Billancourt. En 2021-2022, la licence comptait 21 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle est globalement bien inscrite dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle : la majorité des étudiants entrants ont validé une seconde année de licence de différentes mentions (*Psychologie, Sciences sociales, Sciences du langage, et Sciences de l'éducation*). Les étudiants inscrits peuvent également être titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*, d'un brevet de technicien supérieur (BTS) *Économie sociale familiale ou Sanitaire et social*, d'un diplôme d'état d'*Éducateur spécialisé, ou d'Éducateur de jeunes enfants*, ou encore d'un diplôme de licence ou de master dans le domaine des sciences humaines et sociales. Les étudiants provenant de licence *Psychologie* (2^e ou 3^e année) sont les plus nombreux. Conformément à sa finalité professionnalisante, la formation n'est pas en continuum avec un master. Elle possède des partenariats avec le monde professionnel, notamment avec l'INSEI (anciennement INSHEA), et plus généralement avec les établissements qui accueillent les étudiants en stage et les professionnels qui enseignent au sein de la formation. Les apports de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité sont bien présents dans la formation, l'équipe pédagogique détenant des expertises complémentaires en psychologie, en sciences de l'éducation, en anglais, en droit public et les intervenants professionnels étant issus de disciplines différentes : des psychologues, un neuropsychologue, une pédopsychiatre, une orthophoniste, un psychomotricien, une diplômée de la licence professionnelle, une accompagnatrice psycho-éducative, un enseignant spécialisé et un coordinateur d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

L'ouverture à l'international de la formation est quasi-inexistante. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international et aucune mobilité entrante ou sortante d'étudiant n'apparaît au cours la période d'évaluation. Les étudiants internationaux inscrits dans la formation sont peu nombreux et leur nombre a diminué au cours du contrat (de quatre en 2019-2020 à un en 2021-22). L'équipe pédagogique est consciente dans son autoévaluation de cette faiblesse, et avance que les partenariats internationaux pourraient constituer un des points de réflexion.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. La formation est adossée à l'unité de recherche UR4057, et une initiation à la recherche est proposée pendant les deux semestres au sein d'unités d'enseignement (UE) dédiées, dans le cadre desquelles les étudiants réalisent un projet tutoré. L'équipe pédagogique inclut neuf enseignants-chercheurs (EC) titulaires qui représentent 22 % de l'équipe pédagogique et assurent 66 h sur les 445,5 h eq. TD de la formation, soit 14,81 % des heures de formation, ce qui gagnerait à être renforcé.

La formation entretient des relations très satisfaisantes avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. Les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire local et national, en termes d'accueil spécifique des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), sont pris en compte pour définir les débouchés de la formation. Celle-ci comprend un stage obligatoire de 500 h minimum réalisé au cours de l'année universitaire, l'expérience professionnelle représentant 20 % des crédits

ECTS de la formation. Les partenaires médico-sociaux, hospitaliers, de l'éducation nationale, privés et associatifs, interviennent au sein de la formation et accueillent les étudiants en stage. L'équipe pédagogique est composée à 72 % de professionnels qui assurent 378 h sur les 445,5 h de la formation, soit environ 85 % du nombre d'heures de formation des étudiants. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais accueille des publics en formation continue, de deux à quatre étudiants par an, pour un maximum de cinq places par an selon le contingent de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques bien adaptées aux compétences visées. La formation est structurée en blocs de compétences établis en référence à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. L'alignement pédagogique reste toutefois à développer à travers des méthodes d'évaluation des acquis correspondant à une approche par compétences, favorisant l'alignement pédagogique. La formation ne valorise pas les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci, et l'utilisation d'un e-portfolio reste à l'initiative individuelle des étudiants. L'équipe est consciente de ses faiblesses sur ce point et des améliorations sont en cours, l'institut de psychologie ayant reçu un financement d'initiative d'excellence (IDEX) pour examiner la faisabilité de la mise en place d'un e-portfolio.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont bien diversifiées. La formation comprend des enseignements dispensés sous des formes variées, incluant des approches innovantes. Il est cité les cours magistraux classiques, les classes inversées avec exposés oraux, la rédaction de rapports par les étudiants, les activités en binômes ou collectives en cours ou autour de projets communs, la réalisation d'enquêtes, les mises en situation pour l'apprentissage des outils techniques, les cas cliniques, les témoignages et l'usage de vidéos. Tous les enseignements ont lieu en présentiel, sans possibilité d'un suivi à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation visant à permettre son ouverture à l'international sont très peu présents. Un enseignement obligatoire en anglais de 24 h est dispensé afin de former les étudiants à la lecture autonome d'articles scientifiques en psychologie et dans le domaine de l'autisme. Aucun autre choix de langues vivantes n'est proposé dans la formation. La formation n'intègre aucun dispositif pour la préparation des étudiants à la mobilité, ces derniers devant s'adresser au bureau des relations internationales de l'institut de psychologie et au service de la mobilité internationale d'UPCité.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais les contenus et les dispositifs de la formation sont accessibles aux publics de la formation continue. La formation n'offre pas de formation spécifique pour les publics accueillis en formation continue, mais offre la possibilité de suivre la formation en deux ans pour les étudiants salariés, ou ceux ayant de graves problèmes de santé. Un accès à la formation est possible via la validation des acquis professionnels (VAP, quatre accordées sur la période) et en théorie via la validation des acquis de l'expérience (VAE, aucune sur la période).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de mesurer l'attractivité de la formation, satisfaisante et en augmentation au cours de la période. En 2021-2022, le nombre de candidatures était de 93 pour 21 inscrits. Les critères de sélection sont clairement exposés, et la formation a mis en place une liste complémentaire pour compenser les quelques désistements observés les années précédentes. Les dispositifs d'information sur la formation existent au niveau de l'établissement et au niveau de la formation, visant à améliorer la connaissance de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation des étudiants.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Cette analyse des résultats des étudiants a lieu au sein du conseil de perfectionnement à l'issue des jurys du premier et du second semestre. Le taux de réussite est assez satisfaisant, mais perfectible (en 2021-2022 environ 76 % des étudiants ont validé tous les enseignements auxquels ils étaient inscrits). Il est donc d'autant plus regrettable que la formation ne comporte aucun dispositif d'aide à la réussite.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Ces analyses sont effectuées à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle de l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement. L'enquête menée sur les diplômés de l'année 2020-2021 montre que, parmi les répondants, 85 % ont trouvé un emploi et 15 % ont poursuivi leurs études en 3^e année de licence de psychologie, ce qui est satisfaisant pour une licence professionnelle. Le taux de répondant est également

satisfaisant à 30 mois (76 %). La formation précise la nature des emplois occupés, mais l'adéquation entre ces insertions effectives et les objectifs de la formation n'est pas analysée dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 40 enseignants, dont cinq enseignants permanents d'UPCité et quatre de l'INSEI, interviennent dans la formation pour 21 étudiants inscrits et 444 h de formation. Le taux d'encadrement est de 2,33 étudiants par EC, ce qui est excellent. Le dossier ne précise pas d'éléments concernant le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de la formation, hormis le cadrage de l'établissement concernant les services des EC.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants au moyen de questionnaires, mais est confrontée à un taux de répondants très faible (38 % en 2021-2022). Il existe également des rendez-vous réguliers (deux ou trois par semestre minimum) entre les deux délégués étudiants et la responsable du diplôme, dont l'utilité est soulignée. La formation dispose d'un Conseil de perfectionnement, comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit deux fois par an pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Il a permis de mettre en lumière différents points d'amélioration, concernant par exemple la sélection des candidatures, et le recrutement des enseignants vacataires.

Conclusion

Points forts

- Un bon apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation ;
- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- Une bonne formation à la recherche ;
- Des méthodes et pratiques pédagogiques variées ;
- Un très bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Une absence de dispositif d'aide à la réussite des étudiants ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une approche par compétences à renforcer.

Recommandations

- Réfléchir à la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite des étudiants susceptibles d'améliorer le taux de réussite des étudiants.
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation notamment en favorisant la mobilité étudiante entrante et sortante.
- Renforcer l'approche par compétences déjà initiée en y intégrant les aspects évaluatifs.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORME

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités sportives*, spécialité *Métiers de la forme* d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année (L3), en un an, ouverte à l'alternance, en formation initiale ou continue. La licence comporte un seul parcours et forme des spécialistes de la conception de programmes de remise en forme, du management d'équipes et de la gestion de structures privées ou associatives. Elle est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS (Paris 15^e). En 2021-2022, la licence comptait 16 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle. Cette formation n'intègre ni étudiant avec une option licence accès santé (LAS) ni étudiant du parcours spécifique accès santé (PASS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est globalement bien inscrite dans les ambitions, dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement. Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations de l'UFR STAPS, et il existe une continuité pédagogique entre la formation et la 2^e année de la licence *Entraînement sportif coaching*. L'équipe a engagé des réflexions concernant certains éléments de pilotage comme les contenus et les évaluations, avec les licences de même mention offertes à Toulouse et à Rennes. Des partenariats académiques locaux et nationaux existent, et l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation est important, notamment par la présence d'enseignements thématiques intégrant des disciplines diverses telles que le droit, la physiologie et la santé. Les enseignants chercheurs (EC) de l'équipe pédagogique relèvent de différentes disciplines : sociologie, physiologie, vieillissement et gestion.

L'ouverture de la formation à l'international est très faible mais en développement. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais des partenariats sont envisagés à l'international : avec une formation de coaching sportif de la Haute école Léonard de Vinci en Belgique et avec l'Institut d'éducation physique et sportive de l'Université de Mostaganem en Algérie. La mise en œuvre de ces partenariats devrait permettre l'accueil dans la formation d'étudiants internationaux. Il n'y a aucun étudiant étranger inscrit au cours de la période d'évaluation, mais le dossier signale l'inscription de trois étudiants étrangers via Campus France en 2022-2023. La mobilité étudiante, entrante comme sortante, est inexistante pendant la période.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation à et par la recherche est dispensée sous forme de projets tutorés comprenant huit heures de cours magistraux (CM) et 24 h de travaux dirigés (TD), et donnant lieu à la réalisation d'un rapport au 1^{er} semestre (sept crédits ECTS) et d'un mémoire avec soutenance au 2^e semestre (10 crédits ECTS). Cinq enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (environ 22 % de l'équipe pédagogique qui est constituée de sept enseignants permanents, trois enseignants non permanents et 13 professionnels) et assurent 48 h de formation (un peu moins de 10 % des heures de la formation), ce qui est assez satisfaisant pour une licence professionnelle, mais gagnerait à être renforcé.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. Les besoins dans le secteur de la forme à Paris sont pris en compte par la formation (notamment l'existence de 500 clubs de fitness). La formation comprend 48 h d'enseignement relatif à la gestion d'un centre de remise en forme et 60 h d'enseignements relatifs aux milieux professionnels. Les partenariats sociaux locaux et nationaux permettent le financement de formations à destination des étudiants sous contrat. Les contenus de formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et 13 professionnels interviennent dans la formation (56,5 % de l'équipe pédagogique), qui assurent 250 h sur les 494 h de formation, soit un pourcentage d'environ 50 % des heures de formation. La formation inclut une solide expérience professionnelle obligatoire de 33 semaines (dont stage et alternance), associée à la validation de 33 crédits ECTS. Le stage obligatoire est d'une durée minimale de 200 h. Les alternants représentent environ 13 % des étudiants inscrits au cours de la période (sept en contrat d'apprentissage et deux en contrat de professionnalisation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences n'est pas mise en place du point de vue de l'évaluation des compétences, mais la maquette présente des contenus de formations structurés en bloc de connaissances et de compétences définis par la fiche RNCP de la mention. La totalité des étudiants disposent d'un e-portefolio qui fait l'objet d'un enseignement dans le bloc de compétence « usages numériques ».

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Celles-ci sont diversifiées en fonction des compétences enseignées et incluent des pratiques innovantes : CM, TD, TP, pédagogie inversée, utilisation de Moodle, Wooclap. La formation comprend des modalités d'enseignement entièrement ou partiellement à distance (une vingtaine d'heures en 2021-2022 sur l'ensemble de la formation), mais le dossier met davantage en avant les engagements de certains professionnels plutôt que la facilitation de l'accueil de ses différents publics.

La formation présente une ouverture à l'international peu développée. La formation en langue vivante, uniquement l'anglais, fait l'objet de cours théoriques et pratiques à raison de 20 h par étudiant, et est associée à la validation de deux crédits ECTS, ce qui est peu. Aucun dispositif n'est décrit concernant la préparation des candidatures à la mobilité sortante des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance et aux publics de la formation continue. La formation accueille à la fois des stagiaires de la formation continue (cinq sur la période) et des alternants (neuf sur la période). L'équipe précise qu'elle essaie d'avoir le moins possible de stagiaires et le plus possible de contrats d'alternance, sans en expliciter les raisons. Le dossier n'évoque pas d'encadrement ni d'ingénierie de formation spécifique pour les étudiants alternants et stagiaires de la formation continue. Une offre de formation spécifique a été créée en 2021-2022 dans le périmètre de la formation et dans le cadre de poursuite d'études des étudiants de la formation : le diplôme universitaire DU *haltérophilie-musculation pour le sport de haut-niveau et le sport-santé*, dans lequel 12 étudiants étaient inscrits en 2021-2022. Cependant, ce DU n'a pas ouvert l'année suivante, en raison, selon l'équipe, d'inscriptions trop tardives.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est a priori faible et en évolution négative, et le suivi des flux des candidatures est difficile à apprécier à partir des éléments présents dans le dossier. En effet, l'équipe a fait figurer les mêmes chiffres pour les rubriques "nombres de candidats néo-entrants", "nombre d'admis dans la formation", et "nombre de diplômés" : on ne sait pas s'il s'agit d'une erreur ou si ces chiffres traduisent une faible attractivité, tous les candidats étant admis à s'inscrire (26 en 2019-2020, 25 en 2020-2021 et 16 2021-2022). La diminution du nombre d'inscrits indiqués au cours de la période va dans le sens d'une diminution de l'attractivité de la formation, même si l'équipe attribue la diminution d'effectif en 2020-2021 à l'épidémie de COVID-19. Cependant, sans donner de chiffres précis, l'équipe fait valoir une augmentation du périmètre de l'attractivité de la formation avec un recrutement essentiellement local au début de la période, et désormais national (Bordeaux, Nantes, Dijon) et international (Congo, Maroc, Roumanie). Elle précise qu'elle n'établit aucune liste complémentaire lors de la sélection des candidats, ce qui ne va pas non plus dans le sens d'une forte attractivité. Les critères utilisés pour la sélection des candidats ne sont pas mentionnés.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite donné par l'équipe est de 100 %. L'équipe attribue cet excellent taux de réussite à la motivation des étudiants et à leur engagement, et évoque à ce sujet leur participation aux ateliers de soutien en musculation, sans donner plus de précisions sur d'éventuels dispositifs d'aide à la réussite. La possibilité d'aménagements des études en fonction des demandes, dans le cas de sportifs de haut-niveau ou de problématique familiale, est évoquée et est à même de favoriser la réussite, mais les aménagements proposés ne sont pas décrits, et on ne sait pas combien d'étudiants en ont bénéficié au cours de la période.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. L'équipe pédagogique utilise les données des enquêtes à 12, 18 et 30 mois menées par l'observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement. Les chiffres ne sont donnés que pour l'année 2019-2020. Les pourcentages de réponses sont assez satisfaisants (60 %), l'équipe affichant sa volonté d'aller vers 100 % de répondants, sans préciser les moyens envisagés pour y parvenir. Ces données font apparaître un taux d'insertion professionnelle satisfaisant : 76 % des répondants en emploi à 18 et à 30 mois. 41 % des étudiants (7 sur les 17 répondants) réalisent cependant un complément de formation l'année suivant l'obtention du diplôme (sont donnés en exemple "APA" et "management", l'équipe n'analysant pas plus précisément ce chiffre). A 30 mois, deux étudiants sur les 17 répondants sont en recherche d'emploi (11,7 %). Les données de l'OVEF précisent le niveau

des emplois occupés (en majorité de niveau intermédiaire) mais l'équipe pédagogique n'analyse pas ces données au regard des objectifs de la formation, ni celles concernant d'autres caractéristiques des emplois effectifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de bons moyens pour atteindre ses objectifs. Sept enseignants permanents interviennent dans la formation, dont cinq EC pour 16 étudiants inscrits et 494 heures de formation. Le taux d'encadrement est de 3,2 étudiants par EC. Trois enseignants non permanents interviennent également dans la formation ainsi que 13 professionnels. Ces chiffres témoignent de conditions d'encadrement confortables. L'équipe considère que les conditions de travail sont idéales, et que les moyens financiers sont conséquents au regard du nombre d'inscrits et des contrats signés. La part d'enseignements assurés par les professionnels (50 %) est satisfaisante, mais celle assurée par les EC (10 %) gagnerait à être renforcée.

La formation définit un bon processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Les taux de réponses sont excellents (100 % en 2021 – 2022). La formation dispose d'un Conseil de perfectionnement (CP), qui comprend notamment des EC, des professionnels, des étudiants, et auquel participe également des vacataires, des services de la formation continue de l'université et des clubs de fitness.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation qui intègre une solide expérience professionnelle ;
- Une très bonne réussite des étudiants et un taux d'insertion professionnel satisfaisant ;
- Un bon apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans la formation ;
- Une bonne diversification des pratiques pédagogiques ;
- Une formation ouverte à l'alternance.

Points faibles

- Une attractivité de la formation en baisse ;
- Une analyse insuffisante de l'insertion professionnelle des étudiants au regard des objectifs de la formation ;
- Un volume insuffisant d'heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs ;
- Une ouverture à l'international peu développée.

Recommandations

- Entreprendre une réflexion sur les facteurs explicatifs de la baisse d'attractivité de la formation observée, au-delà de l'explication envisagée en termes d'épidémie de Covid19 sur l'année 2021-2022.
- Renforcer l'analyse du devenir effectif des étudiants diplômés au regard des objectifs de la formation, notamment en considérant à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'insertion professionnelle.
- Renforcer le volume des heures de formation assuré par des EC ce que devrait permettre les bonnes conditions d'encadrement et financières.
- Engager une réflexion sur les moyens permettant de renforcer l'ouverture à l'international de la formation, notamment en augmentant la place des langues dans la formation et les possibilités de mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICES À LA PERSONNE

Établissements

Université Paris Cité
Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Services à la personne* d'Université Paris Cité (UPCité), est une formation de troisième année (L3), en un an, délivrée en co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) et ouverte exclusivement en alternance, en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) ADAFORSS de Levallois-Perret. Des stagiaires de formation continue peuvent néanmoins intégrer le groupe FA. La licence propose un seul parcours : *Ingénierie des services d'aide à domicile* qui forme des professionnels des services d'aide à domicile. La licence est rattachée au département Carrières sociales (CS) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le site Mirabeau de l'IUT de Paris-Rives de Seine (Paris 16^e). En 2021-2022, la licence comptait 22 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La LP *Services à la personne* est globalement bien inscrite dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle est la seule formation proposée par le département Carrières sociales (CS) de l'IUT de Paris - Rives de Seine d'UPCité à être totalement orientée vers l'ingénierie de l'intervention à domicile. Elle couvre ainsi un champ professionnel très spécifique dont les particularités ne sont pas enseignées dans les autres formations relevant du département (*Assistance sociale, Animation sociale et socioculturelle, Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux*) avec lesquelles elle apparaît comme complémentaire. Conformément à sa finalité professionnalisante, la formation n'est pas construite en continuité avec un master. Néanmoins les quelques étudiants qui souhaitent poursuivre vers un master trouvent facilement une formation en alternance qui les accepte, compte tenu de l'ampleur des besoins en emploi dans le secteur, notamment en tant que responsables de structures. Des partenariats académiques locaux ont été établis avec le monde socio-économique et social, le plus important étant celui existant avec le CFA ADAFORSS de Levallois-Perret. L'apport de la pluridisciplinarité (sociologie, psychologie, médecine et paramédical, gestion, management) et de l'interdisciplinarité dans la formation est important.

La formation n'est quasiment pas ouverte à l'international. Dispensée en une seule année universitaire à destination uniquement d'étudiants en apprentissage ou en formation continue, la formation n'est associée à aucune mobilité étudiante, ni entrante ni sortante, et un seul étudiant international a été inscrit dans la formation au cours de la période évaluée. Elle n'est donc pas concernée par le développement d'une offre spécifique à l'international, ni par un soutien concernant les mobilités étudiantes. L'équipe indique qu'elle n'envisage pas actuellement l'ouverture internationale de la formation et souligne la difficulté que pose la mise en place de l'international au sein d'une formation en alternance. Elle indique que la question sera néanmoins soulevée lors du prochain conseil de perfectionnement.

L'adossement à la recherche de la formation est ténu. Aucun enseignant chercheur (EC) n'est intervenu dans la formation sur le contrat, ce qui est très problématique. L'équipe avance deux facteurs explicatifs : le fait que les EC soient déjà fort sollicités par les autres formations du département CS de l'IUT, et le fait que l'un des EC, spécialiste de la psychologie du développement, soit actuellement en détachement dans le cadre d'une chaire d'excellence, et remplacé par un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). La formation ne comporte que trois enseignants permanents, un professeur agrégé (PRAG) et deux professeurs certifiés (PRCE). Il est à noter que dans le dossier d'autoévaluation (DAE), l'identification du nombre d'EC de la formation s'est appuyée sur les documents produits par le service RH de l'IUT qui centralisent les heures réalisées par chaque enseignant, qu'il soit permanent ou non permanent, mais que les SI de l'université ne sont pas suffisamment fiables et opérationnels, ce qui interroge. En outre, l'équipe précise que les étudiants ne sont pas accueillis dans des structures de recherche, les métiers ciblés par la formation ne se retrouvant pas dans celles-ci. Dans ce contexte, l'équipe mentionne que la formation à et par la recherche est dispensée en relation avec la réalisation par les étudiants d'un mémoire de recherche, qui fait l'objet d'un enseignement spécifique. Le meilleur mémoire de l'année est récompensé par la remise du prix de mémoire de la FEDESAP (3 000 entreprises,

110 000 salariés) lors des "Rencontres du domicile", manifestation annuelle réunissant plusieurs centaines de chefs d'entreprises du secteur. Le DAE indique que ce mémoire est assuré dans le cadre d'un enseignement de « méthodologie du mémoire » mais la maquette ne mentionne pas ces termes. On y trouve en revanche un enseignement de « méthodologie de projet » (de 120 h TD) dans une UE "conduite de Projet" qui est associée à 10 crédits ECTS, mais qui comporte également d'autres enseignements (par exemple l'anglais). Il n'est donc pas possible de connaître, à partir des éléments présents dans le dossier, le nombre de crédits ECTS qui correspond à la validation du mémoire.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. La formation est ouverte uniquement en alternance, en partenariat avec le CFA ADAFORSS et est délivrée en co-accréditation avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN). Des stagiaires de formation continue peuvent néanmoins intégrer le groupe d'alternants, avec dans ce cas un emploi du temps spécifique pour les enseignements, et un stage alterné obligatoire. Les apports des partenariats entretenus par la formation concernent à la fois les contrats d'alternance, les contacts avec les entreprises, les CFA, et l'identification de potentiels intervenants professionnels. Les contenus de la formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation étant exclusivement en alternance, les modalités de préparation à l'insertion professionnelle s'appuient principalement sur le suivi des activités menées par chaque étudiant en entreprise, ainsi que sur l'UE "projets tutorés". Des professionnels, au nombre de 13 soit environ 81 % des intervenants, assurent 270 h de formation, soit environ 49 % des enseignements. Ces professionnels sont par exemple des chefs d'entreprises, des responsables de fédérations professionnelles ou des responsables de secteur. La formation intègre 32 semaines d'expérience professionnelle obligatoire (alternance) ou 14 semaines pour les stagiaires de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre et l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées sont très peu décrites. Il n'est pas clair dans le dossier si l'approche par compétence (APC) est en cours de réflexion, en développement ou totalement appliquée. L'équipe cite par exemple le fait que l'APC nécessite un alignement pédagogique sur l'ensemble des enseignements, sans que l'on sache s'il s'agit d'une réflexion liée au projet de construire un tel alignement, ou s'il est déjà présent, celui-ci n'étant pas décrit, notamment en termes d'évaluation des compétences. Aucun étudiant n'a utilisé de compte e-portfolio pendant la période évaluée. L'équipe indique que la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT) a relancé la question des enjeux de la démarche portfolio, et qu'il a été décidé par l'ensemble des équipes pédagogiques et par la direction de l'IUT de ne pas mettre en place d'outil avant que les réflexions à ce sujet ne soient stabilisées.

Le développement et la diversité des pratiques pédagogiques utilisées dans la formation constituent des éléments très peu détaillés dans le dossier. La formation est délivrée en travaux dirigés, avec des effectifs moyens indiqués de 15 à 20 étudiants, ce qui correspond à l'ensemble des inscrits (maximum de 22). L'équipe souligne la diversité des méthodes pédagogiques utilisées, mais celles-ci sont très peu décrites. Les seuls éléments décrits concernent l'organisation de sorties à vocation pédagogique (participation à différents salons professionnels, visite de structures du secteur), l'organisation d'un séminaire pluridisciplinaire, et le fait que l'intégralité des enseignements ait été délivrée à distance durant la période de la pandémie. Aucune heure ne peut être suivie à distance hors situation exceptionnelle, ce qui interroge.

La formation présente une ouverture à l'international assez faible. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère : la formation en langue étrangère consiste en un enseignement obligatoire d'anglais de 20 h, sans choix possible d'autres langues vivantes. L'équipe justifie l'absence de choix par le fait que l'anglais constitue un incontournable au regard de la dynamique des secteurs professionnels en lien avec les métiers ciblés par la formation. La proposition d'une seconde langue aux étudiants n'apparaît donc pas comme pertinente et est jugée très complexe à mettre en œuvre compte tenu des emplois du temps des étudiants. Aucune heure disciplinaire n'est dispensée en langue étrangère, ce type d'enseignement étant également jugé comme non pertinent pour la formation.

La formation est ouverte uniquement en alternance, mais intègre également des publics de la formation continue. Les alternants en contrats d'apprentissage représentaient environ 86 % des inscrits en 2021 - 2022. Aucun alternant n'était en contrat de professionnalisation au cours de la période, et sept étudiants en formation continue ont été inscrits (32 % des inscrits). La formation a délivré deux VAE partielles au cours de la même période mais pas de validation des acquis professionnels (VAP). Les publics de formation continue ne bénéficient pas d'offre spécifique, ils sont intégrés au cycle de formation en apprentissage, avec un calendrier de la formation adapté notamment pour la durée du stage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation, qui n'est ouverte que depuis 2020, et le suivi des flux des candidatures est difficile à évaluer avec les éléments présents dans le dossier. L'effectif de la formation est de 19 en 2020 - 2021 et de 22 en 2021 - 2022. Un effectif de huit est indiqué pour 2019 - 2020 dans les données de caractérisation, mais il est également indiqué que la formation n'ayant ouvert qu'en septembre 2020, il n'y avait aucun inscrit en 2019-2020. Les étudiants sont en apprentissage pour la majorité, les autres relevant des différents dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. La plupart des étudiants inscrits proviennent d'un autre établissement que l'IUT. Ceux issus de l'IUT sont diplômés du DUT CS. Concernant les critères de sélection, l'équipe indique que les profils retenus sont des étudiants issus de différentes filières de BTS préparant aux métiers de l'action sociale et médicosociale et des étudiants titulaires d'une L3, en psychologie notamment, et souhaitant entrer rapidement dans la vie professionnelle. Les candidats doivent réussir à obtenir un contrat pour être admis. L'équipe n'utilise pas de liste complémentaire. Parmi les inscrits, les bacheliers technologiques représentent 50 % de l'effectif et les bacheliers généraux environ 32 %.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est évalué à 85 % en moyenne par l'équipe ce qui est très satisfaisant. A un autre endroit du DAE, il est indiqué que le taux de réussite oscille entre 75 % et 100 % chaque année. Les chiffres donnés dans le tableau du DAE indiquent pour 2021 - 2022 que 17 étudiants ont validé tous les crédits ECTS des UE auxquelles ils étaient inscrits, ce qui représente 77,3 % des inscrits à la formation. Ce pourcentage était de 68 % en 2020-2021, indiquée comme la première année d'ouverture de la formation, ce qui questionne sur les chiffres qui conduisent la formation à mettre en avant un taux de réussite moyen de 85 %, et un intervalle de 75 à 100 % pour ce taux selon les années. En 2021 - 2022, les candidats néo-entrants sont indiqués au nombre de 15 (sur 22 inscrits), ce qui laisse penser qu'un nombre assez important d'étudiants redoublent leur année d'étude (32 %). Selon l'équipe, les situations de non-diplomation sont assez rares et de deux types : étudiant qui a arrêté la formation rapidement et étudiant qui a rencontré des difficultés importantes à la fois sur le plan universitaire et sur le plan professionnel dans l'entreprise d'accueil. Dans le second cas, un suivi particulier peut être mis en place, et si besoin une proposition de redoublement peut être proposée également. De façon générale, les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé et continu, rendu possible par l'effectif réduit des cohortes.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation réalisée est incomplète, et certaines données présentées sont contradictoires avec d'autres éléments du dossier. Les enquêtes d'insertion menées par l'université sont réalisées à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Il est indiqué que les données disponibles pour les années antérieures à 2020-2021, montrent que les répondants sont quasiment tous en poste à ces échéances (taux supérieurs à 90 %), et que les dernières années montrent un taux similaire. Toujours selon le dossier, les postes occupés correspondent dans l'ensemble, au niveau de formation, et sont en cohérence avec le diplôme. Ces éléments questionnent car il est indiqué que la formation n'est ouverte que depuis 2020. Le document de preuve annexé porte sur le devenir à un an des diplômés 2020-2021. Le nombre de répondants est de 4 sur 15 étudiants inscrits, soit environ 27 %, et ne permet pas de tirer des conclusions sur la base des données recueillies. L'équipe indique que le taux de réponse est instable d'une année à l'autre, en raison principalement de la multiplicité des enquêtes pour lesquelles les étudiants et diplômés sont sollicités et qu'un travail de rationalisation et de coordination devra être mené. Il est aussi indiqué dans le dossier que le taux et la qualité d'insertion sont particulièrement satisfaisants, sans que cela s'accompagne de données chiffrées. Concernant la poursuite d'études, sur les deux dernières années du contrat, cinq étudiants ont poursuivi leurs études en année N+1 dont un dans le même établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour atteindre ses objectifs du point de vue de l'encadrement des étudiants. 16 enseignants interviennent dans la formation pour 22 étudiants inscrits et 550 h de formation par étudiant (812 h équivalent TD de formation). Les étudiants ne sont pas encadrés par des enseignants-chercheurs puisqu'aucun EC n'intervient dans la formation. Les enseignants permanents représentent seulement 18,75 % des intervenants, la grande majorité des heures est ainsi assurée par des enseignants non permanents. Environ la moitié des heures de la formation sont assurées par des professionnels. Ces données sont problématiques.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue présente actuellement des faiblesses et est en cours d'évolution. Le pilotage de la formation est entièrement assuré par l'équipe pédagogique du département Carrières sociales de l'IUT. Concernant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, l'équipe indique que l'IUT a conçu en 2015 un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui est commun à l'ensemble des formations, et que ce questionnaire est en cours de refonte. L'évaluation n'a pas été réalisée pendant la période considérée : la formation justifie l'absence d'évaluation par la crise COVID et la mise en place de la

réforme du BUT. Ceci a conduit l'IUT et ses équipes pédagogiques à juger qu'il n'était pas pertinent de mettre en place le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, par peur d'obtenir des résultats biaisés et ne permettant pas d'engager un éventuel plan d'actions adapté. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) qui réunit l'ensemble des enseignants de la licence ainsi que les représentants du CFA et des étudiants, et dont le fonctionnement satisfait l'équipe pédagogique. Il est mentionné que la composition du conseil de perfectionnement sera différente à compter de 2023, mais celle-ci n'est pas spécifiée. La fréquence de réunion du CP n'est pas précisée, et le compte-rendu du CP présent dans le dossier, très court, concerne une réunion qui s'est tenue en février 2023.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- Une formation totalement organisée en alternance ;
- Un bon apport de la pluridisciplinarité dans la formation.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche et l'absence d'enseignants-chercheurs dans les heures de formation ;
- Un faible taux d'encadrement des étudiants par des enseignants permanents et l'absence d'encadrement par des enseignants-chercheurs ;
- Un suivi de l'avenir des étudiants incomplet et présentant des données contradictoires fournies dans un dossier d'auto-évaluation parfois lacunaire, rendant par ailleurs difficilement évaluables certains éléments (attractivité, méthodes pédagogiques, etc.) ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une faible ouverture à l'international de la formation.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche de la formation, en impliquant les EC dans l'équipe pédagogique et dans la prise en charge d'enseignements de la formation.
- Renforcer le processus de suivi de l'avenir des étudiants tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif.
- Réengager le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et s'engager dans une démarche d'amélioration continue.
- Engager une réflexion pour permettre le développement de l'ouverture à l'international de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Faiblesse de l'adossement à la recherche de la formation et interrogation relative à la qualité de l'encadrement dès lors que l'équipe pédagogique n'intègre aucun EC, et qu'aucun enseignement n'est assuré par des EC.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Informatique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose en formation initiale et en alternance trois parcours diplômants : *Réalisation d'applications : conception, développement, validation* ; *Déploiement d'applications communicantes et sécurisées* et *Administration, gestion et exploitation des données* qui prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique*, de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement, et test de logiciels* parcours *Génie logiciel, système d'information et E.R.P.*, et de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement, et test de logiciels*, parcours *Génie logiciel, système d'information et objets connectés (IoT)*. La formation est dispensée par le département Informatique de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 333 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond à l'objectif de l'université d'adaptation à tous les publics. Le BUT respecte les directives concernant l'accueil des différents types de bacheliers, permettant ainsi d'offrir une formation de qualité aux bacheliers technologiques. Il ne s'appuie sur aucun partenariat particulier, en dehors des centres de formation d'apprentis (CFA) partenaires (AFIA et Ingénieurs200). Les contenus de la première (BUT1) et de la deuxième année (BUT2) sont conformes au programme national.

L'internationalisation est en devenir dans le cadre du BUT. Si les LP ne s'inscrivent pas dans une démarche internationale, le DUT a exploré cette dimension en proposant des stages à l'international, même s'ils restent en proportion très marginaux. La mise en place des BUT doit permettre de développer cet aspect.

L'adossement à la recherche est naturel. Avec une équipe pédagogique formée principalement d'enseignants-chercheurs, l'adossement à la recherche est naturellement porté par la conception des enseignements. L'initiation à la recherche se fait au moyen d'heures de formation à la méthodologie (18 heures en BUT2), de projets, de travaux en équipe et rendus de rapports.

La professionnalisation est cohérente. La participation des professionnels aux enseignements, tant en nombre d'intervenants qu'en volume d'heures effectuées, est significative aussi bien dans les deux premières années du BUT (15 et 80 en BUT 1, 14 et 155 en BUT 2) que dans les licences professionnelles support du BUT 3 (respectivement 5 et 175, et 4 et 125). Les enseignements de professionnalisation sont cohérents. Le DUT 2 propose un groupe à l'apprentissage. Les LP sont ouvertes principalement à l'apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'Approche Par Compétences (APC) est mise en place de façon globale à l'échelle de l'IUT. La démarche visant à adopter l'APC a été vécue comme un réel changement de paradigme par l'ensemble des équipes de l'IUT, et a nécessité la mise en place de réunions intra et inter-départements. La phase d'expérimentation est en cours, avec un partage d'expérience important. La démarche portfolio n'a pas encore été implantée au niveau de l'établissement, une réflexion étant en cours à ce sujet.

Les méthodes pédagogiques présentent une bonne diversification. Au-delà des cours/TD/TP classiques, l'approche par problèmes et par projets est largement utilisée, autour de situations concrètes d'entreprises. Une approche par cours inversé a été mise en place au moment du Covid, et perdue par la mise à disposition de

capsules vidéo, même si l'équipe pédagogique privilégie les situations en présentiel. Les locaux de l'IUT permettent d'accueillir les étudiants dans de bonnes conditions.

La formation en anglais est cohérente, mais la préparation à l'international demeure modeste. L'enseignement de l'anglais est bien adapté aux besoins, avec 25 à 30 heures chaque semestre, et un enseignement conceptualisé. Le passage de tests (TOEIC) peut se faire au niveau du centre des langues de l'université, sans que cela soit particulièrement proposé aux étudiants. En revanche, l'absence d'enseignements en langue anglaise ne permet pas d'envisager l'accueil d'étudiants non francophones. Une journée dite "Projet personnel et professionnel à l'international" (PPP-I) est proposée aux étudiants intéressés, avec le support d'un référent dans la formation, et le concours d'un chargé de mission "Développement à l'international" de l'IUT. Malheureusement, aucun chiffre ne vient préciser les résultats obtenus. Les LP ne se sont pas approprié ce volet.

L'analyse de l'impact de la transformation en BUT sur l'alternance. Le DUT proposait une possibilité d'apprentissage en deuxième année, avec un groupe spécifique dédié. Les deux LP sont ouvertes en apprentissage, exclusivement pour la LP *Génie logiciel, système d'information et objets connectés*, et avec deux formules (avec et sans alternance) pour la LP *Génie logiciel, système d'information et ERP*. Pour cette dernière LP, ces deux parcours sont portés alternativement un an sur deux par l'IUT de Paris en partenariat avec l'IUT de Villetaneuse. Le BUT ouvre dans la même configuration, mais en arrêtant le partenariat avec l'IUT de Villetaneuse, et se prépare à l'accueil d'un nombre plus important d'apprentis. L'impact de l'ouverture du BUT 3 sur l'alternance n'est pas analysé (continuité sur deux ans, généralisation à tous les étudiants). Deux diplômes d'université (DU) intitulés *Consultant fonctionnel en ERP* et *Cybersécurité* sont proposés dans en marge du BUT, mais ne sont pas éligibles à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est bonne à l'entrée au BUT, mais apparaît moins marquée en troisième année. Le BUT 1 remplit sans difficulté ses capacités d'accueil (168 places), ce qui n'est pas le cas pour les LP qui préfigurent le BUT 3. En l'absence du nombre de candidats à l'entrée dans les deux licences professionnelles. Leur effectif est stable sur les années de référence entre 15 et 20 inscrits. Une partie importante des entrants proviennent de BTS ou de L3 (plus de 90 % des inscrits). Il conviendra d'analyser ces données dans le cadre du BUT.

Les taux de réussite sont excellents à partir de la deuxième année. Les taux de réussite sont proches des 100 %, tant pour la deuxième année de DUT que pour les deux LP support. En revanche, les taux de réussite en première année sont autour de 50 %, avec un nombre d'abandons ou de réorientations important (18 sur 168, soit près de 11 %) malgré un suivi et un accompagnement réguliers des étudiants en difficulté.

Le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est important. Les données de l'établissement sont très insuffisantes en ce qui concerne le devenir des étudiants. L'équipe pédagogique effectue un suivi de l'insertion, qui lui permet d'affirmer que les étudiants de DUT poursuivent majoritairement leurs études en L3 (25 %) ou en école d'ingénieur (75 %). La perspective d'un changement de comportement des étudiants (poursuite plus systématique en BUT 3) n'est pas analysée. D'un point de vue général, dans le cas des LP, les étudiants non alternants s'insèrent en emploi dans les entreprises qui les ont accueillis en stage, alors que les apprentis continuent en école d'ingénieur ou en master en apprentissage, et toujours dans la même entreprise.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité est maîtrisée au niveau du département d'IUT. Les équipes pédagogiques au niveau de chaque étape du BUT sont clairement identifiées. Le suivi de la soutenabilité est mené par le département en lien avec la direction de l'IUT.

Le conseil de perfectionnement est en construction. Un conseil de perfectionnement est installé dans la perspective de la création du BUT Informatique. Cependant, en l'absence de la liste des participants effectifs, le compte-rendu transmis ne mentionne aucune intervention des professionnels, en dehors des partenaires du CFA AFIA. Les changements de comportements des étudiants avec l'apparition du BUT 3 ne sont pas anticipés. L'évaluation des enseignements est organisée systématiquement par le département, mais la participation est variable (entre 6 % et 66 %) selon les parcours et les années.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité pour le BUT 1 ;
- Une bonne organisation pédagogique ;
- De très bons taux de réussite ;
- Une professionnalisation adaptée.

Points faibles

- Des professionnels insuffisamment représentés dans le conseil de perfectionnement ;
- Un manque d'analyse de l'alternance au niveau global du BUT ;
- Une poursuite d'études actuelle importante en DUT, mais non analysée dans le cadre du développement du BUT ;
- Un manque d'analyse de l'évolution du BUT 3 ;
- Une internationalisation insuffisante.

Recommandations

- Renforcer la participation de professionnels au conseil de perfectionnement.
- Analyser et prendre en compte l'évolution des stratégies des étudiants avec l'arrivée du BUT, notamment en matière de poursuite d'études.
- Revoir en profondeur la stratégie de développement de l'alternance à partir du BUT 2.
- Développer les dispositifs favorisant l'ouverture à l'international.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Mesures physiques* de l'Université Paris Cité (UPCité) qui forme aux métiers de la mesure propose trois parcours diplômants : *Techniques d'instrumentation*, *Mesures et analyses environnementales* et *Matériaux et contrôles physicochimiques*. Ils prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Mesures physiques*. La formation est dispensée par le département Mesures physiques de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Pajol, rattaché à la faculté des Sciences de l'université Paris Cité. En 2021-2022, la formation comptait 90 étudiants inscrits en première année de BUT, qui était la première année de mise en œuvre de ce diplôme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec les axes stratégiques d'UPCité sur la professionnalisation et la pluridisciplinarité. Le BUT est naturellement professionnalisant d'autant qu'à UPCité il peut être suivi en apprentissage dès la première année. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont notamment développées dans les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La formation intègre également les enjeux de transition écologique dans le cadre des enseignements, en s'appuyant sur des applications réelles (mesures sur un bâtiment HQE de l'IUT) et est soutenue dans le cadre d'un appel à projets pour l'innovation pédagogique. Le département de formation est attentif à ses collaborations avec les autres composantes d'UPCité, ce qui se concrétise par l'ouverture d'un diplôme universitaire (DU) sur la santé. Il n'est cependant pas indiqué de projet de passerelle entre les formations des composantes d'UPCité et ce BUT. Il n'y a pas de partenariat académique avec des lycées, il n'est pas non plus prévu de passerelle avec les BTS.

La formation développe des dispositifs efficaces de mobilité à l'international. Grâce à un partenariat avec les CEGEP de la Pocatière et de Montréal, les étudiants peuvent partir en mobilité de semestre. La collaboration profite aussi aux enseignants en charge du partenariat qui partent également en mobilité, mais il n'y a pas d'indication sur le nombre de personnels concernés. Les étudiants peuvent partir en stage à l'étranger, notamment au Royaume Uni, en Autriche ou en Suisse, la formation ayant pour ce dernier pays, un partenariat avec une université de Bâle. Au total 15 étudiants sur 88 ont bénéficié d'une mobilité sortante (stage et semestre) en 2021. Il n'y a pas de mobilité entrante d'étudiant. En revanche, la formation bénéficie de la venue de professeurs invités sans que l'on sache selon quelles modalités ni combien sont concernés.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche par le biais d'enseignements sur des plateaux technologiques de laboratoires, par les interventions des 11 enseignants-chercheurs (EC) sur 18 titulaires que compte la formation, de conférences (deux par semestre), de projets tutorés proposés par des EC et de stages dans un laboratoire associé à des projets de recherche.

Les étudiants bénéficient d'une préparation solide à l'insertion professionnelle, cependant les relations avec le monde professionnel ne sont pas formalisées, on en mesure peu le bénéfice pour le BUT. En complément des dispositifs prévus dans le programme national avec les enseignements de projet personnel et professionnel, les étudiants peuvent faire leur deuxième et troisième année en alternance. Ils bénéficient d'entretiens individuels et de *job dating*. 31 intervenants professionnels assurent environ 1 300 h, ce qui représente 20 % des heures d'enseignement de première année (BUT1) et de BUT2. C'est en dessous du volume attendu (25 %); la 3^e année sera l'occasion de renforcer ces interventions. Le dossier d'auto-évaluation ne donne pas de détails sur ces intervenants (leur fonction et leur entreprise d'appartenance). Il n'y a pas de partenariat avec des entreprises identifiées ou branches professionnelles. De même, il n'y a pas d'instance favorisant les retours d'expérience des maîtres de stage et maîtres d'alternance, le dossier n'indique pas comment le BUT bénéficie de la présence de professionnels au conseil d'IUT. Le département de formation a créé trois DU (Fabrication additive ; Prestataire de santé à domicile orienté pathologies respiratoires et santé connectée ; Technicien brassicole) qui

bénéficient au BUT dans le cadre des SAÉ. Les enseignements liés à l'entrepreneuriat sont intégrés dans les formations dans différents modules du DUT et du BUT.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'équipe pédagogique s'est emparée de cette nouvelle formation dans la concertation et a bien défini l'adaptation locale, sans que l'on puisse apprécier comment l'approche par compétences est réellement mise en place. L'équipe pédagogique s'est approprié le contenu de la formation par de nombreuses réunions. L'adaptation locale du BUT est bien définie à partir d'analyses des besoins professionnels et des ressources dont dispose la formation. Il n'est toutefois rien précisé sur la mise en œuvre de l'approche par compétences ni de l'évaluation des compétences. Le portfolio est mis en place sous format papier, la réflexion sur la numérisation est en cours.

Les pratiques pédagogiques sont réellement diversifiées s'appuyant sur de nombreux moyens techniques. En complément des traditionnels cours, travaux dirigés et travaux pratiques, les étudiants bénéficient aussi de SAÉ, de projets, de stages et de l'alternance. Les pratiques pédagogiques sont accompagnées de salles pédagogiques équipées (visio-conférence), les enseignants sont équipés d'outils numériques comme des tablettes et webcams favorisant cette diversification. La formation dispose également de nombreux plateaux techniques portant par exemple sur la fabrication additive, les objets connectés et les matériaux durables. La formation n'est pas proposée à distance de manière assumée, l'équipe pédagogique favorisant le lien entre les étudiants, avec les enseignants et les professionnels.

Les étudiants bénéficient d'un environnement favorable d'ouverture à l'international. D'une part, un effort est fait sur les langues. Ainsi, en plus des heures d'anglais présentes à chaque semestre (entre 20 et 30 h par semestre), le TOEIC est proposé aux étudiants, financé par l'IUT. Il y a également un groupe appelé "euro" dans lequel les étudiants bénéficient de 20 % des enseignements en anglais. Il n'est cependant pas précisé comment les étudiants intègrent ce groupe. La formation présente également les modalités pour la mobilité sortante et accompagne les étudiants dans les modalités pratiques. Un enseignant-chercheur a d'ailleurs en charge les relations internationales dans le département de formation. Ces dispositifs pourraient évoluer vers davantage d'interculturalité grâce à des projets avec des entreprises ou des universités étrangères, tout en favorisant le plurilinguisme.

L'alternance est bien développée pour ce type de formation. Sur la période d'observation, la formation propose l'apprentissage en première et en deuxième année, ce qui est rare pour un BUT. Aucune indication n'est apportée sur la mise en œuvre de cette modalité. Si le BUT n'accueille pas de stagiaire en statut de formation continue, le département a développé des diplômes universitaires (DU). Il n'est cependant pas indiqué comment ces diplômes interagissent concrètement avec le BUT *Mesures physiques*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive avec environ 15 candidatures pour une place, mais le recrutement n'est pas suffisamment diversifié. Les bacheliers technologiques représentent en effet 17 % des inscrits. Ce pourcentage n'est pas commenté ni par rapport aux objectifs donnés à la formation ni par rapport au vivier. La formation suit l'évolution des candidatures sur Parcoursup. Elle a mené une étude sur le profil des candidats (bacheliers généraux et technologiques, boursiers), le dossier ne donne cependant pas les résultats de cette étude ni les effets sur le recrutement. Les actions de communication vers les lycéens sont classiques (participation au salon d'orientation, journée portes ouvertes) sauf un accueil des candidats au mois de mai dont le dossier donne cependant peu de précisions. Il n'y a pas de dispositif spécifique dédié à l'orientation des bacheliers technologiques vers l'IUT.

La formation est attentive aux taux de réussite, mais les dispositifs d'accompagnement à la réussite sont à renforcer, notamment dans la période de mise en place du diplôme de BUT. Les taux de réussite sont très bons en deuxième année de DUT (entre 94 et 100 %), ils sont beaucoup plus faibles en première année de BUT (46 %). La formation décrit bien le cas des neuf étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS, mais ne donne pas d'analyse des autres étudiants ayant validé partiellement leur première année, si ce n'est la règle leur permettant de poursuivre en deuxième année en ayant validé au moins trois des cinq compétences de l'année, ce qui est leur cas. Les étudiants bénéficient d'entretiens individuels et d'un contrat de réussite sans donner plus de précision sur ce contrat. Le dossier n'indique pas non plus si les étudiants peuvent bénéficier de soutien ou de mesures d'accompagnement. Comme il s'agit de la première promotion de BUT, un suivi de cohorte permettra d'apprécier la réussite sur les trois années afin de mettre en place des actions afin de la renforcer.

La formation est attentive au suivi des diplômés sans toutefois s'intéresser au parcours par alternance de ce BUT.

Un questionnaire, envoyé six mois après l'obtention du diplôme a été mis en place par la formation. Le taux de retour est très bon (86 % pour les diplômés). Les résultats sont analysés par la formation et présentés lors d'événements comme la remise des diplômes. On peut regretter que les enquêtes effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante et des formations d'UPCité à 18 et 30 mois aient un taux de retour très inférieur (26 répondants sur 80 diplômés, c'est-à-dire 32 %), une meilleure articulation entre la formation, l'IUT et les services centraux est à rechercher. Environ 80 % des diplômés de la promotion de DUT de 2021-2022 poursuivent les études, ce qui est un chiffre habituel pour ce type de formation. L'enquête interne ne fournit pas de données sur les diplômés qui s'insèrent professionnellement, ce qui est à corriger pour les années futures avec la mise en place des trois parcours de BUT. Les données concernant les alternants ne sont ni présentées ni analysées afin d'évaluer la plus-value de cette modalité sur le parcours des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'outils de mesure des coûts (outil interne de gestion des heures complémentaires, dialogue annuel avec les vice-doyens de la composante). **Les moyens humains** (18 titulaires et 49 vacataires) **sont satisfaisants pour la réalisation des deux premières années, mais la mise en place des trois parcours en troisième année n'est pas abordée** alors que le nombre d'heures d'enseignement va alourdir la charge horaire et les missions de gestion de ces nouveaux parcours. La soutenabilité de la formation s'appuie sur les ressources propres générées par l'alternance. Cela fragilise la formation car ces ressources dépendent des mesures gouvernementales dans ce domaine.

Le processus d'amélioration continue est mis en place progressivement : la formation est déjà évaluée par les étudiants et le conseil de perfectionnement va être mis en place. La phase de mise en place du BUT aurait cependant mérité plus de régulation dans les dispositifs existants. Des questionnaires sont passés aux étudiants permettant d'avoir un retour sur la formation et les enseignements. Les résultats sont examinés en conseil de département, intégrant enseignants, personnels administratifs et étudiants. On ne sait toutefois pas si ces enquêtes sont organisées par la formation ou par les services centraux d'UPCité. La formation est consciente du faible taux de retour (28 répondants sur 97 inscrits). Elle envisage de faire évoluer la méthode (soumettre le questionnaire au moment de la remise de l'attestation de réussite au diplôme). Le conseil de perfectionnement ne sera mis en place qu'à la rentrée 2024, une fois le BUT totalement mis en œuvre. Le conseil de département pourrait jouer un rôle de régulation pédagogique lors de la phase de mise en œuvre de cette nouvelle formation, ce qui n'est toutefois pas démontré dans le compte-rendu fourni dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Un fort développement à l'international ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Peu de partenariats avec l'environnement professionnel propre au BUT ;
- Peu de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Pas de dispositif spécifique lié à l'orientation et à la réussite des bacheliers technologiques.

Recommandations

- Renforcer et formaliser les partenariats professionnels en faveur du BUT.
- Développer les dispositifs d'aide à la réussite, notamment pour les bacheliers technologiques.
- Mettre en place des actions en faveur de l'accueil des bacheliers technologiques, en collaboration avec le rectorat, interlocuteur naturel favorisant le lien avec les acteurs des lycées (lycéens et enseignants).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) STATISTIQUE ET INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) mention *Statistique et informatique décisionnelle* d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux parcours diplômants : *Exploration et modélisation statistique* (EMS) et *Visualisation, conception d'outils décisionnels* (VCOD) qui prennent la suite du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Statistique et informatique décisionnelle* (STID) et des deux licences professionnelles (LP) *Métiers du décisionnel et de la statistique, parcours Data Mining et Application aux domaines de la santé*. La formation est dispensée par le département Science des données (SD) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine (site Mirabeau). En 2021-2022, la formation comptait 91 étudiants inscrits en première année de BUT (BUT1), la seule ouverte. La seconde année de DUT comptait 79 inscrits et les deux licences professionnelles 44 inscrits. Il est à noter qu'un changement de mention au niveau national est intervenu et que la mention *Statistique et informatique décisionnelle* a été remplacée par la mention *Science des données* pour l'ensemble des BUT concernés.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Seul BUT *Statistique et informatique décisionnelle* proposé à Paris intramuros, cette mention de BUT n'existe que dans un seul autre IUT à l'échelle régionale (l'IUT de Villetaneuse). La formation se construit dans un périmètre cohérent de DUT et de licences professionnelles et s'inscrit dans une priorité nationale thématique sur les sciences des données et sur un axe d'excellence porté par l'établissement en santé. La formation intègre ainsi naturellement une composante pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Elle est fortement tournée vers une insertion professionnelle à l'issue des trois années d'études.

L'ouverture à l'international de la formation est en cours de redéfinition dans le cadre de la réforme des BUT. Elle prend pendant la période évaluée essentiellement la forme de mobilités en stage en seconde année de DUT. Il est important que cette ouverture se fasse dans le cadre de partenariats structurés portés par l'établissement, existants ou à construire.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation a été lauréate d'un appel à projets de l'initiative d'excellence sur l'initiation à la recherche en licence (IReEL). Dans ce cadre, une demi-journée d'initiation à la recherche est organisée pour présenter aux étudiants des travaux de recherche effectués par d'anciens étudiants de la formation ayant ensuite obtenu un doctorat. Ce projet a également permis de financer des stages de recherche en laboratoire. Plus généralement, la formation intègre 35 heures d'initiation à la recherche. Elle s'appuie pour cela sur une équipe enseignante comprenant 13 enseignants-chercheurs, rattachés au laboratoire MAP5 pour la plupart.

La formation entretient des liens étroits avec le monde social, économique et culturel. Les éléments de professionnalisation sont prédominants et construits en partenariat avec des acteurs du monde socio-économique qui interviennent pour 25 % dans la formation. Trois maîtres de conférences associés (MAST) sont membres de l'équipe pédagogique et contribuent à cet ancrage. La formation est complètement ouverte à l'alternance dès la seconde année. La formation à l'entrepreneuriat est facultative et se fait au sein de l'amorceur d'entreprise de l'IUT très bien implanté dans l'environnement socio-économique et porté par une équipe de trois personnes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est pleinement inscrite dans une approche par compétences. Les méthodes pédagogiques sont en totale adéquation avec les compétences visées et la formation s'appuie sur une approche programme portée par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Le portfolio des compétences n'est pas encore mis en place d'après le dossier (le conseil de perfectionnement de janvier de 2023 joint au dossier évoque toutefois la mise en place du dispositif).

La formation utilise l'ensemble des méthodes pédagogiques disponibles, dans le cadre d'une approche par compétence pour favoriser la réussite de ses étudiants. La mise en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) au sein de toutes les unités d'enseignement participe de cet objectif.

La formation offre un enseignement conséquent de l'anglais avec 24 heures par semestre en petits groupes. Cet effort, déjà porté sur l'ancien DUT, est poursuivi sur l'ensemble des trois années du BUT. Une journée de projet personnel et professionnel à l'international est organisée chaque année par l'IUT afin d'informer les étudiants sur l'ensemble des opportunités de mobilité à l'international et des dispositifs associés. Des enseignants référents suivent et accompagnent les étudiants dans la préparation de leur projet de mobilité.

La formation est fortement ouverte sur l'alternance et la formation continue et a construit ses contenus et ses dispositifs en conséquence. Elle propose des diplômes universitaires dont l'attractivité pourrait être améliorée par son inscription au registre spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'est pas en mesure de mesurer son attractivité et n'intègre pas dans son auto-évaluation les données issues de parcourup sur le nombre de candidats, ou sur le rang du dernier appelé auprès des différents bacheliers. Le nombre de bacheliers technologiques néo-entrants, en deçà d'un objectif affiché par la formation de 30 %, est significativement inférieur à 50 %. La formation s'investit fortement dans les dispositifs d'orientation des lycéens, que ce soit dans le cadre de journées portes ouvertes, ou via des réunions d'information dans les lycées auprès des bacheliers technologiques.

Le taux de réussite en première année (BUT1) augmente par rapport à la première année de DUT mais reste, à 80 %, significativement en deçà de l'objectif d'une réussite de tous les étudiants. Ce taux monte à 86 % si on prend en compte les démissions précoces d'étudiants inscrits. Pour pallier le problème d'abandon, plus fréquent chez les bacheliers technologiques, la formation a mis en place des entretiens individuels. La première année constitue la principale difficulté à franchir pour les étudiants, ceux qui atteignent la seconde année valident, sauf à de rares exceptions, leur diplôme (dans le contexte du DUT).

La formation suit la poursuite d'études et l'insertion de ses diplômés. Avec 2/3 de poursuite d'études en master ou en école d'ingénieur, les licences professionnelles du périmètre n'ont pas le taux d'insertion professionnelle nécessaire pour un BUT. On peut toutefois noter que la situation est variable suivant les années et peut aussi s'analyser comme un biais induit par un taux de réponse aux enquêtes compris entre 60 % et 80 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens dont disposent la formation pour atteindre ses objectifs, bien que non négligeables pour une formation de ce type, restent limités. La période évaluée recouvre à la fois une évolution majeure de la formation avec le passage au BUT, la période de crise sanitaire due au COVID-19, des difficultés administratives liées à l'alternance et des difficultés liées à la réorganisation de l'établissement suite au processus de fusion. On peut noter sur ce dernier point que le rattachement évoqué dans le dossier de l'IUT à la seule faculté de Sociétés et humanités est peu pertinent pour la formation évaluée. Il ressort clairement du dossier que la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs de la formation dans ce contexte a été difficile pour les équipes pédagogiques. Celles-ci sont composées de 19 à 20 enseignants permanents, selon l'année de formation, assistés par 26 à 29 enseignants contractuels ou vacataires (21 à 25). En ce qui concerne le BUT1, près de 60 % des enseignements sont effectués par des permanents et cette année de la formation représente une charge moyenne de 84 heures pour les enseignants permanents en incluant les heures de suivi étudiant. Il est à noter que certains enseignants sont membres d'autres départements de l'IUT.

La formation bénéficie d'un processus d'amélioration continue structuré qui s'inscrit dans un cadre commun à l'ensemble de l'IUT. Elle est dotée depuis janvier 2023 d'un conseil de perfectionnement comportant des représentants de toutes les parties prenantes de la formation, y compris des étudiants, des anciens étudiants diplômés de la formation, des représentants du monde socio-économique, des représentants des branches professionnelles et d'une représentante du secrétariat pédagogique. Il n'est toutefois fait mention d'aucune évaluation des enseignements effectuée sur la période évaluée.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche, particulièrement pour une formation de type BUT ;
- Une bonne ouverture à l'alternance ;
- Une bonne intégration de l'approche programme ;
- Une bonne préparation à la mobilité internationale.

Points faibles

- Un faible taux de néo-entrants bacheliers technologiques ;
- Une absence de suivi de l'attractivité ;
- Une absence d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Poursuivre et développer les actions visant à augmenter l'attractivité de la formation pour les bacheliers technologiques.
- Améliorer le suivi de l'attractivité en exploitant les données parcouresup.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et intégrer celle-ci dans le processus d'amélioration continue de la formation.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Chimie* d'Université Paris Cité (UPCité) propose quatre parcours : un parcours *Majeure Chimie - mineure chimie*; un parcours *Majeure Chimie-mineure biologie*; une double licence *Physique et chimie* (DLPC) et une double licence *Chimie franco-allemande* (DLFA). Elle est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Chimie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, la licence comptait 452 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Chimie* s'inscrit totalement dans la stratégie de l'établissement, notamment sur les axes de la pluridisciplinarité avec les deux parcours majeure/mineure et une double licence *Physique-chimie* et sur sa stratégie d'ouverture à l'international avec une double licence de chimie franco-allemande.

Ces parcours assurent des partenariats académiques efficaces avec les autres formations de même cycle en lien avec la chimie, au sein des UFR Biologie et Physique d'UPCité pour les parcours de la mineure biologie et de la double licence *Physique-chimie* (DLPC) et avec l'université allemande de Bielefeld pour le parcours DLFA. Son programme l'inscrit très bien dans un continuum avec les autres cycles de formation, en particulier les masters *Frontiers in Chemistry* et *Sciences et Génie de l'Environnement*, portés par l'UFR Chimie. On peut souligner un effort notable sur les enjeux de la transition écologique et de la soutenabilité planétaire avec notamment deux unités d'enseignements (UE) obligatoires et une UE libre sur ses sujets, ainsi que la mise en place de deux projets financés par l'UFR chimie ("*Transition énergétique, Développement durable et Chimie verte*" et "*Enseigner les enjeux scientifiques et sociétaux des transitions écologiques et énergétiques de demain*").

La formation possède une bonne ouverture à l'international, avec comme exemple phare le parcours binationnel de double licence franco-allemande (DLFA) au cours duquel les étudiants effectuent une mobilité durant les trois premiers semestres et qui permet de délivrer à la fois un diplôme de licence de chimie de l'Université Paris Cité et de l'Université de Bielefeld. On peut noter l'augmentation des effectifs de ce parcours (12 en 2019 à 19 en 2021). S'ajoutent à cela des mobilités entrantes (cinq étudiants en 2021) rendues possibles grâce à des programmes internationaux spécifiques, ainsi que des mobilités sortantes en stage (huit étudiants en 2021) qui, après le gros impact de la crise sanitaire, sont à nouveau, en augmentation.

L'adossement à la recherche de la formation est très bon. La très grande partie des enseignants titulaires sont des enseignants-chercheurs (EC, 93 sur 99) issus des laboratoires de l'UFR et qui émargent principalement aux sections 31, 32 et 33 du Conseil national des universités (CNU), en bonne adéquation avec les enseignements de la licence.

Ils sont associés à des enseignants-chercheurs d'autres UFR (Sciences du vivant, Physique, Mathématiques) et complétés par des vacataires (42) issus de la recherche (essentiellement des contrats d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et missions complémentaires d'enseignements). Des dispositifs de préparation à la recherche sont proposés : une sensibilisation à la recherche est mise en place dans le cadre du projet du semestre quatre (56 h) au cours duquel les étudiants suivent la progression classique d'un travail de recherche collaboratif, de l'étude bibliographique à la restitution des résultats. Des stages existent, non obligatoires en première année (L1) et L2, obligatoires de deux mois en L3. Les laboratoires de l'UFR de Chimie de l'Université Paris Cité sont particulièrement impliqués dans l'accueil de ces stagiaires. Les quelques chiffres donnés concernant le nombre d'étudiants réalisant les stages optionnels en L1 et L2 sont faibles (deux en L1, sept en L2), mais l'accompagnement précoce des étudiants vers la recherche reste appréciable.

Le lien de la formation avec les acteurs du monde socio-économique est quasi inexistant. En effet, les seuls éléments concrets de professionnalisation sont les UE *Projet professionnel et personnel* en L2 et *Environnement de travail, hygiène et sécurité* en L3, ainsi que le stage obligatoire en L3 qui peut être réalisé en entreprise sans toutefois que les indications du dossier ne permettent de distinguer la proportion de stages en entreprise par rapport à celle en laboratoire de recherche. Il n'y a que deux intervenants professionnels dans les domaines du droit du travail et de la propriété intellectuelle, qui ne sont donc pas dans le cœur de métier. On peut regretter qu'il n'y ait aucun professionnel du cœur de métier intervenant dans la formation et que très peu d'heures soient

consacrées à la Préparation à la professionnalisation (10 h de PPP en L2). Même si l'on peut comprendre l'objectif de la formation plutôt dédié à la poursuite d'études qu'à une insertion professionnelle immédiate, il est regrettable que les étudiants de la formation ne puissent pas bénéficier d'une ouverture vers l'industrie (locale ou extérieure) qui leur permettrait de mieux connaître l'environnement professionnel pour affiner leur projet professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met clairement en œuvre ses objectifs et méthodes pédagogiques. Elle est structurée en blocs de connaissances et compétences dont la correspondance est clairement établie avec la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) dédiée. Des UE libres permettent aux étudiants de valider des compétences complémentaires, comme des compétences numériques. Il est dommage que cela ne conduise pas à la certification PIX. Dans l'approche par compétences (APC), on peut noter le développement d'une phase pilote de mise en place du e-portfolio par l'UFR. Comme le suggère justement la formation, il serait pertinent que la licence s'approprie cet outil.

Les pratiques pédagogiques sont classiques (Cours Magistraux CM / Travaux dirigés TD / Travaux pratiques TP). Quelques exemples de mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées sont cités comme la pédagogie inversée ou la ludification, mais le manque de détails ne permet pas d'apprécier leur mise en œuvre dans la formation. Aucune analyse, même partielle, n'est faite quant à l'apport de ces pratiques à la réussite des étudiants. Les enseignements ont essentiellement lieu en présentiel. Quelques enseignements sont accessibles à distance de façon asynchrone, mais l'utilisation est quasiment limitée aux étudiants en filière L.AS.

Hormis pour le parcours DLFA, les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés à une ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais est très réduit. Des heures d'enseignement de la langue anglaise sont citées par la formation, mais que l'on ne retrouve pas dans la maquette en L1 et L2 pour la licence Chimie mineure Chimie et Chimie mineure Biologie, ce qui constitue un manque important. La certification TOEIC est possible pour les étudiants qui le souhaitent (préparation et test), mais aucun étudiant ne profite de cette possibilité sans que la raison en soit analysée. Un effort semble être fait sur l'accompagnement à la mobilité en L2 par trois enseignants-chercheurs, mais sans réelles précisions sur l'efficacité de cet accompagnement. On peut noter que les étudiants peuvent bénéficier de bourses dans le cadre d'une mobilité sortante.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés au public en formation continue et alternance. Il n'y a pas de volonté du développement de l'alternance. La licence est théoriquement accessible en formation continue, mais aucun dispositif n'est mis en place pour favoriser cet accueil. On ne peut que regretter cette limite à l'ouverture de la formation à un public plus large. Il n'y a aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très bonne et en hausse avec environ 14 600 candidatures en 2021 pour une capacité d'accueil de 167 places tous parcours confondus, mais qui n'est toutefois pas atteinte (148 candidats ont accepté la proposition de Parcoursup.). Le flux des candidatures est suivi et bien analysé. Les dispositifs d'information et d'orientation sont classiques (salons, informations Parcoursup, communications dans les lycées, journées Portes Ouvertes, informations sur Moodle). Le public de la licence est exclusivement constitué de bacheliers généraux, presque exclusivement issus de formations locales (95 %). La formation n'inscrit qu'un bachelier technologique par an, constatant leur profil inadapté. Même si l'on peut comprendre que la formation soit plus adaptée aux cursus généraux, on peut regretter l'absence de volonté de la formation de s'adapter à ces profils (il n'y a notamment pas d'accès sur Parcoursup en oui-si).

La formation suit précisément les taux de réussite des étudiants, de façon globale et pour chaque parcours. Quelques dispositifs existent pour les enseignements de chimie de L1, comme des cours et travaux dirigés en effectifs réduits et la mise en place de colles et d'auto-évaluations sur Moodle. Globalement, le taux de réussite en L1 est correct, en moyenne 57 % sur les trois années observées. Ce taux augmente en L2 et L3 pour atteindre une moyenne de 74 %. La formation accueille environ 10 % d'étudiants en situation de handicap ayant un aménagement d'études. Leur réussite est bien analysée par la formation. Ainsi, le taux de réussite pour ces étudiants est légèrement plus faible que pour les autres avec une même évolution par année (entre 40 et 54 % pour la L1 par exemple). L'équipe pédagogique est consciente d'une possible amélioration de l'accompagnement pourtant effectif grâce au relais Handicap sur le site des Grands Moulins qui leur permet de composer dans de bonnes conditions.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont bien analysées par le biais d'une enquête à 12 mois réalisée par l'OVEF et complétée par deux enquêtes à trois mois réalisées par la formation. Les résultats de ces deux types d'enquêtes sont cohérents. 50 des 84 étudiants diplômés en 2020-2021 ont répondu à l'enquête à 12 mois de façon complète, ce qui correspond à un taux de réponse de 59 %. Malgré ce taux modeste, on peut noter logiquement une très grande majorité de poursuites d'études en master (~75%), environ 10 % en école d'ingénieur et 10 % qui poursuivent en parcours orientés santé. Il n'est pas précisé le parcours des 5 % répondants qui ne poursuivent pas les études.

Ces poursuites d'études sont en cohérence avec les objectifs de la formation. La part d'insertion professionnelle n'est pas indiquée, ce qui apparaît cohérent avec le manque de lien avec l'environnement professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose dans l'ensemble des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée de 141 enseignants dont 99 permanents (enseignants-chercheurs). Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants permanents comparé au nombre d'étudiants) d'environ 22 %, est correct par rapport aux autres formations de 1^{er} cycle d'UPCité.

La soutenabilité de la formation est analysée par les conseils d'enseignements et de l'UFR qui tiennent compte des forces disponibles.

Le manque de précision (comme un compte-rendu de réunion) ne permet toutefois pas d'apprécier le rôle effectif de ces instances.

Quelques exemples sont donnés de projets développés par des enseignants désireux d'innover dans leurs pratiques pédagogiques ou de faire partager leur expérience à la communauté. Ces enseignants sont bien accompagnés par UPCité en bénéficiant de congés pour projet pédagogique (un CPP en 2021) et par des financements de projets pédagogiques dans le cadre d'appel à projets comme "Recherche et apprentissage de la chimie" et "Consolidation des savoirs et savoir-faire en chimie expérimentale : e-learning, auto-évaluation et Pass'virtuel pour le laboratoire de chimie". Ceci montre un soutien appréciable à l'initiative pédagogique.

Le processus d'évaluation interne de la formation est correctement mis en place au travers de son conseil de perfectionnement dont la composition est règlementaire. Une augmentation du nombre de représentants du monde industriel serait un plus appréciable. La démarche d'amélioration continue s'appuie sur l'évaluation des enseignements et de la formation qui sont mises en place, mais dont les taux de réponse détaillés sont beaucoup trop faibles (en moyenne 21 %) pour pouvoir permettre une analyse correcte. Un taux de retour des enquêtes se démarque pour la L2 du parcours DLPC (79 %) qui pourrait peut-être être analysé plus finement. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fourni montre qu'il joue son rôle. En effet, bien que les retours soient faibles, on peut apprécier le fait que la formation prend bien en compte les résultats de ces évaluations dans son évolution et propose quelques pistes d'améliorations pour renforcer les taux de retours.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une très bonne attractivité ;
- Une très bonne ouverture à l'international dans un des parcours.

Points faibles

- Un lien très faible avec le monde socio-économique ;
- Une faible adaptation à la diversité des publics.

Recommandations

- Développer les liens avec le monde socio-économique, notamment par le biais du conseil de perfectionnement, et augmenter la proportion d'enseignements réalisés par des professionnels du cœur de métier.
- Mettre en place une réflexion sur la formation continue et la diversification des publics.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Informatique* d'Université Paris Cité (UPCité) propose cinq parcours : un parcours *Informatique Générale* ; trois parcours bi-disciplinaires : *Informatique-biologie*; *Informatique-Japonais* et *Informatique-Mathématiques*, dispensés dans le cadre de bi-licences en lien avec les unités de formations et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV), Langues et cultures de l'Asie Orientale (LCAO) et Mathématiques, et un parcours de troisième année (L3) réservé aux étudiants de l'École normale supérieure (ENS) Paris. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Informatique d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 775 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement en cohérence avec les objectifs de l'établissement, mais la coexistence de deux licences d'informatique au sein de l'établissement nuit à la lisibilité d'ensemble. L'objectif majeur consistant à proposer une formation de qualité permettant la poursuite d'études est atteint et le partenariat avec l'École Normale Supérieure conforte cet objectif. L'existence de plusieurs parcours bi-disciplinaires s'inscrit dans la volonté générale de l'établissement, mais la justification du choix de ces parcours n'est cependant pas claire. L'existence de deux licences générales d'informatique dans l'établissement, issues respectivement de Paris Diderot et de Paris Descartes, sans harmonisation entre elles, est préjudiciable à la clarté de l'offre de formation.

L'ouverture à l'international est faible, avec un nombre limité de mobilités entrantes et sortantes. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, et aucun dispositif d'accompagnement à la mobilité n'est mentionné, aucun partenariat international n'est présenté. Les mobilités sortantes, fortement affectées par la pandémie (2020-2022), sont faibles (trois en 2022-2023). et les mobilités entrantes demeurent modestes, avec une moyenne de six par an.

L'adossement de la formation à la recherche est fort, pour des résultats cependant modestes, avec un nombre faible de stagiaires en laboratoires. Les enseignements sont assurés en très grande majorité par des enseignants-chercheurs. La sensibilisation à la recherche ainsi que les stages en laboratoires sont proposés aux étudiants en cohérence avec les objectifs du diplôme, même si le nombre de stagiaires (une dizaine par an) demeure un peu faible.

L'interaction avec le monde socio-économique et la prise en compte de la professionnalisation sont insuffisants. Le nombre d'intervenants du monde socio-économique (deux) et surtout le nombre d'heures-étudiant proposées (deux) sont largement insuffisants. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. La part d'enseignement de pré-professionnalisation (six crédits ECTS pour 36 heures étudiant) est également très faible. Le sujet de l'entrepreneuriat n'est pas abordé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation valorise les compétences acquises en dehors du cursus suivi, mais ne met pas en œuvre l'approche par compétences. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sert de référence à la construction de la maquette, mais aucune approche programme ni évaluation spécifique des compétences n'est mise en œuvre. Les UE libres présentes dans la maquette permettent de valoriser les compétences acquises en dehors du cursus universitaire.

La formation s'appuie sur les outils proposés par l'université pour diversifier ses méthodes pédagogiques. Les cours en travaux dirigés intégrés, associés aux travaux en petits groupes permettent de faciliter la réussite des étudiants. Les méthodes pédagogiques diversifiées se résument à la réalisation de projets. Les enseignements

en présentiel sont privilégiés mais les outils d'enseignement à distance sont disponibles et permettent d'offrir une auto-formation en anglais.

L'ouverture à l'international se fait à minima. L'enseignement de l'anglais, en auto-formation en première année (L1), ne représente que 60 heures étudiant en L2/L3. Aucun cours n'est dispensé en anglais. La certification en anglais (TOEIC) est proposée aux étudiants, sans qu'il soit mentionné qui en assume le coût. L'accompagnement des étudiants souhaitant effectuer une expérience à l'étranger est proposé au travers d'un référent.

La formation continue et la formation en alternance ne sont pas prises en considération. Aucune disposition particulière n'est mise en œuvre pour la formation continue. Aucun étudiant en reprise d'études ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été accueilli durant la période considérée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et remplit ses effectifs dans tous ses parcours. Les capacités d'accueil ont été augmentées par rapport à la précédente accréditation. Le nombre de candidats est très important (entre 2856 et 4283 candidats néo-entrants au cours de la période), et la formation atteint régulièrement ses capacités d'accueil (170 néo-entrants), quel que soit le parcours. L'équipe pédagogique analyse finement l'évolution des candidatures.

La réussite est en augmentation, et dépasse les 50 % en L1. L'analyse de la réussite des étudiants montre que celle-ci est sur une pente ascendante. Le taux de réussite en L1 dépasse les 50 %, alors que le taux d'abandon diminue de 35 % à 25 % par rapport à la précédente évaluation. La réussite globale au diplôme passe de 66 % à 78 % pour les trois années concernées.

La poursuite d'études s'effectue principalement en master et en école d'ingénieur. Les étudiants de la licence ne sont pas concernés par l'étude d'insertion professionnelle de l'établissement. L'équipe pédagogique recense ces données, qui indiquent une poursuite d'études majoritaire des diplômés (93% en 2020, 79% en 2021), dans les masters de l'établissement (60% et 59%), mais également dans d'autres masters ou dans des écoles d'ingénieur spécialisées (33% et 20%). Les cas d'insertions professionnelles directes relèvent de l'exception. Compte tenu de l'ouverture récente des parcours de double licence, aucun chiffre n'est encore disponible.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage est attentif aux exigences de soutenabilité. L'augmentation des effectifs a contraint l'équipe pédagogique à faire appel à un nombre croissant de non-permanents. Cette évolution est maîtrisée et suivie au niveau de l'équipe pédagogique en lien avec l'UFR.

La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. L'évaluation des enseignements est organisée UE par UE au gré des enseignants, et aucun cadre général d'évaluation n'est mis en place. L'équipe pédagogique est attentive aux évolutions dans le recrutement des étudiants. Le conseil de perfectionnement n'est pas installé.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité ;
- Une excellente réussite ;
- Une très bonne qualité des contenus de formation ;
- Une bonne poursuite d'études en rapport avec les objectifs de la licence.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Une pré-professionnalisation peu développée ;
- Un manque d'harmonisation entre les deux licences de l'établissement ;
- Une approche par compétences insuffisamment développée ;
- Un nombre d'heures d'enseignement d'anglais et en anglais insuffisant, et un manque de dispositifs favorisant l'ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Développer la pré-professionnalisation.
- Harmoniser, voire fusionner les deux licences d'informatique de l'établissement.
- Développer l'approche par compétences.
- Accroître l'enseignement de l'anglais et mettre en place des dispositifs favorisant les mobilités internationales.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Éléments de professionnalisation insuffisants, notamment en raison de la quasi-absence d'intervenants professionnels.

LICENCE INFORMATIQUE ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Informatique et applications* d'Université Paris Cité (UPCité) propose en première année (L1) un portail commun à la licence *Mathématiques et applications* et à la licence *Informatique et applications*, en deuxième et en troisième année (L2 et L3) un parcours *Informatique et applications* et un parcours *Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)*, en formation initiale et en apprentissage. Deux parcours sélectifs de double licence sont proposés : une licence *Informatique-mathématiques* accessible après le L1, et une licence *Informatique droit* accessible dès la première année. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Mathématiques et informatique d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain des-Près d'Université Paris Cité. En 2021-2022, la licence comptait 615 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement en cohérence avec les objectifs de l'établissement, mais la coexistence de deux licences d'informatique au sein de l'établissement nuit à la lisibilité d'ensemble. L'objectif majeur consistant à proposer une formation de qualité permettant la poursuite d'études est atteint. L'existence d'un parcours MIAGE et de deux parcours bi-disciplinaires s'inscrit dans la volonté générale de l'établissement. La justification du choix de ces parcours n'est cependant pas claire. L'existence de deux licences générales d'informatique dans l'établissement, sans harmonisation entre elles, est préjudiciable à la clarté de l'offre de formation.

L'ouverture à l'international est faible, avec un nombre très limité de mobilités entrantes et sortantes. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, et aucun dispositif d'accompagnement à la mobilité n'est mentionné. Les mobilités sortantes sont très faibles (deux en trois ans). Les mobilités entrantes sont presque inexistantes, avec moins de une en moyenne par an.

L'adossement de la formation à la recherche est fort, mais l'ouverture à la recherche est insuffisante. Les enseignements sont assurés en très grande majorité par des enseignants-chercheurs. La sensibilisation à la recherche n'apparaît pas clairement dans les unités d'enseignement (UE) proposées, et le nombre de stagiaires en laboratoire de recherche (quelques étudiants par an) demeure faible. Aucun dispositif spécifique d'accueil dans les unités de recherche n'est proposé.

Le monde socio-économique est bien présent, et la pré-professionnalisation est très diversifiée. Le nombre d'intervenants du monde socio-économique (51) et surtout le nombre d'heures/étudiant proposées (98 h a minima) sont en conformité avec les objectifs du diplôme. La formation est ouverte à l'alternance. La part d'enseignement de pré-professionnalisation validée par 24 crédits ECTS est raisonnable. Le sujet de l'entrepreneuriat est abordé dans des UE spécifiques. De même, l'engagement étudiant est pris en compte.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre l'approche par compétences (APC). La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sert de référence à la construction de la maquette, et les UE sont organisées en blocs de compétences non compensables. Les UE libres présentes dans la maquette permettent de valoriser les compétences acquises en dehors du cursus universitaire.

La formation ne propose pas de méthodes pédagogiques diversifiées. L'équipe pédagogique ne développe pas de méthode d'apprentissage diversifiée. Les moyens techniques sont satisfaisants. Les enseignements se font en présentiel, mais les ressources informatiques sont accessibles à distance.

L'ouverture à l'international est très faible. L'enseignement de l'anglais représente seulement 43 heures étudiant en 2^e et 3^e années (L2/L3), ce qui est insuffisant. Aucun cours n'est dispensé en anglais. Aucune certification en anglais n'est proposée aux étudiants. L'accompagnement par un référent est proposé aux étudiants souhaitant effectuer une expérience à l'étranger. Les étudiants sont encouragés à faire leur stage de L3 à l'étranger, sans qu'aucun chiffre ne soit fourni.

La formation propose un parcours (MIAGE) en alternance. Ce parcours propose 20 places par an en L3. Aucune disposition particulière n'est mise en œuvre pour la formation continue. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont faibles.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et atteint sans difficulté ses capacités d'accueil. Les capacités d'accueil ont été diminuées (de 250 à 200) pendant la période, malgré la très forte demande. L'attractivité a souffert du manque de lisibilité entre les deux licences de l'établissement. L'équipe pédagogique est fortement impliquée dans la présentation de la formation dans les dispositifs mis en place par l'université.

Le taux de réussite est un peu faible en L1 et en L2, malgré un bon suivi de l'équipe pédagogique. L'analyse très fine de la réussite des étudiants montre les endroits où des progrès peuvent être faits. Les taux de réussites en L1 (33 % pour la dernière année considérée) et en L2 (50 %) sont faibles. La réussite en L3 est plus satisfaisante (75 %), avec un taux voisin de 100 % pour le parcours en alternance. Les contrats d'études sont systématiquement proposés aux étudiants.

La poursuite d'études n'est pas analysée en dehors de l'établissement. L'analyse du devenir des étudiants diplômés n'est pas réalisée par l'établissement ni par l'équipe pédagogique. La majorité des étudiants du parcours MIAGE poursuivent dans l'établissement dans le master MIAGE. 24 à 29% des étudiants du parcours informatique et applications poursuivent dans l'établissement. Le nombre d'insertions professionnelles directes n'est pas connu. Aucun chiffre n'est disponible pour les doubles licences.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage est attentif aux exigences de soutenabilité. Les moyens humains, tant en enseignants-chercheurs qu'en vacataires extérieurs, sont cohérents avec les capacités d'accueil de la formation. La mutualisation des enseignements et l'ajustement régulier des groupes, en lien avec l'UFR, permettent à l'équipe pédagogique un fonctionnement respectant les capacités de l'établissement.

Le conseil de perfectionnement est efficace, mais l'évaluation des enseignements est en restructuration. L'évaluation des enseignements est en restructuration. L'équipe pédagogique s'appuie principalement sur les délégués étudiants et leurs représentants au conseil de perfectionnement. Celui-ci a une composition cohérente, avec participation des étudiants et des professionnels. Le contenu des débats correspond aux attendus.

Conclusion

Points forts

- Une formation de qualité aux contenus diversifiés ;
- Un conseil de perfectionnement efficace ;
- Un parcours en apprentissage performant.

Points faibles

- Une ouverture sur la recherche insuffisante ;
- Une absence de modalités pédagogiques diversifiées ;
- Une lisibilité affectée par la coexistence de deux licences dans l'établissement ;
- Un développement international très faible.

Recommandations

- Développer les actions d'ouverture à la recherche.
- Diversifier les pratiques pédagogiques.
- Harmoniser, voire fusionner les deux licences d'informatique de l'établissement.
- Augmenter la part de l'enseignement d'anglais et accompagner les stages à l'étranger.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* d'Université Paris Cité (UPCité) propose six parcours dont quatre ouverts de la première année (L1) à la troisième année (L3). Il s'agit pour ces derniers d'un parcours non sélectif *Mathématiques fondamentales et appliquées* (MFA), et de trois parcours sélectifs : deux doubles licences, *Mathématiques et informatique* et *Mathématiques et physique*, et un double diplôme *Mathématiques et sciences sociales* (METIS) proposé en partenariat avec Sciences Po Paris. Deux parcours supplémentaires ne sont proposés qu'à partir de la L3 : le parcours *Mathématiques pour l'enseignement* destiné à une poursuite d'études en master *Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF), et le parcours *ENS Ulm*, qui permet aux élèves de l'École normale supérieure (ENS) de valider leur L3 avec des cours suivis à l'ENS. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité et à l'ENS sur son campus d'Ulm pour le parcours concerné. En 2021-2022, la licence comptait 543 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement insérée dans un environnement exceptionnel, mais dans un projet de fusion encore non abouti. S'appuyant sur un environnement en recherche au meilleur niveau international, la formation a aussi développé des partenariats locaux de tout premier plan (École normale supérieure, Sciences Po Paris). Elle offre sur trois ans un cursus couvrant l'ensemble des mathématiques et proposant une spécialisation progressive. Elle constitue une voie d'accès à un domaine phare de l'établissement, mis en avant dans son document stratégique en formation, en recherche et pour les partenariats à l'échelle locale. Au vu de la masse critique que représentent les mathématiques à Paris et plus généralement en Île-de-France, il n'est pas étonnant que la formation doive composer avec un environnement local dynamique en termes d'offres dans le premier cycle. Outre les classes préparatoires, Sorbonne Université propose par exemple une licence *Mathématiques*. Il est en revanche plus surprenant de voir cohabiter au sein d'Université Paris Cité cette formation avec une licence *Mathématiques et applications*. Cette particularité, venant de l'existence de deux licences *Mathématiques* lors de la fusion des universités Paris Diderot et Paris Descartes, n'a été réglée que par un renommage avec une mention hors nomenclature : hormis des passerelles en fin de chaque semestre de première année (L1) soumises à accord des responsables de formation, le dossier d'auto-évaluation ne mentionne pas de synergie ou de complémentarité entre les deux mentions. On retrouve ainsi au sein de ces licences deux cursus destinés à des étudiants souhaitant poursuivre en master MEEF et deux doubles licences : *Mathématiques et Informatique*, ainsi que *Mathématique et applications* et *Informatique et applications*. Même si ce manque de synergie est à relativiser au vu de l'effectif appréciable de la formation (sauf peut-être en ce qui concerne la L3 parcours *Mathématiques pour l'enseignement*),

un travail de mise en cohérence des deux licences s'inscrirait dans les objectifs de l'établissement concernant le développement de cursus souples et modulaires et le pilotage du coût des formations. Ce travail a commencé, comme en attestent les discussions en conseil de perfectionnement et la présence dans celui-ci du responsable de la licence *Mathématiques et applications*, mais reste à concrétiser pour la prochaine accréditation.

En ce qui concerne la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, la formation intègre pleinement ces enjeux, à la fois dans ses contenus, notamment via les doubles diplômes proposés et des cours interdisciplinaires et d'ouverture, mais aussi dans sa finalité au travers de l'ouverture proposée en poursuite d'études. De création trop récente pour être partie intégrante de l'évaluation, le double diplôme avec Sciences Po Paris contribue fortement à cette ouverture en allant au-delà de l'ouverture plus classique à d'autres disciplines comme la physique ou l'informatique et en permettant aux étudiants du parcours *Mathématiques fondamentales et appliquées* d'avoir accès à des unités d'enseignement interdisciplinaires.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais de manière limitée. En effet, seul le parcours offert en double diplôme avec Sciences Po Paris inclut une année de formation obligatoire à l'étranger. Si ce double diplôme est une référence à l'échelle de l'établissement, étant notamment cité comme exemple pour l'un des six objectifs stratégiques globaux en formation, il ne concerne

à terme que 10 % des étudiants de la formation. L'alliance universitaire européenne *Circle U* dont UPCité est membre fondateur pourrait être mise à profit pour proposer des possibilités d'ouvertures à l'international à tous les étudiants de la formation.

La formation bénéficie d'un très fort adossement à la recherche. Les enseignements sont assurés à 90 % par des enseignants-chercheurs, les seules exceptions concernant notamment les unités d'enseignement (UE) de préprofessionalisation. Dès la première année, un projet de mathématiques encadré est proposé, ainsi que des mini-stages de recherche (hors contexte épidémique). Les stages en laboratoires en L3 sont possibles, mais restent exceptionnels. Ces dispositifs d'adossement à la recherche, bien que classiques, sont à mettre en perspective avec la richesse et la qualité de l'environnement local en recherche, et contribuent de manière certaine à l'attractivité de la formation.

La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. La formation offre une diversité de cursus adaptés aux besoins sociaux, économiques et culturels du territoire, en proposant notamment une option licence à accès santé (L.AS) et en offrant une formation de très haut niveau en mathématiques à des étudiants attirés par d'autres disciplines comme la physique, l'informatique ou les sciences humaines et sociales. La formation, via des partenariats avec des acteurs socio-économiques, offre à ses étudiants un large accès à de nombreux événements tournés vers le monde socio-économique et culturel : forum *emploi-maths*, cycles de conférences à la Bibliothèque nationale de France (BNF), fête de la science. Cette ouverture est préparée au sein du *Math Club*, un séminaire sur l'impact des mathématiques au sein de la société. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus via des enseignements et stages de préprofessionalisation (stages en entreprise, initiation à l'enseignement dans le secondaire). Au total, 48 heures d'enseignement et de 6 à 15 crédits ECTS suivant les parcours sont spécifiquement destinés à cette ouverture, et 15 professionnels interviennent dans ce cadre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette est déclinée en blocs de compétences. Elle met en œuvre des modalités pédagogiques différenciées suivant les parcours et cursus étudiants, adaptant les pratiques et modalités de contrôle des connaissances aux objectifs du parcours suivi. La formation valorise via des unités d'enseignement à choix, l'engagement citoyen des étudiants et les compétences acquises en dehors de la formation ; cela concerne 5 % à 10 % de la promotion, ce qui est significatif. L'absence d'UE libre en L3 est partiellement compensée par la diversité des parcours proposés à ce niveau et le large choix d'options proposées.

La formation offre des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, stages. La formation ne propose pas d'enseignements à distance. Une vingtaine d'étudiants chaque année bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique. Des tutorats et des rendez-vous pédagogiques sont proposés pour le suivi des étudiants en difficulté.

L'enseignement de l'anglais est modeste et représente un total de neuf crédits ECTS pour la plupart des parcours (18 crédits ECTS pour le parcours METIS), ce qui demanderait à être complété par ailleurs pour un étudiant souhaitant poursuivre dans un master proposé en anglais. L'enseignement de l'anglais est par ailleurs un point d'insatisfaction remonté en conseil de perfectionnement. Aucun dispositif spécifique à la formation ne prépare à la mobilité, mais l'UFR de Mathématiques dispose de deux référents pour accompagner les étudiants dans leurs projets de mobilité.

Bien qu'ouverte à la formation continue, cette licence, comme la plupart des formations similaires, ne dispose pas d'offre spécifique pour ce public et accueille un effectif réduit d'étudiants inscrits à ce titre (un à quatre par an au cours des trois années évaluées). Elle n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui est normal au vu de son positionnement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidats et des inscriptions, et analyse son évolution : les candidatures sont stables, hormis un creux en 2020-2021 dû à un changement d'affichage des formations dans parcoursup à la suite de la fusion des établissements. Cette problématique a été prise en compte et une communication a été mise en place pour remédier à cette situation. La liste de candidats sur parcoursup n'est pas épuisée à l'issue du

processus d'admission avec un rang du dernier appelé à environ 60 % de la liste des candidats classés pour le parcours non sélectif, ce qui est notable pour une formation de ce type.

Les taux de réussite sont élevés, ce qui est cohérent avec l'attractivité de la formation. On peut noter par exemple 66 % de réussite en première et seconde année en 2021-2022 et 70 % en L3 pour le parcours MFA. Une analyse a été conduite, pour prendre en compte les évolutions de cette réussite, notamment suite à la réforme du bac ou encore l'impact de la crise sanitaire, et adapter les enseignements et les dispositifs d'aide à la réussite en conséquence.

Les étudiants issus de la formation poursuivent essentiellement leurs études en master et n'ont pas de difficultés pour accéder à une première année de master. L'analyse se fonde sur un questionnaire envoyé à l'ensemble des étudiants avec plus de 300 réponses, ce qui est excellent pour une telle formation. Celle-ci suit attentivement le devenir des étudiants et notamment la poursuite d'études dans des masters de l'établissement. Il est notamment relevé en conseil de perfectionnement une mobilité géographique accrue des étudiants à l'issue de la licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'essentiel des enseignements (90 %) est assuré par des enseignants-chercheurs, en majorité titulaires. Les ouvertures récentes de parcours ont été faites en redéployant des moyens libérés par une meilleure mutualisation. Une étude de la soutenabilité est effectuée de façon globale en conseil d'UFR lors de la conception des maquettes et des éventuels ajustements. Des seuils d'ouverture et de fermeture de groupes sont mis en place, avec la validation de l'UFR.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement équilibré comportant des directeurs d'étude, des gestionnaires pédagogiques, des étudiants, des représentants du monde socio-économique et des enseignants. Elle met en place les évolutions découlant de l'analyse de ces conseils ainsi que des questionnaires étudiants, et obtient d'excellents taux de réponse en les faisant diffuser par des représentants étudiants. Les résultats de ces enquêtes sont utilisés lors des débats en conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une diversité de parcours proposant un choix adapté à une grande variété de profils étudiants ;
- Une très bonne réussite étudiante au regard de formations similaires.

Points faibles

- Un positionnement vis-à-vis de la licence *Mathématiques et applications* à travailler ;
- Une ouverture à l'international pour le parcours MFA à développer.

Recommandations

- Concrétiser le travail entamé de mise en cohérence des licences *Mathématiques et Mathématiques et applications* en créant des synergies et en supprimant les redondances.
- Améliorer l'ouverture à l'international du parcours MFA en renforçant l'enseignement de l'anglais et en utilisant par exemple les dispositifs de l'alliance *Circle U*.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques et applications* d'Université Paris Cité (UPCité) propose en première année (L1) un portail commun à la Licence *Mathématiques et applications* et à la Licence *Informatique et applications* et en deuxième et troisième année (L2 et L3), cinq parcours : un parcours *Mathématiques, applications et enseignement*, un parcours *Modélisation et simulation*, un parcours *Techniques statistiques*, et deux double licences à accès sélectif, *Mathématiques et applications et informatique et applications*, accessible après le portail commun de L1, et *Mathématiques et applications et sciences biomédicales*, commençant en L1. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Mathématiques et informatique d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain des-Près d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 509 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle dont 210 dans les L2 et L3 spécifiques à la mention.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est pleinement insérée dans un environnement exceptionnel, mais demeure dans un projet de fusion à finaliser. Elle offre en trois ans un cursus couvrant l'ensemble des mathématiques, avec un accent mis sur les mathématiques appliquées et leurs interactions avec d'autres disciplines (biologie, sciences biomédicales, économie, informatique, physique). Elle propose toutefois une spécialisation progressive et constitue une voie d'accès à un domaine phare de l'établissement, mis en avant dans son document stratégique en formation et en recherche. Le dynamisme local dans le domaine se traduit par une offre de formation abondante (on peut citer les classes préparatoires, ou la licence *Mathématiques* de Sorbonne Université) dans laquelle la formation a toute sa place. Il est cependant surprenant de voir cohabiter au sein d'Université Paris Cité cette formation avec une licence *Mathématiques*. Cette particularité vient de l'existence de deux licences *Mathématiques* lors de la fusion des universités Paris Diderot et Paris Descartes, et hormis un renommage avec une mention hors nomenclature, il n'est pas fait état de réelle synergie ou complémentarité entre les deux formations dans le dossier d'auto-évaluation. Cela se transcrit notamment par l'existence dans chacune de ces formations de doubles licences avec l'informatique : *Mathématiques et Informatique*, ainsi que *Mathématiques et applications et Informatique et applications*. Tout en relativisant ce manque de synergie au vu de l'effectif de la formation, un travail de mise en cohérence des deux licences s'inscrirait dans les objectifs de l'établissement concernant le développement de cursus souples et modulaires et le pilotage du coût des formations. Ce travail a commencé comme en attestent les discussions en conseil de perfectionnement et la présence dans celui-ci du responsable de la licence *Mathématiques*, mais reste à concrétiser pour la prochaine accréditation.

En ce qui concerne la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, la formation intègre pleinement ces enjeux, à la fois dans ses contenus, notamment via les doubles diplômes proposés avec l'informatique ou les sciences médicales, mais aussi via les nombreux enseignements interdisciplinaires et d'ouverture proposés parmi les choix d'options dans l'ensemble des parcours pendant les trois années de licence. Cet aspect est aussi inhérent à sa finalité au travers de l'ouverture proposée en poursuite d'études. Il s'agit d'un point fort de la formation.

La formation est peu ouverte à l'international. Les flux entrants et sortants sont toutefois difficiles à analyser, car les données concernent des années de fortes restrictions à la mobilité en raison de la pandémie de COVID-19. Il n'existe pas d'offre spécifique à l'international et les mobilités sortantes n'ont concerné que cinq étudiants pendant la période évaluée.

La formation bénéficie d'un très fort adossement à la recherche. Les enseignements sont assurés aux deux tiers par des enseignants-chercheurs, essentiellement membres du laboratoire MAP5. Les enseignements d'ouverture disciplinaire sont assurés en partie par des enseignants-chercheurs des disciplines concernées, ou par des vacataires. Des parcours d'excellence sont proposés sous forme d'enseignements complémentaires, lesquels comprennent des projets d'initiation à la recherche.

La formation entretient des relations concrètes avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation. La finalité de la formation, tournée vers les mathématiques et leurs interactions, induit naturellement un fort lien avec le monde socio-économique. On retrouve ainsi au sein de son conseil de perfectionnement un ingénieur du centre national des études spatiales (CNES), une directrice de mission du réseau de transport électrique, une analyste en risque bancaire et un enseignant. Les étudiants ont la possibilité pour certains parcours de suivre chaque semestre une préparation à l'entrepreneuriat et des stages au semestre six sont possibles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La maquette est déclinée en blocs de compétences, elle met en place des modalités pédagogiques différenciées suivant les parcours et cursus étudiants, et dispose par exemple d'un itinéraire spécifique en 3^e année (L3) pour les étudiants issus de DUT / 2^e année de bachelor universitaire de technologie (BUT2). La formation offre la possibilité de valoriser, via des unités d'enseignement, l'engagement citoyen des étudiants et les compétences acquises en dehors de la formation.

La formation offre des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, stages. La formation ne propose pas d'enseignements à distance. Entre 6 et 16 étudiants valident chaque année, dans le cadre d'un contrat d'aménagement des études, l'ensemble des crédits ECTS prévus dans le contrat. Ces contrats sont principalement à destination d'étudiants salariés ou en situation de handicap.

L'enseignement de l'anglais est prévu et représente un total de 84 heures pour la plupart des parcours, dont 12 heures optionnelles en L1. Il s'agit d'un effort important qui demande à être poursuivi et peut-être lissé sur l'ensemble des semestres de la formation : il n'y a en effet actuellement pas d'anglais aux 3^e et 6^e semestres de la formation. Aucun dispositif spécifique à la formation ne prépare à la mobilité, mais l'UFR Mathématiques et informatique dispose de deux référents pour accompagner les étudiants dans leurs projets de mobilité.

Bien qu'ouverte à la formation continue, cette licence, comme la plupart des formations similaires, ne dispose pas d'offre spécifique pour ce public. Elle n'a pas accueilli d'étudiants inscrits à ce titre sur la période évaluée. Elle n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui est normal eu égard à son positionnement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidats et des inscriptions, et analyse son évolution : la formation est attractive et malgré une baisse de 5052 à 3134 candidatures entre 2020-2021 et 2021-2022, le rang du dernier candidat appelé est en hausse et se situe au niveau du 4^e décile. La formation accueille quasi exclusivement des bacheliers titulaires du baccalauréat général et le nombre d'inscrits titulaires d'un baccalauréat technologique est passé de 19 à 1 pendant la période évaluée. Cette évolution est expliquée par une meilleure information sur les prérequis nécessaire à la réussite au sein de la formation. Il convient de mentionner la très forte attractivité de la double licence sélective *Mathématiques et applications et sciences biomédicales* qui recueille plus de 600 candidatures pour six places, avec un rang du dernier appelé autour de 25.

Les taux de réussite sont dans la moyenne pour une formation de ce type, à l'exception d'une promotion dont on peut suivre le taux de réussite en retrait de 10 points au cours de la période évaluée. La question de l'adéquation des programmes avec ceux issus de la réforme du baccalauréat est étudiée en conseil de perfectionnement et des adaptations sont mises en œuvre pour améliorer les taux de réussite.

Les étudiants issus de la formation poursuivent essentiellement leurs études en master. Quelques-uns continuent en intégrant une grande école. Le suivi est effectué au travers d'une enquête à 12 mois et les résultats sont analysés en prenant en compte le taux de réponse de 22 % obtenu. Des propositions sont à l'étude pour améliorer ce suivi et le porter de nouveau à 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. Près de 80 % de l'équipe pédagogique est constituée de personnels permanents et le taux d'encadrement est dans la moyenne des formations de ce type, c'est-à-dire élevé. La soutenabilité est étudiée au sein de l'UFR avec des cadrages apportés par l'établissement.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comportant des directeurs d'étude, des gestionnaires pédagogiques, des étudiants et des représentants du monde socio-économique. Elle met en place les évolutions découlant de l'analyse de ces conseils ainsi que des questionnaires étudiants, et obtient des taux de réponse classiques pour une telle formation, de l'ordre de 20%.

Conclusion

Points forts

- Excellente intégration de l'apport de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinarité ;
- Très forte attractivité de la double licence *Mathématiques et applications et sciences biomédicales* ;
- Bonne ouverture vers le monde socio-économique.

Points faibles

- Un positionnement vis-à-vis de la licence *Mathématiques à travailler* ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Finaliser le travail commencé de mise en cohérence avec la licence *Mathématiques*.
- Améliorer l'ouverture à l'international notamment via l'utilisation des dispositifs de l'alliance *Circle U*.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) d'Université Paris Cité (UPCité) propose six parcours : *Mathématiques, informatique et économie* ; *Mathématiques, informatique et géographie* ; *Mathématiques, informatique et histoire* ; *Mathématiques, informatique et linguistique* ; *Mathématiques, informatique et sociologie* et *Professorat des écoles*, ouvert en troisième année (L3). La première année (L1) est organisée en un portail permettant les réorientations entre les différentes spécialités. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Mathématiques d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 291 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est parfaitement en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Seule formation pluridisciplinaire relevant à la fois des sciences et technologies et des sciences humaines et sociales, elle est construite de façon modulaire et repose sur un triptyque mathématiques, informatique, disciplines en sciences humaines et sociales. Elle forme des étudiants en mesure de récolter et analyser des données, de les intégrer dans un modèle issu de la discipline en sciences humaines et sociales et de communiquer ces résultats à un public n'ayant pas de compétences en modélisation. La diversité des parcours de poursuite d'études et la forte sélectivité des formations de masters ou de grandes écoles intégrées en sortie sont un excellent indicateur de l'intérêt que revêt cette formation pour l'établissement et l'enseignement supérieur au niveau régional et national. La formation, conçue spécifiquement pour être pluridisciplinaire, est sans doute moins interdisciplinaire : c'est la contrepartie à son fonctionnement modulaire permettant une forte mutualisation des enseignements et ainsi l'existence de parcours à très faibles effectifs. Elle prépare toutefois bien à l'interdisciplinarité comme en témoignent encore une fois les cursus étudiants en poursuite d'études.

La formation est peu ouverte à l'international dans le cadre de partenariats structurés. La formation accueille cependant 15 % d'étudiants internationaux, ce qui est important. Les mobilités sortantes sont préparées avec l'aide de deux chargés de mission au sein de l'UFR et concernent chaque année un à trois étudiants. Ce chiffre, bien que faible, est significatif au vu du contexte de restriction des déplacements internationaux pendant la période évaluée. Les dispositifs mis en place par l'établissement dans le cadre de l'alliance universitaire européenne *Circle U* devraient permettre une plus grande ouverture à l'international dans le futur.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les enseignements, particulièrement en mathématiques, sont principalement assurés par des enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique évolue régulièrement, les enseignements, comme fréquemment en mathématiques, n'étant pas effectués plus de trois ans par le même enseignant. Les enseignants-chercheurs sont membres des différents laboratoires parisiens en mathématiques, dont l'institut de mathématiques de Jussieu - Paris rive gauche (IMJ-PRG), laboratoire de premier plan au niveau mondial dans le domaine. Les enseignements d'autres disciplines sont aussi assurés par une majorité d'enseignants-chercheurs, avec une part plus ou moins importante de personnels contractuels suivant celles-ci. La formation propose 24 heures spécifiquement dédiées à la formation à la recherche dès la première année (L1). En L3, les étudiants effectuent au choix un stage ou un projet qui peut compléter cette formation à la recherche.

L'ouverture sur le monde socio-économique de la formation est bonne. Elle intègre des éléments de professionnalisation. On peut noter par exemple que malgré une finalité fortement orientée vers la poursuite d'études, les enquêtes à 30 mois montrent que chaque année au moins un étudiant crée une entreprise. Un enseignement obligatoire de préprofessionnalisation est idéalement placé au premier semestre de L2 afin d'aider les étudiants à affiner leur projet professionnel. Un *Math Club* est proposé en option afin de donner un aperçu du champ d'application des mathématiques dans le monde socio-économique et 36 heures

d'enseignement sont spécifiquement assurées par des professionnels. Un stage long est possible en fin de L3. La formation n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui est normal au vu de son positionnement. Elle est en revanche ouverte à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des modalités d'enseignement en adéquation avec l'objectif d'acquérir le socle de connaissances nécessaire à une poursuite d'études en master. Les enseignements sont organisés en blocs de connaissances et de compétences. Des stages et des projets apportent une approche par compétences. La formation valorise l'engagement étudiant à travers des enseignements optionnels spécifiques : environ cinq étudiants par an utilisent cette possibilité.

Les modalités pédagogiques sont variées mais classiques : les enseignements sont déclinés en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD), un projet et deux stages sont possibles au cours du cursus. Une remédiation en mathématiques est proposée durant l'été aux néo-entrants selon une modalité distancielle (et asynchrone).

La formation offre 66 heures de formation à l'anglais au cours du cursus, ce qui est peu pour un étudiant qui se destinerait à une poursuite d'études dans un master enseigné en anglais. Sur ces 66 heures, 22 en L1 sont optionnelles et enseignées à distance. Un suivi individuel est assuré pour aider les étudiants dans leur progression. Deux référents de l'UFR permettent aux étudiants de préparer leur projet de mobilité.

En l'absence d'offre spécifique, l'accès à la formation via la formation continue est marginal (un seul étudiant au cours de la période). Les 30 étudiants par an inscrits en formation continue au sein du diplôme d'accès aux études universitaires ne poursuivent généralement pas leurs études dans la formation. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très bonne. Le rang du dernier admis au sein de la formation se situe à la moitié des candidats classés. La formation s'adresse essentiellement à des étudiants titulaires d'un baccalauréat général, les titulaires d'un baccalauréat technologique ne représentant que 2 à 4 % des inscrits. La formation recrute essentiellement à l'échelle régionale. La baisse de bacheliers n'ayant pas fait de mathématiques en terminale n'a pas eu d'impact sur le recrutement, ce qui témoigne également de son attractivité.

La formation suit précisément la réussite de ses étudiants et analyse celle-ci au regard de ses dispositifs d'accompagnement. Elle utilise fortement les contrats pédagogiques (environ 25 par an) pour favoriser la réussite d'étudiants en situation particulière. Le taux de réussite en L1, autour de 50 %, est plus proche de deux tiers si l'on ne prend pas en compte les 15 % d'abandons (étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS). C'est un bon résultat pour une formation pluridisciplinaire relevant des sciences et technologies et des sciences humaines et sociales. Les taux de réussite en L2 et en L3 sont très bons et dépassent 70 %. La formation s'investit fortement dans l'orientation des néo-bacheliers pour informer des pré-requis nécessaires à la bonne réussite des étudiants.

La très grande majorité des étudiants poursuivent leurs études en master ou au sein d'une grande école à l'issue de la L3. La formation dispose de données extrêmement précises sur le devenir des étudiants. A titre d'exemple, pour la promotion 2022, le taux de réponse est de l'ordre de 95 %. Le taux de non poursuite immédiate d'études est inférieur à 2 %, et les deux tiers des diplômés poursuivent en master, pour moitié dans des masters d'UPCité. Le dernier tiers poursuit ses études au sein de grandes écoles (on peut citer Sciences Po, ou encore l'école nationale de la statistique et de l'administration économique qui revient aussi pour les autres promotions), ou au sein d'écoles de commerce.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, avec 72 % d'enseignants permanents dans l'équipe pédagogique dont 66 enseignants-chercheurs. Il convient toutefois de distinguer selon les différentes disciplines avec, pour les enseignements de sciences humaines et sociales (SHS), une part de vacataires plus importante (dans une proportion exacte non spécifiée). Cela induit un risque,

fréquent pour les formations de ce type, où il peut arriver qu'un des partenaires se désengage de la formation. Le risque est ici limité en ce qui concerne le parcours *Économie* et est sans objet pour les autres parcours au vu de leur effectif induisant une mutualisation complète sans ouverture de groupes de TD spécifique. Le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de l'offre de formation est effectué au niveau de l'UFR de mathématiques, avec un pilotage de la faculté et un cadrage de l'établissement.

La formation dispose d'un dispositif d'évaluation interne qu'elle utilise pour son évolution dans une démarche d'amélioration continue. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement qui ne comprend toutefois pas de membres représentants du monde socio-économique. Un regard extérieur est cependant apporté par la présence de membres hors UFR n'intervenant pas dans la formation. Une évaluation de la formation par les étudiants, sous forme de questionnaires, est mise en œuvre. Les taux de réponse vont de 15 % en L1 à environ 25 % en L3. Les résultats sont analysés en conseil de perfectionnement et des mesures adéquates sont mises en place : on peut par exemple noter une meilleure information sur les poursuites d'étude en master avec une journée de présentation de l'offre locale où sont présents des anciens étudiants inscrits dans ces masters, et les responsables de ces formations.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une excellente poursuite d'études en termes de sélectivité des formations intégrées ;
- Une forte pluridisciplinarité se reflétant dans la variété des profils de poursuite d'études.

Points faibles

- Une absence de représentants du monde socio-économique identifiés en tant que tels dans le conseil de perfectionnement ;
- Une ouverture à l'international pouvant être améliorée en ce qui concerne les partenariats structurés ;
- Une formation à l'anglais modeste.

Recommandations

- Mettre en conformité la composition du conseil de perfectionnement en incluant des représentants du monde socio-professionnel.
- Améliorer l'ouverture à l'international en s'appuyant par exemple sur les dispositifs de l'alliance *Circle U*, et augmenter la part des enseignements d'anglais ou en anglais.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence Sciences - Technologie - Santé mention *Physique* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Physique de la faculté des Sciences de l'université Paris Cité. La formation se décline en six parcours (pas tous diplômants) qui se différencient soit dès la fin du premier semestre, soit à partir de la deuxième année et qui permettent un large choix d'orientation : le parcours général *PHY* (en trois ans), le parcours *Medphy* (un an après L1), le parcours *enseignement physique-chimie* (EPC), le parcours *Phytech*, le parcours *Double diplôme physique Chimie* (DLPC) et le parcours *Cycle universitaire de préparation aux grandes écoles* (CUPGE). Les enseignements sont dispensés à Paris sur le campus des Grands Moulins. En 2021-2022, la licence comptait 655 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique* occupe une place tout à fait cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est constituée de six parcours qui visent à accueillir une très grande diversité de profils. Ces parcours bénéficient des partenariats locaux forts avec les autres UFR (Chimie, Mathématiques, Informatique). Elle s'inscrit également très bien dans un continuum avec les autres cycles de formation tels que les masters à dominante théorique ou appliquée (*Astrophysique, Industrie automobile / aéronautique / spatiale, Énergie et environnement, Matériaux et nanotechnologies, Physique quantique, Physique médicale*, etc.), mais également avec des écoles d'ingénieur, et les formations aux métiers de l'enseignement. Un effort est fait sur la pluridisciplinarité et sur l'interdisciplinarité notamment dans le tronc commun de la première année (L1) qui permet différentes orientations (les trois unités d'enseignement (UE) mathématiques, physique et chimie permettent l'acquisition de six crédits ECTS chacun), mais également par la possibilité de suivre des unités d'enseignement (UE) libres en L2 et L3, comme l'UE obligatoire en L2 "*Énergie et climat*" sur les enjeux scientifiques de la crise environnementale, qui peut être complétée en L3 par deux autres UE libres ("*Sciences et société*" et "*Transitions écologiques et enjeux sociétaux*"). Ceci montre l'investissement appréciable de la formation dans le cadre du projet FIRE-UP obtenu par UPCité (appel d'offres "ExcellencES") axé sur la réponse aux objectifs de développement durable de l'ONU.

La formation est peu ouverte à l'international. La mobilité sortante est très faible : un ou deux étudiants par an. La mobilité entrante est un peu plus forte (12 étudiants par an recrutés sur le portail Études en France et par des accords Erasmus). L'ouverture internationale reste toutefois trop faible pour une formation qui s'inscrit dans le cadre de l'alliance européenne Circle U dont Université Paris Cité est membre fondateur et qui réunit neuf universités européennes. On ne peut que regretter que des partenariats ne soient pas développés.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La très grande majorité des enseignements (92 % des heures) est réalisée par des enseignants-chercheurs issus des différents laboratoires de l'UFR. Leurs spécialités couvrent tous les grands domaines de la physique (sept sections du Conseil national des universités (CNU) représentées). S'ajoutent quelques chercheurs et vacataires. Divers dispositifs de préparation à la recherche sont mis en place : heures d'initiation à la recherche par des séminaires et des cours de méthodologie de la recherche (10 à 15 %), sensibilisation à l'intégrité scientifique dans toutes les UE, possibilité de faire des stages en laboratoire de recherche dès la L1 et qui deviennent obligatoires en L3 (cinq semaines). Le nombre effectif d'étudiants ayant réalisé un stage en L1 et L2 reste encore très faible (environ 12 par an), mais on peut apprécier l'accompagnement très tôt des étudiants vers la recherche. En marge de la formation et de manière originale, les étudiants peuvent bénéficier d'un podcast fait par la webradio de la Faculté des Sciences qui relate des rencontres entre étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs.

La formation est très peu en lien avec les acteurs du monde socio-économique. Même si la formation rappelle la diversité importante des métiers liés à la physique, le lien avec les professionnels des différents secteurs n'est pas démontré. La professionnalisation se fait au travers d'une UE (en L2 ou L3 selon le parcours) qui permet aux étudiants de réfléchir à leur projet professionnel. Le stage obligatoire en L3 peut être réalisé en entreprise, mais

il est dommage qu'aucune indication du dossier ne permette de distinguer la proportion de stages en entreprise par rapport à celle en laboratoire de recherche. Une UE libre *Entreprenariat* est proposée par l'université dans le cadre du projet FIREUP/Project Factory, mais là encore, aucune donnée ne permet de dire si cette UE est suivie par les étudiants de la licence. Même si l'on peut comprendre facilement que cette licence soit dédiée à la poursuite d'études plutôt qu'à une insertion professionnelle immédiate, on peut regretter que les étudiants de la formation ne puissent pas bénéficier d'une ouverture vers l'industrie (locale ou extérieure) qui leur permettrait d'élargir leur projet professionnel. Un nombre quasi nul d'intervenants issus du monde industriel vient accentuer cette situation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met clairement en œuvre ses objectifs en s'appuyant sur un programme cohérent complété par la mise en place progressive d'une approche par compétences. En effet, un travail important de liaison de chaque UE aux blocs de compétences de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) dédiée a été réalisé. Il n'y a pas de port-folio mais cela fait partie des projets de la formation.

Les pratiques pédagogiques sont classiques (Cours Magistraux CM / Travaux dirigés TD / Travaux pratiques TP). La seule diversification notable est la réalisation de deux UE sous la forme de classes inversées et la mise en place de quizz durant les cours. Il est dommage qu'aucune analyse ne soit donnée sur l'apport de ces pratiques à la réussite des étudiants. Les étudiants ont accès aux outils numériques classiques (plateforme moodle, serveur Jupyter pour la physique expérimentale), mais aucun enseignement n'est proposé en distanciel (partiel ou total). Le développement de ce type de modalité permettrait de compléter l'adaptation déjà en cours de la formation à tout type de public.

Les contenus et dispositifs de la formation sont peu adaptés à une ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais est réduit à environ 20 h par an. Il n'y a aucun enseignement obligatoire dispensé en langue étrangère. La certification TOEIC est possible pour les étudiants qui le souhaitent (préparation et test), mais aucun étudiant ne profite de cette possibilité sans que les raisons en soient analysées. On peut souligner un effort avec, en L3, la possibilité pour les étudiants d'étudier différentes langues comme l'arabe, l'espagnol, l'allemand ou le chinois dans le cadre d'une UE de langue obligatoire. Cette UE ne permet toutefois pas de diversification car les étudiants choisissent inévitablement l'anglais à nouveau, langage des publications scientifiques. Tous ces éléments expliquent certainement le fait que, bien que l'UFR de physique dispose d'un responsable pédagogique des programmes Erasmus et échanges pour aider les étudiants dans ce domaine, il n'y ait qu'un très faible taux de mobilités sortantes.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés au public en formation continue et alternance. Il n'y a pas de développement de la formation par alternance. La licence est théoriquement accessible en formation continue, mais aucun dispositif n'est mis en place pour favoriser cet accueil. La volonté de la formation est clairement affichée de la limiter au public en formation initiale sous statut étudiant, ce que l'on peut regretter. Il n'y a logiquement aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est bonne (environ 7 000 candidatures pour approximativement 210 places, tout parcours confondus) et bien analysée. Le suivi des flux des candidatures et inscriptions est fait en détail et on peut apprécier l'analyse précise faite par le conseil de perfectionnement qui détaille la situation au niveau de chaque parcours possible. La formation s'investit dans des dispositifs d'information et d'orientation classiques (salons, informations parcoursup, communications dans les lycées, journées portes ouvertes, site web de la licence). Le public de la licence est volontairement exclusivement constitué de bacheliers généraux, les bacheliers technologiques étant dissuadés de s'inscrire directement. Du fait de leur faible taux de réussite, la formation leur propose en amont un diplôme universitaire (DU) dont le dossier fournit peu de détail. Ce choix mérite d'être analysé à partir du bilan à effectuer sur ce type de parcours. D'autre part, il est regrettable qu'il ne soit pas proposé à ces bacheliers des passerelles avec les bachelors universitaires de technologies (BUT) afin de leur permettre des parcours dans des filières générales.

La formation suit précisément les taux de réussite des étudiants, de façon globale et pour chaque parcours. Des dispositifs d'aide à la réussite notamment en L1 sont décrits (UE de remise à niveau des bases mathématiques, groupe de TD avec renforcement en mathématiques et tutorat dédié pour les étudiants avec

un niveau fragile en terminale, contrôle continu pour toutes les UE). La formation exclut volontairement l'inscription sous condition « OUI SI » lui préférant un dispositif de remise à niveau (semestre « rebond ») permettant pour les étudiants en échec à l'issue du premier semestre de préparer leur redoublement. Tous ces dispositifs devraient être analysés de façon concrète pour estimer leur impact réel, ce qui n'apparaît malheureusement pas dans le dossier d'autoévaluation.

Globalement, le taux de réussite moyen pour la période 2019-2022 en L1 est modeste (43 %) voire faible, dans certains parcours (35 % en PHY, 11 % en EPC). Ces taux augmentent logiquement en L2 (67 %) et L3 (69 %) et les écarts entre parcours diminuent. La formation accueille environ 10 % d'étudiants en situation de handicap ayant un aménagement d'études. Le taux de réussite pour ces étudiants est le même que pour les autres, ce qui permet de souligner la pertinence de l'accompagnement.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées par le biais d'une enquête à 12 mois réalisée par l'observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) et complétée par la formation. 50 des 87 étudiants diplômés en 2020-2021 ont répondu à l'enquête à 12 mois de façon complète, soit 57 %, ce qui est faible pour rendre compte de l'état des lieux de l'ensemble des diplômés. Des enquêtes informelles complémentaires tous les ans sont citées, réalisées par la scolarité de L3, auprès des étudiants diplômés venant chercher leur diplôme sans qu'il soit précisé ni la forme de l'enquête, ni le taux de réponse. La formation précise que les résultats sont cohérents avec ceux de l'enquête à 12 mois. Sans aucune indication, il est difficile d'apprécier la complémentarité et l'efficacité de ces enquêtes. Sur la base des chiffres donnés sur le taux de retour de 57 %, on peut toutefois noter une très grande majorité (90 %) de poursuite d'études soit en master (56 %), soit en école d'ingénieurs (42 %) en cohérence avec les objectifs de la formation. L'insertion professionnelle à 12 mois est très faible (6 %) et les informations dans le dossier sont ambiguës sur le type de contrat (contrat de travail ou contrat d'apprentissage).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose dans l'ensemble des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée d'environ 192 enseignants, dont 142 permanents (enseignants-chercheurs). Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants permanents par rapport au nombre d'étudiants) d'environ 22 % situe la formation de façon plutôt correcte en comparaison aux autres formations de 1^{er} cycle d'UPCité. La soutenabilité est évaluée par le conseil des enseignements, commun à l'ensemble des formations et qui se réunit tous les mois. Peu de précisions sont données. Il aurait été intéressant d'avoir un exemple de compte-rendu de ces réunions. Quatre exemples de projets pédagogiques sont donnés, soutenus par l'établissement en 2021-2022 sous la forme de congés pour projets pédagogiques (CPP) qui montrent un soutien appréciable à l'initiative pédagogique.

Un processus d'évaluation interne est défini par la formation dans une démarche d'amélioration continue, mais il existe des lacunes regrettables dans sa mise en place. Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention, mais sa composition souffre de l'absence d'acteurs du monde socio-économique. Le compte-rendu donné en exemple montre qu'il joue surtout le rôle d'un conseil pédagogique plutôt que celui d'un réel conseil de perfectionnement. D'autres conseils sont cités : conseil des enseignements, conseils de parcours et conseils des étudiants (pour le parcours PHY), mais très peu de détails sont donnés sur ces instances, leurs rôles et l'impact réel qu'ils ont sur l'amélioration de la formation. Les seules évaluations de la formation par les étudiants citées dans le dossier sont celles faites par le conseil étudiant uniquement pour le parcours PHY à partir d'un questionnaire sans aucune autre précision. Il n'y a pas d'évaluation formelle de la formation et des enseignements par les étudiants, ce qui constitue un manque majeur.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Une richesse de parcours permettant une diversité de projets de formation ;
- Une pluridisciplinarité forte.

Points faibles

- Un lien très faible avec le monde socio-économique ;
- Une évaluation interne très lacunaire ;
- Une composition incomplète du conseil de perfectionnement (manque d'acteurs du monde socio-économique) ;
- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer les liens avec les partenaires du monde socio-économique, en les intégrant notamment au conseil de perfectionnement.
- Mettre en place une évaluation formelle de la formation et des enseignements et faire l'analyse des retours lors du conseil de perfectionnement pour un pilotage plus complet de la mention.
- Développer l'ouverture à l'international en s'appuyant sur les partenariats de l'établissement.

LICENCE SCIENCES BIOMÉDICALES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences biomédicales* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours « classique » *Sciences biomédicales* en première et en deuxième année (L1 et L2) et quatre parcours de double licence : *Mathématiques et applications/sciences biomédicales* ; *Économie-gestion/ sciences biomédicales* ; *Droit/sciences biomédicales* ; *Sciences psychologiques/ sciences biomédicales* ainsi qu'un parcours de mineure dans la licence *Accès santé* (L.AS). En troisième année (L3) sont ouverts quatre parcours : *Biologie*, *Chimie*, *Biologie L.AS* et *Chimie L.AS*. Un parcours *Innovations biomédicales et pharmaceutiques* (IBP) intégré au cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) développé avec le lycée Janson de Sailly a ouvert en 2021. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à l'UFR des Sciences fondamentales et biomédicales et à la faculté de Pharmacie d'Université Paris Cité, situés sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 831 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit parfaitement dans les orientations stratégiques de l'université et de façon logique dans son offre de formation. La licence *Sciences biomédicales* est une formation fondamentalement pluridisciplinaire, adossée à la recherche, ouverte vers le monde socio-économique et encourageant la mobilité à l'international. La formation est construite en lien étroit avec le diplôme universitaire « Passeport pour réussir et s'orienter », la filière kinésithérapie, les études de santé, les licences scientifiques telles que *Sciences de la vie* et *Chimie*, créant ainsi de nombreuses passerelles pour d'éventuelles réorientations. La formation s'appuie sur des actions et outils pédagogiques innovants qu'elle finance par divers projets structurants (Dual « *Realistic experimental Learning in Nuclophile Point of View* », « Hybridation des TP », « nouveaux cursus et pédagogies innovantes »).

La formation aide les mobilités sortantes et entrantes, mais ne développe pas d'offre spécifique à l'international. La formation accueille en 3^e année (L3) de sept à dix étudiants européens par an sur la période de référence et aide ses étudiants dans leur projet de mobilité sortante, mais ces mobilités ne concernent qu'un faible pourcentage des étudiants de la formation (0,2 % des étudiants en mobilité sortante et 1,2 % des étudiants en mobilité entrante pour l'année de référence 2021-2022). La forte diminution du nombre de mobilités sortantes au cours de la période de référence, imputée par l'équipe pédagogique à la crise covid, mais aussi à un changement d'organisation de la gestion des mobilités à UPCité, invite à la vigilance pour maintenir un flux plus important de mobilités. La formation ne développe pas de partenariat international, mais pourrait s'appuyer sur l'alliance européenne *CircleU* financée par le projet d'investissement d'avenir (PIA) pour diversifier ses programmes de parcours diplômants et accroître la mobilité entre les pays de l'alliance.

L'adossement à la recherche est important. La recherche au sein de la licence s'exprime de façon classique au travers des nombreuses interventions (1 430 heures soit 92 % des heures de la maquette) de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de différentes composantes (UFR des Sciences fondamentales et biomédicales, Faculté de Pharmacie, UFR STAPS, UFR Chimie, Institut de Psychologie, Faculté de Médecine) complétées par un accès simplifié aux bibliothèques universitaires et une formation à la recherche bibliographique. La formation développe des pratiques pédagogiques dédiées aux méthodologies de recherche et propose des unités d'enseignement (UE) de L1, L2 et L3 orientées sur la maîtrise de la démarche scientifique et le respect des règles d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique. Les stages en laboratoires de recherche académique ou industrielle, optionnels et d'une durée variable, sont des opportunités supplémentaires d'initiation à la recherche dans un contexte professionnel.

Les besoins socio-économiques du territoire et la professionnalisation des étudiants sont pris en compte par les porteurs de la formation. Bien que la majorité des étudiants (hors L.AS) poursuivent leurs études en master, la formation accompagne ces étudiants dans leur projet de professionnalisation et s'appuie sur des besoins socio-économiques clairement identifiés à l'échelle de l'Île-de-France. L'équipe pédagogique est complétée par 41 professionnels qui assurent 98 heures de formation à l'orientation et à la découverte du monde socio-

économique. Environ 7 % des étudiants inscrits en L2 et L3 en 2021-2022 ont réalisé un stage crédité. Ces stages de découverte du monde représentent 31 % des 95 stages réalisés par les étudiants de licence pendant cette période. Une réflexion doit être conduite pour augmenter le nombre de stages, ceux-ci étant actuellement proposés sous la forme d'une UE optionnelle à choisir parmi un large choix d'UE disciplinaires.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de programmes cohérents avec ses objectifs et structurés par des blocs de compétences. Chaque semestre est structuré en blocs de compétences auxquels sont rattachés les différentes UE. Toutes les UE sont ainsi étiquetées par des compétences lisibles et spécifiques aux sciences biomédicales, mais l'alignement pédagogique n'est pas mis en place de façon explicite. Il serait nécessaire que la formation développe des évaluations qualitatives et quantitatives de l'acquisition des compétences. Par ailleurs, aucun étudiant n'a créé de compte de e-portfolio sur la période de référence indiquant que les compétences développées ne sont pas réellement valorisées. En revanche, l'obtention de la certification (PIX) est organisée au cours de la formation.

Les intervenants de la licence proposent des pratiques pédagogiques diversifiées. En compléments des enseignements conventionnels, l'approche par problème, par classe inversée ou par projet et l'apprentissage collaboratif sont des pratiques développées dans le cadre de certaines UE (physique en L1, signalisation cellulaire en L3, Travail d'étude et de recherche en L3, TP de chimie organique en L2, respectivement). La dématérialisation des enseignements magistraux et dirigés pour un volume horaire particulièrement important de 716 h, ainsi que l'utilisation fréquente des outils numériques de la plateforme Moodle, permettent de faciliter l'accueil des différents publics et potentiellement de limiter l'échec des étudiants empêchés.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent une ouverture à l'international. L'anglais est enseigné dans trois UE obligatoires de L1, L2 et L3 pour un total de 101 heures. La formation et le bureau des relations internationales de l'UFR Sciences sont en relations étroites pour accompagner les étudiants dans les démarches de mobilités sortantes possibles uniquement en L3. Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en langue étrangère et aucun étudiant n'a obtenu de certification. Ce point devrait faire l'objet d'une attention particulière par les porteurs.

La formation n'attire pas les publics de la formation continue qui s'orienteraient en priorité vers les diplômes universitaires connexes. Aucun stagiaire de la formation continue ne s'est inscrit en licence Sciences biomédicales au cours de la période de référence et ceci au profit d'une offre de formation spécifique au public de la formation continue et complémentaire à la licence (c'est-à-dire un diplôme universitaire DU *Attaché de recherche clinique*, diplôme interuniversitaire DIU *Micronutrition*, DU *Bases facteurs humains*). Les validations des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE ou VAP) sont inexistantes au cours de cette période, ces dispositifs étant considérés par les porteurs de la formation comme non adaptés en raison des spécificités de la licence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La promotion de la formation est assurée et sa visibilité est forte. Les enseignants et étudiants ambassadeurs participent aux différents dispositifs de promotion des formations de l'université : salons post-bac, salon européen de l'étudiant, journées portes ouvertes, mais assurent aussi des interventions dans quelques lycées. La visibilité de la licence est très forte avec un nombre de candidats néo-entrants compris entre 6 429 et 7 005 pour une capacité d'accueil de 304 néo-entrants en première année. Le nombre d'étudiants classés est au final élevé (2 062 en 2021-2022), cependant en raison des candidatures multiples déposées par les néo-bacheliers, le rang du dernier étudiant inscrit est élevé (4 094^e en 2021-2022).

La réussite des étudiants est suivie. Le pourcentage d'étudiants en L1 ne validant aucun crédits ECTS par rapport au nombre d'inscrits administratifs est compris entre 12 et 15 %. Il s'ajoute au pourcentage d'étudiants validant moins de 30 crédits ECTS par rapport au nombre d'inscrits administratifs qui est compris entre 30 à 39 %. Le taux de réussite est ainsi globalement faible en L1 (entre 60 et 53 %), mais stable pendant la période de référence. Les taux de réussite en L2 et L3 augmentent considérablement pour atteindre en 2021-2022, respectivement 80 % en L2 et 78 % en L3. Ces résultats peuvent progresser, notamment en L1, et la formation se questionne sur les dispositifs et activités pédagogiques d'aide à la réussite.

La formation est attentive aux devenir des diplômés. Les enquêtes d'insertion sont réalisées 12 mois après l'obtention du diplôme par l'Observatoire de la vie étudiante et des formations (OVEF). Avec un taux de réponse de 54 %, représentant 139 diplômés, la licence montre de bons résultats de poursuite d'études,

principalement en master ou en filière santé (86 % des répondants de la promotion 2020-2021). Les étudiants diplômés s'inscrivent en niveau Bac+4 en N+1 principalement en Île-de-France dont 23 % en master à Université Paris Cité. Seuls cinq étudiants déclarent avoir trouvé un emploi après le 1^{er} octobre 2022 ce qui est un taux d'insertion professionnelle très faible, mais en cohérence avec les objectifs de cette licence générale.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains suffisants pour le fonctionnement de la formation, mais la part des enseignants non permanents est importante. Le nombre d'heures équivalent TD généré par la maquette est élevé (11 944 h), mais assuré par une équipe pédagogique constituée de 251 enseignants et piloté par des équipes de direction et de scolarité opérationnelles. Les enseignants sont représentés à 53 % par des enseignants chercheurs permanents et 47 % par des enseignants temporaires doctorants, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, vacataires. Avec 134 enseignants permanents pour 831 étudiants en 2021-2022, le taux d'encadrement est de 16 %, ce qui peut représenter un risque de tension pédagogique et induire la non-ouverture de certaines UE et la limitation des effectifs pour d'autres UE.

La formation s'appuie sur une évaluation interne par les étudiants perfectible et un conseil de perfectionnement conforme pour son amélioration continue. Des évaluations des enseignements par les étudiants sont organisées par la formation et par l'association des étudiants de la licence, mais obtiennent des taux de réponse trop faibles pour être exploitables. Ces évaluations ont fait l'objet de discussions lors de la réunion en novembre 2022 d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil, dont la composition plurielle est pertinente, aborde différents sujets (dispositif Quiétude, recrutement, organisation de la maquette, poursuite d'études, mobilités, réussite, etc.) qui n'ont pas encore fait l'objet de décisions d'évolution.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une attractivité importante et une gestion efficace des flux d'étudiants ;
- La présence de nombreux projets en matière d'innovation et de diversité des pratiques pédagogiques ;
- L'engagement important de l'équipe pédagogique dans la promotion de la formation et dans son amélioration continue, ainsi que dans l'accompagnement des étudiants ;
- Une pluridisciplinarité importante.

Points faibles

- Un taux de réussite faible en L1 ;
- Un volet international très limité avec notamment peu de mobilités ;
- Une approche par compétences à consolider ;
- Une formation continue négligée, au profit de diplômes universitaires.

Recommandations

- Améliorer les dispositifs de lutte contre l'échec universitaire en renforçant par exemple la pédagogie active, le tutorat, l'auto-évaluation, la pratique de stages, etc.
- Développer des actions d'incitation visant à favoriser les mobilités internationales.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences par la mise en place notamment d'une démarche d'alignement pédagogique et d'évaluation des compétences.
- Renforcer l'attractivité de la formation pour le public de la formation continue et améliorer son accessibilité en déployant par exemple des pratiques de pédagogie hybrides.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la terre* (ST) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours de tronc commun *Terre-environnement* en première et en deuxième année (L1 et L2), deux parcours de troisième année (L3) : *Terre et Environnement*, et trois parcours de double licence « *Asie orientale, monde arabe et sciences de la terre* » (ASTER) : *AsTer Arabe* ; *AsTer Chinois* et *AsTer Japonais*, en collaboration avec la licence langue littérature et civilisation étrangère (LLCER) d'UPCité et l'institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). La licence est rattachée au Département de la Formation et des études doctorales (DFED) de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP). Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 132 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'université en termes de pluridisciplinarité, de pratiques pédagogiques innovantes et de formation par la recherche.

Avec différents parcours interdisciplinaires construits autour des sciences de la terre, des sciences humaines et de l'apprentissage des langues et cultures arabes, chinoises et japonaises, la licence ST apporte une formation scientifique polyvalente et robuste en chimie, physique, mathématiques, informatique et en géosciences pour permettre l'étude quantitative et intégrée des systèmes naturels géologiques et environnementaux. Elle est complémentaire par les contenus et les objectifs de l'offre de formation proposée dans la licence *Sciences de la vie et de la Terre* et conduits naturellement à différents parcours notamment du master de la mention *Sciences de la Terre et des planètes*. L'équipe pédagogique est lauréate d'un projet Innovation Pédagogique 2022 "Camp de terrain terrestre et planétaire en réalité virtuelle" et du projet METIS "Politique de la Terre", mais il est regrettable qu'aucune information ne soit donnée dans le document d'autoévaluation sur les objectifs de ces projets et les parcours bénéficiaires.

La formation développe une ouverture à l'international avec des parcours centrés sur les pays arabes et asiatiques, mais l'autoévaluation ne le mentionne pas. Le document d'auto-évaluation ne mentionne aucune mobilité sortante et entrante pendant la période de référence et aucune analyse n'est proposée de ce critère. La formation développe pourtant un parcours dont l'objectif est de former des étudiants pour les métiers des sciences de la Terre et de l'environnement dans les pays arabes ou asiatiques. Le développement des relations internationales doivent être des priorités et s'accompagner notamment d'échanges internationaux d'enseignants-chercheurs et d'étudiants.

L'adossement à la recherche est très important. L'équipe pédagogique est composée en majorité (92 sur 98 intervenants) d'enseignants-chercheurs, chercheurs du Conseil National des Astronomes et Physiciens et doctorants sous contrat de monitorat qui assurent plus de 98 % des enseignements. Les stages en laboratoire de recherche sont obligatoires en 3^e année (L3), mais il est regrettable qu'aucun enseignement spécifique portant sur l'intégrité scientifique et la déontologie ne soit proposé.

La formation affiche une ouverture vers le monde socio-économique mais intègre peu les professionnels hors recherche parmi ses intervenants. La formation est en très bonne adéquation avec des enjeux environnementaux et sociétaux majeurs pour lesquelles elle propose une acquisition de compétences disciplinaires fondamentales et appliquées, et de compétences transverses en s'appuyant notamment sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 24531). Un stage obligatoire de deux mois en L3 (ou L2 pour le parcours ASTER) permet aux étudiants une première expérience professionnelle et complète les enseignements proposés dans l'unité d'enseignement (UE) 'Projet personnel et professionnel', mais le nombre très faible d'intervenants professionnels (cinq intervenants pour 5 % des enseignements) devrait être significativement augmenté pour renforcer les relations des étudiants avec le monde socio-économique hors recherche académique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les programmes pédagogiques sont cohérents avec les objectifs de la formation et les compétences de la fiche RNCP sont déclinées et évaluées par UE. L'organisation de la licence *Sciences de la terre* est claire, montrant une spécialisation progressive des étudiants vers les différents parcours. La formation définit et évalue des compétences scientifiques et transversales en cohérence avec la fiche RNCP, mais les compétences ne sont pas réellement valorisées sous la forme d'un e-portfolio par exemple.

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques. L'enseignement repose sur des cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Les stages de terrain complètent les pratiques pédagogiques traditionnelles et permettent un apprentissage par la pratique et une approche par projet.

L'ouverture des étudiants à l'international est encouragée par des enseignements de langues. Les étudiants bénéficient des enseignements obligatoires de l'anglais en L1, L2 et L3 et quelques enseignements disciplinaires (30 h) dispensés en langue étrangère. Le parcours ASTER prépare les étudiants à une autre langue que l'anglais (arabe, japonais ou chinois), mais les mobilités internationales entrantes et sortantes sont inexistantes au cours de la période de référence. Compte tenu des faibles effectifs dans ces parcours (AsTer Arabe en particulier), une réflexion doit être conduite pour améliorer la visibilité à l'international et renforcer l'intérêt des étudiants pour ces pays.

La formation est ouverte à la formation continue, mais ne trouve pas son public. La formation continue est proposée sans dispositif spécifique et aucun étudiant ne s'est inscrit sous ce régime pendant les trois années de référence. La formation n'est pas proposée à l'alternance et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a été sollicitée ces dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation assure sa promotion lors des journées portes ouvertes et salons. Le nombre de candidatures très variable d'une année à l'autre peut être la conséquence de la crise sanitaire, mais peut aussi être un indicateur d'une baisse de l'intérêt des bacheliers pour les sciences de la terre. Malgré des candidatures et un nombre d'admis en forte augmentation (de 589 à 807 pour 45 places) en 2021-2022, le nombre de candidats ayant accepté les propositions de la formation diminue (de 72 à 37 au cours des années de référence) ne permettant pas d'atteindre la capacité d'accueil en 2021-2022. La création de deux nouveaux parcours (Politique de la terre et Environnement et énergies nouvelles) peut expliquer ces redistributions, mais une réflexion doit être menée pour inciter les étudiants admis à conserver cette formation comme premier choix d'inscription, en particulier pour maintenir un effectif stable dans le parcours ASTER et une dynamique de groupe satisfaisante.

La réussite des étudiants est suivie et progresse en L1. Le taux de réussite de la L1 est faible en 2019-2020 (40 %), mais progresse pour atteindre 84 % et 83 % respectivement en 2020-2021 et 2021-2022. Sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, le taux de réussite au diplôme en 2021-2022 (66 %) sans être alarmant est cependant perfectible notamment dans le parcours ASTER qui atteint 54 % de réussite, et invite à la vigilance de l'équipe pédagogique.

L'analyse du devenir des diplômés par la formation doit être améliorée. La formation s'appuie sur une unique enquête 12 mois après l'obtention du diplôme avec un nombre de réponses trop faible (21 répondants sur 38 sondés) pour une analyse robuste. Si tous les étudiants répondants sont en poursuite d'études 12 mois après l'obtention de leur diplôme, l'enquête montre que seuls huit de ces étudiants poursuivent dans une formation de UPCité. La nomination d'une responsable des enquêtes par la formation doit permettre d'améliorer l'analyse du devenir des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains permanents satisfaisant pour l'équilibre de la formation. Les enseignants sont à 70 % des enseignants-chercheurs permanents et à 30 % des enseignants temporaires dont 26 % sont des doctorants moniteurs. Avec 98 enseignants pour 132 étudiants, le taux d'encadrement est élevé et le nombre d'heures par enseignant (28 h) est équilibré. L'accompagnement et la formation des enseignants et/ou membres de l'équipe pédagogique dans leur pratique pédagogique devraient être renforcés, notamment pour inciter les pratiques innovantes et le portage de projets.

La formation définit un processus d'évaluation interne par la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Une évaluation des enseignements par les étudiants est organisée à chaque semestre et les résultats sont discutés par le conseil de perfectionnement de la formation. Le conseil de perfectionnement est composé de représentants des étudiants, de représentants des équipes pédagogiques et deux représentants des professionnels extérieurs. Il reste consultatif avec des discussions reportées à des réunions ultérieures au conseil d'enseignement. Ce conseil de perfectionnement, qui s'est réuni pour la première fois en 2022, devrait être davantage ouvert aux acteurs du monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une formation bien articulée avec les autres licences et les masters du domaine Sciences ;
- Un travail sur l'approche par compétences déjà initié.

Points faibles

- Un ancrage très faible au monde socio-économique et une analyse presque inexistante du devenir des étudiants diplômés ;
- Des effectifs faibles dans les parcours AsTer Arabe et Chinois ;
- Un volet international limité malgré un parcours centré sur les pays arabes et asiatiques.

Recommandations

- Engager une réflexion approfondie et stratégique lors d'un conseil de perfectionnement plus ouvert sur le mode socio-économique sur les possibilités d'amélioration continue, notamment sur les taux de réussites, les mobilités internationales et le devenir des étudiants.
- Surveiller et améliorer l'attractivité de la formation, notamment du parcours AsTer, par exemple en développant l'approche par compétences et en favorisant les mobilités internationales.
- Développer l'ouverture à l'international par des interactions avec les pays ciblés et en favorisant les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et des enseignants-chercheurs.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* (SDV) d'Université Paris Cité (UPCité) propose deux premières années (L1 et L2) de tronc commun, organisées en un portail, et quatre parcours de troisième année (L3) : *Biochimie, Biologie intégrative et physiologie* (B2IP) ; *Biologie-informatique* (BI) ; un *Magistère européen de génétique* (MEG) et un *Parcours interdisciplinaire en biologie* (PIB), en partenariat avec le département de biologie de l'École normale supérieure (ENS). Deux autres parcours, ouverts dès la L1, correspondent à des doubles licences sélectives : la double licence *Informatique-biologie* et la double licence *Politiques du vivant et identités*. La licence est rattachée à l'institut de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 593 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'université en termes de pluridisciplinarité, de pratiques pédagogiques innovantes et de formation par la recherche. Fondée fondamentalement sur la biologie, la pluridisciplinarité est également apportée par la chimie, la physique, l'informatique et les mathématiques qui représentent 30 % de l'enseignement. La licence SDV est complémentaire de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT). Elle s'articule avec différents masters (*Biologie informatique, Biologie moléculaire et cellulaire, Biologie Intégrative et Physiologie, Génétique, Neurosciences...*), permet la préparation aux concours B des écoles nationales vétérinaires ou des écoles nationales supérieures d'agronomie, l'entrée en 2^e année de médecine et kinésithérapie, et de manière beaucoup plus anecdotique une sortie professionnelle à BAC+3. Un pilotage conjoint entre la licence SDV et la licence SVT favorise les synergies entre les deux mentions. L'équipe pédagogique est très active dans le pilotage de projets pédagogiques innovants financés notamment dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) (e.g. DIRE-Bio ; Conférence Interdisciplinaire ; Virtualisation de l'environnement Pédagogique ; D'inversée à l'envers, la classe dans tous ses états comme autant de preuves de concepts des pédagogies actives ; Environnement interactif numérique de simulation de techniques expérimentales, Graines numériques...) ou dans un cadre international (Improving Plasma for massive teaching in life sciences and deployment from University Paris Cité to National University of Singapore).

La formation est ouverte à l'international du fait des dispositifs déployés, mais mérite une attention particulière. Les mobilités sortantes et entrantes sont nombreuses (respectivement 46 et 13 en 2021-2022 représentant ainsi 10 % des inscrits), mais s'effectuent majoritairement dans le parcours "Magistère européen de génétique" qui permet une mobilité sortante de tous ses étudiants dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) "Stage de recherche professionnalisant" du semestre 6. La formation ne développe pas de partenariat international. Pour compenser cette faiblesse dont elle a conscience, elle compte s'appuyer sur l'alliance européenne CircleU (UPCité, Aarhus Universitet, Humboldt-Universität zu Berlin, King's College London, Università di Pisa, Universität Wien, Université catholique de Louvain, Universitetet i Oslo et Univerzitet u Beogradu), financée par le PIA, pour diversifier ses programmes de parcours diplômants et accroître la mobilité entre les pays de l'alliance.

L'adossé à la recherche est bien présent. L'initiation à la recherche dans la formation se structure autour de la forte implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements et de différents dispositifs pédagogiques en parfaite cohérence avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation à et par la recherche est réalisée par de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs (220) qui assurent 1 450 h d'enseignements dans la maquette. La formation aux démarches et méthodologies de recherche est également permise par les travaux pratiques dédiés à l'apprentissage des techniques couramment employées dans les laboratoires de recherche en biologie, dans le cadre des stages ou d'expériences en laboratoire et par la rédaction de rapports et la lecture d'articles scientifiques en anglais.

La formation est ouverte vers le monde socio-économique. En L1 et L2, les étudiants suivent les enseignements des UE préprofessionnalisation 1 et 2, et en L3, l'UE de professionnalisation 3, le stage ou une UE Expérience en laboratoire complètent le dispositif. Les 15 intervenants extérieurs, des professionnels pour la plupart, assurent

150 heures, soit environ 9 % du total des enseignements. Les enseignements d'économie de l'entreprise et de marketing du parcours B2IP, pour six crédits ECTS, font également appel à de nombreux acteurs socio-économiques (consultants en financement de l'innovation, responsable des ressources humaines, chefs d'entreprise, directeurs scientifiques, responsables commerciaux, etc.) renforçant la compétence de professionnalisation pour ce parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour de programmes cohérents avec ses objectifs, mais l'équipe pédagogique devra mettre en place l'évaluation des compétences et renforcer l'alignement pédagogique. Les enseignements sont classiquement structurés sous la forme d'UE, chacune de ces UE étant retranscrites en compétences disciplinaires et transversales dans un référentiel transmis aux étudiants. Bien que les compétences visées soient conformes à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 24530), la formation n'est actuellement pas structurée en blocs de compétences et connaissances (BCC), ce qui sera attendu dans la prochaine accréditation. Les étudiants sont informés des compétences qu'ils ont l'opportunité de maîtriser mais ces compétences ne sont cependant pas formellement évaluées, à l'exception peut-être d'une autoévaluation organisée dans les UE de préprofessionnalisation. Aucun étudiant n'a créé de compte de e-portfolio pendant la période de référence indiquant que les compétences ne sont pas réellement valorisées.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et soutenues par des moyens importants.

De nombreux projets pédagogiques financés dans le cadre du PIA permettent de proposer aux étudiants des pratiques pédagogiques innovantes (apprentissage collaboratif, approche par problème, classe inversée, pédagogie par le jeu, pédagogie par projet, Fablab) et ainsi d'être acteur de leur formation. Malgré une place importante des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement dans la formation, les enseignements disponibles à distance représentent une part trop faible des enseignements de la formation (70 heures soit 3,5 % des enseignements) et se limitent aux enseignements en langues et aux pratiques d'évaluations et de révisions. On peut regretter le manque d'analyse critique sur ce point dans le dossier.

Les enseignements et divers dispositifs permettent l'ouverture de la formation vers l'international. L'anglais est enseigné dans trois UE obligatoires (neuf crédits ECTS) de tous les parcours, sous forme d'activités menées en autonomie (programme SPELL) en L1 et L2, et d'anglais scientifique en L3, mais dans un volume de la maquette (66 h) qui pourrait être sensiblement augmenté compte tenu des enjeux et de la politique de l'établissement, en particulier dans le parcours Magistère européen en génétique dont les enseignements hors UE de langue obligatoire (22 h) ne sont dispensés qu'en français. Les étudiants qui le souhaitent peuvent cependant suivre des enseignements libres parmi un large choix de langues (allemand, anglais, arabe, espagnol, français langue étrangère, italien, russe, japonais, chinois). La formation coordonne et assiste les étudiants dans les démarches de mobilités internationales (enquête prospective, aide à la construction du dossier de mobilité en relation avec le service de relations internationales).

La licence SV ne propose pas de contenu spécifique au public de la formation continue et n'attire pas ce public. La formation est ouverte à la formation continue, mais très peu d'étudiants (entre 0 et 2 étudiants par an) relevant de ce statut se sont inscrits pendant la période de référence, ce qui révèle un manque de communication sur le dispositif. Les démarches administratives devraient être simplifiées pour permettre l'accompagnement et la réussite des dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et la gestion des flux est efficace, mais la formation doit être vigilante à la baisse des candidatures. La visibilité de la licence est très forte avec 5 180 dossiers de candidatures en 2021-2022 pour une capacité de 170 néo-entrants en première année. Le nombre de candidatures diminue cependant fortement et régulièrement entre 2019-2020 (8 500 dossiers) et 2021-2022 (5 200 dossiers), cela peut témoigner d'une baisse d'attractivité, mais, compte tenu du rang du dernier appelé (2 900), ne représente actuellement pas une menace pour le recrutement de la licence. Les effectifs inscrits en L1 sont en adéquation avec cette capacité d'accueil (169 étudiants en 2021-2022).

La réussite des étudiants est suivie. Calculés sur la base du nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, les taux de réussite en 1^{re} année sont moyens (61 % en 2020-2021, 63 % en 2021-2022), progressent en L2 (67 % en 2020-2021, 75 % en 2021-2022) et sont très bons en L3 (84 % en 2020-2021, 93 % en 2021-2022) avec une certaine variabilité selon les parcours (de 80 à 100 %). Les motivations des étudiants en situation d'échec sont questionnées par l'équipe pédagogique, mais les dispositifs d'accompagnement pour limiter l'échec en L3 devraient être renforcés par un tutorat, notamment aux étudiants qui bénéficient d'un contrat d'aménagement des études.

La formation est attentive aux devenirs des diplômés. Les enquêtes d'insertion sont réalisées 12 mois après l'obtention du diplôme par l'observatoire de la vie étudiante et des formations (OVEF). Malgré un taux de réponse aux enquêtes limité à 55 %, la licence SV montre de très bons résultats de poursuite d'étude (89 % des répondants), principalement en master et dans un autre établissement d'enseignement supérieur, mais avec une forte variabilité selon les parcours. Les étudiants du parcours B2IP qui se présentent aux concours B-ENSA et B-ENV affichent des taux de réussite de très bons à bons, 90 % et 67 % respectivement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains permanents suffisants pour l'équilibre de la formation. Les enseignants sont 77 % d'enseignants-chercheurs et 23 % d'enseignants temporaires. Avec 235 enseignants, le taux d'encadrement (40 enseignants pour 100 étudiants) et le nombre d'heures par enseignant (48 h) sont équilibrés, mais peuvent indiquer des risques de tension pédagogique, notamment dans le remplacement des personnels absents. La mutualisation des enseignements de L1 et L2 avec la licence SVT permet de limiter ces risques de tensions.

La formation définit un processus d'évaluation interne par la mise en place d'un conseil de perfectionnement.

Les enseignements sont soumis à l'évaluation de chaque UE à la fin de chaque semestre du L1 au L3 sous la forme d'un questionnaire anonyme dont les résultats sont discutés par le conseil de perfectionnement. Le taux de réponse aux enquêtes est en moyenne de 70 %, ce qui démontre la qualité de la relation entre l'équipe pédagogique et les étudiants et permet une analyse fiable de données. Le conseil de perfectionnement de la mention SV est commun à la licence SVT. Compte tenu des différences disciplinaires et d'orientations entre les deux mentions, il gagnerait en efficacité s'il était spécifique à chacune des mentions. Sur le plan de sa composition, ce conseil de perfectionnement est conforme à la réglementation avec des représentants des étudiants, des professionnels extérieurs à l'université et des représentants des équipes pédagogiques.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une attractivité importante de la formation et une gestion efficace des flux d'étudiants ;
- Un bon taux de réussite au diplôme et aux concours ;
- De nombreux projets permettant l'innovation pédagogique.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la formation ;
- Un manque d'attractivité pour le public de la formation continue ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une ouverture internationale inégale entre les parcours.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifique à la mention.
- Construire des relations plus étroites avec le monde socio-économique pour renforcer l'attractivité du diplôme au public de la formation continue.
- Mettre en place un dispositif d'alignement pédagogique et d'évaluation des compétences.
- Développer des actions d'incitation visant à favoriser les mobilités internationales dans les différents parcours.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie et de la terre* (SVT) d'Université Paris Cité (UPCité) propose une première (L1) et une deuxième année (L2) de tronc commun, organisées en un portail, et deux parcours de troisième année (L3) : *Biodiversité et Écosystème* et *Enseignement*, qui permet des poursuites d'études en master Métier de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF). La licence est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 141 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La stratégie de formation de la licence SVT est en adéquation avec celle de l'établissement. Avec deux parcours en 3^e année, la licence SVT propose une offre de formation diversifiée en sciences de la vie (biologie et physiologie, génétique, biologie moléculaire, génétique, immunologie, sciences de l'évolution, écologie), en sciences de la terre (pétrologie, minéralogie, paléontologie, tectonique...), en science de la matière (chimie, physique...) ainsi que des disciplines mixtes (biogéochimie, biostatistiques). Cette pluridisciplinarité et un fort adossement à la recherche inscrivent la mention dans la stratégie d'Université Paris Cité. La 1^{re} année (L1) est entièrement commune avec celle de la licence *Sciences de la vie* (SV) et il existe une forte mutualisation des enseignements en deuxième année (L2) entre les deux formations. Cette mutualisation crée des passerelles entre les deux formations, ce qui offre la possibilité d'adapter le cursus en fonction de la maturation du projet professionnel et ainsi de limiter l'échec. La mention a tissé des liens étroits avec plusieurs UFR partenaires au niveau local, notamment l'UFR Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes qui assure la direction partagée des études de la L2 et de la L3 SVT, mais on peut regretter le manque de partenariats académiques et non académiques (monde socio-économique) régionaux.

La formation met en place les conditions pour les mobilités internationales entrantes et sortantes, mais le flux de mobilité est très limité. La formation ne développe pas de partenariats internationaux. Les mobilités entrantes et sortantes représentent respectivement 2,1 % et 1,4 % des effectifs en 2021-2022, mais les étudiants sont soutenus dans leur démarche par le pôle commun stratégie et relations internationales de l'université, ainsi que les programmes Campus France et Erasmus. Les étudiants en mobilité entrante sont également soutenus par la possibilité de suivre des enseignements de Français langue étrangère (FLE), ainsi que par la présence active des tuteurs et tutrices et des directeurs et directrices d'étude.

La formation bénéficie d'un fort ancrage à la recherche, mais les stages ou l'expérience réelle dans un organisme de recherche publique ou privé sont optionnels. Dès la L1, les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de découvrir le monde de la recherche publique ou privée via des stages, par l'unité d'enseignement (UE) optionnelle de trois crédits ECTS par année, en laboratoire ou en entreprise, mais les stages ne sont regrettamment qu'optionnels alors que la formation à la recherche est au cœur de la stratégie de l'université. Ainsi chaque année, environ 20 % des étudiants de la formation suivent un stage d'une à sept semaines. Plus de 75 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, qui représentent près de 62 % de l'équipe pédagogique. Ces enseignants-chercheurs dépendent de sections CNU (Conseil national des universités) diversifiées et notamment 26 (mathématiques), 27 (informatique), 30 (physique), 31-32 (chimie), 35 (Sciences de la terre de l'environnement et des planètes), 64 à 69 (Biologie), mais on peut regretter le manque d'information sur les unités de recherche d'appartenance de ces enseignants-chercheurs qui permettrait d'avoir une plus grande lisibilité sur l'offre potentielle de stages et l'adossement de la formation à la recherche.

La formation n'a pas pour objectif l'insertion professionnelle immédiate. Sur la cohorte des étudiants ayant répondu à l'enquête d'insertion, près de 98 % ont poursuivi en master dans l'année qui a suivi l'obtention de leur diplôme. La formation propose des contenus en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et développe quelques liens avec le monde socio-économique puisque 15 professionnels (6,7 % des enseignants) assurent 60 h (3,6 % des enseignements) notamment dans les deux UE de pré-professionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont en adéquation avec les compétences visées et l'individualisation des parcours. L'organisation de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* est très claire, montrant dès la L2 une spécialisation progressive des étudiants en biologie des organismes (échelles d'étude allant des molécules aux écosystèmes) et en sciences de l'environnement/géologie vers les différents parcours de L3. L'approche par compétences scientifiques et transversales est mise en œuvre selon le référentiel de la fiche RNCP et bien opérationnelle excepté dans l'évaluation de celles-ci. Aucun étudiant n'a créé de compte de e-portfolio sur la période de référence indiquant que les compétences développées ne sont pas réellement valorisées.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, mais la formation propose peu d'enseignements à distance. De nombreux projets pédagogiques sont financés par le PIA (Programme d'investissement d'avenir) et permettent la diversification des approches pédagogiques : virtualisation et simulation de techniques expérimentales, classes inversées, plateforme d'e-learning, utilisation de salles à pédagogie active, outils naturalistes numériques, pédagogie par le jeu sérieux, pédagogie par projet. Les enseignements disponibles à distance notamment pour un public empêché représentent seulement 2,6 % des heures de la formation et ne concernent que l'apprentissage des langues et le projet Voltaire. Une réflexion peut être conduite pour développer ces enseignements à distance et permettre aux différents publics de la formation de bénéficier des innovations pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, et pourraient être renforcés. L'anglais est enseigné dans trois UE obligatoires, sous forme d'un suivi personnalisé en ligne (programme SPELL) en L1 et L2, et par des enseignements d'anglais scientifique en L3. La formation permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre des enseignements complémentaires parmi un large choix de langues (allemand, anglais, arabe, espagnol, Français Langue Étrangère, italien, russe, japonais, chinois). Ainsi, les étudiants envisageant une mobilité sortante (censuré, ERASMUS ou autre programme d'échange) peuvent approfondir leurs connaissances linguistiques en fonction de leur destination. Malgré les incitations de l'équipe pédagogique et les dispositifs mis en place, les flux de mobilités sortantes sont perfectibles (trois étudiants sur la période de référence 2021-2022) et pourraient être augmentés par la création de partenariats internationaux.

La licence SVT n'offre pas de formation spécifique au public de la formation continue et en alternance. La formation est ouverte à la formation continue, mais aucun étudiant relevant de ce statut ne s'est inscrit sur la période de référence, et elle ne propose pas un accès à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention est bonne, mais avec une forte variabilité interannuelle des candidatures. L'équipe pédagogique et quelques étudiants ambassadeurs sont impliqués dans plusieurs dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens : salon européen de l'éducation, salon post bac, journées portes ouvertes de l'université. Pour une capacité d'accueil fixée à 43 néo-entrants par l'équipe pédagogique, le nombre des candidatures est élevé (2 775 candidatures en moyenne sur les trois années de référence), en baisse sensible au cours des trois années de référence (736 candidatures en moins entre 2019-2020 et 2021-2022), mais tend à se stabiliser si l'on considère le nombre de candidatures en hausse (2 700) de 2022-2023.

L'accompagnement et le suivi des étudiants au cours de la licence sont satisfaisants.

De nombreux dispositifs d'aides ont été développés (UE de préprofessionalisation, tutorat étudiant, forum en ligne sur Moodle, tests de niveaux pour adapter les premiers cours, petits groupes de travaux dirigés et travaux pratiques, suivi personnalisé de tous les étudiants par les directeurs d'étude, etc.) et expliquent les taux de réussite relativement bons en L1 (75 %) et L2 (80 %) et très bons en L3 (90 %). Il est regrettable que le e-portfolio ne soit pas mis en place car il faciliterait la détection des étudiants en situation de démotivation et d'échec, mais aussi leur permettrait de mieux valoriser les compétences acquises. Aucun dispositif « Oui-si » n'est prévu.

La formation suit le devenir de ses étudiants 12 mois après obtention du diplôme. Les enquêtes d'insertion effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante et des formations (OVEF) montrent que les étudiants répondants intègrent un master dans leur grande majorité (93 %) à la suite de l'obtention de leur licence, principalement au sein d'Université Paris Cité (65 %). La direction de la formation observe, sans que les chiffres soient précisés, que les étudiants issus du parcours *Biodiversité et Ecologie* intègrent davantage des masters

extérieurs à l'Université Paris-Cité, ceci pouvant révéler un manque de formations de niveau master dans cette discipline de l'écologie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le suivi et la maîtrise de la soutenabilité sont effectués au niveau de commissions et conseils d'établissement.

Avec 142 enseignants permanents pour 141 étudiants inscrits, le taux d'encadrement est élevé indiquant un encadrement satisfaisant. Ce taux d'encadrement implique un coût élevé, mais nécessaire pour un fonctionnement de la formation en groupes de travaux dirigés (TD) et pratiques (TP) restreints et assure la multiplicité des approches disciplinaires et pédagogiques. La commission Ressources Humaines – Enseignement et le Conseil d'Enseignement de l'UFR Sciences de la Vie s'assurent en concertation avec la direction de la formation de la maîtrise de la soutenabilité. La licence SVT est pilotée dans un modèle pyramidal par l'équipe pédagogique (enseignants et enseignants-chercheurs de la formation), les responsables d'UE et les directeurs et directrices d'année. Les membres de l'équipe sont très impliqués dans des projets de formation et de développement de pédagogies innovantes (CBioNum, BiodiverCité, Graines numérique...), mais délaissent les initiatives permettant une ouverture de la formation à l'international.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement (CP) de la licence *Sciences de la Vie et de la Terre* est commun avec la licence *Sciences de la vie* ainsi que la double licence *Biologie-Informatique*. Composé de représentants des étudiants, des enseignants-chercheurs, des services administratifs et du monde socio-économique, le CP analyse l'évaluation des enseignements par les étudiants et propose des voies d'amélioration de la formation. Ce conseil de perfectionnement commun ainsi que l'évaluation des enseignements, commune entre les mentions SVT, SV et la double licence *Biologie-Informatique*, ne permet pas une analyse individualisée de chaque licence. L'évaluation des enseignements présente en outre un taux de réponse trop faible de 50 à 70 % (dont seulement 14 étudiants de la licence SVT) pour une analyse pertinente. Un CP et des évaluations restreints à la licence SVT devraient être envisagés pour parfaire le processus d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un investissement important dans la diversité pédagogique et le suivi de la réussite de la part de l'équipe enseignante ;
- Une forte attractivité de la formation ;
- Une pluridisciplinarité importante ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Un ancrage faible au monde socio-économique ;
- Des stages de recherche ou expériences professionnelles uniquement sous la forme d'UE optionnelles ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Construire des relations plus étroites avec le monde socio-économique.
- Identifier lors du cursus au moins une inscription obligatoire de chaque étudiant dans une UE Stage.
- Mettre en place un dispositif d'évaluation de l'approche par compétences.
- Développer des actions d'incitation visant à favoriser les mobilités internationales.

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour la santé* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé, destiné à former à la recherche en santé publique, en sciences biomédicales et en sciences pharmaceutiques des étudiants issus du Parcours accès spécifique santé (PASS) ayant suivi les mineures disciplinaires : santé des populations, recherche en santé, métiers du soin et du social, sciences de la rééducation et de la réadaptation, biotechnologies en santé, biologie / physique / chimie ou les redoublants de l'ancienne licence *Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé* de l'ex-Université Paris Diderot avant la création d'UPCité. La licence est rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur les sites Observatoire, Cordeliers, Cochin et Necker de la faculté de santé d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait 135 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence Sciences pour la santé est en totale adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elle a été pensée dans la continuité d'une formation éponyme mise en place en 2015 pour accueillir les redoublants de PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) qui n'avaient pas pu intégrer une 2^e année dans des études spécifiques de santé (MMOPK). La formation a été adaptée en 2021 conséquemment à la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé, pour accueillir les premiers étudiants issus des nouvelles filières PASS ayant validé les 60 crédits ECTS de leur 1^{re} année universitaire sans avoir été sélectionnés pour accéder en 2^e année d'études de santé. Compte tenu de la richesse de l'offre de formation d'UPCité dans les différents domaines de la santé, cette évolution est aussi pertinente que logique.

La formation ambitionne de former de futurs acteurs des filières santé en leur proposant une offre de formation interdisciplinaire. Les sciences biomédicales, les sciences humaines pour la santé, la santé publique et les sciences médicales et pharmaceutiques constituent l'essentiel des disciplines proposées dans les unités d'enseignements (UE) obligatoires en 2^e année (L2) et en 3^e année (L3). Ces enseignements sont à cet égard totalement en phase avec l'objectif affiché de préparer des cadres non soignants des secteurs de la santé. En effet, le document d'autoévaluation précise clairement qu'à l'issue de la licence, la poursuite d'études envisagée sera une intégration dans les différents masters du secteur de la santé.

Cependant, les étudiants qui intègrent la L2 ambitionnent pour la plupart de retenter leur chance pour accéder en 2^e année d'études de santé des filières M, M, O, P ou K. C'est bien sûr le cas de tous les étudiants inscrits en L2 qui bénéficient tous à minima d'une 2^e chance d'accès aux études de santé. C'est également vrai en L3, en effet en 2022-2023, sur les 54 étudiants inscrits en L3, trois étudiants souhaitaient poursuivre en master, tous les autres souhaitant intégrer une filière de santé. Il y a donc ici un paradoxe qui réside dans le fait que si la stratégie de la licence proposée est bien en phase avec celle de l'établissement, elle l'est beaucoup moins avec les attentes des étudiants qui s'y inscrivent et qui considèrent la poursuite d'études en master comme un choix par défaut en cas d'échec à l'accès aux études de santé. Compte tenu des places qui sont réservées par les textes réglementaires pour les accès aux études de santé à partir de 120 voire 180 crédits ECTS, les attentes des étudiants sont légitimes, et la stratégie même de la formation devrait sans doute être requalifiée en conséquence.

L'ouverture à l'international n'est pas une priorité de la formation. Bien qu'elle intègre des UE de langues (anglais) au semestre 3 et au semestre 6, la formation ne fait état d'aucune mobilité sortante (12 étudiants internationaux en 2021, mais les données sont contradictoires selon les sources). Aucun partenariat international n'est évoqué. Si cette licence a, avant tout, comme objectif d'accompagner les étudiants dans leur capacité à saisir leur 2^e chance d'accès aux études de santé, alors le constat est totalement cohérent tant les exigences de la sélection nécessitent de se concentrer sur ce seul objectif. Si en revanche, l'ambition est de préparer à une entrée en master, alors le constat devient une faiblesse du diplôme. Il reviendra donc aux porteurs de se positionner plus clairement sur les objectifs de la mention et de ses intentions en matière d'ouverture internationale.

La formation est adossée à la recherche en particulier par la très forte participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements dispensés. Des UE spécifiques (parcours d'initiation à la recherche en L2, stages facultatifs en L2 et obligatoires en L3) garantissent que les étudiants peuvent se familiariser avec la démarche scientifique

et les exigences de la recherche. Certains aspects comme la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie ne sont pas abordés au travers des UE proposées. Les documents fournis le précisent clairement et les justifient par la particularité de cette filière et de ses étudiants dont la principale motivation reste l'accès aux études de santé. Cependant un travail est en cours avec la bibliothèque universitaire de santé pour rapprocher les étudiants des ressources mises à leur disposition.

Les relations avec les secteurs socio-économiques ne sont pas une priorité de la formation. L'essentiel de la formation est assuré par des enseignants-chercheurs et des chercheurs des facultés de Santé, donc par des académiques. Bien évidemment, ils sont des professionnels de grande qualité dans leurs domaines d'expertise respectifs, mais cette formation n'est en l'état que très peu ouverte sur le monde social, économique et culturel. Les éléments dédiés à l'insertion professionnelle reposent avant tout sur l'UE 9 de S3, l'UE 8.1 de S5 et l'UE 8.2 du stage obligatoire de S6 de préparation d'un projet professionnel en santé. Le document proposé par l'établissement fait bien état dans sa fiche de présentation de compétences visées, et propose une matrice de compétences en correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Dans le contexte de la réforme de l'accès aux études de santé, il est évident qu'un établissement comme UPCité présente une telle formation, il est également logique que cette formation soit adaptée aux attentes spécifiques des étudiants qui s'y inscrivent et évoquées à de nombreuses reprises, mais il est en revanche nécessaire que les compétences visées soient en adéquation avec les attentes d'un niveau licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences et l'alignement pédagogique ne sont pas encore effectifs.

La formation est construite autour d'un panel de disciplines qui confèrent des bases pour aborder les différentes formations de masters en sciences pour la santé. L'offre est donc logiquement à minima pluridisciplinaire. Si elle se revendique interdisciplinaire, aucun élément dans le documents fourni ne permet de démontrer qu'elle a été établie à partir d'une approche programme. De même, la notion d'alignement pédagogique n'est jamais évoquée. L'approche par compétences est en revanche mentionnée, mais renvoie à une fiche RNCP de la licence *Science pour la santé*, qui aurait pu constituer le bon référentiel de la matrice de formation, mais ne constitue en rien une preuve de la mise en œuvre d'une approche par compétences. La référence à la certification PIX est utilisée comme un argument pour attester de l'approche par compétences. PIX étant une plateforme nationale, sans autre élément concret sur la question, la réalité de l'approche par compétences est donc encore à établir et sans doute à construire.

Une transformation pédagogique en devenir.

La formation est assurée grâce à des formats d'enseignements diversifiés. En effet, au côté des traditionnels cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, des enseignements sont dispensés sous forme de capsules vidéo, et plusieurs UE ont recours à des outils favorisant l'interactivité dont Wooclap. Le dossier d'autoévaluation, s'il revendique à juste titre la liberté académique des enseignants, semble résumer les pratiques pédagogiques innovantes à l'usage d'outils numériques comme Lobster ou Wooclap, et le recours à des formats hybrides. Si l'intérêt de ces dispositifs est indéniable, le document présenté n'explique pas en quoi ils sont utiles pour la mise en œuvre de la stratégie pédagogique de l'équipe qui pilote le diplôme, et aucun argument tendant à montrer qu'une réflexion collective soit menée en la matière n'est avancé, alors que l'établissement dispose d'un pôle innovation pédagogique qui se propose d'accompagner toutes les équipes le demandant.

Les seules UE de langues ne suffisent pas pour préparer les étudiants à une expérience internationale.

Comme exposé précédemment, seules deux UE de langues sont proposées au S3 et au S6. C'est donc un volume total de 40 heures sur l'ensemble du cursus qui est suivi par les étudiants. Ce faible volume horaire ne saurait garantir l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires pour envisager une mobilité internationale.

La formation n'est pas proposée en formation continue. Dans son format actuel, compte tenu de ses objectifs et de son public, ce choix est logique, et ne nécessite ni commentaire ni recommandation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la mention n'est pas analysée dans le document d'autoévaluation. La formation n'étant proposée qu'à partir de la L2, les statistiques relatives aux entrées en 1^{re} année ne sauraient être complétées. Ce qui en revanche est avéré, c'est que la formation trouve son public, puisque dès 2021, 121 étudiants ayant validé les crédits ECTS du PASS se sont inscrits en L2. Avant la réforme de l'accès aux études de santé, il y avait en moyenne 27 étudiants inscrits par an en L2 et 28 en L3. Cette licence a donc trouvé un nouveau public

depuis la mise en place de cette réforme, mais ce public est logiquement très différent. En effet, avant la réforme, les inscrits avaient épuisé toutes leurs chances d'accès aux études de santé alors que dorénavant, ils en ont encore au minimum une qu'ils peuvent faire valoir en L2 ou en L3. Rien ne permet de conclure que la formation a évolué sur le précédent contrat pour tenir compte de ce changement majeur de paradigme.

Le suivi des étudiants au cours de la licence fait état d'un taux de réussite très satisfaisant. En effet, le taux de réussite à l'issue des 2 sessions est de 88 % en L2 et de 93 % en L3 pour la dernière année universitaire. À l'issue de cette année universitaire, 50 étudiants soit 41 % des inscrits ont été admis en filière santé (dont 46 en études de médecine). Ces résultats démontrent l'intérêt de la filière pour exercer le droit à la seconde chance pour accéder aux filières de santé et en même temps la difficulté de la filière à mobiliser les étudiants sur des objectifs qui lui seraient spécifiques.

Aucun suivi des diplômés n'est réalisé par l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur le très fort potentiel de la Faculté de Santé d'UPCité. Aucun élément dans le dossier d'autoévaluation ne permet d'analyser ni d'infirmier la prise en compte des besoins d'encadrement de la formation dans la politique globale des ressources humaines de l'établissement.

L'évaluation des enseignements est réalisée de façon institutionnelle. Les résultats sont transmis et discutés en conseil de perfectionnement. Le taux de réponse est de 57 %, ce qui est un taux satisfaisant. Le rapport d'autoévaluation n'analyse pas les conclusions du dit conseil, mais expose en lieu et place un résumé des textes réglementaires instaurant les conseils de perfectionnement. En conséquence, malgré le compte rendu fourni qui globalement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qu'il faudra poursuivre, aucun élément ne permet de percevoir les pistes de remédiations envisagées par l'équipe pédagogique pour améliorer le fonctionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite élevé ;
- Une poursuite d'études pertinente offrant un droit à la seconde chance ;
- Une pluridisciplinarité importante.

Points faibles

- Un ancrage très faible au monde socio-économique ;
- Des stages de recherche ou expériences professionnelles sous la forme d'UE optionnelle en L2 et UE obligatoire en L3 ;
- Une stratégie annoncée en décalage avec les attentes des étudiants ;
- Un manque de mise en œuvre concrète d'une réflexion collective sur les pratiques et alignement pédagogiques et une approche par compétences très peu développée ;
- Une ouverture à l'international inexistante, dommageable pour l'objectif de poursuite en master.

Recommandations

- Construire des relations plus étroites avec le monde socio-économique, permettant le développement de mises en situation professionnelle pour tous.
- Faire davantage apparaître la dualité des objectifs de la mention (poursuite en master et accès aux études de santé) et les mettre en cohérence.

- Développer les réflexions collectives sur les pratiques pédagogiques et assurer la promotion de l'alignement pédagogique et développer concrètement l'approche par compétences, et évaluer sa mise en œuvre.
- Développer l'international en mettant en place des mobilités et en augmentant le volume horaire des langues vivantes.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS APA-S) d'Université Paris Cité (UPCité) propose, après une première année (L1) commune aux trois licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS, une spécialisation progressive en activité physique adaptée et santé (APA-S). La licence a pour finalité de former des spécialistes et enseignants en Activités physiques adaptées (EAPA) participant à la conduite de programmes d'intervention, de prévention et d'éducation pour la santé auprès de personnes à besoins spécifiques. La licence est rattachée à l'UFR STAPS d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS. En 2021-2022, la licence comptait 576 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS Activités Physiques adaptées et santé est en adéquation avec la stratégie de l'établissement.

En effet, UPCité est une université interdisciplinaire, qui, sur la base de trois facultés, de Santé, Sciences et Société et humanités est soucieuse de préparer à des parcours professionnels et personnels riches et pertinents dans un contexte d'évolution de la société et des métiers. D'évidence, les objectifs d'une telle mention sont aux interfaces des compétences disciplinaires des trois facultés sus-citées et démontrent l'adéquation de la mention avec l'identité et la stratégie de l'établissement. Qui plus est, cette mention se différencie à partir de la 2^e année (L2) en s'appuyant sur une mention commune en L1 (STAPS) qui accueille chaque année entre 550 et 600 étudiants (576 en 2021-2022). Cette mention répond donc à la fois à une forte demande des étudiants et à une attente sociétale. Cependant, si l'adéquation de la mention avec la stratégie de l'établissement se déduit aisément par un court rappel de faits, elle n'est en revanche guère justifiée par les documents d'autoévaluation qui considèrent que la formation occupe au sein de l'établissement une place plus importante de par la refonte du projet. La cohérence avec les autres formations du même cycle et donc, dans le cas présent, les autres mentions STAPS, est considérée comme un travail à mener dans le prochain projet de formation.

L'ouverture à l'international n'est pas une priorité de la formation. Le document fourni précise même qu'il n'est pas prévu d'internationaliser cette filière ; bien que des échanges puissent se faire sans qu'il soit possible de savoir ni dans quel cadre, ni avec qui, ni même si cela a déjà eu lieu. L'argument selon lequel cette filière prépare avant tout à une insertion nationale est à ce titre peu compréhensible et semble en décalage avec la stratégie internationale d'UPCité, qui ne considère pas que les échanges internationaux auraient comme vocation de préparer les étudiants à une insertion professionnelle à l'étranger.

Par la présence d'enseignants-chercheurs au sein de la formation, cette dernière est adossée à la recherche.

Bien que cette évidence soit rappelée dans le dossier d'autoévaluation, une seule unité de recherche y est mentionnée, et les intentions l'emportent sur les réalisations. UPCité est forte de 112 unités de recherche, et nul doute que les relations entre la formation et la recherche ne s'y construisent ni dans l'unité, ni dans le futur. Sur ce point également la présente mention par sa présentation sommaire se met elle-même en dehors de la stratégie de l'établissement.

Les relations avec les secteurs socio-économiques sont revendiquées. Des éléments concrets sont cités comme les intitulés des réseaux professionnels mais dans une expression déclarative. Une autoévaluation de la participation de professionnels dans la formation est même évoquée, bien que, là non plus, aucune analyse réflexive ne soit livrée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par compétences et l'alignement pédagogique ne sont pas effectifs. L'emploi du futur dans le document est éloquent, sans que, pour autant, il puisse être déduit s'il s'agit d'une intention ou d'un emploi de circonstance.

La transformation pédagogique est passée sous silence.

Les seules unités d'enseignement de langues ne suffisent pas pour préparer les étudiants à une expérience internationale. Des unités d'enseignement (UE) de langues sont proposées dans l'ensemble du cursus selon le cahier des charges de l'établissement. Ce volume horaire ne saurait garantir l'existence d'une stratégie de mobilité internationale au sein de la mention, point qui n'est nullement détaillé dans le rapport d'auto-évaluation.

La formation présente une ouverture à la formation continue. Elle accueille un à trois stagiaires par an mais le document fourni ne dégage aucune stratégie en la matière et expose simplement que l'alternance n'est pas envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation assure sa promotion, les candidatures sont en progression et le nombre d'inscrits est stable. Les enseignants sont investis lors des portes ouvertes, salons et forums des métiers. Les effectifs sont stables avec 474 inscrits en L1 en moyenne pour les trois années de référence et des candidatures sont en forte progression passant de 9 781 en 2019-2020 à 12 172 en 2021-2022. La capacité d'accueil fixée à 350 étudiants des néo-entrants dans la 1^{re} année du cycle est ainsi largement dépassée mais la formation doit être vigilante au nombre de néo-bacheliers inscrits en 1^{re} année du cycle en forte diminution en 2021-2022.

La réussite des étudiants n'est pas analysée par la formation, pourtant l'échec en L1 est important. Le taux de réussite en L1 est très faible et diminue au cours des années de référence en passant de 57 % d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en 2019-2020 à 44 % en 2021-2022. Les taux de réussite progressent en L2 puis en L3. La part des étudiants bénéficiant d'un contrat aménagement d'études est importante (48 % en moyenne pour les trois années de référence) mais les taux de réussite de ces étudiants restent faibles (35 % en moyenne pour les trois années de référence). Une analyse de ces données par la formation permettrait d'améliorer le processus de sélection sur Parcoursup et de limiter l'échec en L1.

Les données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études n'ont pas été fournies, empêchant toute analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'appuie sur le très fort potentiel d'UPCité. Aucun élément dans le dossier d'autoévaluation ne permet d'analyser la prise en compte des besoins d'encadrement de la formation dans la politique globale des ressources humaines de l'établissement.

Le dossier d'autoévaluation ne commente aucune des références de ce domaine de l'évaluation.

L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas mentionnée. Le dossier d'autoévaluation n'analyse pas les conclusions du conseil de perfectionnement, aucun élément ne permet de percevoir les pistes de remédiations envisagées par l'équipe pédagogique pour améliorer le fonctionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une bonne articulation avec les autres mention STAPS ;
- De nombreuses expériences en milieu professionnel en lien avec la formation présentes au sein de la formation.

Points faibles

- Une démarche d'autoévaluation non aboutie ;
- Une réflexion collective non visible sur les pratiques et alignement pédagogiques ;
- Une approche par compétences absente.

Recommandations

- Mettre en place une réelle démarche d'autoévaluation, en cohérence avec les directives de l'établissement.
- Développer concrètement l'approche par compétences, évaluer sa mise en œuvre et organiser une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité* (STAPS EM) d'Université Paris Cité (UPCité) propose, après une première année (L1) commune aux trois licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS, une spécialisation progressive visant à former les étudiants aux métiers de l'enseignement dans le premier ou le second degré et à l'entrée en master *Métier de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (MEEF). La licence est rattachée à l'UFR STAPS d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS. En 2021-2022, la licence comptait 600 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS *Éducation et motricité* (EM) s'inscrit dans la cohérence de l'offre de formation d'UPCité. Elle est complémentaire des autres mentions de licence STAPS avec lesquelles elle partage une première année de tronc commun. La mention EM est construite en continuum avec le master *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation* qui constitue sa poursuite d'études naturelle. La formation s'inscrit bien dans les orientations stratégiques de l'établissement en matière de pluridisciplinarité. Les enseignements s'appuient sur des champs scientifiques divers (physiologie, psychologie, etc.). En 1^{re} année (L1), certains enseignements comme la didactique du français sont également mutualisés avec les étudiants de la licence *Sciences du Langage*. La formation intègre divers partenaires du monde socio-économique dans ses enseignements et son processus d'amélioration continue. Les enjeux du développement durable, seulement abordés lors de quelques enseignements (écologie corporelle et éthique des loisirs), devraient être davantage abordés par cette formation dont l'objectif principal est de former les enseignants de demain. La formation ne porte pas de projet financé par l'initiative d'excellence, ce qui est regrettable, car cela permettrait de dynamiser son contenu et ses dispositifs d'innovation pédagogique.

La formation développe peu son ouverture à l'international. Elle accueille de trois à sept étudiants en provenance de l'étranger durant la période de référence et soutient les rares projets de mobilité sortante : une par an. Le type de débouchés professionnels centrés sur les concours de la fonction publique expliquerait selon la formation ce faible attrait des étudiants pour les mobilités, mais il revient à la formation d'expliquer que les mobilités internationales peuvent permettre, au contraire, l'acquisition de compétences parfaitement valorisables dans le cadre d'un concours et de leur future activité professionnelle.

Le lien avec la recherche doit être plus développé. Dans la maquette, 420 heures de cours sur 1 748 heures, soit 24 % des enseignements, sont assurées par 19 enseignants-chercheurs. Ces interventions sont concentrées sur des enseignements scientifiques de plusieurs disciplines, mais l'adossement à la recherche en sciences de l'intervention doit être renforcé. En effet, la seule participation de chercheurs et enseignants-chercheurs aux enseignements de la formation ne peut suffire à un adossement à la recherche de qualité et des enseignements de méthodologie de la recherche et d'intégrité scientifique doivent être développés.

L'objectif de la formation est essentiellement la poursuite d'études, mais la formation intègre des éléments de professionnalisation. Les stages obligatoires en L2 et en L3, sont valorisés pour un total de neuf crédits ECTS dans le cursus et contribuent à une expérience professionnelle en particulier dans le milieu académique. La part de professionnels, qui représentent 13 % de l'équipe pédagogique et assurent 25 h d'enseignement, pourrait progresser et se renforcer. Ce renforcement du lien avec le monde socio-économique doit également s'accompagner d'une diversification des intervenants professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les programmes pédagogiques sont cohérents avec les objectifs, mais l'approche par compétences mise en place par la formation peut être améliorée. Les objectifs de la formation sont clairement définis et les enseignements sont adaptés à ces objectifs. La formation est structurée par des unités d'enseignement (UE) disciplinaires croisées à trois blocs de compétences "scientifiques", "professionnels" et "facultatifs". Un dispositif simplifié d'alignement pédagogique permet sous la forme d'un contrôle continu de valider les compétences professionnelles attendues, mais dans le cadre d'une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) obsolète et qu'il convient donc d'actualiser. La formation doit mettre en place les e-portfolio pour permettre aux étudiants de réellement valoriser les compétences acquises.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et les dispositifs de suivi pour améliorer la réussite des étudiants. Les pratiques pédagogiques varient entre des enseignements théoriques conventionnels, des interventions interactives dans des espaces physiques et des mises en situations professionnelles et pratiques. Les enseignements théoriques peuvent être suivis à distance, mais sans leur volume horaire soit précisé. Différents dispositifs sont mis en place par la composante de rattachement (suivi de stage, plateformes numériques) et l'équipe pédagogique (travaux d'écriture dirigée, tutorat) pour améliorer les résultats des étudiants.

La formation permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en anglais. Les enseignements obligatoires de l'anglais en L1, L2 et L3 (18 h par an) sont adaptés à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des étudiants, mais il est regrettable que les compétences acquises ne soient pas valorisées par une certification. Les étudiants sont guidés dans leur démarche de mobilité internationale, mais la licence n'inclut pas de volet de formation en français langue étrangère et ne propose aucun cours disciplinaire en anglais, ce qui est une faiblesse à corriger pour favoriser la mobilité entrante d'étudiants non francophones.

Aucune disposition relative à l'accueil de public en formation continue n'est mise en œuvre. L'effectif n'a été que d'un seul stagiaire au cours des trois dernières années et une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) a été accordée pendant cette période de référence. Une action courte pour la préparation au concours de professeur de la Ville de Paris en éducation physique et sportive est proposée tous les deux ans aux étudiants, mais celle-ci ne relève pas spécifiquement de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation assure sa promotion, les candidatures sont en progression et le nombre d'inscrits est stable. Les enseignants sont investis lors des portes ouvertes, salons et forums des métiers. Les effectifs sont stables avec 474 inscrits en L1 en moyenne pour les trois années de référence et des candidatures sont en forte progression passant de 9 781 en 2019-2020 à 12 172 en 2021-2022. La capacité d'accueil fixée à 350 étudiants des néo-entrants dans la 1^{re} année du cycle est ainsi largement dépassée, mais la formation doit être vigilante au nombre de néo-bacheliers inscrits en 1^{re} année du cycle en forte diminution en 2021-2022.

La réussite des étudiants n'est pas analysée par la formation, pourtant l'échec en L1 est important. Le taux de réussite en L1 est très faible et diminue au cours des années de référence en passant de 57 % d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS en 2019-2020 à 44 % en 2021-2022. Les taux de réussite progressent en L2 puis en L3. La part des étudiants bénéficiant d'un contrat aménagement d'études est importante (48 % en moyenne pour les trois années de référence), mais les taux de réussite de ces étudiants restent faibles (35 % en moyenne pour les trois années de référence). Une analyse de ces données par la formation permettrait d'améliorer le processus de sélection sur Parcoursup et de limiter l'échec en L1.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants par une enquête à 12 mois sur des diplômés de 2020-2021. Sur la base de 32 répondants (56 % des étudiants diplômés enquêtés), l'enquête montre que les étudiants diplômés poursuivent majoritairement (56 %) leurs études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*. La majorité des étudiants diplômés se destinent au professorat d'EPS dans le second degré. Les étudiants trouvent aussi des débouchés professionnels dans le primaire (professorat des écoles) et en tant qu'éducateurs. L'insertion professionnelle concerne 31 % des répondants, montrant une tendance non négligeable des diplômés à la recherche d'emplois directs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Avec 47 enseignants pour un effectif étudiant compris entre 598 et 606, le taux d'encadrement permet d'assurer le volume réglementaire de la maquette, mais il est en tension. L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants permanents (43) dont 19 sont des enseignants chercheurs et de nombreux enseignants du secondaire (PRAG). Cette équipe est équilibrée, mais le taux d'encadrement est insuffisant compte tenu des effectifs. Ces effectifs faibles, notamment en enseignants-chercheurs, ne favorisent pas le développement de la formation vers l'international ni l'innovation pédagogique.

La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement pour l'amélioration continue de son offre. Un conseil de perfectionnement (CP) spécifique au parcours STAPS EM, ouvert aux étudiants et professionnels, s'est réuni pour la première fois en février 2023. Un travail de présentation et de réflexion est réalisé pour la construction d'une maquette en cohérence avec les compétences déclinées dans la fiche RNCP. Le conseil de perfectionnement analyse succinctement des retours d'étudiants pour l'amélioration continue de la formation, mais ces retours ne semblent pas être formalisés par une enquête étudiante *ad-hoc*. En dehors du rôle du conseil de perfectionnement, les instances de pilotage de la formation et leur articulation ne sont pas détaillées dans le dossier d'autoévaluation. L'analyse du fonctionnement même de la licence ainsi que les possibilités de mise en œuvre des recommandations du CP est de ce fait rendue impossible, ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne attractivité de la formation ;
- Des expériences en milieu professionnel en L2 et L3 ;
- Une formation pluridisciplinaire.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles en L1 ;
- Une formation à et par la recherche insuffisante ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une approche par compétences à finaliser ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à formaliser.

Recommandations

- Renforcer la lutte contre l'échec en L1, au-delà des dispositifs d'aménagement d'études, par la mise en place de contrats pédagogiques visant notamment à lutter contre l'absentéisme et à renforcer le suivi individualisé des étudiants en difficulté ainsi que le développement des pédagogies actives.
- Soutenir la mobilisation des enseignants-chercheurs, garants de la formation à et par la recherche, et renforcer l'équipe pédagogique.
- Développer l'ouverture de la formation à l'international.
- Mettre en place une approche par compétences finalisée en identifiant des blocs de compétences adaptés à la fiche RNCP en vigueur, en développant l'alignement pédagogique et en incitant les étudiants à s'appropriier leur e-portfolio.
- Améliorer le pilotage et l'amélioration continue de la formation en s'appuyant sur une évaluation formalisée des enseignements.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif* (STAPS ES) d'Université Paris Cité (UPCité) propose, après une première année (L1) commune aux trois licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS, une spécialisation en deuxième et en troisième année (L2 et L3) visant à former des spécialistes de l'entraînement sportif et de la performance. La licence est rattachée à l'UFR STAPS d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés à Paris sur le site de l'UFR STAPS. En 2021-2022, la licence comptait 189 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS ES est une formation pluridisciplinaire et complémentaire de l'offre proposée par l'Université Paris Cité, mais ne développe pas suffisamment de projets pédagogiques innovants ou de partenariats. La première année de licence, commune aux trois licences de l'UFR STAPS, permet aux étudiants de construire un parcours fortement multidisciplinaire (géographie et aménagement, histoire, psychologie, sciences de l'éducation, sciences sociales, motricité, etc.) fondé sur une spécialisation progressive et des stages obligatoires en 2^e année (L2) et 3^e année (L3). Elle prépare l'étudiant soit à une insertion professionnelle immédiate, soit à une poursuite d'études vers les masters, mais ne développe pas de partenariats locaux et régionaux pourtant indispensables à la préparation de la mise en situation professionnelle des étudiants. L'équipe pédagogique de la mention STAPS-ES est composée de 35 intervenants dont 10 enseignants-chercheurs, ce qui est probablement un effectif critique pour créer une dynamique nécessaire au portage de projets pédagogiques financés dans le cadre des Programmes d'investissement d'avenir (PIA), projets qui permettraient pourtant de développer, par exemple, des approches pédagogiques innovantes et d'ouvrir la formation à l'international.

La formation développe peu son ouverture à l'international. Avec trois mobilités entrantes par an pour 197 inscrits en moyenne au cours de la période de référence, la licence STAPS-ES attire peu les étudiants internationaux. Les unités d'enseignement (UE) obligatoires d'anglais ne sont pas suffisantes pour inciter les mobilités sortantes qui sont au nombre de deux par an. L'absence d'analyse par la formation ne permet pas d'explorer les raisons de ce manque d'ouverture à l'international.

L'adossé à la recherche est présent dans les enseignements disciplinaires, mais l'initiation à et par la recherche des étudiants n'est pas développée. Les enseignements disciplinaires sont majoritairement dispensés par des enseignants-chercheurs qui peuvent s'appuyer sur les connaissances et travaux scientifiques, mais les pratiques et dispositifs de formation à la recherche (stages en laboratoire, outils d'analyse bibliographique, dispositifs expérimentaux, travaux pratiques en laboratoire, formation à la déontologie) sont actuellement peu, voire pas développés pour certains d'entre eux. Il est dommage que la formation ne prévoie pas de pistes d'amélioration pour ce critère.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais entretient peu de relations avec le monde socio-économique. Les stages obligatoires en L2 et L3 sont d'une durée minimum de 190 h et permettent aux étudiants de bénéficier d'une expérience professionnelle très significative. L'UE "Projet pédagogique" complète la professionnalisation de la formation. Cependant, avec seulement une intervenante extérieure et 10 heures d'intervention, les professionnels extérieurs sont peu associés à la démarche pédagogique, ce qui est regrettable pour une formation ouverte autant à l'insertion professionnelle immédiate qu'à la poursuite des études.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les programmes pédagogiques sont cohérents avec les objectifs de la formation, mais l'approche par compétences n'est pas mise en œuvre et l'alignement pédagogique limité aux seules spécialités sportives. Les objectifs et contenus de la formation, débouchés, sont clairement identifiés dans le document de présentation de la formation. Avec un seul parcours pour cette mention, l'organisation de la licence est claire et montre une spécialisation et autonomie progressive des étudiants. Le programme de la formation est élaboré selon une ancienne fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et qui n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences. L'alignement pédagogique est actuellement appliqué sur les seules spécialités sportives, le travail sur les blocs de compétences et la mise en place d'un dispositif de valorisation de ces compétences seront nécessaires afin de permettre la transformation de la formation dans la prochaine accréditation.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques, mais s'appuie sur des installations sportives variées. L'absence de précisions et d'analyse de ce critère par la formation empêche de formuler des recommandations sur ces pratiques qu'il est probablement possible de faire évoluer vers une pédagogie innovante et active.

La formation permet à ses étudiants d'acquérir des compétences de niveau licence en anglais. Les enseignements obligatoires de l'anglais en L1, L2 et L3 sont utiles à l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des étudiants, mais les compétences acquises ne sont pas valorisées par une certification. L'équipe pédagogique doit connaître les dispositifs de préparation à la mobilité proposés par UPCité pour en retour informer les étudiants et inciter les mobilités sortantes.

La formation ne propose pas d'adaptation à la formation continue. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Deux étudiants ont bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle et un seul étudiant s'est inscrit sous le régime de la formation continue pendant la période de référence. Là encore, l'absence d'analyse dans le document d'autoévaluation ne permet pas d'évoquer les possibles raisons de cette faible attractivité pour ce public ni donc de proposer des recommandations.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais en tension, et il n'est pas possible d'apprécier l'échelle de son rayonnement en raison d'une entrée dans le parcours ES en L2 et donc sur un vivier d'étudiants ayant validé la L1. La formation assure sa promotion lors des journées portes ouvertes, mais la méthodologie de sélection des étudiants de L1 n'est pas précisée. La capacité d'accueil fixée à 80 étudiants hors redoublants est largement dépassée (117 étudiants inscrits en L2 en 2021-2022) et empêche les recrutements extérieurs.

La réussite des étudiants est suivie et les taux d'échec importants en L2 sont attribués aux absences. Le taux de réussite en L2 au cours des années de référence est très faible (48 %), mais il progresse nettement en L3 (75 %). Une large part des étudiants bénéficie d'un aménagement de leurs études en raison de la pratique extérieure de leur activité sportive limitant l'échec des étudiants, mais ne compensant pas selon la formation, les effets néfastes d'un absentéisme important.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses étudiants par une enquête à 12 mois auprès des diplômés de 2020-2021. Sur la base d'un taux de réponse de 60 % (49 répondants), l'enquête montre des taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle équilibrés pour une licence générale (50 % en insertion et 50 % en poursuite d'études) et donc en accord avec les objectifs de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains permanents satisfaisants pour l'équilibre de la formation, mais le pilotage mérite une attention particulière. L'équipe pédagogique est majoritairement composée d'enseignants permanents (31/35) dont la majorité sont des professeurs agrégés et 10 sont des enseignants chercheurs. Cette équipe est équilibrée, mais le portage de projets pédagogiques n'est pas institué. Le fonctionnement de la mention souffre d'un manque de pilotage des formations à l'échelle de la composante et de l'équipe pédagogique. La nomination d'un directeur de formation par la composante pour la prochaine accréditation est sollicitée par le responsable de la licence STAPS ES pour coordonner efficacement les formations.

Un conseil de perfectionnement s'est réuni en février 2023, mais ne permet pas de faire évoluer positivement la licence STAPS ES. Les membres du conseil sont listés dans le compte rendu, mais l'origine professionnelle de ces membres est inconnue, ce qui empêche de formuler un avis argumenté sur sa composition et notamment sa cohérence avec la réglementation. Une matrice SWOT pertinente est proposée et permet de dégager notamment les faiblesses et les menaces sur la formation. Ces éléments d'analyses par l'équipe pédagogique doivent être des bases de travail pour une réflexion collective sur le contenu et l'avenir de la formation.

Conclusion

Points forts

- L'attractivité de la formation ;
- Des possibilités d'insertion professionnelle aussi nombreuses que de poursuites d'études ;
- Une formation progressive et pluridisciplinaire.

Points faibles

- Un adossement à la recherche incomplet dans le cursus ;
- Un ancrage au monde socio-économique très limité ;
- Un absentéisme des étudiants à analyser ;
- Un pilotage insuffisant ;
- Une approche par compétences à construire ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Développer une formation à et par la recherche en s'appuyant sur des dispositifs adaptés, tels que le renforcement des stages en laboratoire de recherche, le déploiement des approches pédagogiques par projets ou l'appui de plateformes technologiques dans le domaine de l'entraînement sportif.
- Développer les relations avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux du domaine.
- Lutter contre l'absentéisme et l'échec en L2 pour diminuer les redoublements et retrouver des effectifs en accord avec la capacité d'accueil.
- Engager une réflexion approfondie et stratégique avec la composante sur les possibilités d'amélioration continue de la formation (mobilités internationales, taux de réussite, innovations pédagogiques, etc.) et sur la base d'un conseil de perfectionnement régulièrement réuni et très ouvert sur le mode socio-économique.
- Développer des relations internationales pour permettre une ouverture vers un bassin d'emploi plus large.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Bio-industries et biotechnologies* (L3promIB) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Microbiologie industrielle et biotechnologies* décliné en deux options de spécialisation : *Microbiologie industrielle* (MI) et *Biotechnologies des cellules et des organismes* (BT). La licence, uniquement ouverte à l'alternance en partenariat avec le CFA LEEM (Les Entreprises du Médicament), forme des techniciens supérieurs et assistants-ingénieurs (AI) qualifiés dans le domaine des biotechnologies. Elle est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du vivant (SDV) d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence professionnelle comptait 19 étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en phase avec l'exigence d'excellence de l'établissement. La formation s'inscrit dans la double exigence de l'Université Paris Cité de (1) s'adapter aux besoins de la formation tout au long de la vie, en ouvrant la licence professionnelle uniquement en alternance et en formation continue, et (2) de former à l'excellence et à la recherche, par sa cible, les techniciens supérieurs et assistants-ingénieurs en recherche dans l'industrie et les établissements publics. Cependant, l'articulation n'est pas claire entre cette LP et la LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* portée par la même université, mais en partenariat avec un autre CFA. La LP *Bio-industries et biotechnologies*, qui affiche une pluridisciplinarité conduisant à ouvrir plus largement des débouchés dans le secteur environnemental, est en effet partenaire du CFA LEEM (les entreprises du médicament).

La formation se sent peu concernée par l'international. Il n'y a pas de mobilité sortante et les mobilités entrantes (une à deux par an) ne sont pas commentées. Il est étonnant de voir qu'une formation en partenariat avec l'industrie pharmaceutique (et en particulier le LEEM) ne se sente pas plus concernée par l'international. Les membres du LEEM, souvent des multinationales, sont à même de proposer des expériences à l'étranger à leurs apprentis, et l'apprentissage transfrontalier est en plein développement. La mise à l'étude d'un projet de semaine d'étude dans une université partenaire est un bon début.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Les objectifs de la formation sont très en phase avec les laboratoires de recherche, puisque parmi les débouchés envisagés, on trouve les techniciens et assistants-ingénieurs en laboratoire de recherche public ou privé. Il est donc normal que les laboratoires interviennent notablement (290 sur 450 h) dans les enseignements, à travers leurs enseignants-chercheurs (sections 64 et 65) qui adossent fortement leurs enseignements sur la problématique recherche. La formation "à" et "par" la recherche tient une part importante en phase avec les objectifs du diplôme.

Les relations socio-professionnelles sont réduites au partenariat avec le LEEM, ce qui n'empêche pas une bonne professionnalisation des étudiants. L'ouverture à l'alternance à 100% et le partenariat avec le LEEM permettent un développement important des relations avec le milieu socio-économique. La présence de 40 % de professionnels (33 % en volume horaire) permet d'assurer une bonne professionnalisation, même si les interventions dans le cœur de métier ne sont pas quantifiées par rapport aux interventions des disciplines transverses. La formation respecte également les minimas du décret Licence professionnelle pour la part d'expérience professionnelle en termes de crédits ECTS. En revanche, la formation ne développe pas particulièrement l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La pédagogie s'appuie sur une approche par programme et par compétences et présente une grande agilité.

En partenariat avec le LEEM Apprentissage, la construction d'une maquette avec une approche par programme et par compétences est en phase avec les besoins des professionnels concernés. Cela n'empêche pas l'équipe pédagogique de disposer d'une nécessaire souplesse dans la déclinaison des enseignements au sein des blocs de compétences, en fonction des retours des partenaires. L'aspect qualité, mélangé à l'analyse statistique des données au sein de la même unité d'enseignement (UE), ne semble pas occuper une place suffisante dans un domaine professionnel où les normes et les "bonnes pratiques" jouent un rôle fondamental.

L'approche pédagogique est diversifiée et fondée sur des outils innovants. Si l'apprentissage par projets n'est pas mis en avant, la formation utilise de nombreux outils afin de rendre les cours plus interactifs, avec un usage important de vidéos. Le projet EINSTEIN, financé par l'initiative d'excellence (IDEX), propose ainsi un apprentissage par simulation de techniques expérimentales. L'ensemble de la formation peut être suivi à distance.

La préparation à l'international se réduit à un enseignement d'anglais, adapté à la formation. L'enseignement de l'anglais, délégué à un prestataire extérieur, affiche un objectif raisonnable de compréhension de l'anglais technique et communication en environnement non francophone. Le passage du TOEIC est proposé aux étudiants, sans préciser qui en assume le coût financier. En 2021, 16 étudiants sur les 19 inscrits ont présenté cette certification. Aucun enseignement disciplinaire n'est proposé en langue anglaise. La formation n'inclut aucun dispositif particulier pour la mobilité, tant entrante que sortante.

L'organisation pédagogique s'appuie sur le rythme et les particularités de l'alternance. La formation n'est ouverte qu'en alternance. Son calendrier, fondé sur quatre cycles de présence en centre de formation et en entreprise, est particulièrement bien adapté à un partage cohérent des objectifs d'apprentissage. Sur la période observée, il n'y a pas eu d'inscrit sous statut de formation continue ni de VAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les données sur les candidatures et les admissions ne sont pas analysées. Le dossier ne comprend aucune donnée sur le nombre de candidats ni sur le nombre de candidats admis, ne permettant pas de mesurer l'attractivité de la formation. L'équipe pédagogique utilise des moyens diversifiés pour faire connaître la formation comme les salons d'orientation, le site internet et les réseaux sociaux. Le nombre d'inscrits (18 à 20 par an) n'atteint pas la capacité d'accueil (30) de la formation, sans que l'on sache si c'est par manque de propositions de contrats d'alternance ou de candidats.

Les excellents résultats de réussite sont portés par un bon suivi des apprentis. Si l'on exclut les étudiants inscrits mais n'ayant pas trouvé de contrat d'apprentissage, et n'ayant donc pas suivi la formation, l'échec étudiant se résume à un par an, ce qui donne un taux de réussite de plus de 90 %. L'équipe pédagogique l'explique par la sélection pertinente des profils recrutés, et par le suivi continu des apprentis par le tuteur pédagogique et le maître d'apprentissage, s'appuyant sur les dispositifs de l'université. On notera la présence de cours de mise à niveau en fonction de la provenance des étudiants, et des cours de soutien prodigués aux étudiants en difficulté.

L'insertion professionnelle est excellente. De nombreuses données sont disponibles pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés : enquête du CFA à 3 mois après le diplôme, enquête de l'établissement à 30 mois, et enquête de la formation à 6 mois. Si le nombre d'enquêtes pourrait être diminué pour une meilleure efficacité, toutes ces études démontrent une très bonne insertion professionnelle, dépassant les 75 % à 3 mois et 6 mois, et atteignant les 100 % à 30 mois pour un taux de répondants de 80 %. Le nombre de poursuites d'étude est limité, démontrant la bonne adéquation du recrutement par rapport aux objectifs de la formation. L'analyse qualitative confirme le bon positionnement de la LP avec des postes dans le cœur du métier. Les premiers emplois sont le plus souvent en CDD supérieur à 6 mois, ce qui n'empêche pas une évolution en CDI par la suite.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est particulièrement large. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est très élevé (31), ce qui permet d'enrichir la formation d'expériences variées. Les intervenants extérieurs sont également nombreux (22), mais on ne peut différencier ceux qui interviennent dans le cœur de

métier de la LP. Ce nombre très élevé d'intervenants, qui pourrait constituer une difficulté dans la gestion de la LP et un risque de "saupoudrage" par des interventions trop courtes, ne semble pas représenter un problème pour les porteurs de la mention. La soutenabilité de la formation est bien encadrée par la mise en place d'une convention entre UPCité et le CFA.

Le conseil de perfectionnement est convoqué de façon annuelle. Sa composition intégrant des enseignants, des étudiants et des professionnels respecte bien les attendus. Le compte-rendu fourni montre qu'il traite l'ensemble des problématiques qui lui sont dévolues.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche pertinent ;
- Une formation ouverte en alternance et à la formation continue ;
- Une excellente insertion professionnelle ;
- Un très bon taux de réussite ;
- Une bonne professionnalisation.

Points faibles

- Un manque d'articulation avec la LP *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé* portée par l'établissement ;
- Une capacité d'accueil non atteinte, malgré les excellents résultats de réussite et d'insertion ;
- Une internationalisation trop faible.

Recommandations

- Clarifier le positionnement des deux LP entre elles.
- Analyser les données d'attractivité de la formation.
- Étudier les possibilités d'ouverture à l'international, notamment par le partenariat avec des groupes internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE ANALYTIQUE, CONTRÔLE, QUALITÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Chimie analytique, contrôle qualité, environnement* (LiPAC) d'Université Paris Cité (UPCité) propose un seul parcours : *Techniques analyse physico-chimique du matériau* (TAPCM). La formation est principalement ouverte à l'alternance. Elle forme des techniciens supérieurs et assistants-ingénieurs spécialisés dans l'analyse chimique de matériaux organiques, inorganiques et complexes. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Chimie d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPC. En 2021-2022, la licence comptait 13 étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement par son cadre à la fois adossé à la recherche et très lié au monde socio-économique. C'est la seule licence professionnelle de l'UFR de Chimie. L'orientation de son unique parcours vers l'analyse physico-chimique des matériaux lui permet d'offrir des débouchés et des compétences complémentaires à la licence *Chimie* de la même UFR. Un partenariat existait avec la LP *Analyse des matériaux* de l'UFR de Physique qui s'est arrêté du fait de l'arrêt de cette formation. La pluridisciplinarité est évidente dans la formation qui allie enseignements techniques, linguistique, culture de l'entreprise, stages «stages terrain»... On notera l'existence appréciable de 2 unités d'enseignement (UE) de 82 heures consacrées aux problématiques environnementales.

La formation n'a pas d'ouverture à l'international. Elle ne propose pas de dispositif favorisant la mobilité entrante ou sortante en s'appuyant sur le fait qu'elle n'est dispensée qu'en alternance. On peut regretter que cette expérience ne puisse être proposée aux étudiants alors qu'elle est facilitatrice pour l'insertion professionnelle.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Plus des deux tiers de l'équipe pédagogique sont des enseignants-chercheurs, assurant également deux tiers des heures de formation. Ils sont issus des trois principales sections CNU de la discipline (31, 32 et 33). Divers dispositifs permettent un lien évident avec les laboratoires de recherche de l'université, comme des travaux pratiques effectués sur des équipements de recherche ou l'invitation régulière de conférenciers à venir présenter leurs recherches liées aux techniques utilisées. La liaison de la formation aux acteurs de la recherche est donc effective.

La professionnalisation et les liens avec le monde socio-économique de la formation sont bien développés. La formation est proposée uniquement en alternance. Son lien avec le monde industriel est fort. Lors du conseil de perfectionnement, elle prend en compte de façon claire les besoins sociaux et économiques du secteur d'activité. L'adéquation des missions liant les besoins économiques des entreprises et le contenu de la formation est régulièrement vérifiée lors de la signature du contrat d'alternance et lors des soutenances du projet tutoré. On peut apprécier une forte participation des industriels au conseil de perfectionnement. Les professionnels sont également associés aux activités pédagogiques, représentant un tiers de l'équipe (pour 18% des heures). Les étudiants bénéficient aussi de conférences faites par des professionnels qui leur présentent l'illustration de techniques dans un contexte professionnel ou des métiers liés à la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met clairement en œuvre ses objectifs et méthodes pédagogiques en s'appuyant sur un programme cohérent dans une approche par compétences. Un travail appréciable de liaison de chaque UE aux blocs de compétences de la fiche RNCP dédiée est proposé. Il n'y a pas de portfolio de compétences.

Les pratiques pédagogiques restent classiques : cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Des expérimentations de cours "hors les murs" ou de stages « terrains » sont citées, mais le peu d'explications rend difficile l'appréciation de ces dispositifs par rapport aux TD et TP plus classiques. Les travaux pratiques

représentent 40 % du volume des enseignements, volume qui pourrait encore être un peu accru dans le cadre d'une licence professionnelle. Bien que la formation dispose d'une salle équipée avec des outils numériques, des modalités d'enseignements spécifiques, comme l'enseignement à distance ne sont pas mises en place.

Le caractère international se réduit à l'enseignement de l'anglais dans une UE de 30 h (pour trois crédits ECTS). Quelques travaux en anglais dans d'autres enseignements sont cités (posters, résumés de cours, encadrement ponctuel anglophone lors d'un stage terrain), mais non pérennes d'une année à l'autre. Pour répondre à la demande de certification en langue, La formation propose une certification TOEIC à ses étudiants, mais aucune analyse n'est faite des résultats à ce test, ce qui est dommage.

Les contenus et les dispositifs sont bien adaptés aux publics de la formation continue. La formation indique un accueil régulier de ce type de public, mais sans chiffres précis donc difficiles à apprécier. De même, le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mis en avant par la formation, mais un seul cas de VAE complète est donné pour un nombre de dossiers décrit comme réguliers par la formation, mais là encore non indiqué. Le manque de données précises ne permet pas de voir l'implication de la formation dans ce dispositif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidatures pour connaître son attractivité. Elle met en place les dispositifs classiques pour communiquer auprès de ses potentiels futurs étudiants (forum, Journées portes ouvertes, village de la Chimie, site web...). Les candidatures étant en hausse et la capacité d'accueil presque atteinte, l'attractivité est bonne (en 2021 il y avait environ neuf dossiers de candidature pour une place). Les différents publics sont cités (BTS, IUT, licences générales), mais sans détails chiffrés, ce qui ne permet pas de mesurer la diversification du recrutement.

La formation suit de façon claire l'évolution du taux de réussite de ses étudiants, qui sont excellents. Il n'y a eu qu'un échec sur les trois années observées, échec qui est d'ailleurs analysé par la formation.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées par le biais de différentes enquêtes qui gagneraient à être coordonnées : une enquête à 12 mois réalisée par le CFA partenaire et complétée par une enquête à 18 mois réalisée par la formation et également par l'observatoire de l'établissement, l'OVEF. Une enquête à 30 mois est également réalisée par l'OVEF avec un taux de réponse qui pourrait être amélioré (56 %). L'insertion professionnelle est bonne, mais le taux de poursuite d'étude est à surveiller.

Le taux de réponse de l'enquête à 12 mois est trop faible (41 %) pour rendre compte de l'état des lieux de l'ensemble des diplômés. Ce chiffre mériterait d'être largement amélioré, compte tenu de l'effectif relativement modeste de la formation.

Le taux de retour de l'enquête à 18 mois effectuée par la formation s'améliore dans le temps. Il est très bon (92%) sur la dernière année (2021-2022), ce qui permet d'être optimiste pour la suite.

Sur la base des données pour cette période, la qualité de l'insertion professionnelle est très bonne, avec des emplois occupés pertinents. Le taux de poursuite d'études reste toutefois élevé (45 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique stable conséquente de 32 intervenants dont 22 enseignants-chercheurs permanents auxquels s'ajoutent dix professionnels. Elle bénéficie également de l'appui de personnels administratifs de l'UFR dans le domaine de la scolarité et de la gestion financière. Son parcours étant décliné uniquement en alternance, la soutenabilité est maîtrisée par un comité de liaison entre la formation et le CFA partenaire dont le dossier ne donne pas d'autres éléments,.

La formation a défini un processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) dont la composition est règlementaire. Toutefois, il est très dommage que les exemples de compte-rendu fournis soient très succincts et ne permettent donc d'avoir qu'une vision partielle de son rôle.

Les étudiants répondent anonymement à un questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements. Le taux de retour du questionnaire est excellent (tous y répondent). Un exemple est fourni avec le compte-rendu du conseil de perfectionnement qui montre la pertinence des questions. On regrette toutefois là aussi le manque d'analyse de l'ensemble des retours de ces questionnaires qui devrait constituer un point de la discussion du CP.

Conclusion

Points forts

- D'excellents taux de réussite ;
- Un lien fort avec le monde socio-économique ;
- Une équipe pédagogique stable et conséquente.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études élevé ;
- Une analyse trop légère des évaluations de la formation et des enseignements ;
- Pas d'internationalisation de la formation.

Recommandations

- Mettre en place une réflexion sur le taux de poursuite d'études élevée de la formation.
- Faire une analyse détaillée des retours d'évaluations de la formation lors du conseil de perfectionnement pour un pilotage plus complet.
- S'ouvrir à l'international, et favoriser les mobilités notamment en s'appuyant sur des partenariats avec des groupes internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE ET PHYSIQUE DES MATÉRIAUX

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Chimie et physique des matériaux* d'Université Paris Cité (UPCité), est une formation de troisième année (L3), en un an, exclusivement ouverte à l'alternance qui propose un seul parcours : *Analyse des matériaux*. Elle forme des techniciens supérieurs spécialistes des techniques de caractérisation analytique des matériaux. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Physique d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands-Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la formation n'a pas ouvert. Elle ne comptait qu'un étudiant inscrit en validation des acquis de l'expérience (VAE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation ne s'inscrit dans la stratégie de l'établissement que dans son seul objectif de professionnalisation.

Il n'y a aucune mise en évidence de la complémentarité avec les autres formations du domaine dans le même cycle, notamment avec la licence professionnelle (LP) *Chimie analytique*, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*, etc.

La formation n'est pas ouverte à l'international et n'affiche aucune volonté de le faire.

L'adossement à la recherche de la formation n'existe que par la composition de l'équipe pédagogique. Celle-ci est constituée, pour une grande part d'enseignants-chercheurs (10 pour 11 titulaires) des sections 28 et 33 du Conseil national des universités (CNU) et de chercheurs du CNRS (sections 05 et 15). Toutefois les étudiants ne bénéficient d'aucun accompagnement par et vers les métiers de la recherche, les responsables de la formation opposant systématiquement alternance et adossement à la recherche.

Les liens avec le monde socio-économique ne sont pas démontrés. La formation est en alternance, mais le nombre d'inscrits est faible (passant en trois ans de sept étudiants à un étudiant inscrit en VAE, tandis que la formation n'était pas ouverte) sans que l'on sache si cette situation est due au faible nombre de candidatures ou au faible nombre de contrats d'alternance proposés. La formation fait part de sa difficulté à mobiliser les professionnels dans le conseil de perfectionnement, favorisant des échanges avec chaque maître d'apprentissage, donc sans dimension collective, ce que l'on peut regretter.

Les enseignements sont dispensés, pour 65 % du volume horaire, par 16 professionnels, ce qui représente une proportion en cohérence avec les objectifs d'une licence professionnelle. Les projets tutorés sont menés en partenariat avec les professionnels, sans préciser la nature de ce partenariat. Il n'y a pas de partenariat avec des branches ou associations de professionnels en dehors du centre de formation d'apprentis (CFA) qui gère les contrats d'alternance. Il n'y a pas d'enseignement sur l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, car ces méthodes se fondent essentiellement sur les connaissances disciplinaires déclinées par unités d'enseignement, sans approche par compétences. Le lien entre les enseignements et les compétences de la fiche dédiée du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas fait.

Les pratiques pédagogiques sont classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). La formation n'a pas développé d'autres modalités d'enseignements, et l'enseignement à distance n'est pas proposé.

Le caractère international se réduit à l'enseignement de l'anglais dans une UE de 24 h pour 30 crédits ECTS. Aucune certification en langues n'est proposée aux étudiants. Il n'y a pas de préparation à la mobilité, ni de mobilité entrante ou sortante. Ceci est assumé par la formation en raison de l'alternance. Ceci est regrettable, car l'interculturalité est aussi un facteur favorisant l'insertion professionnelle et les faibles effectifs permettaient d'envisager une modalité classique conjointe à l'alternance.

La formation ne favorise pas l'adaptation des contenus et des dispositifs aux publics de formation continue. Elle n'accueille pas de public sous statut de formation continue mais a délivré une VAE en 2022, sans que l'on puisse apprécier dans le dossier le dispositif de son accompagnement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Aucun suivi ni analyse des candidatures n'est mentionné dans le dossier d'autoévaluation, alors que cette analyse est essentielle pour cette formation dont les effectifs déjà faibles ont chuté au point de la contraindre à sa fermeture en 2021.

Le taux de réussite est très bon, établi sur la base du très faible nombre d'étudiants inscrits (7 / 7 étudiants puis 2 / 3 étudiants)

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est inexistante. Les taux des retours d'enquêtes sont trop faibles malgré l'effectif réduit pour donner une vision consolidée (quatre répondants pour sept diplômés) et certaines données incohérentes avec le nombre d'étudiants concernés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'une équipe pédagogique solide constituée d'une vingtaine d'intervenants académiques (dont 10 enseignants-chercheurs ou chercheurs) complétés par 16 vacataires professionnels, avec peu de précisions sur leur spécialité. Il n'y a pas d'outil permettant de suivre la soutenabilité, le modèle économique de la formation n'étant pas non plus explicité.

Le pilotage de la formation est défaillant. La formation tient un conseil de formation qui s'apparente au conseil de perfectionnement sans que le dossier d'autoévaluation mentionne son rôle ni sa composition. Les professionnels ne sont pas impliqués dans ce conseil, leur avis est seulement recueilli lors de la soutenance de fin d'année. Les évolutions de la formation ne reposent pas sur les enquêtes d'insertion professionnelle. Il est par ailleurs mentionné la présence d'un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants sans autre détail ni prise en compte dans l'évolution de la formation.

Il est pourtant à noter, dans le dossier d'autoévaluation, des niveaux d'auto-positionnement de la formation totalement déconnectés de la réalité.

Conclusion

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Des effectifs très faibles et en diminution ;
- Un pilotage défaillant : pas d'analyse des candidatures, pas de retour de l'évaluation de la formation par les étudiants, pas d'analyse de l'insertion professionnelle ;
- Un manque de lien avec le monde socio-économique ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandation

- Mettre impérativement en place un conseil de perfectionnement ou une structure équivalente pour assurer le pilotage de la formation, afin de faire une analyse précise de ses résultats et contribuer à son évaluation interne, avant toute réouverture de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement, et effectifs en baisse spectaculaire, ce qui interroge sur le vivier de recrutement. Ne peut rouvrir en l'état.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* d'Université Paris Cité (UPCité) comporte quatre parcours : *Assurance qualité industrielle (AQI)*, *Biotechnologies (BT)*, *Contrôle et développement analytique (CDA)* et *Conseiller spécialisé en herboristerie en produit de santé à base de plantes (CSHPSP)*. Elle est opérée par la faculté de Pharmacie de Paris en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) AFI24, avec l'École technique supérieure du laboratoire (ETSL) pour les parcours AQI, BT et CDA, avec l'université Paris-Saclay (UPS) pour le parcours CSHPSP. En 2021-2022, la licence accueillait 121 étudiants inscrits pour les former à l'assurance-qualité, à l'analyse et mesure en biotechnologie, aux analyses physico-chimiques, à la formulation et au conseil en produits à base de plantes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit en cohérence avec les ambitions de professionnalisation et de pluridisciplinarité que porte UPCité. Ses partenariats académiques sont solides. Avec une visée d'insertion professionnelle et exclusivement réalisée en alternance, cette LP est également par nature pluridisciplinaire compte tenu des fonctions visées comme le développement des procédures d'assurance-qualité, le conseil ou le contrôle analytique. Elle s'inscrit en complémentarité dans l'offre de formation d'UPCité en proposant une poursuite professionnalisante pour des étudiants de licence du domaine de la santé, thématique fortement portée par UPCité. Le dossier ne précise toutefois pas si les cinq à six étudiants inscrits issus de licence, ce qui est déjà remarquable pour une LP, sont bien issus du domaine de la santé. Le parcours CHSPSP permet aussi une poursuite d'étude au DEUST *Préparateur en pharmacie* que propose UPCité. Les nombreux partenariats noués autour de cette formation (École technique supérieure du laboratoire ETSL, le Centre de formation des apprentis CFA, Université Paris-Saclay UPS) assurent un apport de compétences diversifiées pour des enseignements spécifiques aux parcours (chimie, biotechnologies, qualité) assurés par ces partenaires ainsi que la gestion des contrats dont s'occupe le CFA. Le partenariat offre aussi un vivier de candidats issus de BTS opérés par l'ETSL. Ces partenariats sont d'ailleurs formalisés par une convention permettant de clarifier le rôle de chacun. L'articulation avec la LP *Bio-industries et biotechnologies* n'est pas indiquée dans le dossier.

La formation ne développe pas d'action à l'international. Il n'y a pas de mobilité entrante ni sortante. Concernant le parcours *Conseillers spécialisés en herboristerie et produits de santé à base de plantes (CSHPSP)*, une réflexion est en cours avec le Maroc, fournisseur de produits. La formation a d'ailleurs conscience de ce manque en s'auto-évaluant faiblement sur cet item (1 sur 5).

Il n'y a pas d'adossement à la recherche revendiqué par la formation en raison de sa finalité, la formation de techniciens. Pour autant, la formation bénéficie d'un contexte favorable avec environ 40 % des heures d'enseignement effectuées par des enseignants-chercheurs auxquelles s'ajoutent des interventions de chercheurs d'organismes de recherche publics et privés. La formation dispense quelques heures de méthodologie de recherche et conférences (deux à cinq heures) dans trois des quatre parcours. Il serait pertinent dans le cadre d'une formation universitaire de généraliser ces enseignements à tous les parcours y compris le parcours CSHPSP.

En raison de sa finalité d'insertion professionnelle, de nombreuses interventions de professionnels, de sa modalité d'enseignement par alternance, de formations complémentaires, la formation est naturellement professionnalisante. Toutefois, le lien avec le monde socio-économique mériterait d'être explicité et renforcé. La formation est bien professionnalisante en raison de l'alternance, seule modalité possible pour les étudiants, ainsi que le nombre élevé de professionnels (55 pour 105 intervenants) assurant environ 300 h d'enseignement sur les 500 h environ que compte chaque parcours. L'augmentation des effectifs et donc du nombre de contrats d'apprentissage démontre également la pertinence de cette formation dans le domaine. De plus, la LP propose

avantageusement des formations complémentaires sur l'expérimentation animale niveau II applicateur, sauveteur secouriste et usage de l'autoclave, qui contribuent à renforcer la professionnalisation des étudiants. Ces formations sont d'ailleurs prises en charge financièrement par la LP. Néanmoins, il n'est pas fait mention de partenariat avec des entreprises, branches professionnelles ou association de professionnels alors que la mention s'est renforcée de deux parcours, un en 2017 (*Assurance qualité industrielle* AQI) et un autre en 2020 (CSHPSP). De plus, bien qu'il soit annoncé dans le dossier que des professionnels sont membres des conseils de perfectionnement, le compte-rendu du conseil de perfectionnement des trois parcours AQI, *Biotechnologie* (BT) et *Contrôle et développement analytique* (CDA) ne comporte que deux représentants professionnels et celui du parcours CSHPSP aucun. Bien que ce soit une thématique portée par UPCité, il n'y a pas de sensibilisation à l'entrepreneuriat alors que la formation pourrait conduire les diplômés à ce type d'activité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne propose ni approche par compétences ni approche programme, pourtant axe fort de la politique pédagogique de l'université. La formation reprend bien les blocs de compétences de la fiche RNCP dans la présentation de la LP, mais on ne retrouve pas ensuite ces blocs dans le dossier d'auto-évaluation. Les maquettes d'enseignement des parcours sont écrites en unités d'enseignements disciplinaires sans articulation avec ces blocs de compétence. Il n'y a pas de portefeuille de compétences, comme le propose UPCité. On note avec intérêt les formations complémentaires proposées aux étudiants permettant de renforcer leurs compétences professionnelles (expérimentation animale niveaux II applicateur, sauveteur secouriste, usage de l'autoclave). On ne sait cependant pas comment ces formations sont prises en compte dans la LP, les modalités de contrôle des connaissances ne le précisent pas.

Les approches pédagogiques sont diversifiées intégrant les classiques cours, travaux dirigés, travaux pratiques en complément d'études de cas, de jeux de rôle, d'entretiens de professionnels et de visites de site. Il est aussi mentionné un projet collaboratif pour chaque promotion de parcours qui mériterait d'être explicité. Seul le parcours AQI propose 92 h d'enseignements en distanciel.

La formation ne propose pas de dispositif d'ouverture à l'international à l'exception des enseignements d'anglais dont les volumes sont trop faibles dans les parcours BT et CDA (10 h). Les parcours AQI et CSHPSP offrent un volume plus important (32 h pour le premier, 20 h pour le second). Les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC, financé par la formation. Il serait souhaitable de développer davantage l'internationalisation de la formation afin de renforcer la professionnalisation et de favoriser l'ouverture culturelle.

L'alternance est très bien développée puisque la formation se déroule en alternance exclusivement. Elle accueille quelques stagiaires relevant de la formation continue (entre zéro et huit selon les années). De plus, elle diplômé un étudiant par validation d'acquis d'expérience (VAE) par an. Le dossier ne comporte toutefois aucun élément sur l'ingénierie de formation et l'encadrement au-delà du rythme d'alternance et de la mise en place d'un double tutorat enseignant/maître d'apprentissage en entreprise, permettant ainsi d'évaluer l'adaptation de la formation (contenu, ingénierie) à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit attentivement les candidatures et le profil des inscrits, ce qui contribue à l'attractivité de la formation. La LP est attractive, avec environ 520 dossiers de candidatures pour 120 inscrits pour l'année 2021-2022, ce qui donne 4,3 dossiers pour une place, ratio assez élevé pour une LP dans ce domaine. On notera avec intérêt que le parcours CSHPSP a atteint sa capacité d'accueil, c'est-à-dire 30 inscrits, dès l'ouverture. Cette attractivité s'appuie sur une campagne de communication assez classique (communication sur le web, dans les événements liés à l'orientation et sur supports promotionnels) mais efficace. La formation comporte environ deux tiers d'étudiants issus de BTS, le partenariat avec l'ETSL étant en partie à l'origine de cette proportion assez élevée.

La formation suit la réussite des étudiants, avec un très bon taux de réussite (environ 96 % sur les trois années d'observation, 2020, 2021 et 2022 pour l'ensemble des parcours). Les quelques échecs sont commentés. L'ensemble des résultats est bien présenté au conseil de perfectionnement.

L'insertion professionnelle est bien mesurée mais l'analyse de la poursuite d'étude mérite d'être renforcée et suivie. Le taux de retour à l'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois est bon (72 %), il est un peu moins sur l'enquête à 18 mois (55 %) permettant une analyse pertinente des résultats. L'Observatoire de la vie étudiante et de la formation d'UPCité fournit des données complètes qui sont jointes au dossier. Toutefois, le dossier les

commente peu et le conseil des perfectionnement des parcours AQL, BT et CDA ne les examine pas. Seul le parcours CSHPSP s'y intéresse. Le taux d'insertion est très bon (88 % environ) pour les diplômés de 2019 (dont la maquette relevait toutefois de la période d'évaluation précédente) sur des emplois en accord avec la formation. Cependant, le taux de poursuite d'étude augmente entre les deux promotions 2019 et 2020, passant de 33 % à 45 %. Il n'y a pas d'analyse de cette situation, permettant d'apprécier son aspect conjoncturel. C'est un élément qu'il faudra surveiller pour les promotions à venir, notamment à l'occasion des réunions des conseils de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources humaines nécessaires pour atteindre ses objectifs. En effet, 45 enseignants permanents interviennent sur l'ensemble des quatre parcours de la mention. Cette situation est le fruit de la collaboration entre les différentes institutions (UPCité, UPS, ETSL et le CFA), favorisant une mutualisation de moyens. Cette équipe est complétée par 60 intervenants vacataires. Toutefois, on observera qu'il y a un très grand nombre d'intervenants dans le parcours CSHPSP (38 pour 468 heures d'enseignement), ce qui peut entraîner la fragmentation trop importante des modules.

La formation a bien mis en place une évaluation de la formation par les étudiants mais le conseil de perfectionnement doit évoluer en intégrant davantage de professionnels et en s'intéressant à la finalité professionnelle de la formation. La formation organise une évaluation de la formation au travers d'un questionnaire distribué aux étudiants. Les taux de retour sont bons sauf pour le parcours CDA (48 %) qui devra y être attentif compte tenu des petits effectifs (environ 25). Les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement qui s'en saisit pour faire évoluer la formation. Par exemple, des heures supplémentaires en aromathérapie ont été mises en place suite à la demande des étudiants. D'autre part, la formation dispose de deux conseils de perfectionnement, l'un pour les trois parcours AQL, BT et CDA et un autre pour le parcours CSHPSP, justifié par des partenaires différents selon les parcours. Un conseil de perfectionnement commun pourra permettre à l'ensemble des parcours de dialoguer davantage au sein de la mention. De plus, les conseils de perfectionnement s'apparentent davantage à des commissions pédagogiques. En effet, la faible représentation des professionnels dans le conseil de perfectionnement de trois parcours et le manque de représentants dans le quatrième (deux membres professionnels pour le parcours CSHPSP) est un premier marqueur qu'il faut corriger pour rendre cette instance conforme aux principes de l'arrêté des licences professionnelles de décembre 2019. Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés ne sont pas non plus examinés dans le conseil de perfectionnement des trois parcours et très peu commentés pour le parcours CSHPSP alors que c'était sa première année de diplomation. Les résultats de qualité des enquêtes fournis par les services d'UPCité à disposition des équipes pédagogiques serviront de support pour les échanges en conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui mobilise de nombreux éléments de professionnalisation : alternance, forte participation des professionnels aux enseignements, formations complémentaires professionnelles ;
- Des partenariats académiques forts (UPS et ESTL) ;
- De très bons taux de réussite ;
- Une attention portée au recrutement.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études en hausse ;
- Une composition incomplète du conseil de perfectionnement ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Un manque d'harmonisation avec la LP Bio-industries et biotechnologies par l'établissement.

Recommandations

- Analyser le taux de poursuite d'étude pour mettre en place des actions visant à renforcer le taux d'insertion professionnelle.
- Constituer un seul conseil de perfectionnement pour les quatre parcours en intégrant davantage de professionnels.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Clarifier le positionnement entre les deux LP.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : TECHNOLOGIE MÉDICALE ET BIOMÉDICALE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale* d'Université Paris Cité (UPCité) propose un parcours diplômant *Technique médicale et biomédicale*, ouvert en formation initiale ou continue, qui forme des techniciens biomédicaux, en partenariat avec le lycée technologique de la cité scolaire Henri Bergson-Jacquard. La licence est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences fondamentales et biomédicales d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint-Germain-des-Prés d'UPCité et au lycée technologique de la cité scolaire Henri Bergson-Jacquard (Paris 19^e). En 2021-2022, la licence comptait 15 étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en cohérence avec les axes stratégiques d'UPCité comme formation professionnalisante, pluridisciplinaire et s'inscrivant dans le domaine de la santé. La LP visant l'insertion professionnelle immédiate est naturellement professionnalisante, elle offre un large panel de disciplines liées aux activités visées par le diplôme comme la biologie cellulaire, l'électronique ou la réglementation. Cette LP fait partie de l'ensemble des formations du domaine de la santé que porte UPCité, complémentaire aux autres formations et sans offre concurrente dans l'établissement. Le partenariat avec le lycée technologique lui apporte des compétences en enseignement dans les domaines technologiques (électronique, maintenance) et des plateaux techniques pour la réalisation de travaux pratiques. Ce partenariat mériterait de faire l'objet d'une convention pour clarifier le rôle de chacun.

La formation n'est pas ouverte à l'international, elle ne porte pas d'action ni de dispositif favorisant les mobilités entrantes ou sortantes. Elle accueille pourtant des étudiants étrangers (deux à trois par an) sans qu'il y ait de partenariat avec des institutions étrangères. Le dossier ne comporte aucune précision sur ces étudiants.

L'adossement à la recherche est modeste. La formation compte cinq enseignants-chercheurs (EC) parmi les 15 intervenants, assurant environ un tiers des heures d'enseignement, ce qui donne des proportions permettant aux étudiants d'être en proximité des thématiques et méthodologie de la recherche. Il n'y a pas de dispositif de formation à et par la recherche.

Les relations avec le monde socio-économiques sont insuffisamment développées pour une licence professionnelle. Trois intervenants seulement sont des professionnels sur un total de 15 intervenants. Ils n'assurent que 50 h sur les 500 h de la formation, heures qui de surcroît ne sont pas dans le cœur de métier. Il n'y a pas de partenariat avec des entreprises, branches professionnelles ou associations de professionnels qui pourraient aider à la recherche de stage, celle-ci étant problématique dans le secteur hospitalier. Cela éviterait de raccourcir la durée de stage, mesure qui ne va pas en faveur de la professionnalisation des étudiants. On notera favorablement que les éléments de professionnalisation comme le projet et le stage sont bien pris en compte dans la formation comptant pour 30 ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Les étudiants sont accompagnés par des ateliers d'aide à l'écriture de CV et de lettres de motivation et des simulations d'entretien. En revanche, il n'y a pas de dispositif de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les connaissances acquises sont en cohérence avec les métiers et activités visés mais l'approche par compétence n'est pas développée. Les disciplines abordées dans les unités d'enseignement permettent

d'aborder les connaissances en lien avec la maintenance et les technologies bio-médicales. La formation annonce cependant une approche par compétence alors que la maquette est écrite par blocs de connaissance. Les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'apparaissent pas dans la mise en œuvre de la LP. Il n'y a pas d'évaluation par compétence ni de portfolio permettant de suivre l'acquisition des compétences acquises en formation.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées en complément des traditionnels cours-travaux dirigés-travaux pratiques avec l'utilisation du numérique pour la mise à disposition de ressources sur les plate-formes Moodle et Pronote, pour des tests ainsi que la pratique de la classe inversée dans quelques cours (physiologie, électronique). Très peu d'heures sont prévues à distance (5 h) mais une réflexion est en cours sur ce sujet.

La formation offre trop peu de dispositifs d'ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient de 30 h d'anglais et de l'étude de quelques documentations en anglais. Mais la formation ne propose pas de partenariat avec des institutions étrangères ni de certification en langue qui favorisent l'interculturalité des étudiants.

La formation ne propose pas de dispositif pour la formation continue ou l'accueil d'alternant. Tous les étudiants sont en formation initiale sous modalité classique. De même, le dossier ne mentionne aucune action de formation qualifiante appuyée sur cette LP, ce qui pourrait être introduit facilement dans un domaine où la technologie et l'instrumentation s'est rapidement développée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est en manque d'attractivité, bien que le profil des inscrits soit suivi par l'équipe pédagogique qui participe aux classiques actions de communication. Dans le secteur de la maintenance traditionnellement peu attractif, la formation n'inscrit que 15 étudiants pour 24 places proposées. La formation est attentive à la diversité des profils (DUT/BUT, BTS, 2^e année de licence) qui sont présentés en conseil de perfectionnement. Le nombre de dossiers de candidature n'est pas indiqué ne permettant pas d'apprécier l'attractivité effective de cette LP. D'autre part, les effectifs amorcent une baisse passant de 21 en 2029 à 15 en 2021. Le dossier ne comporte pas d'analyse de cette situation. Les actions de communication auprès des futurs étudiants sont traditionnelles comme la participation à des salons d'orientation dans des lycées.

Les taux de réussite sont très bons (supérieur à 90 %) mais les rares échecs ne sont pas analysés. Le dossier ne mentionne pas d'accompagnement pour l'ensemble des étudiants. On note avec intérêt l'accueil d'un étudiant ayant un parcours aménagé pour des raisons médicales qui a réussi son parcours au sein de la formation.

Le suivi de l'insertion professionnelle est bien pris en charge par la formation à 6 mois, 18 et 30 mois. Les données de l'enquête à 6 mois analysées lors du conseil de perfectionnement montrent un bon taux d'insertion professionnelle. Le lycée administre des questionnaires aux diplômés à 6 mois avec un taux de réponse correct (environ 70 %) mais perfectible au regard des effectifs faibles (entre 14 et 20). L'Observatoire de la Vie Etudiante et de la Formation d'UPCité effectue les enquêtes à 18 mois et 30 mois. Les responsables de formation n'utilisent que les résultats des enquêtes à 6 mois en conseil de perfectionnement et dans le dossier d'autoévaluation pour analyser le suivi des diplômés. Veiller à mieux articuler les enquêtes permettrait de gagner en efficacité sur les moyens humains d'UPCité et les taux de retour de ces différentes enquêtes. L'insertion professionnelle est bonne puisque 12 diplômés sur 16 répondants sont en emploi 30 mois après le diplôme, deux à trois diplômés poursuivent les études ce qui est un résultat en cohérence avec la visée d'insertion professionnelle d'une licence professionnelle. La nature des emplois obtenus par les enquêtes n'est pas fournie dans le dossier ne permettant pas d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources humaines suffisantes avec 15 intervenants dont 12 permanents pour effectuer les 500 h de formation. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et enseignants-chercheurs d'UPCité et du lycée, dont un tiers sont des enseignants-chercheurs de l'université. Elle ne dispose pas d'indicateurs ni d'outil permettant de suivre sa soutenabilité.

La formation a bien mis en place des processus d'amélioration continue avec l'évaluation des enseignements par les étudiants et le conseil de perfectionnement. La formation organise l'évaluation des enseignements par les étudiants sous forme de questionnaires. Le taux de retour est très bon (14 répondants sur 15 inscrits). Les

résultats sont bien examinés en conseil de perfectionnement et permettent de proposer des évolutions. De même, le conseil de perfectionnement se tient bien annuellement avec enseignants de l'université et du lycée partenaire, professionnels, étudiants. Il est dans son rôle en étudiant la formation, du recrutement à la diplomation et propose des évolutions. On peut toutefois regretter que le faible nombre de professionnels participants (une personne) permettant difficilement d'avoir une vue d'ensemble des besoins nécessaires aux activités professionnelles visées par la formation.

Conclusion

Points forts

- Des objectifs en termes de métier clairs et lisibles ;
- De très bons taux de réussite ;
- Un partenariat solide avec le lycée partenaire.

Points faibles

- Un manque d'attractivité et une absence d'analyse de ce dernier ;
- Une absence d'intervention de professionnels dans les enseignements du cœur de métier ;
- Un faible nombre de participants professionnels au conseil de perfectionnement ;
- Une absence de partenariat avec des professionnels (entreprise, branches professionnelles association professionnelle).

Recommandations

- Analyser finement la baisse des candidatures et renforcer la communication auprès des publics, y compris grâce aux réseaux de professionnels ;
- Développer des partenariats avec des entreprises et des associations de professionnels pour renforcer la professionnalisation de la formation : augmenter le nombre d'interventions de professionnels dans le cœur de métier, augmenter le nombre de professionnels participants au conseil de perfectionnement, développer l'alternance et la formation continue.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Part insuffisante des enseignements assurée par des professionnels dans la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'électricité et de l'énergie* d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année (L3), en un an, exclusivement ouverte à l'alternance, qui propose un seul parcours diplômant : *Techniques physiques des énergies-environnement et énergie* (TPE2E). La licence forme des techniciens supérieurs et des assistants-ingénieurs spécialistes des procédés de production, de consommation et de maîtrise de l'énergie. Elle est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Pajol. Les enseignements sont rattachés à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Physique d'Université Paris Cité et sur le site de l'IUT Paris-Pajol (Paris 18^e). En 2021-2022, la licence comptait 12 étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement. Elle complète l'offre de formation professionnelle d'UPCité et renforce son implication dans le domaine majeur de l'énergie. Elle est en cohérence avec les autres formations de même cycle en complétant le parcours des étudiants de 2^e année de licence *Chimie* ou *Physique*. Elle possède également des liens étroits avec les masters de l'université dédiés à l'énergie. On peut noter des partenariats académiques établis ou en cours d'établissement avec un lycée et un IUT locaux et le bénéfice du label « Science & Enseignement EDF – Institut de France – Académie des sciences ».

La formation ne présente pas d'ouverture à l'international. Elle ne propose pas de dispositif favorisant cette mobilité entrante ou sortante s'appuyant sur le fait qu'elle est dispensée en alternance. On peut regretter que cette expérience ne puisse être proposée aux étudiants alors qu'elle est facilitatrice pour l'insertion professionnelle et le parcours des diplômés.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La moitié de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, assurant environ 60 % des heures de formation. La pluridisciplinarité de la formation se traduit par un nombre important de sections du Conseil national des universités (CNU) concernées (28, 29, 31, 33, 60, 62, 63). S'ajoutent à cela des dispositifs permettant un lien fort avec notamment le laboratoire interdisciplinaire des énergies de demain (LIED) de l'université : invitations des apprentis aux séminaires hebdomadaires du laboratoire, séminaires spécifiques sur les derniers défis énergétiques. Le lien de la formation avec les acteurs de la recherche est donc effectif.

La professionnalisation et les liens avec le monde socio-économique de la formation sont évidents. La formation est développée uniquement en alternance. Son lien avec le monde industriel est fort. Elle prend en compte de façon claire les besoins sociaux et économiques du secteur d'activité. Des professionnels industriels sont associés aux activités pédagogiques. Leur nombre précis et leurs spécialités n'étant pas donnés, il est difficile d'apprécier correctement leur participation. On peut noter un partenariat particulier avec EDF dans le cadre de la labellisation du "Programme Science & Enseignement EDF-Institut de France-Académie des sciences" qui permet, chaque année, à plusieurs apprentis de bénéficier d'une bourse d'études.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre ses objectifs et méthodes pédagogiques en s'appuyant sur un programme cohérent. L'approche par compétences existe, toutefois, le lien entre les différentes unités d'enseignement et les blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dédiée mériterait d'être précisé.

Les pratiques pédagogiques sont classiques : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Ces derniers ne représentent que 22 % du volume des enseignements, ce qui est très peu pour une licence professionnelle, même déclinée en alternance. La formation dispose de moyens permettant de dispenser les enseignements en distanciel, cette possibilité étant toutefois peu utilisée sauf pour des contraintes particulières.

Le caractère international se réduit à l'enseignement de l'anglais dans une unité d'enseignement (UE) de 22 heures et à une mise à disposition de documents techniques en anglais dans certains enseignements. Il n'y a pas de possibilité de certifications. Même si le format de l'alternance rend plus difficile la mobilité, il est dommage que les apprentis ne puissent bénéficier d'aucune préparation.

L'alternance est la voie privilégiée de la formation, mais il n'y a aucune mise en place de modalités adaptées à la formation continue. De même, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible pour cette formation, mais aucune demande n'est citée au cours des trois dernières années, ce qui est surprenant compte tenu du contexte professionnel de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation met en place différents dispositifs pour communiquer auprès de ses potentiels futurs étudiants. Ces dispositifs sont classiques (journée portes ouvertes, forums, salon de l'alternance, réseau LinkedIn, capsule vidéo). Le recrutement est diversifié, mais aucune information chiffrée et aucune analyse sur les candidatures n'étant donnée, il est impossible d'apprécier correctement l'attractivité de la formation.

La formation suit l'évolution du taux de réussite de ses étudiants, qui est excellent (100 %).

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont analysées par le biais d'enquêtes réalisées par l'université (12, 18 et 30 mois) et par une enquête à 12 mois réalisée par la formation.

Le taux de réponse de l'enquête à 30 mois de l'université est tellement faible (deux réponses) qu'il rend les résultats totalement inexploitable. Les retours de l'enquête à 12 mois de la formation sont bien meilleurs et mettent en évidence une poursuite d'études très forte et en augmentation (83 % pour la dernière année). Même si l'on peut comprendre quelques cas de poursuites en master, un taux aussi élevé remet en cause la finalité de la formation. Il est très dommage qu'aucune analyse précise ne soit réalisée, notamment en conseil de perfectionnement avec les professionnels, sur l'importance et l'évolution de ce taux qui tend à mettre en évidence un manque de besoins professionnels à bac +3 dans le domaine. Un lien avec le recrutement pourrait être fait.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est en effet constituée de 31 intervenants (dont 17 enseignants-chercheurs et 14 intervenants non permanents). Elle bénéficie également de l'appui des deux secrétariats de composantes (UFR et IUT). Son parcours étant décliné uniquement en alternance, la soutenabilité est maîtrisée. Son bilan financier positif lui permet l'amélioration de ses équipements de TP, ce qui est une très bonne chose.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement pour lequel les informations données sont lacunaires. Il est indiqué qu'il se réunit annuellement, en fin d'année, mais la date de l'exemple donné de compte-rendu ne correspond pas à une fin d'année et celui-ci montre plutôt un rôle de conseil pédagogique. On peut également regretter le manque d'étudiants lors de cette réunion, et l'absence de véritables représentants du monde socio-économique (les extérieurs présents sont des intervenants dans la formation).

Il n'existe pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Une réunion bilan avec les étudiants est citée, mais aucune évaluation formelle n'est mise en place. Il est regrettable qu'une analyse plus chiffrée ne se soit pas mise en place pour l'ensemble des cohortes. De même, une enquête auprès des maîtres d'apprentissage est citée, mais sans aucune analyse. Il est important que le conseil de perfectionnement s'approprie toutes les analyses pour un pilotage plus rigoureux.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux de réussite ;
- Une équipe pédagogique stable et conséquente.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études trop élevé ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas de représentant du monde socio-économique;
- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer le rôle du conseil de perfectionnement : celui-ci doit inclure des représentants du monde socio-économique indépendants de l'équipe enseignante, et doit se saisir de l'analyse du taux de poursuite d'études qui, dans un environnement professionnel conséquent, tendrait à montrer un manque de besoins à bac +3 dans le domaine de la licence.
- Mettre en place formellement l'évaluation des enseignements et de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Un taux d'insertion professionnelle immédiate trop faible (inférieur à 25 %)

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INSTRUMENTATION, DE LA MESURE ET DU CONTRÔLE QUALITÉ

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* (MIMCQ) d'Université Paris Cité (UPCité) est une formation de troisième année de licence (L3), en un an, exclusivement ouverte à l'alternance, qui propose un seul parcours diplômant : *Métrologie, qualité et sûreté industrielle*. La licence forme à des métiers industriels faisant appel à l'instrumentation, à la mesure et au contrôle qualité. Elle est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Pajol. Les enseignements sont dispensés sur le site de l'IUT Paris-Pajol (Paris 18^e). En 2021-2022, la licence comptait 21 étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions de professionnalisation et de pluridisciplinarité que porte UPCité, mais la complémentarité avec le BUT Mesures physiques n'est pas démontrée. Cette LP est naturellement professionnalisante avec l'objectif d'insertion professionnelle et exclusivement réalisée en alternance. Elle est également pluridisciplinaire compte tenu des activités visées comme la métrologie, la qualité, l'instrumentation et la sûreté industrielle. Elle est complémentaire avec l'offre de licence professionnelle scientifique de UPCité et s'inscrit dans l'offre de licence scientifique de l'université en proposant aux étudiants de L2 une admission possible. Il se pose toutefois la question de son articulation avec la troisième année de BUT Mesures physiques, la métrologie et la qualité étant deux spécialités communes. Le dossier ne l'évoque pas alors que c'est l'IUT qui porte aussi cette LP. Les partenariats de la LP lui permettent d'améliorer la qualité de la formation. Le CFA Formasup Paris qui gère administrativement l'apprentissage, accompagne les apprentis de la candidature au suivi en formation, le CNAM et Ilumens, département de UPCité mettent à disposition des plate-formes techniques et des formations. Il n'y a pas de partenariat avec d'autres établissements, lycée ou université.

La formation ne propose pas de dispositif de mobilité en raison de l'alternance. L'équipe n'incite pas à la mobilité sortante considérant que le rythme d'alternance tous les 15 jours n'est pas favorable à cette mobilité, ce que l'on peut regretter. Des partenariats avec des entreprises implantées à l'étranger pourraient permettre davantage de mobilité. Il n'y a pas non plus de partenariat avec des universités étrangères. La formation accueille un étudiant étranger par an environ, mais ne fait aucune analyse particulière sur ces mobilités entrantes.

La formation par la recherche est modeste, comme le sont souvent les LP. Les étudiants bénéficient toutefois des interventions de quatre enseignants-chercheurs dont certains sont dans le cœur de métier de la LP comme les capteurs, l'instrumentation ou la métrologie. La part de ces interventions est cependant faible, représentant environ 50 h sur les 500 h de la formation. Des séminaires en lien avec la recherche et développement en entreprise sont aussi organisés.

Les relations avec le monde économique et la professionnalisation sont bien développées. La formation est entièrement en apprentissage depuis 2009, la moitié des heures d'enseignement est effectuée par 18 professionnels issus d'entreprises variées comme Safran, le Laboratoire national de métrologie et d'essais ou le Centre de transfusion sanguine des armées. Les professionnels participent aussi aux jurys, au recrutement, au conseil de perfectionnement. Les relations avec les entreprises sont donc nombreuses, mais la pérennité annoncée par la formation est difficile à apprécier, il n'y a pas de partenariat formalisé. Les éléments de professionnalisation comme le projet tutoré et le stage sont insuffisamment pris en compte dans l'obtention du diplôme, ne comptant que 20 crédits ECTS sur les 60 de la formation alors qu'ils occupent plus de la moitié du temps de formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences du diplôme sont bien décrites, mais l'approche par compétences n'est pas effective. La formation valorise des compétences complémentaires en anglais et en orthographe. La formation explicite les blocs de compétences associant les compétences de la fiche RNCP, mais la maquette est déclinée par discipline sans faire le lien avec les compétences de la formation. Il n'est pas non plus mentionné d'évaluation par compétences ni de portefeuille de compétence. La formation propose comme certifications, le TOEIC en langue et la certification Voltaire en orthographe. Elle souhaite mettre en place la certification au numérique PIX pour la prochaine période.

Les étudiants bénéficient de méthodes pédagogiques diversifiées, l'enseignement à distance n'est volontairement pas développé. En complément des modalités classiques de cours et travaux dirigés, la formation propose de manière plus originale des projets en médiation scientifique auprès d'associations. Le dossier mériterait de décrire plus précisément ce type de dispositif ainsi que ce qui est fait en pédagogie par projet. De même, les étudiants bénéficient d'un environnement favorable, car des ordinateurs portables individuels et des plates-formes d'impression 3D sont à disposition. La formation privilégie les enseignements en présentiel pour renforcer la cohésion de groupe.

L'ouverture à l'international est bien développée par des actions d'interculturalité. Bien que les étudiants ne partent pas en mobilité de stage ou de semestre, la formation organise un séjour d'une semaine en Europe visant à rencontrer les professionnels et visiter des entreprises du domaine. Ceci est complété par 52 h d'enseignement d'anglais et la possibilité de passer le TOEIC sur financement de l'IUT,

L'alternance et la validation des acquis de l'expérience (VAE) assurent à la formation des dispositifs efficaces de formation tout au long de la vie. La LP est complètement en apprentissage depuis plus de 10 ans (2009) avec une vingtaine de contrats par an (entre 21 et 26), ce qui est élevé pour ce type de formation. Les modalités pédagogiques ne sont toutefois pas décrites dans le dossier. De plus la formation a décerné le diplôme à trois candidats par la VAE en 2020-2021, ce qui est remarquable dans une période qui voit se raréfier ce dispositif. Le département où est enseignée

la LP développe également des diplômes universitaires (DU en Fabrication additive, en Prestataire de santé à domicile orienté pathologies respiratoires et santé connectée, et en Technicien brassicole) dont on n'évalue pas les impacts sur la formation. Il n'y a pas d'étudiant sous statut de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les effectifs sont élevés pour une LP, mais les données sur le recrutement ne permettent pas d'apprécier l'éventuel effet conjoncturel de la légère baisse observée en fin de période. Le panel des diplômes visés pour les candidatures est très large puisque ce sont la plupart des DUT/BUT, BTS et L2 scientifiques, ce qui est cohérent avec les spécialités du diplôme (métrologie, qualité, sécurité). Le dossier reste cependant vague sur la répartition effective des inscrits. Les effectifs de la LP sont en légère baisse en 2021-2022 passant de 26 en 2019 à 21 en 2021. Cette évolution n'est pas commentée ni analysée. L'attractivité ne peut pas être évaluée, le nombre de candidatures n'étant pas donné dans le dossier. Les actions de communication vers les futurs étudiants sont classiques : participation aux forums de poursuite d'étude, à la journée portes ouvertes et aux salons d'orientation.

La formation est attentive à l'accueil et à la réussite des étudiants. Les candidats bénéficient d'un dispositif d'accompagnement efficace pour la recherche de contrat d'alternance (prospection et diffusion d'offre de contrat, accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation). Le taux de réussite est élevé, 93 % en moyenne sur la période observée. Les rares échecs (1 à 2 par an) ne sont toutefois pas commentés. Les étudiants bénéficient d'un suivi régulier par le maître d'apprentissage en entreprise et le tuteur de l'IUT grâce à des visites et un livret de suivi. La formation a accueilli et diplômé un alternant en situation de handicap, nécessitant un aménagement de parcours.

La formation suit avec attention le très bon taux d'insertion des diplômés par de nombreuses enquêtes qu'il faudrait articuler. La LP enquête les diplômés par questionnaire deux fois, une fois à 6 mois après la sortie du diplôme, l'autre dans une période qui n'est pas clairement indiquée dans le dossier. Les taux de retour sont très bons : environ 92 %. Les données montrent des taux d'insertion très bons, entre 72 % et 92 % de diplômés insérés au moment de l'enquête. Un à deux diplômés poursuivent les études, ce qui est cohérent avec la finalité de la LP. La nature des emplois n'est pas donnée dans le dossier, ne permettant pas d'apprécier la qualité de l'insertion. Les diplômés font ensuite l'objet d'enquêtes à 18 et 30 mois par l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) d'UPCité. Les taux de retour sont moins bons (60 % en 2019), rendant l'exploitation des

données et la comparaison des résultats des enquêtes difficiles. L'implication de la formation dans les enquêtes de l'OVEF n'apparaît pas dans le dossier. L'articulation entre ces différentes enquêtes est à étudier pour gagner en efficacité et en termes de mobilisation de moyens humains.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et matériels sont suffisants pour assurer la formation dont l'IUT suit la soutenabilité. Six enseignants et enseignants-chercheurs titulaires participent à la formation ainsi que 18 intervenants professionnels. Les ressources propres générées par l'alternance permettent d'assurer une partie du financement de la formation, en salaire et moyens matériels. L'IUT suit le budget grâce à des tableaux de bord élaborés avec la formation et le CFA.

La formation est soucieuse de l'amélioration continue de la qualité de la formation en s'appuyant sur les dispositifs d'évaluation qui sont perfectibles à certains égards. La formation est évaluée par les étudiants par des questionnaires dont les résultats sont étudiés en conseil de perfectionnement. Le taux de retour de 48 % en moyenne durant la période observée, est cependant faible compte tenu des petits effectifs (21 à 26 étudiants). La formation en a conscience et cherche à l'améliorer en modifiant la période de passation du questionnaire. Le conseil de perfectionnement est bien mis en place et formalisé depuis 2009. On ne sait toutefois pas si cette formalisation relève de l'IUT ou de l'université. Ce conseil ne comprend qu'un enseignant qui est la responsable de la formation. Il pourrait donc être complété par d'autres enseignants ou enseignants-chercheurs. Le compte-rendu joint au dossier est synthétique et ne fait donc pas état de débat sur les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle ou de l'évaluation de la formation par les étudiants. Il est donc difficile d'apprécier le rôle de ce conseil dans l'amélioration de la qualité de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien développée ;
- De très bons taux de réussite ;
- De très bons taux d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Un manque d'articulation de la formation avec la troisième année du BUT Mesures physiques ;
- Une absence d'approche par compétences ;
- Un pilotage perfectible : enquêtes de suivi des diplômés trop nombreuses, conseil de perfectionnement à compléter, données manquantes concernant le recrutement alors que les effectifs sont en légère baisse.

Recommandations

- Analyser les recouvrements avec la troisième année de BUT Mesures physiques lors de sa mise en place.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Rendre plus efficace le pilotage en analysant les processus des enquêtes d'insertion professionnelle, en augmentant le nombre d'enseignants dans le conseil de perfectionnement et en analysant le recrutement avec des données consolidées.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* d'Université Paris Cité (UPCité), exclusivement ouverte à l'alternance, propose un seul parcours : *Responsable de contenu éditorial web*, en partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA) CERFAL. La licence forme des professionnels capables de piloter des projets de communication web. Elle est rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine d'Université Paris Cité. Les enseignements sont dispensés sur le site Mirabeau de l'IUT de Paris-Rives de Seine (Paris 16^e) et sur le campus Montsouris du CFA CERFAL. Ouverte en 2020, la licence comptait 13 étudiants inscrits en 2021-2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est originale et s'inscrit dans la politique de professionnalisation de l'établissement. Construite en partenariat étroit avec le CFA Cerfal, la formation, ouverte uniquement en alternance, répond aux critères souhaités par l'établissement pour développer la formation par l'alternance. Créée à la demande du CFA partenaire, elle adopte un positionnement thématique original par sa pluridisciplinarité et les métiers qu'elle vise, en cohérence avec les besoins du secteur, même si les débouchés peuvent apparaître parfois ambitieux pour des diplômés de licence.

Le fonctionnement est inadapté à l'ouverture internationale. Le choix de ne fonctionner qu'en mode apprentissage réduit très fortement les possibilités de mobilité entrante. La licence professionnelle n'ayant pas vocation première à encourager la poursuite d'étude, les mobilités sortantes ne font pas partie des axes particulièrement encouragés. Le fonctionnement en mode 3 jours / 2 jours réduit encore les possibilités d'ouverture.

La prise en compte de la recherche s'effectue en accord avec la finalité du diplôme. La participation des enseignants-chercheurs à l'enseignement se traduit par des ouvertures, tant méthodologiques que par rapport à la recherche appliquée, en particulier en sémiologie de l'image.

La formation s'appuie de manière cohérente sur le milieu socio-économique. Malgré sa jeunesse, la formation possède une bonne connexion avec le monde socio-économique, de nombreux professionnels participant à l'enseignement. Son ouverture exclusive en apprentissage favorise les relations avec les entreprises, et permet une excellente préparation à la vie professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche par programme et par compétences est en cours de mise en place. La formation est construite dans une approche programme et définit deux grands blocs de compétences, dont la mise en place n'est pas complètement finalisée après deux années de fonctionnement. Elle respecte tous les attendus d'une licence professionnelle.

Les modalités d'apprentissage se font dans une approche par projets bien adaptées aux objectifs recherchés. Une majorité des enseignements est effectuée dans une approche par projets, ce qui est très cohérent par rapport aux matières enseignées et aux objectifs. L'utilisation d'outils numériques variés ainsi que le recours à des professionnels du secteur permettent de renforcer la pertinence opérationnelle des matières enseignées.

L'internationalisation est faible. Structurellement peu adaptée à l'internationalisation, la formation offre un enseignement minimal en anglais qui n'apparaît pas comme une priorité.

La formation est très bien adaptée à l'alternance et à la formation continue. Ouverte exclusivement en alternance, l'enseignement sous la forme 3 jours / 2 jours est également adapté à la formation continue. L'organisation en blocs de compétences permet la mise en œuvre de la VAE. La jeunesse de la formation et son manque de notoriété expliquent le manque de demandes à ce jour.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est en progression. Créée en 2020, la formation voit le nombre de dossiers de candidatures augmenter régulièrement. La diversité des publics est importante, avec de nombreux candidats (25 %) et inscrits (plus de 25%) hors BTS et IUT, issus de 2^e ou 3^e année de licence, voire de master.

Les taux de réussite sont très bons. Même s'il est impossible de tirer des conclusions définitives après seulement deux promotions de diplômés, le taux de réussite, voisin de 100 % (1 seul redoublant en deux années) est très satisfaisant, sans mise en œuvre de dispositif particulier, hormis le suivi d'apprentissage.

L'insertion professionnelle est encourageante. Malgré le faible nombre de données dû à l'existence de seulement deux promotions diplômées (20 étudiants en tout), l'analyse de l'équipe pédagogique montre que l'insertion professionnelle directe est un objectif largement atteignable. La forte poursuite en apprentissage doit être surveillée, même si elle peut en partie s'expliquer par le nombre d'étudiants issus de formations de licence et master. L'analyse qualitative des postes occupés ne peut encore être menée, mais les premières données semblent encourageantes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équilibre entre permanents et vacataires est bon. L'équipe pédagogique, composée de 5 enseignants et enseignants-chercheurs et de 13 vacataires issus majoritairement du milieu professionnel est satisfaisante. La soutenabilité s'inscrit dans une démarche portée par l'IUT.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement efficace pour l'amélioration continue de la formation. L'évaluation menée par l'IUT auprès des étudiants en fin d'année est bien suivie. Le conseil de perfectionnement, déjà opérationnel malgré la mise en place récente de la formation, remplit parfaitement son rôle, et complète une relation forte entretenue entre l'équipe pédagogique et son environnement (tuteurs, vacataires, CFA, etc.). L'ensemble aboutit après deux années seulement à des idées pertinentes d'améliorations de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale et bien construite ;
- Un pilotage à l'écoute de l'environnement socio-économique ;
- Une formation 100 % en alternance ;
- Une approche par projets très adaptée.

Points faibles

- Une insertion professionnelle à surveiller ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Surveiller la part de poursuite d'études (même en apprentissage).
- Étudier les possibilités d'ouverture à l'international.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Paris Cité

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (QHSSE) d'Université Paris Cité (UPCité), est une formation de licence (L3), en un an, ouverte à l'alternance, qui propose un seul parcours : : *Gestion et traitement des déchets* (GTD). La licence forme des cadres intermédiaires ayant des compétences en management du personnel et normes QHSE et une connaissance des filières de collecte et de traitement des déchets. Elle est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la terre, de l'environnement et des planètes (STEP) d'Université Paris Cité et à l'institut de Physique du globe de Paris (IPGP). Les enseignements sont dispensés sur le campus des Grands Moulins d'UPCité. En 2021-2022, la licence comptait sept étudiants inscrits.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit en cohérence avec les axes stratégiques d'UPCité comme formation professionnalisante, pluridisciplinaire, dans le domaine de la transition écologique bénéficiant de programmes d'investissement d'avenir (PIA) portés par l'établissement. La collaboration avec trois lycées mérite d'être précisée. La LP visant l'insertion professionnelle immédiate est naturellement professionnalisante. Comme toute LP, elle est aussi par nature pluridisciplinaire et les enseignements comme la qualité et la gestion des déchets sont interdisciplinaires. Les questions environnementales sont au cœur de cette formation. L'équipe pédagogique bénéficie de formations proposées par le pôle innovation pédagogique qui s'inscrivent dans le projet PIA Harvest et le PIA-AAP « innovations pédagogiques, hybridation des formations et pédagogies innovantes ». Pour présenter la formation, le dossier évoque une collaboration avec trois lycées (lycée Anatole France à Colombes, lycée François Rabelais à Paris, et lycée Jean-Pierre Timbaud à Aubervilliers) qui préparent au BTS Métiers des services à l'environnement (MSE) dont la LP présente une poursuite d'étude cohérente sans donner davantage de détails. Il est envisagé un partenariat avec le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* parcours *Sciences de l'environnement et écotecnologies* et le BUT *Qualité logistique industrielle et organisation*, sans plus de précision.

La formation n'invite pas à la mobilité internationale. Elle ne propose pas de dispositif favorisant cette mobilité qu'elle soit entrante ou sortante s'appuyant sur le fait que cette LP est en alternance. On peut regretter que cette expérience ne puisse être proposée aux étudiants alors qu'elle est facilitatrice pour l'insertion professionnelle et le parcours des diplômés. Elle a accueilli un étudiant étranger entre 2019 et 2021 mais il n'est rien dit à ce sujet. Il n'y a pas non plus de partenariat avec des entreprises ou des universités étrangères.

Classiquement pour une LP, l'adossé à la recherche est faible. On ne compte que six enseignants-chercheurs parmi les 27 intervenants dans la LP, représentant cependant 39 % des heures d'enseignement. C'est lors du projet tutoré que les étudiants sont confrontés à des méthodologies de recherche notamment documentaires.

L'environnement professionnel est très présent dans la formation favorisant ainsi la professionnalisation des étudiants, mais les relations ne sont pas formalisées. Les 17 intervenants professionnels assurent environ la moitié des heures d'enseignement. Cette part est importante pour une LP mais la formation en a conscience. Elle a déjà augmenté la part des enseignants et enseignants-chercheurs sur la période observée. Elle est toutefois confrontée à la disponibilité des universitaires. En complément des enseignements, de visite d'entreprise, de l'accueil d'alternants et de stagiaires, les professionnels participent au jury de recrutement et au conseil de perfectionnement. La formation ne bénéficie toutefois pas de dispositif formalisé comme des conventions avec des grandes branches ou des associations de professionnels, une association d'alumni ou encore un club de partenaires qui permette de renforcer et pérenniser les partenariats. Cette présence des professionnels participe à la professionnalisation des étudiants. Ils ont aussi la possibilité de participer à des colloques ou webinaires professionnels, de rencontrer des anciens diplômés et bénéficient d'une intervention de l'APEC pour

les accompagner dans l'identification de leurs compétences. Les étudiants sont seulement informés des dispositifs concernant l'entrepreneuriat qui leur sont destinés. Rien n'indique qu'ils se les approprient.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec les objectifs de la formation qui a d'ailleurs mis en place l'approche par compétences. Ainsi les éléments qui constituent les unités d'enseignement disciplinaire sont mis en correspondance avec les blocs de compétences de la formation notamment issus de la fiche RNCP et complétée par des compétences spécifiques à la formation. L'alignement pédagogique est réalisé grâce à l'évaluation qui utilise des mises en situation (analyse de situation réelle, simulation, jeu de rôle, projet). Cependant, aucun étudiant de la LP n'a de compte sur le eportfolio proposé par UPCité, le lien entre cet outil et les enseignants n'est pas fait puisque ces derniers n'y ont pas accès. La formation propose la certification en orthographe Voltaire depuis 2021 et la certification PIX depuis la rentrée 2022.

Les approches pédagogiques et lieux d'enseignement sont diversifiés, les enseignements se déroulant en cours, travaux dirigés mais aussi classes inversées, simulation de situation professionnelle, participation à des colloques, des webinaires et des visites de sites industriels. La plate-forme Moodle est utilisée en particulier pour les évaluations intermédiaires, les étudiants ayant accès à des salles informatiques. Les formations dont ont bénéficié les enseignants dans le cadre du PIA-AAP « Innovations pédagogiques, hybridation des formations et pédagogies innovantes » ont permis l'utilisation de Moodle pour ces évaluations sans que le dossier précise concrètement comment. Tous les enseignements peuvent être suivis à distance mais ce n'est pas le mode privilégié.

La formation ne propose aucun dispositif d'internationalisation, sauf les enseignements d'anglais. Les 20 h d'anglais sont en partie complétées par le projet tutoré sous forme d'une étude bibliographique où on peut trouver des articles en anglais. Il n'y a pas de certification en langues, ni de projet d'interculturalité, ce que l'on peut regretter.

L'alternance est bien développée alors que la formation continue est balbutiante. La formation accueille des alternants depuis 2012. Elle accueille au maximum un étudiant sous statut de formation continue par an dans le cadre de la VAE. La formation souhaite bénéficier du projet PIA Harvest pour développer la formation continue à partir des blocs de compétences.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le recrutement, l'analyse de la baisse des effectifs est à mener à son terme. Le processus de recrutement est bien détaillé, une première analyse de la baisse des effectifs passant de 12 à 7 entre 2019 et 2021 est faite, constatant notamment une augmentation des désistements lors du recrutement et des difficultés administratives dans le processus d'inscription. Ces premiers éléments méritent d'être complétés par l'analyse de l'attractivité qui paraît fragile avec trois candidatures pour une place (environ 35 dossiers pour 16 inscrits souhaités). Les partenariats avec les lycées permettant de présenter la formation et renforcer ainsi les viviers de recrutement ne sont donc pas suffisants. Compte-tenu du secteur très bien identifié de la LP, il est nécessaire d'engager une réflexion sur l'ensemble du processus de recrutement, la visibilité de la LP auprès des futurs candidats, la position de la LP dans l'offre de formation interrégionale et nationale, les partenariats et les modalités de sélection des dossiers. Le dossier ne mentionne pas d'action de communication vers les lycéens et les étudiants. La construction de partenariats étroits avec des BTS et des BUT pourrait également permettre d'augmenter la visibilité et l'attractivité de cette formation.

Le taux de réussite est très bon, les étudiants bénéficiant d'un suivi individuel tout au long de leur parcours. Tous les inscrits ont obtenu le diplôme. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement par un enseignant tuteur qui analyse la progression, par un référent en entreprise, de rencontres avec le tuteur et le référent et de trois réunions individuelles par an par le responsable de formation.

La formation suit attentivement l'insertion des diplômés par de très nombreuses enquêtes qu'il convient d'articuler. Le taux de poursuite d'étude est élevé et l'insertion professionnelle est de qualité. Les diplômés ont six questionnaires à remplir, trois enquêtes sont faites par la formation à 6 mois, 18 mois et 30 mois, le Département de la formation et des études doctorales de l'IPGP (DFED-IPGP) en produit une à 12 mois et l'Observatoire de la vie étudiante et de la formation (OVEF) de l'établissement deux autres à 18 mois et 30 mois. Les taux de retour des enquêtes internes sont très bons (100 %), ils le sont moins sur les enquêtes réalisées par l'établissement (66 %) et du département (80 %) ce qui est regrettable compte-tenu des petits effectifs. La

multiplicité des enquêtes est aussi un facteur de démobilitation des répondants. Une réflexion sur l'ensemble de ces enquêtes est à mener pour consolider la fiabilité des données et utiliser au mieux les moyens nécessaires à l'organisation de l'ensemble de ces enquêtes. La formation profite de l'ensemble de ces résultats pour présenter une analyse étayée sur le devenir des diplômés 2019. Sur les promotions observées (2019, 2020 et 2021), le taux de poursuite d'étude est assez élevé entre 30 et 40 %, parfois au-dessus (5 % en 2019), notamment dans le master Génie environnement industrie d'UPCité. La formation a répondu aux précédentes recommandations du Hcéres qui pointait déjà le taux trop important de poursuite d'étude, en augmentant les effectifs. Tous les étudiants qui se sont insérés professionnellement après la LP le sont sur des postes en adéquation avec la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains pour assurer ses activités. Le suivi de la soutenabilité est assurée par le département de la formation. Les enseignements sont assurés par 27 intervenants dont 8 personnels permanents ce qui permet à la formation de fonctionner correctement. C'est le département qui assure le suivi des heures d'enseignement. La formation fournit ses coûts complets aux services centraux d'UPCité mais la formation n'a pas de retour.

Le processus d'amélioration continue de la formation est bien mis en place et joue son rôle. Les enseignements sont évalués par questionnaire en ligne avec un taux de retour de 100 % montrant l'investissement de la formation. Les résultats sont ensuite fournis à l'enseignant concerné, la partie plus générale est examinée en conseil de perfectionnement. Autre dispositif d'amélioration continue, ce conseil de perfectionnement a cependant été intégré au conseil du Département de la formation et des études doctorales de l'IPGP jusqu'en 2022. À partir de cette date, il a été à nouveau sous le format d'un conseil de perfectionnement avec des représentants enseignants, des professionnels et des étudiants. Il pourrait être avantageusement complété par des anciens étudiants. Il est mutualisé avec celui du master GEI. Le compte-rendu fourni au dossier montre que le conseil réserve bien un temps spécifique à l'examen de chacune des deux formations. Il examine des résultats des enquêtes d'insertion professionnelle ainsi que ceux de l'évaluation des enseignements. Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle en contribuant à l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation lisible, en cohérence avec ses objectifs ;
- Une approche par compétences très bien développée ;
- Un processus d'amélioration continue qui joue son rôle.

Points faibles

- Des effectifs en baisse ;
- De trop nombreuses enquêtes d'insertion professionnelle compromettant leur efficacité ;
- Une absence d'internationalisation.

Recommandations

- Engager une réflexion sur l'ensemble du processus de recrutement, sur la visibilité de la LP auprès des futurs candidats, sur la position de la LP dans l'offre de formation interrégionale et nationale, et sur les partenariats et les modalités de sélection des dossiers.
- Analyser les processus des différentes enquêtes d'insertion professionnelle avec l'ensemble des acteurs concernés au sein de la formation, de la composante et des services centraux, afin d'éviter la multiplicité de ces enquêtes et les rendre plus efficaces.
- Développer des collaborations avec des universités et/ou des entreprises internationales pour initier les étudiants à l'interculturalité.

Observations de l'établissement

Paris, le 12 février 2024

HCERES
2 RUE ALBERT EINSTEIN
75013 PARIS

Madame, Monsieur,

Référence
PR/DGDEFI/2024-01
Affaire suivie par
Jessica Chavel

Adresse
85 bd Saint-Germain
75006 Paris
u-paris.fr

Je tiens à vous remercier au nom de l'Université Paris Cité pour les rapports relatifs au bilan des formations des 1^{er} et 2^e cycles de notre établissement. Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de ces rapports et je salue leur grande qualité et le travail important qu'ils ont nécessité de la part de l'ensemble des personnes impliquées dans leur réalisation.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler concernant l'évaluation globale des formations. L'analyse effectuée par le comité d'experts et les pistes d'amélioration qu'il propose rejoignent en effet pleinement les nôtres, notamment sur plusieurs points essentiels qui restent à poursuivre ou achever dans une période de « consolidation » pour notre université :

- La poursuite de l'appropriation de la fusion par les composantes ;
- L'amélioration de l'internationalisation et des mobilités étudiantes entrantes et sortantes ;
- Le renforcement de la formation professionnelle, continue et en alternance ;
- Le développement des outils de pilotage de l'établissement, qui nous permettront de piloter plus finement l'offre de formation et notamment de connaître et mieux gérer ses coûts complets ;
- Le passage de l'offre de formation en blocs de compétences ;
- La mise en place systématique de l'évaluation des formations par les étudiant-es.

Si nous comprenons la complexité à évaluer un établissement de taille importante comme l'Université Paris Cité, nous regrettons cependant le grand nombre d'erreurs factuelles dans les rapports, ainsi que des remarques parfois contradictoires dans l'analyse d'une même formation, ou la mention que certaines données qui n'avaient pas été demandées par le Hcéres ne figurent pas dans le dossier rendu par l'établissement.

Je souhaite par ailleurs vous apporter des éléments de réponse qui me semblent importants concernant plus précisément la professionnalisation et l'alternance.

Pour l'ensemble des mentions de diplôme, le comité indique qu'il faut accroître la professionnalisation des formations. C'est un enjeu que nous reprenons à notre compte globalement au niveau de l'établissement. Cependant, à l'échelle des formations, les responsables de formation avaient bien indiqué dans leurs bilans, le cas échéant, la raison pour laquelle l'alternance n'était pas adaptée ou pas possible pour leur formation, et regrettent donc que cela figure dans les rapports comme un point faible auquel il faut remédier. L'étendue de la diversité des formations mises en œuvre par UPCité et la spécificité de chacune d'entre elles expliquent en effet que les mêmes modalités pédagogiques ne puissent pas être appliquées à tous les cursus.

Nous considérons également que le mode de l'alternance n'est pas nécessairement adapté à toutes les formations universitaires ou à tous les secteurs économiques. S'il constitue un mode de formation très pertinent dans de nombreux cas, qui se traduit par des taux



d'insertion professionnelle particulièrement remarquables, son application généralisée ne peut cependant pas répondre aux besoins des formations adossées à certains domaines de recherche théorique, voire pour certains secteurs économiques. Dans certaines industries en effet, les cycles de production, les projets de recherche ou les processus créatifs s'inscrivent dans un temps trop long pour s'aligner avec le rythme d'une formation en alternance. Une approche personnalisée, tenant compte des spécificités de chaque domaine, est donc indispensable pour garantir une adaptation réussie de la formation au marché du travail et une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Il en est de même pour ce qui est de l'internationalisation des formations : si l'objectif est réaffirmé à l'échelle globale de l'établissement, toutes les formations n'ont pas vocation à ouvrir à l'international. Par exemple, mettre en place une mobilité à l'étranger pour les étudiants en alternance peut être particulièrement complexe, au vu des rythmes de ce type de formations.

Je remercie à nouveau le Hcéres et les comités d'experts pour leur travail. Nous allons poursuivre l'analyse fine des rapports ; leurs recommandations nous seront précieuses pour faire évoluer notre offre de formation et renforcer nos dispositifs de pilotage et d'évaluation des formations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Édouard Kaminski

Président de l'Université Paris Cité

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)